هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 800 — SAMEDI 20 OCTOBRE 1979

L'U.R.S.S. accordera à la Syrie une aide militaire substantielle

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les énigmes de M. Hua Guofeng

Aucun communiqué n'est prévu pour clore la visite en France de M. Hua Guofeng, dont la partie politique s'est achevée le jeudi 18 octobre.

Cette omission est contraire aux usages de la France, mais non à ceux de la Chine, bien qu'il s'agisse d'usages récents. Si, en effet, la visite de G. Pompidou à Pékin avait fait l'objet d'un communiqué en règle, il n'en a pas été de même de celles que MM. Deng Xiaoping et Hua Guofeng ont faites, l'un au Japon et aux Etats-Unis, l'autre en Roumanie et en Yougoslavie. L'absence de documents écrits résulte en tout cas d'un vœu exprimé par le premier ministre chinois avant son départ pour l'Europe. Peut-être la diplomatie de Pékin souhaite-t-elle sur ce plan aussi se démarquer de celle du Kremlin, très gourmande de ces plats indigestes.

Plus probablement, les dirigeants de la Chine, dont la position dans le monde est unique, préfèrent-ils ne pas en préciser noir sur blanc les singularités. Cette prudence a en tout cas évité aux diplomates français quelques soucis. Les exercices de style sont toujours laborieux, surtout quand les conversations ne permettent pas d'élucider toutes les énigmes.

Passons sur les expressions de bonne volonté, sur le renforcement de la coopération franco-chinoise. L'important, surtout dans le domaine économique, est de passer des paroles aux actes. Le programme économique de M. Hua Guofeng en Allemagne fédérale est plus musclé que son programme français. Mais, enfin, les accords de coopération entre la France et la Chine ont été conclus avant et pendant la visite. Seule compte la volonté de les appliquer.

Deux sujets politiques ont dominé les conversations. D'abord les relations entre les plus grandes puissances mondiales, et plus précisément le rapport de forces et de faiblesses existant entre la Chine, l'U.R.S.S. et l'Europe occidentale. A première vue, les allocutions officielles s'apparentaient à un dialogue de sourds, le président de la République exaltant la détente et le premier ministre chinois fustigeant l'« hégémonisme ». Bien que M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, ait récidivé dans sa conférence de presse, on semble toujours vouloir croire à Paris que la Chine et l'U.R.S.S. feront des efforts réels pour normaliser leurs relations d'Etat à Etat, la bataille idéologique n'étant pas près de s'apaiser. Les spécialistes tiennent pour significatif que M. Hua Guofeng n'ait pas attaqué nommément l'U.R.S.S. dans son discours, laissant ce soin à son ministre dans une conversation avec les journalistes.

Le second sujet est la situation en Indochine. La démonstration chinoise est simple. Le Vietnam s'est emparé par la force de toute emparé par la force de toute l'Indochine ; son ambition sert la stratégie soviétique mondiale ; le retour à la paix est impossible aussi longtemps que les forces vietnamiennes n'auront pas été chassées du Laos et du Cambodge. Cette analyse n'est pas contredite à Paris, mais on ne souscrit pas à tout ce qu'elle implique. En tête des préoccupations françaises, comme l'a rappelé jeudi le porte-parole de l'Elysée, figure la fin des souffrances du peuple cambodgien. Cette priorité suppose (bien qu'on ne le dise pas expressément) que l'on tienne compte de la situation de fait qui existe à Phnom-Penh et qu'on ne néglige pas la recherche d'une solution politique, une solution qui ne soit ni Pol Pot ni un gouvernement fantoche. Dans de telles circonstances, serait-il sage d'ignorer le prince Sihanouk, si faibles que soient les atouts dont il dispose ? On se pose la question à Paris plus qu'on y répond. Mais on apprécie que les Chinois soient apparemment disposés à laisser à l'ancien chef de l'Etat cambodgien sa liberté de mouvement.

(Lire nos informations page 6.)

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DE L'OCCIDENT ET LA CONTROVERSE BUDGÉTAIRE

Les experts européens prévoient l'aggravation du chômage et de l'inflation

L'Irak majore à son tour le prix de son pétrole

La vague de hausses des prix du pétrole s'élargit. L'Irak vient de relever ses prix de 10 % en moyenne à partir du 1er octobre. C'est le quatrième pays de l'OPEP à agir de la sorte en une semaine. Dès à présent, 35 % de la production des pays de l'OPEP ont été renchéris de 2 dollars par baril pour le quatrième trimestre.

Cette série d'augmentations va dégrader un peu plus la situation des pays consommateurs, notamment de ceux du Marché commun, que le nouveau rapport des experts de Bruxelles dénonce déjà comme défavorable. Les spécialistes de la Commission européenne, avant même d'avoir intégré dans leurs calculs la nouvelle vague de hausses du « brut », prévoient pour l'an prochain une nouvelle aggravation du chômage, une croissance réduite de plus d'un tiers (2 % seulement), une hausse des prix sensiblement plus forte (9 %) et 2 milliards de déficit supplémentaire des paiements des Neuf (5,3 milliards d'unités de compte). La nouvelle hausse du « brut », intervenue depuis la mise au point de ces calculs, rendra les résultats encore plus négatifs.

La Commission européenne recommande en conséquence aux Neuf d'éviter à la fois un recul de la consommation et une détérioration de la situation monétaire. A cet effet, elle suggère une baisse de l'épargne (pour ranimer la consommation, à pouvoir d'achat égal), une politique plus rigoureuse des revenus, une adaptation de l'industrie visant à accroître sa compétitivité et une grande prudence monétaire (réduction des déficits budgétaires et abaissement d'un point de l'augmentation annuelle de la masse de monnaie).

La dégradation de la situation sociale entraîne en France une multiplication des conflits sociaux (parfois avec séquestration des dirigeants). Une « journée nationale d'action » pourrait suivre, dans quelques semaines, les grèves sectorielles de ces derniers jours.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Sur tous les fronts, les résultats prévus en Europe pour 1979-1980 seront, dans la meilleure des hypothèses, inférieurs à ceux de 1978. La croissance des Neuf serait moins forte : 2 % en 1980 (moyenne communautaire) si tout se passe bien, contre 3,1 % prévus pour 1979. Le chômage devrait à nouveau s'aggraver, passant de 5,5 % de la population active en 1978 à 5,6 % en 1979 et à 6,2 % en 1980. La hausse des prix à la consommation s'accélérerait : 9 % en 1980 contre 6,8 % en 1978.

Encore un tel accroissement du taux d'inflation ne prend-il en compte que les effets directs des hausses du prix du pétrole, antérieures aux dernières négociations, comme si les gouvernements membres pouvaient en éviter les effets secondaires, qui résultent de la spirale prix-salaires. « *L'objectif*, estime la Commission, *devrait être de limiter à 2 % au maximum la hausse temporaire du taux moyen d'inflation...* » « La C.E.E., ajoute-t-elle, *a tout particulièrement intérêt à voir se renverser la tendance réapparue il y a peu d'une évolution divergente des taux d'inflation.* »

La détérioration de la balance des paiements courants devrait conduire à un déficit de 3,3 milliards d'unités de compte européennes (1) en 1979 et à 5,3 milliards en 1980, à comparer à un excédent de 14 milliards en 1978. Toutefois, « *on devrait assister à un redressement au cours de l'année 1980* ». « *Pour le moment*, observent les experts bruxellois, *il y a lieu d'accepter la détérioration de la balance des paiements* », mais sans négliger toutefois « *la priorité absolue qu'il importe d'accorder au renforcement de la politique énergétique* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 unité de compte = 5,90 F.

(Lire la suite page 35.)

L'attitude du R.P.R. crée un regain de tension avec le gouvernement

A l'Assemblée nationale, lors de l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1980, jeudi 18 octobre, les *députés du R.P.R., joignant leurs voix à celles des élus socialistes*, radicaux de gauche et communistes, ont adopté un amendement supprimant le barème de l'impôt sur le revenu proposé par le *gouvernement*.

Ce vote, qui ne constitue pas un simple accident de parcours *de la procédure budgétaire, illustre les divergences qui opposent* de manière désormais patente les membres du groupe R.P.R. au gouvernement. Le contentieux comprend notamment les économies de deux milliards dans le budget de l'Etat et le contrôle parlementaire du budget social que réclament les députés gaullistes.

Le gouvernement, sur proposition de MM. Vivien (R.P.R.) et Icart (U.D.F.), respectivement président et rapporteur général de la commission des finances, proposait de relever le seuil d'imposition de 8 à 10 % pour les deux premières tranches du barème et à 9 % pour la troisième. Ce résultat, devait souligner le ministre du budget, avait été acquis après négociations avec la majorité. Réfutant une telle analyse, le R.P.R. s'en tint à une position dont il assura ne pas avoir dévié : le relèvement des trois premières tranches à 10 %. Apparemment donc, le conflit concernerait 1 % de la troisième tranche. De part et d'autre, les positions se sont raidies : M. Papon affirmant qu'il ne pouvait s'engager à faire de nouvelles propositions, les gaullistes, figés eux aussi sur leur Aventin, ont, logiquement, accordé leurs actes à leurs paroles en adoptant un amendement de suppression du barème, proposé à l'origine par... la commission des finances. C'est là une première pomme de discorde.

La seconde concerne le contrôle parlementaire du budget social de la nation. Pour les gaullistes, un tel contrôle doit être sanctionné, c'est-à-dire assorti d'un vote. M. Pons, secrétaire général du R.P.R., a indiqué que le dîner réunissant, mercredi soir, les représentants de la majorité et le ministre du budget avait abouti à un échec sur ce point. Commentaire de M. Papon : « *Je ne peux pas empêcher que certains énoncent des contre-vérités.* »

*Le ministre du budget, qui affirme accepter une telle « idée », va même jusqu'à laisser entendre qu'il fera une proposition à ce sujet. Il déclare néanmoins qu'une modification de la loi organique régissant les travaux de l'Assemblée nationale serait probablement inévitable. M. Labbé, après avoir rappelé de son côté que son groupe demandait un vote et parlé d'une modification de la Constitution, indique maintenant qu'un vote formel ne serait peut-être pas indispensable. Peut-être faut-il évoquer ici moins une opposition qu'une incommunicabilité, voulue ou non, entre les deux parties.

La troisième pierre d'achoppement réside dans les économies de 2 milliards du « train de vie » de l'Etat. Là encore, on est frappé par l'incompatibilité des thèses respectives. A l'origine, les commissaires R.P.R. et U.D.F. de la commission des finances s'associent pour proposer une telle mesure. L'U.D.F. la réclame, les gaullistes l'exigent. Les premiers déclarent qu'ils se contenteraient, à la réflexion d'un seul milliard, les seconds affirment qu'ils feront de cette affaire un *casus belli*.

M. Papon, en présentant mardi le budget, indique qu'une telle économie ne peut intervenir sur le montant global du budget de l'Etat, qui atteint 525 milliards (les 2 milliards équivalent donc à 0,38 %), mais seulement sur les 367 milliards que représentent « *les effectifs, les prestations sociales et les interventions économiques* ». Je refuse, précise-t-il, de tirer un trait sur des crédits qu'il faudrait rétablir ensuite par une loi de finances rectificative.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 8.)

Divorce au sein du groupe AIGLES ?

Le conflit s'aggrave entre « le Progrès de Lyon » et « le Dauphiné libéré »

Larvé depuis plusieurs semaines, le conflit qui oppose « le Progrès de Lyon » au « Dauphiné libéré » vient subitement de s'aggraver et paraît menacer l'existence même du groupe créé en 1966 par les deux quotidiens.

Les dirigeants du « Dauphiné libéré » ont en effet demandé, mardi 16 octobre, à un tribunal arbitral d'intervenir. Ils reprochent à la direction du « Progrès » des « manquements graves et répétés qui paralysent complètement le système issu des accords (...) et équivalent à une rupture aux torts et griefs exclusifs de la société Delaroche (éditrice du « Progrès »). Ils demandent donc au tribunal de se prononcer dans ce sens.

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du « Progrès » — qui dispose d'une semaine pour répondre, — semble estimer qu'il n'y a pas lieu à un tel arbitrage « au fond », tant que les arbitres déjà désignés dans les conflits opposant son journal à diverses sociétés de services (publicité, impression...) nées des accords de 1966 n'ont pas eux-mêmes tranché.

Selon les dirigeants du « Dauphiné », M. Lignel serait débiteur d'environ 35 millions de francs auprès de ces sociétés. Mais le patron du « Progrès » — qui se défend d'être le « moteur d'une rupture » — affirme, en tant que « client », pouvoir contester leurs facturations. Il a en outre déjà dénoncé certaines conventions qui le lient à elles.

La guerre entre les partenaires d'hier n'était-elle pas fatale ? Voilà six mois que le « Progrès » a changé de mains. Outre qu'elle ébranle la lourde machinerie d'un accord de presse, l'arrivée à la tête du vieux quotidien de M. Lignel, trente-sept ans, bouscule déjà certaines habitudes et inquiète plus qu'il n'y paraît un « establishment » jusqu'ici satisfait d'une information qu'il avait appris à contrôler.

I. — UN JEUNE LOUP « RUE DE LA RÉ »

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Lyon. — Imaginez un peu *Gatsby le Magnifique sorti* de Harvard pour atterrir, ravi de son effet, dans le rétro poussiéreux d'un cabinet balzacien... Naturel ou coquetterie, qu'importe : M. Jean-Charles Lignel se plaît à mélanger les genres. On peut bien faire jeune loup et rester fils de bonne famille, ressembler aux *managers* très *in* des publicités de *l'Expansion* et s'installer, sans rien toucher, dans les meubles de grand-papa !

Pardi ! On ne bouscule pas sans risques cent vingt années de tradition. Même quand, à trente-sept ans, on préside aux destinées du *Progrès*, cette vénérable institution que l'aïeul, au faîte de sa puissance, avait emménagée sous les lambris du Théâtre Bellecour. Histoire d'en imposer, derrière la lourde façade, avec les cariatides et le grand balcon. Alors, si l'ombre de feu Léon Delaroche, le fondateur, rôde encore sous la lumière jaunâtre du lustre, dans le vieux bureau directorial, M. Lignel s'en accommode. Mieux, il l'apprivoise.

S'il a conquis ce journal face à la tante Brémond, qui en voulait (presque) autant que lui, dans une enchère privée aux faux airs de poker menteur, n'est-ce pas pour être ici chez lui ? Seul. Très seul même : car le « théâtre » est vide. A croire que, pour 11,5 milliards de centimes, M. Lignel n'a acheté que des murs sales et un atelier transformé en parking... Tout est parti, depuis plus de dix ans, vers l'usine de banlieue : journal et journalistes (sauf la « locale » et quelques « chefs »), machines et machinistes.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

L'Europe se fait

Obtenir M. Franco Piperno des mains de la justice française sur la foi de charges douteuses semble vraiment être plus facile à la justice italienne que mettre la main sur les assassins d'Aldo Moro. De même, la conception désuète du droit d'asile politique semble faire place à la moderne notion d'espace judiciaire européen.

On peut bien sûr le regretter. Mais ne faut-il pas au contraire se réjouir de ce que la libre circulation des idées et des marchandises se concrétise un peu plus grâce à la « libre » circulation des extradés, qui ne sont plus tout à fait des idées, mais qui sont déjà des marchandises ?

BERNARD CHAPUIS.

« SANS ANESTHÉSIE », UN FILM D'ANDRZEJ WAJDA

Une mise à mort

De retour d'un voyage à l'étranger, Jerzy Michalowski, grand reporter polonais, retrouve sa femme Ewa. Celle-ci lui annonce qu'elle veut se séparer de lui. De fait, elle a déjà quitté le domicile conjugal, emmenant leur plus jeune fille. Michalowski n'y comprend rien. Et, en même temps qu'il se débat dans cette débâcle de sa vie privée, sa situation professionnelle se dégrade. Au Journal, on le change de bureau, on lui retire ses responsabilités. Son cours à l'école de journalisme est supprimé. Comme si l'échec subit de son mariage avait entraîné celui de sa carrière.

Présenté au dernier Festival de Cannes, « Sans anesthésie » (tourné par Andrzej Wajda en 1977, après « l'Homme de marbre » et *avant « les Demoiselles de Wilko »*) y a reçu le prix du jury œcuménique, un peu comme une consolation. *Malgré l'intérêt que lui ont* porté les critiques, l'importance de cette œuvre n'a pas été perçue, dans le tintamarre provoqué par « Apocalypse now ». Intimiste et psychologique, « Sans anesthésie » *ne ressemble pas aux autres films* de Wajda. On n'y trouve pas de « style baroque », d'amples mouvements de caméra, d'images superbes. A deux ou trois échappées près, dans des décors réels, les personnages y sont comme prisonniers dans les cadrages serrés.

Qu'un homme de quarante ans passés perde à la fois sa femme, son foyer et sa situation, ce pourrait être un sujet de film *français, anglais*, italien ou *américain*. Chez Wajda, cinéaste polonais, c'est, *dans la société polonaise actuelle*, l'histoire d'une élimination, d'une mise à *mort*. Le drame psychologique *vécu par Michalowski a des* racines, des implications politiques.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 27.)

RAISON ET DÉRAISON

Le recours à l'irrationnel

par PIERRE DAIX

IL allait de soi pour les socialistes de ma famille durant l'entre-deux-guerres que *l'usage de l'émotion en politique* était l'apanage de la droite. Elle *devait, pour régner, affoler* les peuples, leur faire perdre le nord dans les plébiscites, les manipuler pour les lancer dans la tuerie des guerres. J'ai été si bien nourri de ces idées qu'il m'a fallu le vingtième congrès du P.C.U.S., en 1956, et même le « printemps de Prague », pour que j'en vienne à suspecter l'emploi par les staliniens de la politique émotionnelle, comme *l'appelaient les communistes* réformateurs de 1968. Ceux-ci mettaient en relation la dramatisation de la vie politique *soviétique et la consolidation* de l'absolutisme de Staline. L'invention des complots n'était pas seulement diversion, par exemple, face aux échecs de la collectivisation et de l'industrialisation, mais le moyen de souder le peuple au chef suprême capable de les déjouer. Comment les foules qui réclamaient la mort avant tout jugement des accusés auraient-elles pu se ressaisir, se dissocier de celui qu'elles investissaient *comme sauveur? Même s*'il les sacrifiait par millions dans le *goulag, puis lors de* la désorganisation de l'armée rouge sous les premiers coups de boutoir d'Hitler?

Ce n'était pas, pour les hommes du « printemps de Prague », un problème abstrait ou historique. Premiers, depuis que des P.C. étaient au pouvoir, ils cherchaient à sortir du système du parti unique, à retrouver une base de masse pour entreprendre les réformes économiques qui rendraient à leur pays son statut industriel avancé. Or le système du parti unique, d'expédient durant la guerre civile, était devenu *légitimité soviétique*. Mais cette légitimité de la dictature s'était nourrie des fantasmes du sabotage ininterrompu de la construction du socialisme par l'impérialisme, d'où la fameuse thèse de Staline que la lutte de classes s'exacerbe à mesure que la construction du socialisme avance. Même si la terreur chaude avait pris fin après la mort de Staline, comment revenir sur les structures politiques qui en étaient issues? Il aurait fallu changer toute l'histoire de l'Union soviétique.

Non seulement, la politique de l'émotion *demeurait en vigueur* au Kremlin, mais encore on la *voyait chaque jour* à l'œuvre contre les tentatives de réforme à Prague. Jouant du clavier de la presse des satellites, Moscou agitait à nouveau l'épouvantail de l'Allemagne fédérale. C'était d'autant moins justifié que le ministre des affaires étrangères de Bonn était, à l'époque, Willy Brandt qui ne cessait d'affirmer une politique nouvelle d'acceptation des conséquences à *l'Est* de la victoire de 1945. Mais il *s'agissait de bétonner* la cohésion du « camp socialiste » autour du *régime soviétique* et d'interdire de la sorte toute initiative politique aux communistes tchécoslovaques.

Ceux-ci savent bien qu'ils ne pouvaient instaurer un « socialisme à visage humain » qu'en gardant la tête froide, en demandant aux partis frères au pouvoir d'en faire autant. Mais la dynamique de la démocratisation s'affirmait inconciliable avec la politique de l'émotion. Comment sortir du parti unique sans rendre vie au parti socialiste, détruit en 1948 par fusion forcée avec le P.C. ? Or, le seul fait de laisser poser le problème par une presse devenue libre sapait la légitimité de tous les partis uniques et donc du système lui-même. Un parti socialiste ressuscité à Prague ne pourrait être que social-démocrate, donc vendu à Brandt !

On sait la suite et comment les parachutistes largués sur Prague le 21 août 1968 *se* croyaient en Allemagne. Mais cette suite ne se lit-elle pas aussi, onze ans plus tard, dans la façon dont le P.C.F. recourt à la même politique de l'émotion et ressort le même épouvantail allemand ? Lancer durant la campagne des élections européennes le slogan : « *Non à l'Europe allemande !* », au risque de réveiller la vieille haine contre le « boche », peut être d'autant moins porté au compte d'une provisoire dramatisation électorale que la social-démocratie allemande et le chancelier Schmidt sont chaque jour dépeints par *l'Humanité* sous les plus noires couleurs, ce qui sert à compromettre le P.S. La politique de l'émotion enregistre ici le scandale intellectuel que constituent pour des léninistes la survivance et les progrès des partis socialistes, mais elle sert directement, comme à l'Est, à la consolidation du système soviétique en Europe.

Ce recours à l'irrationnel ne vise pas que l'Europe. On le voit sans cesse utilisé par le P.C.F. sitôt que son *idéal est contredit* par la réalité. Par exemple, quand *les conflits armés entre pays* socialistes mettent à mal la tradition que le capitalisme c'est la guerre et le socialisme la paix. Comment expliquer par la guerre française et la guerre américaine le fait que le Vietnam, au lieu d'utiliser sa victoire de 1975 à sa reconstruction, occupe le Laos, envahit le Cambodge et, en dépit de ses promesses, a détruit le pluralisme politique du Sud aussi allégrement que Staline celui des démocraties populaires au lendemain de la victoire de 1945 ? Et les départs massifs de réfugiés ? Le *Corriere della Siera* a fait remarquer que de tels départs peuvent d'autant moins être liés à la situation spécifique du Vietnam qu'on en a connu de semblables à partir de la Tchécoslovaquie qui n'était pas ruinée par la guerre comme l'Allemagne *de l'Est, de Cuba qui n'était pas* devenu communiste par occupation *soviétique comme* la Hongrie, de la Chine, et qu'en fait ils se produisent partout, sitôt que s'installe un ordre du P.C. Ajoutons cette autre constante venue du stalinisme, les transferts et expulsions massifs de populations où les Tatars de Crimée et les Sudètes (entre autres) ont précédé l'expulsion des Vietnamiens de souche chinoise, de telles sélections impliquant des critères ouvertement racistes.

Retour à la guerre idéologique

Le P.C. ne se cache aucunement d'ailleurs d'être, depuis la rupture de l'union de la gauche, en état de « guerre idéologique ». *C'est là aussi un retour* à une situation antérieure, celle où Khrouchtchev, s'efforçant de protéger le système soviétique des conséquences de la déstalinisation, lançait le mot d'ordre qu'il ne pouvait y avoir de coexistence pacifique dans le domaine des idées. Nous avons fait remarquer alors dans *les Lettres françaises* que l'alternative à la coexistence pacifique dans le domaine des idées était l'intolérance et l'inquisition.

La guerre idéologique substitue les procès, les exclusives, les mises en demeure de *la politique* de l'émotion aux discussions inhérentes *au pluralisme*.

Reste le dernier argument que c'est la droite qui mène la guerre idéologique. Encore qu'il soit peu convaincant d'attribuer à la droite les succès politiques du chancelier Schmidt ou du chancelier Kreisky, et franchement absurde de la voir à l'œuvre à Hanoï, à supposer que le P.C.F. dise vrai et qu'il ne fasse que répondre à l'« exploitation » par la droite d'informations qui le mettent mal à l'aise, la riposte du « socialisme *scientifique » dont* il se targue devrait être, à l'inverse de la politique de l'émotion, une politique d'information et de lucidité. De sang-froid.

Pour un pays comme le nôtre qui était loin *d'avoir achevé* sa décolonisation il y a vingt ans, les *bouleversements dus* à l'émergence indépendante des pays du tiers-monde provoquent des transformations brusquées de la mentalité qui s'additionnent à une crise culturelle plus générale, violemment à l'œuvre depuis 1968. Traiter ces réalités nouvelles sur le mode passionnel, c'est, quels que soient les mobiles qu'on invoque, travailler dans le sens des pesanteurs du passé. *Ne voit-on pas à gauche* la question déjà posée *que la démocratie pourrait* n'être qu'un luxe de l'impérialisme *que n'ont pas* les moyens de s'offrir les pays en voie de développement, trop menacés dans leur existence même ? S'il faut se garder d'identifier droits de l'homme et mode de vie occidental, qui ne comprend que toute justification de leur refus par nécessité nationale nous replonge dans l'alternative d'avant-guerre : stalinisme ou fascisme ? Alternative que la victoire de *1945* a précisément brisée.

Jamais sans doute nous n'avons eu tant besoin en France d'être capables d'un regard froid sur nous-mêmes et le monde, sur nos ressources, nos ambitions et notre avenir. Le présent ne paraît désordonné et le futur menaçant que parce qu'ils se révèlent indociles aux doctrines. Or, notre autonomie nationale n'est pas seulement un héritage. Elle dépend de notre ouverture au monde de demain.

Athènes et Jérusalem

par GABRIEL MATZNEFF

« *DIVINITÉ, si tu existes, mais sûrement tu n'existes pas, divinité, sous quelque nom qu'on t'adore, je te remercie de m'avoir donné la raison, par laquelle j'ai échappé à la douleur.* » On aura reconnu le début de la *prière pour l'approche de la* mort, composée par Montherlant *en 1955*, soit dix-sept ans avant son suicide. Déjà, en 1942, dans *l'Eventail de fer*, Montherlant avait célébré ce souverain pouvoir de l'intelligence, « *qui dégonfle les imaginaires raisons de souffrir, et se faufile, en vous entraînant avec elle, à travers les vraies* ».

Devenu vieux, Montherlant n'accordait plus un tel crédit à la raison pratique, et, dans nos *discussions* sans fin sur l'efficacité de l'enseignement de nos maîtres stoïciens, il se montrait volontiers sceptique. La tentative des stoïciens pour employer *la raison*, ce privilège de l'homme, à la délivrance de la *douleur, lui semblait certes respectable*, mais illusoire. « *C'est du pipi de chat !* », m'écrivait-il un jour. Ce langage n'est sans doute *pas* celui qu'on utilise à la Sorbonne pour parler de Marc Aurèle, mais il n'en est pas moins expressif.

L'éthique stoïcienne, qui est le développement le plus parfait *de la raison pratique, n'a, d'une* manière générale, guère la cote parmi les modernes. « *Il faut acquérir soit la raison, soit une corde pour se pendre* », disait Antisthène. Nous ne croyons plus aujourd'hui que la raison soit le meilleur remède contre la corde. Schopenhauer, qui n'est pourtant suspect ni d'hostilité à la philosophie gréco-romaine ni d'indulgence particulière pour le judéo-christianisme, juge chimériques les prétentions du stoïcisme à délivrer l'homme de la souffrance, et au sage stoïcien qui n'est, selon lui, qu'« *un mannequin inerte et raide* ». Il oppose « *le Christ sauveur, figure idéale, débordante de vie, d'une si large vérité poétique et d'une si haute signification* ».

Est-ce Jérusalem contre Athènes ? La révolte des prophètes contre le fatalisme de ceux que Nietzsche, reprenant à son compte les griefs de Schopenhauer, appelle ironiquement les « *toréadors de la vertu* » ? *Oui*, c'est bien de cela qu'il s'agit. *Athènes et Jérusalem*, tel est le titre du chef-d'œuvre de Chestov, *publié à Paris en 1938. Dans* ce livre, le philosophe russe dit son mépris pour « *une métaphysique qui console et ordonne l'existence* ». A l'humanisme satisfait de Hegel, il oppose le cri de Job sur son tas de fumier, à la raison pratique de Kant, la douleur du monde. Philosophant, comme Nietzsche, « *à coups de marteau* », il nous introduit dans l'univers du terrible.

Nous pouvons aussi refuser de choisir. Nous avons le droit d'aimer Sénèque *et* Chestov, et *de nous sentir* autant chez nous parmi les ruines du Forum qu'au *Jardin des Oliviers. C'est avec* innocence que nous nous livrons *à nos contradictions*, et avec désinvolture que nous faisons notre miel de nos antinomiques enthousiasmes. La vie ne nous captive que si elle est une vérité multiple, un tourbillon avoué de passions inconciliables.

Rationalisme et démocratie

par EVRY SCHATZMAN (*)

LA démocratie est à l'ordre du jour. Tous les partis — ou presque — veulent *plus* de démocratie. La question peut-elle *faire l'objet d'un examen rationnel ?*

La relation entre démocratie et rationalisme tient avant tout à ce que la démocratie résulte à la fois de *l'exercice de l'action publique* et de la réflexion sur cette action.

A toute époque existent des aspirations au changement de la société. Ceux qui aspirent à des changements imaginent une société nouvelle, meilleure à leur point de vue. *C'est lorsque* le mieux est pour le plus grand nombre, et lorsque c'est le plus grand nombre qui, d'une façon ou d'une *autre, en décide, qu'on peut parler* de démocratie.

Cependant, il y a loin du projet de démocratie à la démocratie réelle, *de la réalité, qui est le pouvoir de* certains, au projet du pouvoir de tous. L'*analyse du mécanisme par* lequel le pouvoir peut être subtilisé au peuple, qu'on proclame souverain, a été faite un grand nombre de fois, mais on sait peut-être mieux aujourd'hui comment jouent les forces sociales et économiques, les habitudes psychologiques, le goût du pouvoir, le désir de la soumission.

Il est possible d'étudier rationnellement toutes sortes de processus ou de phénomènes : les forces qui *jouent dans notre société, la façon* dont l'évolution scientifique et tech*nique modifie cette société, la façon* dont s'exerce le pouvoir et dont les *décisions sont prises, et finalement* la façon dont la majorité des citoyens se trouve soumise à ce qu'il faut bien appeler un vol de pouvoir. La famille et l'école d'abord, les médias ensuite, lui proposent des normes, et finalement l'amènent à intérioriser toute une série d'attitudes prétendues nécessaires au bon fonctionnement de la machine sociale. Tout cela doit être étudié. Il est possible, en même temps, de mettre en évidence dans quelle mesure les *revendications qui surgissent de par*tout peuvent être sans danger incor*porées à la machine sociale, ou* apparaissent au contraire comme un *danger extrême. Mais toutes ces* études, toutes ces réflexions, restent des abstractions, tant qu'elles ne sont pas incorporées à une pratique sociale. La pensée rationnelle peut enrichir le tissu démocratique si elle engendre des projets élargissant la démocratie ; et l'élargissement de la démocratie peut enrichir à son tour la pensée *rationnelle, à la fois* parce qu'une plus grande liberté favorise l'exercice de cette pensée et que la pensée rationnelle ne se nourrit que de situations données.

Il est évidemment nécessaire d'aborder le problème d'une façon concrète : l'attitude rationaliste consiste à examiner la réalité telle qu'elle est et à essayer d'en figurer les traits essentiels. A titre d'exemple, l'examen du fonctionnement de la démocratie directe à Athènes, aux sixième et cinquième siècles avant notre ère, comme de la démocratie *directe pendant la Révolution française*, a fait l'objet, avec le pro*blème de l'autogestion, du colloque* « Rationalisme et démocratie », que *nous avons tenu, avec la collaboration* de Nicole Loraux, directeur de recherches à l'Ecole des hautes études, d'Albert Soboul, professeur à la Sorbonne, et d'Olivier Corpet, sociologue (1). Les problèmes soulevés sont parfaitement actuels : comment peut se manifester la volonté populaire ? Comment doit s'exercer le contrôle du *pouvoir ?*

Le problème des procédures

Dans un Etat moderne, le problème des procédures de décision prend *une importance considérable.*

Prenons la question de l'énergie. *Un problème pèse particulièrement* sur la *nation* : celui de l'énergie *nucléaire et des armes nucléaires.* Les décisions prises à ce sujet au cours des vingt ou trente dernières années engagent profondément l'avenir. Or, même si l'on en reste à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, on s'aperçoit que les procédures de décision ne permettent pas le débat, ou en tout cas ne le favorisent pas. C'est ce qui ressort de l'étude de Simonnot, *les Nucléocrates*. On y voit que les hommes politiques ont besoin de consulter les industriels (au sens large du terme), cette consultation s'effectuant de manière quasi permanente par la commission PEON (commis*sion consultative pour la production* d'électricité d'origine nucléaire).

Pratiquement, les décisions des politiques sont subordonnées au savoir des nucléocrates. Sans doute, ceux-ci disent bien que « leur sphère s'emboîte dans une sphère plus large définie par le politique », et « ils raisonnent implicitement comme si ce dernier disposait, dans tous les autres domaines, du savoir qui lui manque ou qu'ils lui dénient dans le nucléaire ». Mais ici apparaît dans le système PEON, dans les relations entre politiques et tech*niciens, une lacune extraordinaire :* l'absence d'une contre-information technique, qui soit indépendante du système technico-administratif, actuellement unique producteur de l'information.

(*) Président de l'Union rationaliste.

Cette lacune n'est pas la seule. Dans le système actuel, le politique, c'est-à-dire l'homme politique, le ministre, décide en dernier ressort, même si comme le dit sans hésitation l'un des nucléocrates, « le *ministre est incompétent* ». *Il* n'y a donc pas non plus, au niveau politique, de *lieu* de discussion, de véhicule de l'information.

Aujourd'hui, le renvoi des programmes ou des décisions à « ceux qui savent », n'a pas d'autre effet que de déconsidérer aux yeux du public, la science, le savoir, la rationalité, et de rendre plus exaspérant encore le sentiment de ce vol de pouvoir dont j'ai parlé. A *la limite, on se demande si ce ren*voi n'a pas pour but la justification *des théories politiques qu'on préfère.*

Il ne s'agit pas, bien sûr, de mettre en cause les études écono*miques, ou les analyses sociologi*ques du type Bourdieu et Passeron *(les héritiers), mais l'usage qui en* est fait. Le système de délégation de *pouvoir*, aussi bien à l'intérieur des partis politiques que dans les institutions publiques, repose en partie sur la dichotomie entre « ceux qui savent » et les autres. Or, dans bien des domaines, le savoir n'a pas encore atteint le statut de savoir scientifique, qui, à un moment donné, est capable de réaliser le consensus sur une *réalité objective*.

Un bon exemple de ce que je viens de dire est, encore, le problème de l'énergie, mais vu cette fois-ci sous un autre jour. La commission PEON, dont je parlais tout *à l'heure, a travaillé sur l'hypo*thèse de base d'une croissance *exponentielle* de *la consommation* d'énergie. C'est un bon exemple, car il montre comment un système de savoir conduit à des décisions politiques, qui engagent l'avenir de la nation, sans qu'aucune instance politique ait pu véritablement en discuter. C'est un système de savoir qui admet certaines données économiques comme inéluctables, mais sans aller chercher aux sources du fonctionnement de l'économie. Je ne *reprends pas ici à mon compte la* thèse de Schiff et Verlet (travailler *deux heures par jour), mais je tiens* à mettre en évidence que l'idée d'une *autre société, déjà envisagée en* 1974 dans un rapport du C.N.R.S. sur l'énergie, n'a pas encore trouvé de canal pour être discutée. En d'autres termes, il semble qu'une discussion qui remette en cause profondément les habitudes de vie ou de production, les mœurs politiques ou le contenu implicite de l'éducation ait la plus grande difficulté à venir sur la place publique. Cela peut concerner toutes sortes de questions : transports en commun contre transport *individuel*, production *de biens* de consommation durables ou pro*duction de biens éphémères*, restitution aux citoyens ou travailleurs *du pouvoir qui leur est volé, forma*tion de l'individu ou apprentissage du respect de l'autorité.

Je me garderai bien de dire en *quoi consiste pratiquement l'élargis*sement de la démocratie. Mais, dans *le domaine des idées, le droit* véritable à la discussion sur la réalité appréhendée de façon rationnelle, jusqu'au *consensus*, et le partage du savoir me paraissent des éléments essentiels.

(1) Le texte des exposés et le compte rendu de la discussion seront publiés en janvier 1979 dans la revue *Raison présente*.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	269 F	430 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

BRÉSIL

La réforme des partis devrait permettre au gouvernement de diviser l'opposition

Le gouvernement brésilien a envoyé au Congrès, le jeudi 18 octobre, le projet de réforme des parties, dont l'adoption marquera la fin de quatorze ans de bipartisme imposé. Les deux formations existantes, l'ARENA, pro-gouvernementale, et le M.D.B., d'opposition, vont être dissoutes. De nouveaux partis pourront se constituer avec l'appui de 10 % des parlementaires de chaque chambre, ou en obtenant aux prochaines élections 5 % des voix, répartis dans neuf au moins des vingt-deux Etats de la Fédération, avec un minimum de 3 % dans chacun d'entre eux. Une formule d'enregistrement provisoire, en attendant la prochaine élection, est prévue. Les partis disposeront de huit mois pour s'organiser. Les coalitions seront à nouveau autorisées pour les élections majoritaires (Sénat, gouverneurs et préfets). Le projet devrait être approuvé au début du mois de décembre.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La réforme du système des partis répond à un objectif : permettre au régime de se maintenir au pouvoir. *C'est là sa* grande préoccupation depuis les élections législatives de 1974, où le Mouvement démocratique brésilien, *la formation* d'opposition, avait enregistré une forte poussée qui lui ouvrait pour la première fois la perspective du pouvoir. Le président Geisel avait alors promulgué, en avril 1977, un train *(pacote)* de mesures afin de retarder l'échéance, décrétant l'élection indirecte d'un tiers des sénateurs et de la totalité des gouverneurs et modifiant les critères de représentation à la Chambre. L'opposition n'en avait pas moins progressé à nouveau aux élections de 1978. La défaite de l'ARENA se révélant à peu près inévitable à moyen terme, le régime, pour éviter le recours à un nouveau *pacote* politiquement coûteux, a cette fois décidé d'en finir avec les deux partis existants.

Personne ne défend au Brésil le maintien du bipartisme artificiel imposé par le régime militaire il y a quatorze ans. Il n'empêche que l'ouverture politique, en principe un pas important dans la voie de la démocratisation, va provoquer la suppression *d'un parti qui, tant bien* que mal, était devenu un authentique véhicule d'opposition.

En 1965, un an après son arrivée au pouvoir, le régime militaire, qui venait de perdre l'importante élection des gouverneurs de Rio-de-Janeiro et du Minas-Gerais, promulgua l'acte institutionnel numéro 2, qui dissolvait les treize partis existants et leur substituait l'ARENA et le M.D.B. Ce parti d'opposition, né de la volonté du pouvoir, ne convainquait guère au départ. Plusieurs de ses dirigeants, dont son premier président, le sénateur M. Oscar Passos, n'étaient-ils pas entrés dans l'« opposition » sous l'injonction du... président Castello Branco, dont ils étaient proches ? Mais, progressivement, faute d'alternative, le M.D.B., qui regroupa à la fois le centre libéral et divers courants de gauche, devint *un pôle d'opposition véritable* au régime — le seul à pouvoir encore élever la voix aux pires années de la répression. Si sa préoccupation pour les problèmes sociaux fut toujours réduite, sa lutte pour la démocratisation politique fut en revanche constante.

Au palais présidentiel, à Brasilia, on défend aujourd'hui sa prochaine suppression au nom du réalisme, dans la ligne du *concept de « démocratie relative »* mis à l'honneur par l'ancien président Geisel. Le M.D.B., y affirme-t-on, n'est pas « assimilable » comme alternative de pouvoir par les forces armées. Celles-ci considèrent que, sous l'égide des libéraux, s'abritent divers courants de gauche, dont les communistes. Une victoire du M.D.B. créerait ainsi une grave impasse politique, peut-être dès les élections de 1982 : le système *militaire ne risquerait-il pas* alors d'opposer son veto à tout transfert de pouvoir ? Il *importerait donc dans ces conditions* de réaliser une « décantation idéologique » au sein de l'opposition. Une telle manœuvre isolerait les radicaux et permettrait l'apparition d'une opposition modérée « idéologiquement fiable », selon les termes du président Figueiredo. Elle serait à même de prendre la succession du parti officiel si sa perte de vitesse électorale se confirmait.

Partant de ce principe, les stratèges du régime veulent, comme le déclare le député Freitas Nobre, leader du M.D.B. à la Chambre, *« instaurer le monopartisme du côté du gouvernement et le pluripartisme du côté de l'opposition ».* Au palais présidentiel du Planalto, on prévoit la création de quatre partis. Trois naissant de l'éclatement attendu du M.D.B. et le quatrième prenant la succession de l'actuelle ARENA. Le gouvernement a, en effet, annoncé qu'il entendait maintenir l'actuelle majorité en un seul parti, *malgré les dissidences qui* minent l'ARENA dans les Etats de l'intérieur, fruits des rivalités *entre grandes familles qui détiennent* le pouvoir local. Il espère que le goût de se maintenir au *pouvoir aura finalement*.. raison des velléits de contestation dans les rangs officiels.

Retour à 1965

Du côté du M.D.B., le gouvernement compte sur le sénateur Tancredo Neves pour diriger l'opposition *« idéologiquement fiable »*. Premier ministre à l'époque du président Goulart, M. Neves a un passé de modéré, une image de conciliateur, qui font de lui une personne acceptable *par les forces armées*. Bien que défendant publiquement le maintien du M.D.B., il a déjà *commencé discrètement* à recruter des modérés. Ses récentes déclarations, au sujet de la nécessité d'une *« union nationale »* face à la crise économique, sont nettement destinées à justifier un rapprochement avec le gouvernement. Elles ont d'ailleurs fait le bonheur de l'ARENA, et mécontenté plusieurs secteurs du M.D.B.

Le gouvernement espère aussi que l'ancien gouverneur Leonel Brizola reconstituera son parti travailliste brésilien (1). La renaissance du P.T.B. achèvera l'atomisation de l'opposition. Ainsi, espère le régime, les secteurs radicaux d'opposition, groupés autour de l'ancien gouverneur M. Miguel Arraes, seraient isolés, *sans perspective de réunir les* 10 % de parlementaires requis. Le nouveau schéma politique reproduirait ainsi... le cadre antérieur à 1965. Le nouveau parti officiel correspondrait à la vieille Union démocratique nationale, le parti de M. Tancredo Neves se reconstituant sur la base de l'ancien P.S.D. (parti social-démocrate), *le P.T.B.* réapparaissant moins orienté vers la gauche, et les radicaux se retrouvant dans un *ghetto semblable à celui* dans lequel était confiné, hier, le parti communiste.

Reste à savoir si ce « crime politique parfait » — l'expression est d'un député d'opposition, — *se consommera si aisément*. Malgré la grande presse, qui le décrit depuis plusieurs mois comme virtuellement moribond, le M.D.B. résiste mieux que ne le prévoyait le régime, et la plupart de ses courants espèrent encore se maintenir unis après la dissolution. La grande convention nationale, que le parti va tenir le 4 novembre et qui aurait dû marquer son éclatement, devrait, au contraire, lui permettre de gagner du temps. De difficiles négociations ont permis l'élaboration d'une liste unique pour le nouveau directoire.

Contrairement à ce que pensait le gouvernement, ce ne sont pas les radicaux, prêts à toutes les concessions pour éviter une rupture, pour eux suicidaire, du M.D.B., qui se sont retrouvés isolés, mais le groupe de M. Tancredo Neves, dont les velléités d'adhésion au régime ont provoqué une réaction de rejet, même parmi nombre de modérés. Si le M.D.B. réussissait ainsi à préserver son unité, l'actuel cadre bipartite serait donc finalement maintenu, ce qui risquerait de radicaliser la situation.

Sans doute M. Mario Covas, président du M.D.B. de Sao-Paulo, décrit-il bien le véritable sens de la réforme des partis : *« Le coup d'Etat de 1964 a été possible parce que le régime militaire avait réussi à isoler la gauche, en alliant contre elle les forces armées, la droite, les classes moyennes et les milieux libéraux. Aujourd'hui, avec le M.D.B., les alliances ont changé, et c'est le régime qui se trouve isolé. Il espère donc, à nouveau, diviser pour régner, mais nous n'avons pas la moindre intention d'entrer dans ce jeu. »*

THIERRY MALINIAK.

(1) La nouvelle loi permettra d'utiliser les sigles antérieurs à 1965.

Le Brésil, l'Argentine et le Paraguay signent un accord sur l'exploitation du bassin de La Plata

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — L'Argentine, le Brésil et le Paraguay devaient signer, ce vendredi 19 octobre, un accord sur l'exploitation conjuguée des eaux du rio Parana, mettant fin à un conflit qui dure depuis près de dix ans. *« C'est un accord excellent, tant pour la solution des questions énergétiques que du point de vue politique,* dit-on dans les milieux autorisés argentins. *Cet accord permettra la normalisation des relations entre l'Argentine d'une part, le Brésil et le Paraguay de l'autre. »*

Considérées comme l'expression de la rivalité ancestrale entre Buenos-Aires et Brasilia, les difficultés surgies durant la négociation de cet accord ont empoisonné, pendant près de dix ans, les relations entre les deux pays. La solution intervenue, résultat d'une diplomatie discrète, ouvre la voie à une coopération plus large, toujours souhaitée mais jamais réalisée, entre les deux « géants » de l'hémisphère sud.

L'accord en lui-même a une portée considérable. Il doit permettre la construction synchronisée et en dépendance relative de deux ouvrages hydro-électriques, dont l'un, celui d'Itaipu (projet commun brésilo-paraguayen), sera le *plus grand du* monde, avec une capacité installée de 12,6 millions de kilowatts. L'autre, celui de *Corpus*, édifié en commun par l'Argentine et le Paraguay, produira près de 4 millions de kilowatts.

L'accord semble s'être fait sur les bases d'un projet élaboré en septembre 1978, à Rio-de-Janeiro. Il prévoit l'installation de dix-huit turbines à Itaipu et une cote de 105 mètres pour Corpus. On est en revanche plus que discret sur la question de l'installation de deux turbines supplémentaires, portant à vingt le nombre de celles-ci qui fonctionneraient à Itaipu. Un tel agrandissement est souhaité par les Brésiliens et les Paraguayens. Il avait, en revanche, déclenché l'irritation de Buenos-Aires et précipité la négociation dans l'impasse.

Le plus grand bénéficiaire de l'accord est, à n'en pas douter, le Paraguay, qui se trouvera à la tête de ressources énergétiques vingt fois supérieures à ses besoins, et qu'il revendra à ses voisins.

Les hypothèses de collaboration ultérieures entre le Brésil et l'Argentine dégagées par cet accord *sont multiples. La première réalisation* concrète pourrait être la mise en valeur et l'exploitation *du Haut-Uruguay, où l'on a déjà* déterminé trois sites possibles de barrages. On parle également de la *possibilité d'une coopération* nucléaire, et de la création d'entreprises mixtes dans des pays tiers.

EL SALVADOR

La junte militaire entend reconnaître le P.C. et renouer avec Cuba

San-Salvador *(A.F.P.)*. — La junte de gouvernement du Salvador a lancé, le jeudi 18 octobre, un *appel à toutes les* organisations extrémistes du pays pour qu'elles se *« joignent à la révolution »* et qu'elles participent à la reconstruction du pays.

Au cours de leur première conférence de presse depuis le coup d'Etat du 15 octobre, les cinq membres de la junte — deux colonels et trois civils — ont réaffirmé leur volonté de *« résoudre les problèmes politiques par la politique et non pas militairement »*.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles trente personnes avaient péri de mort violente durant les dernières quarante-huit heures, le colonel Adolfo Majano a déclaré que l'armée ne'n était pas responsable et qu'il s'agissait de provocation. *« Nous sommes ici pour garantir la vie des gens et la propriété »*, a-t-il ajouté.

L'officier a promis d'abolir les organisations paramilitaires *d'extrême droite telles que* ORDEN et La main blanche, ainsi que de restructurer différents corps de sécurité (garde et police nationales). *« Nous garantissons que la volonté populaire sera appliquée »*, a déclaré le colonel Majano, qui a laissé entendre que la junte était prête à légaliser le parti communiste salvadorien. *Ce dernier avait apporté son soutien* au programme du nouveau gouvernement. La junte reconnaîtra tous les partis politiques jouant le jeu de la démocratie, a encore déclaré l'officier, qui a ajouté qu'une élection présidentielle libre sera organisée le plus vite possible. Un autre membre de la junte a précisé qu'elle *pourrait avoir lieu avant 1982*.

La junte créera une commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme. *Le colonel* Majano s'est, d'autre part, déclaré incapable de préciser le nombre de prisonniers politiques dans le pays. Tous ont été amnistiés. Ils devraient être libérés dans les huit jours.

Le colonel Majano a indiqué que la junte était prête à reconnaître Cuba, à rétablir avec le Honduras des relations diplomatiques rompues depuis dix ans et à établir des rapports étroits avec le *« peuple frère du Nicaragua et tous ceux du monde latino-américain »*.

Les trois civils appelés à faire partie de la junte militaire au pouvoir au Salvador en même temps que *les colonels Majano et* Gutierrez ont été présentés jeudi à la presse. Il s'agit de MM. *Roman Mayorga, recteur de l'université* catholique d'Amérique centrale, Guillermo Ungo, leader *du mouvement* national révolutionnaire (social-démocrate), ancien candidat de l'opposition à la vice-présidence de la République, en 1972, et Mario Andino, gérant d'une fabrique de conducteurs de cuivre.

« Nous voulons la participation populaire indispensable à la construction de la nouvelle société », a déclaré M. Guillermo Ungo.

L'arrivée dans la junte de trois civils représentant un large éventail de la population n'a pas modifié la position des mouvements marxistes. Une heure avant la conférence de presse de la junte, l'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) a qualifié de *« traîtres »* les *« civils qui ont accepté de collaborer avec les nouvelles autorités »*.

Pourtant, les combats qui avaient éclaté entre forces de l'ordre et révolutionnaires dans trois localités de la périphérie de la capitale avaient cessé le jeudi 18 octobre.

Pour la première fois depuis des mois, les différents groupes revolutionnaires salvadoriens ont suspendu leurs actions. On n'a signalé aucun mort le 18 octobre.

ÉTATS-UNIS

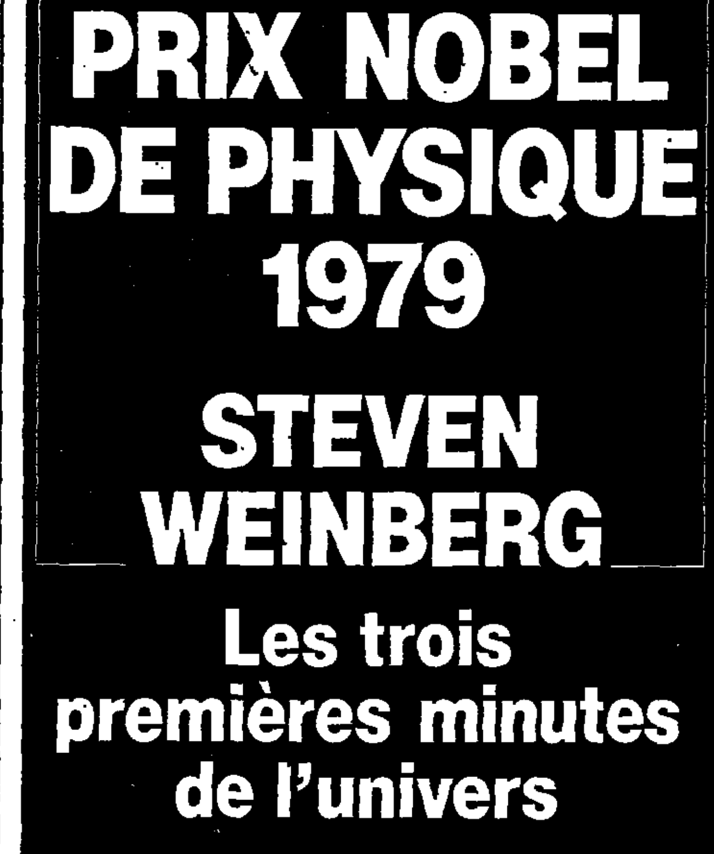
UN MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EST CRÉÉ

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Le président Carter a signé mercredi 17 octobre la loi créant aux Etats-Unis un département (ministère) de l'éducation. Jusqu'à présent, l'éducation était groupée avec la santé et l'aide sociale, au sein d'un seul département, le H.E.W. (Health, Education and Welfare). Ces deux derniers secteurs resteront liés au sein du département de la santé et des ressources humaines. Le premier secrétaire à l'éducation pourrait être, apprend-on de bonne source, M. Jerry Apodacca, ancien gouverneur de l'Etat du Nouveau-Mexique.

M. Carter avait annoncé, dès son arrivée au pouvoir, son intention de créer un ministère de l'éducation. La lutte a été longue, en raison des réticences de la bureaucratie de Washington et des lenteurs du Congrès.

L'aboutissement de cette affaire a valu en revanche au chef de l'exécutif le soutien du syndicat des enseignants à sa candidature (non encore officiellement annoncée) à l'élection présidentielle de 1980.

La création du département de l'éducation porte à treize le nombre des ministères.





LA MISSION SÉNATORIALE FRANÇAISE AU CHILI A ÉTÉ BIEN ACCUEILLIE PAR L'OPPOSITION DE CE PAYS.

Les sénateurs, membres de la mission créée l'été dernier, sur l'initiative de M. Poher, président du Sénat, pour enquêter notamment sur les violations des droits de l'homme en Argentine et au Chili, ont rendu compte de leur mission jeudi 18 octobre au ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet.

Conduite par M. Adolphe Chauvin (Union centriste), cette délégation a souligné que la présence d'une mission *sénatoriale au Chili* avait été particulièrement bien accueillie par l'opposition, qui a trouvé, *par la présence de* représentants d'un pays démocratique, un soutien qui, à l'intérieur, n'est pas négligeable. S'agissant du problème des disparus qui se pose au Chili avec, toutefois, moins d'acuité qu'en Argentine, ils ont appelé à ce que tous les éclaircissements soient apportés pour qu'un terme soit mis à une situation qui bafoue gravement les principes élémentaires des droits de l'homme.

La situation en Argentine a, en effet, paru aux sénateurs plus préoccupante en ce qui concerne les familles des disparus. Il n'y existe pas de tradition démocratique comme au *Chili, et le gouvernement* des généraux se dérobe devant ses responsabilités. *M. Chauvin a aussi fait* part au ministre de son jugement, assez sévère, quant à l'action de nos ambassadeurs actuellement en poste dans ces deux pays, M. de Casteja à Santiago, et M. Bernard Destremau, ancien secrétaire d'Etat au xaffaires étrangères, à Buenos-Aires.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur d'Argentine

M. Tomas J. de Anchorena, ambassadeur de la République argentine à Paris, nous a adressé la lettre suivante en réponse à l'article de Mgr Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, « L'échéance pour les disparus d'Argentine » (le Monde *du 4 septembre)* :

L'imprudence des jugements, injustes et arbitraires, que Mgr Pézeril porte contre le gouvernement argentin, m'oblige à vous répondre.

Il souligne, entre autres, que « l'heure du courage spirituel est arrivée pour les notables argentins de toute autorité et de tout ordre », et vous ajoutez : « qu'ils parlent donc aujourd'hui ». C'est en réponse à cette injonction que je voudrais rappeler certains faits qu'il semble ignorer : a) Il est vrai que l'Argentine a dû faire face à une guerre contre le marxisme subversif international, contre des terroristes, des mercenaires et des assassins de la pire espèce ; b) Il est aussi vrai que cette lutte a eu ses pages de douleur dont tous les Argentins authentiques, sans discrimination de couleur politique et de credo religieux, assument l'entière responsabilité ; c) Il est encore vrai, qu'aspirant à vivre en paix et en liberté, le peuple argentin a accordé son appui massif au *gouvernement*.

Mais il n'en est pas moins vrai que la paix est revenue et que des lois — *comme* celles qui sont à l'origine de votre article, — sont destinées à la consolider. Et contribuer ainsi à l'union des Argentins, mettant un point final à la triste étape de l'agression subversive.

Ces textes législatifs obéissent à un souci incontestablement humanitaire. Ils visent, en effet, à régulariser en matière d'état civil et de prévoyance et protection sociales la situation des familles des disparus.

Leur attribuer une autre finalité est donc absurde et malveillant. Si le gouvernement argentin était une « dictature fasciste », ainsi que le prétend la campagne de dénigrement dont vous vous faites l'écho, il n'aurait nullement besoin d'une loi pour « éliminer ses ennemis politiques ». C'est là un argument qui ne résiste pas à une analyse sérieuse

Le droit à la vie, à la sécurité, au travail, en un mot les droits essentiels de la personne humaine, ont été brutalement violés par ceux-là mêmes qui prétendent maintenant être considérés comme de simples militants politiques.

La réponse de Mgr Pézeril

Mgr Pézeril, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous répond :

On sera stupéfié par le silence que l'ambassadeur d'argentine garde sur les points essentiels de mon intervention.

1) Celle-ci était fondée sur le rappel d'une exigence morale de la conscience universelle : le respect des droits de *l'homme* qui s'impose à tout Etat vis-à-vis de tout homme, qu'il soit ou non un opposant, serait-il *même* un criminel. Il n'en est même pas fait mention.

2) La conséquence en est que se trouve pareillement escamoté le sort de milliers d'hommes et de femmes « disparus », après avoir été arrêtés par l'une ou l'autre police. C'est comme s'ils n'avaient jamais existé. Pourtant, dès septembre 1975, Paul VI dénonçait publiquement à l'ambassadeur d'Argentine au Vatican des disparitions qui, disait-il, *« attendent encore une explication adéquate »*. Est-ce pour rien que, depuis plusieurs années, le gouvernement français est intervenu à maintes reprises pour s'enquérir de nos compatriotes *disparus ? Pour* quels motifs l'Organisation inter-américaine des droits de l'homme a-t-elle dû venir enquêter en Argentine ?

Nul plus que moi ne désire qu'à la faveur de cette sorte d'inspection de l'O.E.A., un certain nombre de « disparus » soient retrouvés. *J'ai déjà noté que ce* serait pour le gouvernement argentin, une sorte de courage moral de les *laisser réapparaître*, quel que soit leur état. Deux bateaux de Marine, ancrés dans le Rio de *la Plata, le camp de* Majo de Palermo, celui de Resistencia, enfermeraient encore des détenus vivants. Qu'on les rende donc à leurs familles et au plus vite !

Le silence obstiné de l'ambassadeur sur ces deux points fondamentaux est de sinistre augure.

● *Quatre pays du « Cône sud »* ont décidé de faire cause commune pour répondre aux attaques extérieures dont ils sont l'objet, ont indiqué, le mercredi 17 octobre, à Buenos-Aires, des sources diplomatiques. *Il s'agit de l'Argentine*, qui aurait été à l'origine de ce mouvement, du Chili, de l'Uruguay et *du Paraguay. Le* Brésil, sollicité, aurait refusé de se joindre au « mécanisme géo*politique et géostratégique de* défense » en gestation. Les quatre ministres des affaires étrangères se réuniraient le mois prochain à Punta-del-Este, en Uruguay. Cette démarche aurait été inspirée, indique le quotidien *la Nacion* de Buenos-Aires, par la recrudescence de la « campagne anti-argentine en France ».

Ces quatre pays du Cône sud sont la cible principale de l'administration américaine, de nombreux partis politiques européens et des organisations internationales de défense des droits de l'homme. *La Nacion* affirme encore que Buenos-Aires pourrait prochainement prendre des mesures *de rétorsion* à l'égard de la France. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Le « Kommounist » s'interroge sur les conséquences écologiques du développement de l'énergie nucléaire

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques commencent à s'interroger publiquement sur les problèmes posés par l'énergie atomique. Dans la revue du comité central du P.C., *Kommounist*, un académicien, M. Nicolas Dollejal, et un docteur en sciences économiques, M. Youri Koriakine, énumèrent les difficultés, notamment écologiques, auxquelles se heurte le développement de ce type d'énergie. Sans doute ne mettent-ils pas en cause la *nécessité* des centrales. Ils n'en *soulèvent* pas moins un certain nombre de questions, très voisines de celles discutées en Occident.

La première concerne le « cycle extérieur » du combustible nucléaire, c'est-à-dire le retraitement des combustibles irradiés, le transport et le stockage des déchets. Comme c'est au cours du retraitement que l'on obtient la radioactivité la plus élevée, les usines doivent se trouver le plus loin possible des zones les plus peuplées. Or, en Union soviétique, les centrales sont et seront construites principalement dans la partie européenne, dans les régions où, précisément, la densité de la population est la plus forte, d'où la nécessité de longs et coûteux transports de combustibles irradiés, qui augmentent *les risques d'accidents.*

« La probabilité des accidents est insignifiante, écrit la revue *Kommounist. Tout de même, en raison du degré de développement auquel on s'attend, on ne peut prendre le risque d'une probabilité, aussi faible soit-elle. »* Les auteurs en concluent que les dépenses pour la sécurité devront être beaucoup plus élevées que prévu. Ils admettent que, malgré la grande attention que le monde entier a accordée au cycle extérieur du combustible nucléaire, *« on ne peut évidemment pas considérer que l'on a créé des technologies garanties et parfaitement sûres. »*

Le deuxième problème concerne les conséquences écologiques de la construction des centrales. Jusqu'à présent, la politique énergétique a été guidée par le principe suivant : il faut rapprocher les sources d'énergie des lieux de consommation. On considérait, écrivent les deux auteurs, que la capacité d'absorption écologique du milieu était *infinie*. Avec le développement de l'énergie nucléaire, on ne peut tenir ce genre de raisonnement. Si l'on continuait selon le même principe, les capacités écologiques des régions occidentales seraient rapidement épuisées.

Il convient, assure *Kommounist*, de *rechercher* de nouvelles voies *pour réussir la synthèse* entre les préoccupations économiques et les *préoccupations écologiques qui peuvent être contradictoires.* Les auteurs de l'étude proposent ce qu'ils appellent *« la mesure la plus radicale et la plus rationnelle » : concentrer* la construction des centrales *dans une zone éloignée des régions* les plus peuplées, sur laquelle pourraient se *trouver non seulement* des usines d'une capacité de 10 millions de kilowatts-heures, mais aussi les stations de retraitement.

Sans faire directement le lien entre ces problèmes économiques et écologiques d'une part, et le ralentissement du programme nucléaire soviétique d'autre part, les auteurs indiquent qu'en U.R.S.S., comme dans le monde entier, les pronostics *concernant l'énergie nucléaire sont* devenus plus *« modestes »*. La capa*cité de production installée en* Union soviétique est de 2 millions *de kilowatts-heures* ; *à la fin des* années 80, on doit mettre en service, par an, des puissances de 5 à 8 millions de kilowatts-heures. En 1980, *les* centrales nucléaires devraient assurer 10 % de la production d'énergie électrique, contre 3,2 % en 1975. Dans la partie occidentale de l'U.R.S.S., l'énergie nucléaire aura la priorité dans le développement de la production électrique. Il n'en reste pas moins que le programme soviétique se développe plus lentement que prévu. Les considérations de coût ont joué un plus grand rôle dans ce ralentissement que les préoccupations proprement écologiques.

DANIEL VERNET.

Danemark

Douze partis solliciteront le 23 octobre les suffrages de trois millions et demi d'électeurs

De notre correspondante

Copenhague. — *Pour la septième fois en treize ans, quelque trois millions et demi de Danois sont appelés à élire, le 23 octobre, les cent soixante-quinze membres de leur Parlement. En outre, le Groenland et l'archipel des Féroé, les deux territoires d'outre-mer du royaume dotés d'un statut d'autonomie interne, choisissent chacun les deux députés qui vont les représenter au Folketing.*

Depuis 1920, le Danemak n'a connu que deux législatures de durée normale (de 1939 à 1943 pendant la guerre, et de 1960 à 1964 lors d'une ère d'expansion économique éphémère). Pendant ces soixante ans, contrairement à ce qui s'est passé en Suède et en Norvège, aucun parti n'a jamais réussi à obtenir la majorité absolue et les gouvernements minoritaires ont succédé aux cabinets de coalition.

La bataille du référendum du 2 octobre 1972 sur l'adhésion au Marché commun avait profondément divisé une opinion qui ne s'est pas encore tout à fait remise.

La crise pétrolière, elle, a contribué à déséquilibrer encore davantage une balance des paiements déjà chroniquement déficitaire et une économie tributaire de l'importation des matières premières essentielles.

Aussi le Danemark continue-t-il à souffrir de l'inflation (16 % au moins en 1979), du chômage, du gonflement de la dette extérieure (70 milliards de couronnes, soit 56 milliards de francs), de la stagnation du pouvoir d'achat de certaines catégories de salariés et de la menace faute de moyens (la pression fiscale pouvant difficilement être accrue) de voir remettre en cause certaines des prestations sociales de l'Etat-providence.

Un tel climat favorise l'apparition d'amateurs de réformes *radicales, de pêcheurs en eau* trouble et de bons samaritains. Il n'en manque pas dans les rangs des douze partis qui, cette année, briguent les suffrages des électeurs. Cinq formations se réclament de l'éthique socialiste : les sociaux-démocrates, les socialistes du peuple (dissidents communistes), les communistes orthodoxes, les socialistes de gauche (marginaux d'extrême gauche) et le KAP (maoïstes). *Les sept autres s'alignent* sous la bannière dite bourgeoise : les radicaux, les géorgistes, les chrétiens populaires, le centre démocrate, les libéraux (ex-agrariens), les conservateurs, et le parti du progrès (anti-impôts sur le revenu, partisan de la réduction de la bureaucratie et des dépenses publiques).

Dans cet éventail, le parti so*cial-démocrate (65 mandats sur* 179 au Folketing *sortant* dont il *était la première formation)* fait figure d'un parti centriste ; un *centre qui se voudrait carrément* tourné vers la gauche, mais que les oscillations de la conjoncture ont plutôt, ces derniers temps, tiré vers la droite. M. Anker Joergensen, ancien président du syndicat des O.S., le dirige depuis la démission inattendue du politicien chevronné Jens Otto Krag, *le 3 octobre 1972, quelques* heures après la victoire du « oui » au *référendum sur l'entrée du* Danemark dans le Marché commun. M. Joergensen a dirigé, entre 1972 et 1978, trois cabinets minoritaires et cédé le pouvoir aux libéraux pendant quatorze mois entre 1973 et 1975.

Pour gouverner, cet homme de bonne volonté et de bon *sens* a été obligé de s'appuyer sur une *majorité flottante*, à coups de compromis. Il n'a pu rétablir l'unité au sein *de son* parti tiraillé entre des factions rivales, et conjurer le spectre de la récession économique de plus en plus grave. C'est pourquoi il avait, par pragmatisme, formé, il y a treize mois une coalition (à laquelle il manquait quatre voix pour être majoritaire au Folke*ting) avec les libéraux, adversai*res héréditaires des sociaux-dé*mocrates. Cette* alliance a *pris* fin le 27 septembre parce que les dirigeants syndicaux se sont employés dès le début à la saborder par tous les moyens. Réconcilié officiellement avec M. Thomas Nielsen, président de la LO et ses amis *(le Monde* du 17 octobre), M. Joergensen mène depuis sa campagne au rythme de huit à dix réunions électorales par *jour.*

Il a nettement déclaré qu'il *n'avait aucun désir de faire une* cure d'opposition comme certains le lui conseillent. Il a exclu la possibilité d'une nouvelle coalition avec les libéraux et écarté l'éventualité d'un rapprochement quelconque avec les membres du *« quarteron rouge »*, les quatre petites formations d'extrême gauche opposées à la C.E.E. et à l'OTAN. *« Elles ne nous soutiendraient,* a-t-il expliqué, *que comme la corde soutient le pendu ».*

L'unique atout qu'il possède, c'est son prestige personnel : sa popularité dans les milieux les plus divers dépasse de plusieurs coudées la sympathie que l'on y éprouve pour son parti, pour son programme et pour les résultats *assez minces de ses années de* gouvernement. Au reste, M. Jorgensen n'a pas hésité à avouer à plusieurs reprises que sa coopération avec les libéraux *« n'avait pas eu que des aspects négatifs »*. En démissionnant, il était convenu avec le chef de file de ceux-ci, son ministre des affaires étrangères, M. Henning Christophersen, d'éviter les coups bas au cours de la campagne *électorale. Hélas ! ces* bonnes intentions n'ont pas duré.

Des affrontements

Dès le 29 septembre, le parti libéral publiait dans les journaux un placard représentant côte à *côte* le bâtiment du Folketing et une photographie de M. Nielsen, président de la centrale LO, et il posait une question : *« Qui doit gouverner le Danemark ? »* Le parti social-démocrate répliquait aussitôt avec une affiche-caricature du plus pur style Daumier. Les dirigeants des quatre partis *non socialistes* (libéraux, conservateurs, centre-démocrates et chrétiens populaires), qui tentent depuis le 28 septembre d'élaborer un programme commun de gouvernement (*le Monde* du 8 octobre), y prêtaient leur visage à quatre marionnettes grotesques dont un ogre vorace, Mᵉ Mogens Glistrup, fondateur du parti du progrès, tirait les ficelles. Légende : *Le cabinet noir. Ce fut* immédiatement un tollé. En *l'occurrence, c'est peut-être* le seul point d'accord de onze des douze partis en lice : Mᵉ Glistrup et ses partisans sont l'hydre à abattre en priorité. Mais leur influence, même indirecte, ne peut être totalement négligée. La croisade du parti du progrès contre l'inflation fiscale et les pesanteurs administratives n'a eu que trop d'écho auprès d'une majorité silencieuse lassée du poids de certaines charges et de certaines contraintes inutiles.

Aussi le ton s'est-il vite aigri, et les affrontements violents et personnalisés ont dominé la scène, repoussant au second plan les problèmes économiques essentiels sur lesquels cette campagne aurait dû être centrée. Au milieu des joutes les plus animées, la crise économique n'a jamais été totalement *oubliée* ; mais les orateurs l'ont souvent évoquée en des termes généraux et plutôt ouatés.

L'homme de la rue ne s'y trompe pas. Fatigué et agacé d'entendre parler chiffres, bilans, courbes ascendantes ou descendantes, tactique parlementaire et combinaisons gouvernementales, il préfère s'intéresser aux questions pratiques et concrètes qui touchent à son existence quotidienne : le prix du bidon de *mazout*, l'enseignement *du calcul* dans les classes primaires, la construction des crèches, la réduction des droits aux abattements fiscaux et l'augmentation des taxes foncières, l'endoctrinement au lycée, l'aspect tendancieux de certaines émissions de radio, etc. Lors des trois précédents scrutins, ce sont les candidats qui s'étaient le plus attentivement penchés *sur ces « petits détails »* qui avaient obtenu les meilleurs résultats. Car, tout en développant de plus en plus sa conscience politique et son goût de l'information, l'opinion danoise, paradoxalement, apparaît de plus en plus dépolitisée.

CAMILLE OLSEN.

هكذا من الأصل

Suisse

Les partis craignent que l'abstention ne soit particulièrement forte pour le scrutin du 21 octobre

Les électeurs suisses doivent désigner, dimanche 21 octobre, leurs deux cents représentants au Conseil national, la chambre basse du Parlement helvétique, ainsi que la plupart des membres du Conseil des Etats, la chambre haute, où vingt des vingt-six cantons renouvellent *le même jour leur représentation.*

La coalition gouvernementale, qui regroupe trois partis « bourgeois » (radicaux, libéraux et démocrates-chrétiens) et les socialistes, disposait au total de plus des quatre cinquièmes des sièges au Conseil national sortant. Ces formations reconduiront probablement leur accord de gouvernement après le scrutin, précédé par une campagne électorale particulièrement calme.

De notre envoyé spécial

Berne. — *« Si j'étais dictateur, savez-vous ce que je ferais pour ce pays ? »* Silence anxieux de l'auditoire. *« Je créerais un troisième siège pour le canton de Neuchâtel. »* On a la folie des grandeurs qu'on peut... En tout cas, cet observateur chevronné de la vie politique helvétique ne risque pas, même en évoquant ses rêves les plus ambitieux, de passer pour mégalomane. Il s'explique : *« Puisque tout est joué d'avance sur le plan national, il est assez logique que nous ne nous passionnons guère que pour quelques cas locaux. A Neuchâtel, parmi l'ensemble des candidats, trois hommes d'une valeur exceptionnelle, représentant trois partis différents, se disputent deux sièges. Avouez que c'est tout de même trop bête de penser que l'un d'eux au moins sera battu. »*

On peut trouver candide cette vision de la vie publique ou, au *contraire, s'émerveiller de ce souci* de synthèse politique. En tout cas, ainsi va la Suisse : la compétition entre les partis y est si feutrée, *la tradition du vote panaché* et des gouvernements de vaste coalition si forte, que le débat électoral ne dépasse guère, en intensité, les délibérations sereines d'un conseil d'administration dont presque tous les membres seraient d'accord sur l'essentiel.

Elles paraissent déjà bien loin, les controverses sur cette *« Suisse au-dessus de tout soupçon »* que dénonçait naguère le socialiste Jean Ziegler, sur la levée du secret bancaire, le rôle occulte des multinationales (*le Monde* du 6 juin 1978), *ou encore la politique de défense.* Quels sont, aujourd'hui, les sujets de préoccupation des électeurs interrogés à l'occasion du débat de clôture de la campagne, mardi soir à la télévision ? Dans l'ordre décroissant d'intérêt, parmi les premières questions soulevées : la drogue, la pollution, la formation des jeunes, l'énergie. Autant de vrais grands dossiers, certes : mais aussi autant de questions sur lesquelles, comme par hasard, les partis ne peuvent guère *s'opposer* que sur des détails.

Que la campagne pour la double « votation » du 21 octobre soit assez morne n'a donc rien d'étonnant, bien que quelques journaux se soient jusqu'au bout efforcés de créer, sinon l'événement, du moins une certaine animation. A Zurich, un éditorialiste du puissant *Tagesanzeiger* a osé suggérer — *horresco referens* — de modifier légèrement, après le scrutin, la répartition des portefeuilles ministériels. A Genève, *la Suisse* a organisé une sorte de hit-parade des députés sortants, dont certains se sont vu attribuer plusieurs zéros pointés par le jury. Initiative jugée plutôt inconvenante par des organes concurrents.

Les partis eux-mêmes ont cherché à personnaliser, autant que faire se pouvait, leur campagne. *« J'aime la vie, je vote libéral »*, affirment, à Lausanne, des affiches qui semblent impliquer que tout autre vote dénoterait, de la part des électeurs, une pulsion suicidaire. *« Pour le changement, votez socialiste »*, lit-on ailleurs. Non sans perplexité, puisque les socialistes exercent d'importantes responsabilités gouvernementales sans discontinuer depuis vingt ans. Les radicaux germanophones, qui constituent l'un des piliers de l'Etat helvétique moderne, réclament *« weniger Staat »* (« moins d'Etat »). Quant aux communistes, ils s'appellent désormais dans le canton de Vaud et à Neufchâtel — mais non ailleurs — les « popistes » : *autrement dit, les partisans du POP,* le parti ouvrier populaire. Parlera-t-on un jour, s'ils font école, d'europopisme ? Ou bien, s'ils échouent, d'antipopisme *primaire* ?

La formule magique

Si les Suisses se moquent gentiment eux-mêmes de leur campagne électorale, c'est d'abord parce qu'ils ont le sentiment que, de toute façon, les jeux sont faits. Le pays a trouvé, voilà vingt ans, sa fameuse « formule magique » (2 + 2 + 2 + 1), il s'y tient. Formule inlassablement citée en exemple par les responsables des grands partis, et qui paraît singulièrement cabalistique aux profanes, mais qui constitue la clé de voûte de la stabilité politique *helvétique. En clair, elle signifie que,* depuis l'entrée des socialistes dans la coalition gouvernementale, les sept départements fédéraux (équivalant à peu près à nos principaux portefeuilles ministériels) sont répartis entre les quatre grandes formations, pour toute la législature, à raison de deux pour les démocrates-chrétiens, deux pour les radicaux, deux pour les socialistes et un à l'Union du centre démocratique (U.C.D.). Ce qui représentait, dans le Parlement sortant, quelque quatre cinquièmes des sièges.

Or, tout indique que cette formule sera reconduite telle quelle. Il faudrait vraiment un glissement très net en faveur de l'une de ces formations pour que *ce dosage fût* modifié. La stricte représentation proportionnelle — pour le Conseil national, du moins, car, au Conseil des Etats, les représentants des cantons sont élus au scrutin majoritaire — rend ce cas de figure improbable, même si les socialistes ont aujourd'hui, selon certains sondages, le vent en poupe.

En *outre, la structure* même de la *Confédération* fait que les pouvoirs parlementaire et gouvernemental centraux y sont étroitement limités, à la fois *par ceux des cantons* et par ceux des citoyens.

Ce phénomène explique que l'intérêt vis-à-vis du scrutin se manifeste surtout *au niveau le plus local : la* vraie scène politique, pour beaucoup de Suisses, c'est leur canton. Les journaux, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés : même ceux qui disposent d'une audience nationale consacrent beaucoup plus de place à l'examen des *situations* locales qu'aux débats entre les états-majors des partis.

A l'opposé de ce qui s'est produit en *France,* le législateur *n'a pas* cherché à combattre l'esprit de clocher. Il l'a, au contraire, intégré, élevé à la hauteur d'une institution. *De sorte que l'on s'intéresse surtout,* dans la perspective de dimanche, à ce que deviendront les sièges francophones dans le nouveau canton du Jura, à la question de savoir si le parti progressiste national rendra la monnaie de leur pièce aux radicaux à Neuchâtel — lointaine réparation d'un obscur outrage commis en 1973 — ou encore au succès que pourra remporter, à Zurich, un slogan qui, s'agissant de la Suisse, paraît presque trop beau pour être vrai : *« Le canton n'est pas une vache à lait. »*

Mais surtout, si la campagne est si peu animée au niveau national, c'est que le fameux consensus dont rêvent d'autres gouvernements d'Europe est, en Suisse, extrêmement *fort. Consensus politique : personne,* ou presque, ne conteste ni les institutions ni même, pour l'essentiel, les principales orientations des *gouvernements de coalition précédents.* Les divergences ne portent guère que sur le dosage des investissements publics, des impôts ou des crédits. Le temps d'une campagne, la droite et, curieusement, l'extrême gauche, réclament un effort budgétaire *pour l'armée.* La gauche estime qu'il faut surtout poursuivre la politique de protection sociale et limiter la puissance des grandes sociétés *privées. Le centre* se tient, comme il se doit, à mi-chemin. Et puis, tout le monde votera sagement le budget, et gouvernera ensemble.

Consensus politique et social, également : sauf de la part de l'extrême gauche, communiste ou trotskiste, qui lutte, non sans mal, contre le prodigieux pouvoir de récupération et d'assimilation de la société politique suisse à l'égard de toute contestation. *Pouvoir* qui s'est manifesté, dans les années 30, par le fameux *« traité de paix »* entre la gauche syndicale et le patronat de la métallurgie ; puis, voilà vingt ans, par l'entrée des socialistes dans la grande coalition gouvernementale. Il est vrai que la Confédération a été *moins touchée par la crise que* ses voisins. Le licenciement de quelque trois cent cinquante mille travailleurs étrangers (il en reste tout de même plus de sept cent mille) lui a permis de ne pas voir gonfler les statistiques de chômage de ses propres ressortissants. La hausse des prix a pu être contenue au-dessous des 5 %, malgré un dérapage au début de l'été.

« Il n'y a plus de lutte de classes ici, tout simplement parce qu'il n'y a plus de vrai prolétariat », assure un journaliste de Zurich. Il ajoute pourtant : *« Si, en fait, il y en a encore un, mais il est en grande majorité étranger, et il ne vote pas. »* Quant aux classes les plus aisées, elles ont tendance, elles aussi, à se déranger de moins en moins pour aller aux *urnes* : l'abstention est souvent ressentie, en *Suisse, comme la manifestation d'un* certain embourgeoisement.

Toutes ces raisons conduisent la classe politique helvétique à redouter que la participation électorale ne soit particulièrement faible dimanche. Lors du précédent scrutin, *en 1975,* l'abstention avait dépassé, dans l'ensemble du pays, 47 % des inscrits. Franchira-t-elle, cette fois-ci, la barre des 50 % A Genève, *on a l'impression que la seule vraie* campagne est celle que les autorités municipales ont organisée contre l'abstention. Partout, de grands panneaux rappellent aux passants : *« Noubliez pas d'aller voter ! »*

Cette abstention massive est le premier paradoxe de la démocratie helvétique. Le second est que, comme l'explique crûment un candidat socialiste (*« Enfin, attention : social-démocrate, pas socialiste, comme chez vous »*, croit-il nécessaire de préciser), l'unanimité autour de l'essentiel *« conduit la Suisse à vivre, pour ainsi dire, en régime de parti unique ».* Volontairement, et avec, pour le moins, un droit de tendance : les deux correctifs ont leur importance. Mais il est vrai que si les libertés des minorités politiques sont garanties et respectées, cet attachement indiscuté, quasi *automatique,* de près de 90 % des électeurs, à un certain type de société politique et économique, rend la tâche des rares contestataires — notamment ceux de la Ligue marxiste révolutionnaire — particulièrement ingrate, et souvent, sans doute, assez décourageante. Qui n'adhère pas au système a probablement, même dans le climat de liberté et de tolérance que connaît la Suisse, le sentiment *d'étouffer* un peu. De ce point de vue, les élections nationales constituent un bien moindre *exutoire* que les actions ponctuelles, notamment dans les entreprises, ou les *« initiatives populaires ».*

A Berne, mercredi et jeudi, le gouvernement tenait sa dernière délibération avant le scrutin. Les couloirs du palais fédéral, par lesquels les ministères communiquent avec l'hémicycle, ne connaissent aucune animation particulière. Le cabinet, après avoir réglé quelques questions techniques, a continué de siéger pour élaborer les grandes lignes de son programme pour la prochaine législature. Sans hâte, *mais avec une anticipation qui paraît* singulière au visiteur étranger, les ministres des différents partis ont préparé la suite de l'action gouvernementale. *Comme si le scrutin du* 21 octobre, puis l'élection de l'ensemble du gouvernement par le Parlement, début décembre, ne devaient rien *changer, ne devaient* même pas avoir lieu.

C'est peut-être cela le plus grand *paradoxe suisse : au pays du pouvoir* populaire et de la démocratie exemplaire, les élections sont devenues une formalité.

BERNARD BRIGOULEIX.

AFRIQUE

La négociation de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie

Le Front patriotique s'accommodera du projet constitutionnel britannique sous réserve d'un accord sur la période transitoire

De notre correspondant

Londres. — La conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie a repris vendredi 19 octobre ses travaux en séance plénière avec la participation des trois délégations. Le retour du Front patriotique à la table de conférence est considéré par les Britanniques comme un succès personnel pour lord Carrington, qui, la semaine dernière, en sa qualité de président, avait pris le risque calculé d'exclure le Front patriotique de la négociation tant qu'il n'aurait pas accepté, sans réserves ni conditions, le projet constitutionnel britannique. Après de longues délibérations et derrière l'écran de fumée d'une rhétorique agressive, le Front a finalement accepté par une déclaration, dont les termes alambiqués lui permettent de sauver la face, d'abandonner ses principales objections au projet constitutionnel maintenant accepté par les deux délégations africaines.

La déclaration du Front patriotique fait état des assurances données par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et d'autres pays sur l'aide financière et technique nécessaire au développement des programmes économiques et agricoles du futur Etat. Compte tenu de ces assurances, le Front patrotique conclut : *« Si nos aspirations sur les problèmes fondamentaux concernant la période transitoire sont satisfaites, il ne sera pas nécessaire de revenir sur la discussion concernant la Constitution, y compris sur les points où nous avions fait des objections. »*

Le Front patriotique ayant reculé sous la menace d'un accord bilatéral entre Londres et Salisbury, il était important de lui ménager une retraite honorable. Du côté britannique, on souligne que ni la Grande-Bretagne, ni les Etats-Unis n'ont fait de promesses spécifiques concernant les sommes et le fonds de compensation destinés aux fermiers blancs dont les terres seraient nationalisées. Néanmoins, on précise que l'aide occidentale serait mise à la disposition non seulement de la Rhodésie, mais des Etats de *« première ligne »* affectés par la guerre.

Ainsi, la première phase de la conférence de Lancaster House s'achève sur un succès, ranimant l'espoir que les négociations finiront par aboutir à un accord. Néanmoins, la discussion sur le second point de l'ordre du jour, concernant l'organisation de la période transitoire, est considérée comme beaucoup plus difficile. L'écart est très grand entre les positions des deux délégations africaines, et les propositions britanniques révélées dans leurs grandes lignes il y a quelques jours à l'évêque Muzorewa.

Les Britanniques prévoient en effet une courte période de transition de six mois jusqu'aux élections, à l'issue desquelles le gouvernement Muzorewa devra démissionner. Pendant cette période, le gouvernement britannique assurera les responsabilités administratives par l'intermédiaire d'un gouverneur assisté de conseillers civils et militaires. Ce retour à la légalité implique, dans un délai non encore précisé, la levée des sanctions. Les Britanniques n'envisagent ni d'envoyer des troupes, ni l'intégration des guérillas dans les forces armées rhodésiennes.

Les milieux africains font ressortir que, d'une part, il est difficile à l'évêque Muzorewa d'accepter la disparition totale de son gouvernement et, d'autre part, que le Front patriotique s'opposera vigoureusement à toute formule qui, contrairement à son vœu d'un partage des responsabilités administratives, laissera l'administration du pays à ceux qui la contrôlent actuellement. Il n'acceptera pas que le gouvernement de Salisbury se trouve au départ avantagé dans la compétition électorale.

Le seul partage des responsabilités administratives envisagé par les Britanniques concerne un conseil électoral consultatif où tous les partis seront représentés pour superviser les élections.

HENRI PIERRE.

Sao-Tomé et Principe

L'arrestation de l'ancien premier ministre

DES ALLIÉS ENVAHISSANTS

*Ancien premier ministre de Sao-Tomé et Principe, M. Miguel Trovoada aurait été arrêté début octobre, après s'être réfugié, fin septembre, dans les locaux de la délégation du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) de Sao-Tomé (*le Monde *du 29 septembre). M. Trovoada n'était plus chef du gouvernement depuis la suppression de ce poste, en mars 1979, mais il demeurait ministre des pêches, du commerce et de l'industrie.*

Les deux petites îles volcaniques du golfe de Guinée, Sao-Tomé et Principe, peuplées de 80 000 habitants, avaient été dirigées après l'indépendance, le 12 juillet 1975, par un gouvernement « progressiste », « anti-impérialiste » et « anticolonialiste », soucieux de non-alignement et entretenant des relations étroites avec les anciennes colonies portugaises, notamment l'Angola. A la tête du plus petit Etat indépendant d'Afrique, le président, M. Pinto da Costa, était parvenu à faire cohabiter des personnalités très diverses : Mme Alda do Espirito Santo, « pasionaria » insulaire, ministre de l'information, et M. Daio, collaborateur repenti de la police secrète portugaise devenu ministre de la défense et de la sécurité, tous deux partisans d'un renforcement des liens avec Cuba et Moscou, contrairement à MM. Leonel d'Alava, ministre de l'éducation, et Miguel Trovoada, négociateur de l'indépendance.

Cette collaboration, possible dans le climat d'unanimité suivant l'effondrement tardif de l'empire portugais, ne devait pas durer. Les nouveaux alliés ne tardèrent pas, en effet, à manifester leurs exigences. En visite à Moscou en septembre 1976, M. Trovoada est invité à signer une concession de pêche. Il refuse. En 1978, l'archipel est « menacé » opportunément par des débarquements de « mercenaires » et des « avions non identifiés » : à l'instigation de M. Daio, le président Pinto da Costa accepte la protection de l'Angola, qui envoie un contingent militaire. Il compte aujourd'hui 1 500 hommes encadrés par des Cubains. Le chargé d'affaires angolais est, en même temps, commandant du détachement.

Entre-temps, les alliés soviétiques ont envoyé une dizaine de conseillers militaires. Leur flotte mouille régulièrement dans les eaux santoméennes, et deux radars de longue portée sont en construction à Monte-Café. Des experts est-allemands et cubains participent à l'application du plan orienté sur la relance de la culture du cacao, destiné à l'exportation, au détriment des cultures vivrières. Les exploitations agricoles — les *roças* — ont été nationalisées au même titre que le commerce extérieur.

En mars 1979, le président, assumant les fonctions exercées par M. Trovoada, devient chef du gouvernement, mais la véritable disgrâce de l'ancien premier ministre, aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, suit l'échec d'une tentative de recensement en août. En effet, la population, redoutant des tracasseries qui lui rappellent l'établissement des listes préludant au travail forcé de l'époque coloniale, dresse des barricades. Pris à parti par la foule, deux ministres, dont M. Daio, sont molestés. Le gouvernement fait marche arrière. A partir de cette date, des pressions croissantes sont exercées sur M. Trovoada, devenu ministre des pêches. Il finit par prendre peur, et la seule représentation diplomatique (celle du Portugal) lui refusant asile, il se réfugie dans les locaux du PNUD, dont le délégué, M. Boukary Djobo, réside à Libreville.

Une enquête menée sur place par M. Djobo, aussitôt alerté, ne peut sauver M. Trovoada. Pendant que le diplomate poursuit des démarches auprès des autorités, la police santoméenne pénètre — selon des témoignages dignes de foi — dans les locaux du PNUD et s'empare de l'ancien premier ministre, dont on est toujours sans nouvelles. Les deux petites îles, oubliées de l'Organisation de l'unité africaine, voient déterminer leur sort par des alliés envahissants.

J.-C. P.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT ASSAD A MOSCOU

L'U.R.S.S. accordera à la Syrie une aide militaire substantielle

De notre correspondant

Beyrouth. — L'Union soviétique a consenti à accorder à la Syrie une aide militaire substantielle. Tel serait le principal résultat de la visite officielle que vient de faire en U.R.S.S. le président de la République syrienne, M. Hafez El Assad, rentré jeudi 18 octobre à Damas. La délégation accompagnant le chef de l'Etat syrien s'est montrée extrêmement satisfaite de l'aboutissement des entretiens avec les dirigeants soviétiques.

Sur le plan politique, les deux parties auraient constaté une convergence de vues totale. Sur le plan militaire, elles seraient convenues d'une série de mesures destinées à renforcer la capacité défensive de la Syrie. Le ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, qui accompagnait M. Assad, est resté à Moscou pour des entretiens complémentaires sur les modalités pratiques de cette aide. En outre, des militaires syriens se rendront prochainement en U.R.S.S. pour soumettre aux dirigeants soviétiques des dossiers détaillés sur les besoins précis de Damas en équipements militaires.

Le communiqué commun publié jeudi simultanément dans les deux capitales souligne que l'Union soviétique et la Syrie ont adopté de nouvelles mesures visant au *« renforcement du potentiel défensif de la Syrie »*. Il proclame que l'U.R.S.S. et la Syrie *« condamnent résolument l'accord séparé égypto-israélien »* et affirment leur résolution de poursuivre *« la lutte commune en faveur d'un règlement global et juste au Proche-Orient, sur la base d'un retrait d'Israël de tous les territoires occupés, y compris la partie arabe de Jérusalem, et la restauration des droits nationaux du peuple palestinien, dont la création d'un Etat indépendant »*.

Les deux parties condamnent *« l'agression israélienne continue contre le Liban, les ingérences flagrantes d'Israël dans les affaires intérieures libanaises »*, ainsi que *« ses tentatives visant à la partition de l'Etat libanais »*. Elles proclament leur attachement à *« la souveraineté, l'indépendance et l'unité du Liban »*. — (Interim.)

EN RAISON DE L'OUVERTURE IMMINENTE DU PROCÈS DE SIX CONTESTATAIRES

M. François-Poncet pourrait ajourner sa visite en Tchécoslovaquie

L'ouverture à Prague, lundi 22 octobre, du procès de Petr Uhl et de cinq autres défenseurs tchécoslovaques des droits de l'homme (*le Monde* du 14-15 octobre) provoquera vraisemblablement l'ajournement du projet de voyage de M. François-Poncet en Tchécoslovaquie. La visite du ministre des affaires étrangères à Prague devait avoir lieu avant la fin de l'année (*le Monde* du 23 août) — en fait dans le courant de ce mois — et aurait dû être annoncée ces jours-ci. Il est maintenant envisagé de l'ajourner, le ministre ne voulant pas paraître cautionner la répression politique en Tchécoslovaquie. La dernière visite à Prague d'un ministre français des affaires étrangères remonte à juillet 1966.

Inculpés de *« subversion »*, les six accusés risquent jusqu'à dix ans de prison. A la veille de leur procès plusieurs personnalités et organisations occidentales ont manifesté leur inquiétude. Jeudi 18 octobre, le groupe socialiste de l'Assemblée européenne a adressé un télégramme aux autorités tchécoslovaques dans lequel il réaffirme son soutien aux membres de la Charte 77 et condamne l'organisation de ce que les socialistes français qualifient pour leur part de *« nouveau procès de Prague »* dans un communiqué publié mercredi à Paris. Citant en outre le *« bannissement »* dont a été victime le dramaturge Pavel Kohout (*le Monde* du 7-8 octobre) le P.S. s'est élevé contre l'*« accentuation »* de la répression en Tchécoslovaquie et a demandé la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion tchécoslovaques.

Plusieurs organisations politiques et syndicales ont décidé de leur côté de s'adresser aux autorités à Prague pour protester contre les refus de visa opposés aux défenseurs français des contestataires. A Prague même, les signataires de la Charte 77, dont l'ancien ministre des affaires étrangères Jiri Hajek, ont envoyé une lettre ouverte au gouvernement et au Parlement pour demander la présence de ces avocats et de représentants d'Amnesty International au procès du 22 octobre.

A Vienne, cent cinquante-quatre personnalités autrichiennes ont adressé un télégramme au président Husak pour demander la libération de tous les signataires de la Charte actuellement emprisonnés.

Rappelant que les accusés avaient été arrêtés le 29 mai, juste avant la signature du traité SALT 3 et soulignant qu'ils allaient comparaître au moment où le Sénat américain hésite à ratifier cet accord, M. Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque et député italien à l'Assemblée européenne, a enfin estimé, jeudi à Bruxelles, que le choix de la date de ce procès *« était l'œuvre de fous ou bien de personnes totalement opposées à la détente »*.

LE PRÉSIDENT HUA GUOFENG EN BRETAGNE

Des vaches à l'électronique

Après Rennes et Janzé (Ille-et-Vilaine), jeudi, M. Hua Guofeng visite, ce vendredi 19 octobre, à Brest, l'usine Thomson-C.S.F. et le Centre océanographique de Bretagne. Il regagnera Paris dans la soirée.

Samedi, le chef du gouvernement chinois n'aura qu'un programme privé et en partie touristique. Ses entretiens politiques se sont terminés jeudi, au cours d'un bref déjeuner avec le président de la République.

De notre envoyé spécial

Rennes. — Marcher à travers champs à l'heure où d'habitude les télévisions s'allument dans les chaumières, pour voir passer le numéro un chinois, les Bretons, apparemment moins blasés que les Parisiens, qui ne s'étaient pas bousculés sur les trottoirs pour M. Hua Guofeng, ont estimé que cela en valait la peine. Jeudi 18 octobre, en fin d'après-midi, de nombreux groupes attendaient le cortège entre Rennes et Janzé. Il est vrai que pour cette population débonnaire mais visiblement excitée quelques-uns des siens se trouvaient à l'honneur. M. Hua Guofeng rendait visite au Groupement d'exploitation en commun de la Seiche.

Cette appellation pompeuse désigne en fait une ferme exploitée en commun par plusieurs familles d'agriculteurs qui se sont organisés comme le font en ville les praticiens de la médecine de groupe. *« La permanence des dimanches et jours fériés est assurée à tour de rôle par les associés. Ceux-ci prennent au minimum dix-huit jours de congés par an »*, précise M. Denieul, astucieux inventeur de cette formule d'exploitation. Une brigade de production modèle de la société de consommation, en somme...

Assis dans un hangar, M. Hua Guofeng a longuement écouté les explications de ses hôtes aux côtés de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Debout sur des bottes de paille, les enfants de la ferme dévoraient des yeux ces Chinois que leurs petits camarades ne verront jamais que par les étranges lucarnes. Des filles ont pouffé quand une sorte de mêlée de rugby a été formée par les photographes autour de M. Hua Guofeng en train de boire un verre de cidre.

C'est aussi la Bretagne moderne que M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a montrée au premier ministre chinois lors de la visite du centre commun d'études de télévision et de télécommunications, C.C.E.T.T., qui, a dit M. Segard, *« joue un grand rôle dans le développement des nouveaux produits nés du rapprochement de l'ordinateur, du téléphone et de la télévision »*.

M. Segard a notamment fait l'article pour le télécopieur, une petite merveille qui permet la transmission d'un document en deux minutes entre la France et la Chine. Le prix du terminal, qui sera mis sur le marché en 1980, ne dépassera pas 2 000 F, a dit le secrétaire d'Etat, qui a converti ce prix en dollars pour le cas où son hôte n'aurait pas bien compris son offre.

Ces deux visites avaient été précédées par une cérémonie d'accueil à l'hôtel de ville de Rennes, entouré par une foule nombreuse au premier rang de laquelle se trouvait un groupuscule maoïste en service commandé brandissant cette banderole : *« Brejnev, Carter préparent la guerre, préparons la révolution. »*

M. Edmond Hervé, le jeune maire socialiste de Rennes, a prononcé un discours courtois mais sans concessions : *« Nous espérons que le plus grand pays du monde puisse avancer sur le chemin difficile mais exemplaire qui permettra au tiers et au quart monde une avancée démocratique favorisant l'expression des différences politiques et culturelles »*, a-t-il dit. Ses services ont distribué un dossier de presse dénonçant certaines *« carences de la politique gouvernementale »* en Bretagne. Parmi les trente-sept journalistes chinois qui suivent M. Hua Guofeng, ceux qui comprennent le français n'en sont pas revenus...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

BONN SOUHAITE QUE LA VISITE DE M. HUA GUOFENG NE TROUBLE PAS LES RELATIONS GERMANO-SOVIÉTIQUES.

Sarrebruck (*A.F.P.*). — Le gouvernement de Bonn espère, selon le secrétaire d'Etat à l'information, M. Klaus Boelling, que les dirigeants chinois conduits par M. Hua Guofeng ne *« porteront pas sur le sol de la R.F.A. leur querelle avec l'Union soviétique »*.

Dans une interview accordée à la radio de Sarrebruck, M. Boelling a assuré que le gouvernement fédéral allemand ne se laisserait pas détourner de sa politique de détente à l'égard de l'U.R.S.S. par la visite de M. Hua Guofeng attendu en R.F.A. le dimanche 21 octobre. *« Les Chinois connaissent parfaitement les motifs de notre politique de détente »*, a ajouté le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn.

● *M. Bertrand de Maigret*, député U.D.F. de la Sarthe, s'est déclaré, jeudi 18 octobre, surpris que les membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale n'aient pas été associés aux déplacements du premier ministre chinois, M. Hua Guofeng. Après avoir estimé *« anormal que la commission ne soit pas davantage associée à ces visites officielles »*, M. Xavier Denian (app. R.P.R.), rapporteur, a rappelé qu'*« en effet, traditionnellement, le bureau de la commission des affaires étrangères ainsi que les groupes d'amitié étaient associés à ces visites »*.

LA NOTE DE BAR D'UN COMMISSAIRE EUROPÉEN

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Henk Vredling, le vice-président néerlandais de la Commission européenne chargée de la politique sociale, n'a pas l'intention de donner sa démission. Après avoir été absent pour maladie pendant une quinzaine de jours, il vient de reprendre ses fonctions. Ce démenti à des rumeurs de démission, dont ont fait état des journaux néerlandais et italiens, a été donné, mercredi 17 octobre, par le porte-parole de la Commission de Bruxelles.

On trouve à l'origine de l'affaire un incident survenu, durant la dernière session du Parlement européen, à l'hôtel Sofitel de Strasbourg. Lors d'un accès d'éthylisme, M. Vreddling a, dans la nuit du 24 au 25 septembre, quelque peu dévasté le bar de l'hôtel, brisant notamment un panneau de verre, les dégâts se chiffrant à environ 50 000 francs. Le porte-parole de la Commission a fait mention de « cet incident regrettable qui a des conséquences financières », ajoutant que le vice-président « entendait, bien évidemment, en supporter personnellement les frais ». — Ph. L.

Le siège de l'Assemblée européenne

LUXEMBOURG S'OPPOSERA AU TRANSFERT « MÊME PARTIEL » DU SECRÉTARIAT A STRASBOURG

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Dans des déclarations publiées ce vendredi 19 octobre par *le Nouvel Alsacien*, le premier ministre luxembourgeois, M. Werner, estime qu' *« il faut remettre à plus tard »* la bataille du siège définitif de l'Assemblée européenne : *« Strasbourg et Luxembourg ne doivent pas s'entredéchirer sur cette affaire. Nous avons intérêt de part et d'autre à maintenir le* statu quo. », c'est-à-dire le partage des sessions entre les deux villes. Le remettre en cause, poursuit M. Werner, c'est *« lever un lièvre, ouvrir une boîte de Pandore dont on ne sait pas très bien ce qu'il en sortira ni pour Strasbourg ni pour Luxembourg »*. Le chef du gouvernement précise qu'il s'opposera au transfert à Strasbourg du secrétariat de l'Assemblée, qui est établi à Luxembourg. *« A partir du moment où l'on transfère même une partie du secrétariat, l'équilibre établi se trouve perturbé. L'inconvénient fonctionnel n'est pas aussi important pour qu'il faille mener bataille autour du siège. »* Cette remarque est une réponse à Mme Veil, présidente de l'Assemblée, qui avait suggéré de maintenir en permanence une antenne du secrétariat à Strasbourg.

De son côté, Mme Flesch, bourgmestre de Luxembourg, a été plus catégorique encore : *« Nous nous battrons contre une telle pratique, car elle n'est pas conforme aux engagements*, a-t-elle dit (...) *Remettre en cause le secrétariat, c'est remettre en cause les autres institutions européennes établies à Luxembourg. »*

A Luxembourg

Mme Thatcher plaide pour le renforcement de l'OTAN face à la « menace soviétique »

De notre correspondante

Luxembourg. — Mme Thatcher, premier ministre britannique, est arrivée jeudi après-midi 18 octobre à Luxembourg, où elle a été accueillie par M. Pierre Werner, président du conseil, et reçue par le grand-duc.

A l'occasion d'une soirée consacrée à la mémoire de Sir Winston Churchill, elle a prononcé un discours de politique étrangère très remarqué dans les milieux politiques. A propos de la Communauté européenne, Mme Thatcher a précisé qu'elle ne tenait nullement à jouer le rôle de *« sœur de charité »* en faveur des autres pays membres, étant donnés les problèmes économiques graves auxquels la Grande-Bretagne doit faire face actuellement. Aussi attend-elle beaucoup du prochain conseil européen de Dublin, qui devrait trancher le problème budgétaire de la Communauté.

Améliorer l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest

Une large partie du discours du premier ministre britannique a été consacrée à l'armement de l'OTAN. Mme Thatcher a confirmé son désir de voir tous les pays membre de l'alliance atlantique accepter l'installation de fusées à portée intermédiaire sur leur territoire, afin d'améliorer l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest.

« Soyons clairs, a dit Mme Thatcher, *les armées soviétiques sont organisées et entraînées en Europe pour attaquer, et leur puissance s'accroît. Il nous appartient de faire en sorte que les dirigeants soviétiques n'aient aucun doute sur le prix à payer pour toute aventure militaire. »* Pour Mme Thatcher, seule une alliance atlantique forte peut contenir la *« menace soviétique »*. Elle a confirmé que, pour sa part, la Grande-Bretagne avait accepté d'augmenter ses dépenses militaires de 3 % l'an prochain, comme l'avait recommandé l'OTAN.

Le premier ministre britannique devait s'entretenir, ce vendredi, avec son collègue luxembourgeois, ainsi qu'avec M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères, puis regagner Londres en fin d'après-midi.

DANIÈLE FONCK.

● *M. Claude Cheysson, commissaire au développement de la* Communauté économique européenne, a affirmé, jeudi à Rabat, que sa rencontre, mardi à Alger, avec un représentant du Polisario (*le Monde* du 19 octobre) n'avait *« aucune signification politique »*. — (A.F.P.)

هكذا من الأصل

ASIE

LA GUERRE AU CAMBODGE

Hanoï accuse Bangkok de livrer aux Khmers rouges des « milliers de tonnes » d'armes

Bangkok. — Parallèlement aux préparatifs de ses divisions le long de la *frontière khméro-thaïlandaise*, le Vietnam amplifie sa campagne d'accusations et de mises en garde à l'égard de la Thaïlande. Ce redoublement de menaces survient alors que le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères — et ministre *de facto*, — M. Nguyen Co Thach, arrive, ce vendredi, à Bangkok. Il doit participer à une réunion de la commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) et s'entretiendra avec les dirigeants thaïlandais.

Ces rencontres vont se dérouler dans une atmosphère particulièrement tendue du fait des risques de *« débordements »* de

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

la guerre qui se prolonge au Cambodge et qui s'est dangereusement rapprochée de la frontière, forçant quelque cent mille civils cambodgiens et quelques centaines de cadres et de soldats désarmés du régime khmer rouge à chercher asile en Thaïlande. Mercredi 17 octobre, un diplomate vietnamien en poste à Djakarta a déclaré, au sujet des risques de débordements armés en Thaïlande : *« Jusqu'à présent, le Vietnam n'a jamais violé le territoire d'un autre pays. Si cela devait arriver, il s'agirait seulement d'un accident susceptible d'être corrigé. »*

A la suite de tirs d'obus sur son territoire (qui ont fait dimanche cinq morts et douze blessés parmi des réfugiés), la Thaïlande, par la voix de son représentant aux Nations unies, a lancé un appel *« pour que cesse immédiatement toute action susceptible d'étendre la guerre au territoire thaïlandais »*, et a réaffirmé la politique de *« stricte neutralité »* de Bangkok dans cette affaire.

Le Vietnam continue à accuser la Thaïlande de permettre l'utilisation de son territoire pour faire transiter armes, munitions et ravitaillement chinois à destination des Khmers rouges. Hanoï reproche d'autre part à Bangkok d'autoriser les guérilleros de M. Pol Pot à disposer en sol thaïlandais de *« sanctuaires »* et de les conforter en aidant certaines organisations internationales à ravitailler, dans les zones frontalières qui échappent au contrôle vietnamien, des centaines de milliers de civils affamés.

Deux armées face à face

Dans un communiqué diffusé jeudi, le Vietnam affirme que l'aide thaïlandaise aux Khmers rouges inclut *« des milliers de tonnes d'armes »* et un véritable système de *« bases logistiques, de sanctuaires et de centres de stockage »*. *« Ces actions de l'impérialisme et de la réaction internationale créent une situation tendue le long de la frontière de la Thaïlande et du Kampuchéa et augmentent les risques d'un conflit armé »*, ajoute le communiqué.

Au même moment, on faisait état à Bangkok, de sources militaires, de la mise en place, face à la frontière thaïlandaise, d'un corps de bataille vietnamien estimé à l'équivalent de trois divisions (trente mille fantassins) appuyées par des blindés et de l'artillerie lourde. *Cette force*, ajoutait-on de mêmes sources, ne pose pas de danger immédiat pour le royaume. Les Thaïlandais semblent toutefois avoir pris toutes les dispositions militaires — tout en évitant les provocations et en restant à bonne distance de la frontière — pour faire face et riposter à d'éventuelles incursions vietnamiennes sur leur sol. *Le premier ministre*, le général Kriangsak Chamanan, qui a inspecté jeudi les camps et le dispositif militaire le long de la frontière, a déclaré que, en cas d'agression, l'armée thaïlandaise *« se battra jusqu'au bout »*.

R.-P. PARINGAUX.

Phnom-Penh veut faire cesser toute aide humanitaire aux populations échappant à son contrôle

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh a mis en demeure l'UNICEF et la Croix-Rouge internationale, qui coordonnent les secours à destination du Cambodge, d'avoir à cesser toute aide humanitaire à partir de la Thaïlande et à destination des populations de l'ouest cambodgien, que ni lui ni ses alliés vietnamiens ne sont encore parvenus à placer sous leur contrôle.

Cette exigence, que certains diplomates assimilent ici à une « stratégie de la famine », *a été formulée par M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères du nouveau régime, dimanche 14 octobre, au cours d'un entretien avec les représentants des deux organisations humanitaires à Phnom-Penh.* « Etant donnée la gravité des violations du territoire cambodgien à partir de la Thaïlande et vu l'importance du respect de la souveraineté nationale de la République populaire du Kampuchéa », *le ministre a précisé qu'il était urgent que les deux organisations fournissent une réponse claire à cette question.*

La menace est fort claire : les organisations internationales, et plus particulièrement l'UNICEF, agence des Nations unies, qui reconnaissent toujours le régime déchu de M. Pol Pot, et non pas celui de Phnom-Penh, sont sommées de mettre un terme à leur impartialité de principe et d'abandonner à leur sort des centaines de milliers de Cambodgiens, dont le seul souci est de survivre. Si l'UNICEF et le CIRC, comme c'est leur devoir, refusaient de se prêter à ce chantage politique aux conséquences humaines incalculables, M. Hun Sen envisagerait-il de mettre un terme à leur mission et d'aggraver, au nom d'une « souveraineté » *factice, les souffrances d'un peuple que lui et ses alliés vietnamiens prétendent vouloir sauver ?*

R.-P. P.

Philippines

ARRESTATION DE DEUX CENT SOIXANTE PERSONNES ACCUSÉES D'ACTIVITÉS SUBVERSIVES.

Manille *(U.P.I.)*. — Le gouvernement a ordonné l'arrestation de quelque deux cent soixante personnes, qu'il a accusées d'activités subversives, dans la capitale et les provinces avoisinantes, a indiqué, ce vendredi 19 octobre, le ministre de la défense, M. Juan Ponce. Il a précisé que les personnes arrêtées étaient de *« vieux partisans »* du P.C. philippin interdit, actifs notamment dans l'île de Luzon. Une soixantaine seraient des étudiants.

Ces arrestations font suite à des déclarations d'opposants selon lesquels les Philippines pourraient devenir *« un autre Iran ou Nicaragua »* si le président Marcos ne lève pas la loi martiale imposée depuis 1972. Un dirigeant de l'opposition, M. Jovito Salonga, a demandé au chef de l'Etat de former un gouvernement *provisoire* et de permettre la tenue d'une élection présidentielle afin d'éviter l'éclatement d'une guerre civile. *« L'heure H pourrait venir rapidement »*, a ajouté l'ancien parlementaire. M. Salonga, qui a échappé à un attentat en 1972, est l'un des animateurs d'une coalition de l'opposition, l'Union pour la démocratie et la liberté, récemment constituée.

De son côté, le ministre de la défense a révélé l'existence d'un nouveau groupe rebelle conduit par des religieux. Il a écarté cependant l'hypothèse d'une guerre civile, même dans le cas où la situation économique serait *« pire »* encore que maintenant.

Corée du Sud

Après de violents affrontements entre étudiants et policiers

M. Carter demande au président Park d'assouplir son attitude envers l'opposition

Séoul *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*. — De violents affrontements se sont produits dans la nuit de jeudi 18 à vendredi 19 octobre, entre la police et des étudiants, à Masan, ville située au sud du pays, à une quarantaine de kilomètres de Pusan, où des incidents similaires avaient eu lieu mardi et mercredi *(le Monde du 19 octobre)*. Le calme était cependant revenu à Pusan, après l'instauration de la loi martiale et du couvre-feu. A Masan, en revanche, environ un millier d'étudiants, rejoints par des passants, ont mis à sac plusieurs postes de police, lapidé des édifices publics et lancé des pierres sur les policiers. Les étudiants protestaient contre la fermeture, jeudi, de leur université.

D'autre part, le président Carter a fait parvenir, jeudi, une lettre au président sud-coréen, M. Park Chung Hee, pour lui demander d'assouplir son attitude *envers les opposants politiques* dans son pays. Le secrétaire à la défense américain, M. Harold Brown, a transmis ce message au cours de la visite qu'il a effectuée en Corée du Sud. Tout en maintenant son soutien militaire à ce pays, Washington manifeste son inquiétude et sa déception à la suite de l'expulsion de M. Kim Young Sam, chef de l'opposition, de l'Assemblée nationale, mesure qui a entraîné la démission collective de soixante-neuf parlementaires, et est à l'origine des troubles de Pusan.

M. Brown assistait à Séoul à la réunion annuelle de la commission consultative de sécurité américano-sud-coréenne. Le communiqué publié à l'issue de cette réunion affirme que la puissance militaire de la Corée du Nord représente un danger plus grand *pour la Corée du Sud qu'il n'avait été estimé*. Les Etats-Unis ont réitéré leur ferme engagement, d'apporter une aide *« continue et tangible »* à Séoul, sous la forme notamment de technologie, de crédits pour l'achat d'armements, et de fournir un *« parapluie nucléaire »* à la Corée du Sud.

M. Brown a précisé que des avions de guerre américains F-5 E et F-5 F seront assemblés en Corée du Sud. Soixante-dix appareils seront ainsi produits à partir de 1982 pour équiper les forces américo-sud-coréennes. Un accord est également intervenu pour l'achat par Séoul de F-16 (avion de combat sophistiqué américain). Le secrétaire à la défense a également indiqué que l'accroissement de la puissance militaire américaine en Corée du Sud se traduirait notamment par le déploiement d'une escadrille d'avions de soutien rapproché A-10, ainsi que d'une unité de radars volants.

A TRAVERS LE MONDE

R.D.A.

● M. ROBERT HAVEMANN, qui avait été assigné à résidence en raison des positions critiques qu'il avait prises à l'égard du régime de Berlin-Est, peut à nouveau se déplacer *et téléphoner librement*, a-t-on appris jeudi 18 octobre dans la capitale est-allemande.

Les observateurs rapprochent ce fait du passage à l'Ouest, mercredi, d'un autre théoricien marxiste dissident, M. Rudolf Bahro *(le Monde* des 18 et 19 octobre). M. Bahro avait essayé d'entrer en contact, ces derniers jours, avec le professeur Havemann, et en avait été empêché par les autorités est-allemandes. — *(A.F.P., A.P.)*

Yémen du Sud

● DEUX DES TROIS RESSORTISSANTS IRAKIENS, membres de *l'ambassade d'Irak en* R.D.P.Y., accusés du meurtre d'un professeur communiste irakien, le 2 juin dernier à Aden, ont été libérés et ont regagné Bagdad *(le Monde* du 6 juin). Un troisième accusé, chargé de la sécurité à l'ambassade, a été condamné en septembre dernier à dix années de prison par la Cour suprême de l'Etat. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

Jeudi 18 octobre, l'Assemblée nationale commence la discussion des articles de la première partie de la loi de finances pour 1980.

M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) présente un amendement tendant à instituer un impôt sur la fortune, en expliquant notamment que les trois mille plus grandes fortunes françaises, supérieures à *10 millions de francs*, représentent au total plus de 50 % *du patrimoine français*. L'Assemblée repousse par 279 voix contre 201 cet amendement. M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) défend ensuite le principe d'un impôt similaire sur les grandes fortunes qui aurait, selon lui, *« l'avantage d'amorcer une réforme en profondeur de notre système fiscal et de faire reposer l'effort demandé à la collectivité sur les plus favorisés »*. L'Assemblée repousse également cet amendement et rejette, par 287 voix contre 79, le groupe socialiste s'abstenant, une proposition du groupe communiste visant à instaurer un impôt annuel sur le capital des sociétés privées et nationalisées, basé notamment sur la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles. La proposition du groupe socialiste d'un impôt sur le capital des sociétés des secteurs privé et public, basé sur la somme des actifs des entreprises, est également rejetée.

Par 287 voix contre 191, l'Assemblée repousse un amendement *de M. MILLET* (P.C., Gard) tendant à supprimer des dispositions *relatives à l'avoir fiscal* et, par 284 voix contre 199, elle refuse *d'abroger la loi relative à l'orientation* de l'épargne vers le financement des entreprises. Les députés repoussent ensuite une disposition proposée par M. BARDOL tendant à effectuer un prélèvement exceptionnel sur le montant des investissements bruts réalisés en 1978 et 1979 à l'étranger par les sociétés françaises. Ils rejettent également, par 286 voix contre 199, un amendement du groupe communiste instituant, en 1980, une surtaxe en fonction de l'impôt sur le revenu prélevé sur les revenus de 1979.

Prenant la parole avant l'article 2 du projet qui concerne le barème de l'impôt sur le revenu, M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) déclare que le gouvernement veut pratiquer avant tout *« une politique fiscaliste et non une politique volontariste de soutien de l'économie pour combattre le chômage sur le terrain »*. Il ajoute que la taxation des plus-values a rapporté 300 millions à l'État et précise : *« C'est dérisoire. Je suis prêt à parier qu'en la supprimant c'est plusieurs fois 300 millions qui seraient injectés dans le circuit du bâtiment. »*

M. BARIANI (U.D.F., Paris) estime que le gouvernement ne veut se donner ni les moyens de lutter contre la fraude fiscale ni instituer d'autres impôts, en particulier sur les grandes fortunes et les successions. *« L'instrument fiscal tel qu'il existe ne répond pas à notre préoccupation de solidarité et d'unité »*, ajoute-t-il.

M. VIZET (P.C., Essonne) déclare : *« Une fois de plus, ce sont les salariés les plus modestes qui supporteront le poids de la pression fiscale. »* Il observe que le quotient familial avantage les familles les mieux pourvues.

M. ICART, rapporteur général de la commission des finances, indique que, si la commission propose de repousser le barème de l'impôt sur le revenu, c'est dans le but d'entamer avec le gouvernement un dialogue débouchant sur des nouvelles propositions. M. MARETTE (R.P.R., Paris) confirme ces propos et M. VIZET souhaite que les huit premières tranches du barème soient relevées de 11 % ou 11,5 %. M. FABIUS estime, pour sa part, que le barèmes est *« extrêmement injuste »* et qu'il ne relève pas les basses tranches en fonction de la hausse des prix.

Le ministre du budget, M. PAPON, indique avoir accepté un amendement de MM. VIVIEN et ICART qui porte à 10 % l'ajustement du barème pour les deux premières tranches et à 9 % celui qui concerne la troisième tranche. Il ajoute qu'il ne prend pas l'engagement de faire de nouvelles propositions.

Par 340 voix contre 119, sur 486 votants et 459 suffrages exprimés, l'amendement de suppression de l'article 2 de la commission est adopté.

Le quotient familial

Le barème de l'impôt sur le revenu ainsi repoussé, l'Assemblée nationale examine les dispositions aménageant le quotient familial. Au terme d'un débat confus, elle décide, à l'initiative de MM. ABOUT (U.D.F., Yvelines) et INCHAUSPE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), et contre l'avis du gouvernement, d'accorder une demi-part supplémentaire à partir du quatrième enfant pour la détermination de l'impôt sur le revenu. En contrepartie, pour financer, cette baisse des ressources publiques, les exonérations prévues dans le cadre des intérêts produits par les livrets A des caisses d'épargne et des livrets bleus du Crédit mutuel sont limitées à 3 000 francs par foyer fiscal. Au-delà, les intérêts payés devront donc être déclarés à l'administration fiscale. M. Inchauspé justifie cette disposition par le fait que *« dans les familles aisées le nombre des livrets ainsi exonérés d'impôt correspondent à des intérêts assez élevés qui enlèvent à de tels placements le caractère d'épargne qui justifie l'exonération prévue »*.

Prenant la parole avant l'article 3, qui concerne l'actualisation des limites d'adhésion aux centres de gestion et associations agréés, M. SALLE (R.P.R., Loiret), rappelle que l'institution de ces centres avait pour but d'aboutir à une certaine transparence afin que le régime des non-salariés puisse se rapprocher de celui des salariés et M. BARDOL se déclare d'accord pour un relèvement des limites de chiffre d'affaires.

Sur proposition de la commission des finances, l'Assemblée décide que les limites de chiffre d'affaires ou de recettes pour l'octroi des allègements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés sont portées : 1) de 1 890 000 F à 1 915 000 F pour les entreprises agricoles, industrielles commerciales ou artisanales dont l'activité principale est de vendre des marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place, ou de fournir le logement ; et de 570 000 à 577 000 F en ce qui concerne les autres entreprises ; 2) de 663 000 à 672 000 F pour les membres des professions libérales et les titulaires de charges et offices.

Contre l'avis du gouvernement et celui d'une partie du groupe U.D.F., l'Assemblée adopte, sur proposition de M. ZELLER (U.D.F., Bas-Rhin), un article additionnel instituant un crédit d'impôt égal à 25 % des dépenses engagées au titre des économies d'énergie en matière de résidence principale. Le crédit d'impôt ainsi consenti ne pourra excéder 2 500 F par contribuable et par an. Il s'imputera sur les cotisations dues pendant deux ans, mais ne pourra donner lieu à un remboursement.

En séance de nuit, l'Assemblée examine trois amendements visant à modifier le régime de l'abattement de 10 % consenti aux retraités et calculé jusqu'à présent par foyer. L'amendement communiste, qui propose le calcul par part, est repoussé au scrutin public par 285 voix contre 198. L'amendement socialiste, proposant l'alignement sur le régime de la déduction pour frais professionnels et la compensation de cette mesure par une augmentation du prélèvement minimum dû au titre de l'impôt sur les sociétés, est repoussé au profit de l'amendement de M. MAUGER (R.P.R.), qui propose la même mesure compensée par une majoration du tarif de certains droits de timbre. Cet amendement, combattu par le gouvernement, est adopté au scrutin public par 483 voix sur 482 votants.

Les députés adoptent ensuite un amendement de M. COINTAT (R.P.R.) qui abaisse de *500 000 F* à 300 000 F le seuil de recette annuelle, sur deux années consécutives, à partir duquel les exploitants agricoles qui se livrent à des cultures spéciales (cultures florales, plantes d'ornement, graines de semence, champignonnières, pisciculture, élevage spécialisé de petits animaux, etc.) seront imposés d'après leurs bénéfices réels.

L'Assemblée repousse, par 284 voix contre 192, un amendement du groupe communiste tendant à consentir un abattement d'assiette de 20 % sur la partie de leurs bénéfices inférieure ou égale au plafond de la Sécurité sociale aux artisans et commerçants non adhérents à des centres de gestion agréés.

Les députés adoptent, contre l'avis de la commission et du gouvernement, un amendement de M. PINTE (R.P.R.) relevant de 17 % (c'est-à-dire alignant sur l'augmentation de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu en 1979 et en 1980) les limites d'exonération et les montants d'abattement sur les plus-values immobilières.

L'opposition et quelques députés R.P.R. et U.D.F. adoptent contre le gros de la majorité un amendement de MM. SCHVARTZ et INCHAUSPÉ (R.P.R.) augmentant les redevances départementales et communales perçues sur les hydrocarbures liquides et gazeux extraits du sous-sol métropolitain. Le rendement obtenu par cette mesure sera de l'ordre de 90 millions de francs, soit 2,5 % de la valeur de la production domestique d'hydrocarbures en 1979. Les gisements mis en exploitation après le 1ᵉʳ janvier 1980 seront exonérés pendant cinq ans.

M. GOSNAT (P.C.) rappelle l'action du parti communiste pour *« éclairer l'opinion »* sur les superbénéfices réalisés par les sociétés pétrolières à la suite de l'augmentation des prix du pétrole brut. Il se félicite du prélèvement exceptionnel institué par l'article 4 du projet de loi, mais il estime ce prélèvement insuffisant et défend un amendement tendant à instaurer, au titre de 1980, un prélèvement exceptionnel de 10 % sur les profits bruts réalisés par les sociétés pétrolières en 1978 et une taxation annuelle sur la réévaluation des stocks. Cet amendement, soutenu par le P.S., est repoussé.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement modifiant la rédaction de l'article 4 du projet et précisant, à la demande de la commission des finances, que le prélèvement institué est *« exceptionnel et provisoire »*. Le rendement attendu par ce prélèvement est de l'ordre de 500 millions de francs.

Après que M. SCHVARTZ eut retiré un amendement tendant à créer un prélèvement sur les gisements métropolitains à destination de l'État, M. GOSNAT défend un amendement proposant de créer une taxe de 7 % sur le chiffre d'affaires hors taxes des compagnies pétrolières étrangères qui exercent leurs activités en France. M. PAPON indique que cette disposition irait à l'encontre du traité de Rome et même du droit français, dont relèvent les filiales françaises des sociétés pétrolières étrangères. Il s'oppose donc, comme la commission, à l'amendement du groupe communiste, qui est repoussé par 288 voix contre 197.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi matin.

M. Pons (R.P.R.) : le gouvernement nous oppose un refus systématique

M. Bernard Pons, député de l'Essonne, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi 18 octobre, que M. Maurice Papon (R.P.R.), ministre du budget, avait opposé un *« refus systématique »* aux propositions du R.P.R., lors de la réunion de *concertation organisée* la veille (*le Monde* du 19 octobre). *« Le gouvernement refuse nos deux amendements, visant à réduire de 2 milliards de francs les dépenses de l'État et à instituer un contrôle parlementaire du budget social de la nation*, a déclaré M. Pons. *S'il ne cède pas, nous nous abstiendrons dans le vote du budget. »* M. Pons a souligné que le gouvernement aurait, dans ce cas, la possibilité de recourir à la procédure de l'engagement de responsabilité (article 49 ter de la Constitution), le projet étant alors considéré comme adopté, sauf si une motion de censure est votée. M. Pons a réaffirmé que le R.P.R. ne voterait pas la censure.

Le secrétaire général du R.P.R. a regretté que le premier ministre n'ait pas assisté au début de la discussion budgétaire, et qu'il ait *quitté le banc du gouvernement*, mercredi, après les questions d'actualité, *alors que M. Jacques* Chirac devait prendre la parole dans la suite de l'examen du budget. Selon M. Pons, c'est un fait sans précédent depuis le début de la Vᵉ République.

M. Pons a indiqué, d'autre part, que le R.P.R. souhaite un débat à l'Assemblée nationale sur la politique de la France en Centrafrique, mais qu'il ne votera pas la proposition de résolution socialiste tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'intervention française dans ce pays.

M. PAPON : faux !

M. Papon a déclaré, après avoir pris connaissance des propos tenus par M. Pons, qu'il est *« faux de dire qu'il n'y a pas eu accord, au sein de la majorité, sur le budget »*. Le ministre du budget a indiqué qu'il n'est pas hostile aux propositions du R.P.R. relatives aux économies de fonctionnement de l'État et au contrôle du Parlement sur le budget social de la nation.

M. Papon estime que les députés doivent déterminer eux-mêmes les postes sur lesquels ils souhaitent faire les économies qu'ils demandent, et que ces choix doivent être faits maintenant (et non au printemps prochain), afin que les administrations sachent, le 1ᵉʳ janvier 1980, de quels crédits elles disposeront pour l'année. Quant au contrôle du budget social, le souci du ministre est d'éviter le vote d'une disposition qui rendrait inconstitutionnel le projet de loi de finances pour 1980, dans lequel elle serait insérée. Il a indiqué qu'il fera *« une proposition le moment venu »*.

M. LABBÉ : vrai !

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a affirmé jeudi soir que la concertation avec le gouvernement était *« au point mort »*.

Le président du groupe R.P.R. a indiqué que si les 2 miliards de francs d'économies demandés sont repoussés par l'Assemblée, les députés gaullistes ne voteront par l'article 25 du projet de loi (équilibre général du budget), auquel cet amendement est rattaché.

L'ATTITUDE DU R.P.R. CRÉE UN REGAIN DE TENSION

(Suite de la première page.)

Devant la position « jusqu'auboutiste » du R.P.R., il fait un pas en arrière et se déclare d'accord pour 2 milliards, en précisant, d'une part, qu'il attend des propositions, et, d'autre part, qu'il ne saurait être question d'attendre un collectif budgétaire au mois d'avril pour effectuer une opération qui, naturellement, doit prendre place à l'article 25 du projet, relatif à l'équilibre général du budget. Le R.P.R. répond que ce n'est pas à lui de ventiler les économies dans les masses budgétaires et qu'il appartient au gouvernement de le faire.

C'est sur ces fameux 2 milliards que pourraient, dans les prochains jours, « monter les tensions ». Les éléments « durs » du R.P.R. réitèrent leur menace : si nous n'obtenons pas satisfaction, nous ne voterons pas l'article 25. Dans ce cas seulement, nous ferons connaître en détail les économies réalisables. Celles-ci peuvent dépasser les 2 milliards.

C'est dans ce climat, déjà difficile, que l'hospitalisation du premier ministre fait courir au Palais-Bourbon des bruits alarmants et alarmistes, à tort ou à raison. Certains, à l'U.D.F. même, se perdent en conjectures pessimistes. D'autres en restent à des constatations plus pragmatiques. Ainsi, pour M. Labbé, *« le gouvernement étant privé de son chef, les choses paraissent figées. Il est assez unique dans l'histoire de la Vᵉ République*, ajoute-t-il, *que le premier ministre n'ait pas assisté ni à la première ni à la deuxième séance du budget. »*

Cet état d'esprit éclaire, parce qu'il aggrave le contentieux, les suites institutionnelles et parlementaires que l'on peut, au moins, supputer. Il faut remonter à 1968 pour tenter de discerner une similitude, sinon dans les faits, du moins dans les conséquences potentielles. Le 23 octobre, dans la discussion budgétaire, face à l'opposition déclarée de l'Assemblée, le gouvernement avait décidé de réserver l'article 2 du projet de loi de finances fixant le barème de l'impôt. *Le 24 octobre*, en vertu de l'article 44 de la *Constitution, celui-ci avait été* soumis, ainsi que trois autres articles, dont celui déterminant l'équilibre général du budget, à un vote unique, dit « vote bloqué ». Le ministre de l'économie et des finances était, à l'époque, M. Ortoli ; le secrétaire d'État *à l'économie et aux finances* n'était autre que... Jacques Chirac. Aujourd'hui, si les points de vue respectifs du gouvernement et du R.P.R. se radicalisent, les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets.

Une inconnue demeure toutefois. En 1968, les articles soumis à un vote unique avaient été adoptés par 314 voix contre 118. Or, aux termes de l'article 40 de la loi organique relative aux lois de finances, *« la seconde partie de la loi de finances de l'année ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie »*. La loi ne dit pas expressément si le vote doit être négatif ou positif. Pour l'instant, on semble estimer à la présidence de l'Assemblée nationale qu'un vote négatif ne devrait pas empêcher l'examen de la seconde partie du projet de loi, c'est-à-dire des différents fascicules budgétaires, en vertu du « principe » selon lequel « un vote est un vote ». Une telle lecture des textes peut sans doute satisfaire les scrupules du législateur, mais une réflexion plus « politique » amène à se demander comment le Parlement pourrait discuter des budgets ministériels, après avoir repoussé... l'équilibre général du budget.

Certains gaullistes avançaient jeudi soir une hypothèse en évoquant l'article 49 de la Constitution, qui concerne l'engagement de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. A l'évidence, il s'agit là, pour le R.P.R., plus d'un souhait que d'une appréhension. Seuls les votes favorables à la censure étant recensés dans ce cas de figure, et les gaullistes ayant maintes fois répété qu'ils ne censureraient pas le gouvernement, la position du R.P.R. tendrait vers l'idéal : apparaître fidèle à la majorité et revendiquer — pour prendre date — le fait de ne pas avoir voté le budget !

On est fondé à penser qu'une telle attitude s'inscrirait dans une stratégie de pré-campagne présidentielle. Comment le R.P.R. pourrait-il justifier la présentation d'un candidat issu de ses rangs contre Valéry Giscard d'Estaing en 1981, s'il ne pouvait renvoyer l'opinion publique à quelques exemples clairs d'une opposition à l'actuel gouvernement et au président de la République ?

LAURENT ZECCHINI.

LE SCRUTIN SUR LE REJET DU BARÈME DE L'IMPOT

● **340 DÉPUTÉS ONT VOTÉ CONTRE** : ce sont 137 R.P.R. (sur 154), les 114 socialistes, les 86 communistes et 3 non-inscrits sur 16 (MM. Audinot, Robert Fabre et Malaud).

● **119 DÉPUTÉS ONT VOTÉ POUR** : 115 U.D.F. (sur 121), 3 R.P.R. (MM. Dubreuil, Moulle et Vivien), 1 non-inscrit (M. Baridon).

● **27 DÉPUTÉS SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT** : 11 R.P.R. (MM. Bonhomme, Delhalle, Guermeur, Hardy, Marie, Mme Missoffe, MM. Neuwirth, Pailler, Plot, Ribes et Rufenacht), 11 non-inscrits (MM. Bamana, Beaumont, Branger, Delprat, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Hunault, Pidjot, Plantegenest, Royer et Sergheraert), 5 U.D.F. (MM. Bariani, Chazalon, Pierre-Bloch, Rossinot et Zeller).

● **5 DÉPUTÉS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE** : 3 R.P.R. (MM. Couve de Murville et Delalande, absents sans délégation de vote, et M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale), 1 U.D.F. (M. Brocard, qui présidait la séance), 1 non-inscrit (M. Edgar Faure).

Le Sénat renforce les garanties judiciaires pour le contrôle de l'immigration

Le Sénat a entamé jeudi 18 octobre, en seconde lecture, l'examen du *projet* de loi tendant à réglementer les conditions d'entrée *et de séjour en France* des étrangers, et portant création d'un office national d'immigration. Ce projet avait été repoussé une première fois par les sénateurs, qui avaient voté, le 26 juin dernier une question préalable déposée par leur commission des lois. Par deux votes, ils ont décidé, cette fois, de discuter, au fond, cette réforme si contestée et n'en ont interrompu l'examen qu'à 1 h. 30 vendredi 19, pour le reprendre jeudi prochain 25 octobre.

Au nom du groupe socialiste, M. EDGAR TAILHADES (Gard) défend, d'entrée de jeu, une motion tendant à opposer à ce texte l'exception d'irrecevabilité. Le projet, estime-t-il, ne peut être dissocié d'un second projet en instance devant l'Assemblée nationale, et qui concerne aussi les conditions de séjour des étrangers en France.

Seul orateur pouvant prendre la parole contre la motion socialiste (en vertu du règlement), M. MAX LEJEUNE (Gauche dém., Somme), estime au contraire que les pouvoirs publics ont le devoir de prendre des précautions à l'égard d'*« une immigration sauvage qui nourrit l'agitation politique et la délinquance »*.

La motion défendue par M. Tailhades est repoussée par 184 voix contre 100.

M. JACQUES LARCHÉ (R.I., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois, expose les raisons pour lesquelles il y a lieu de réglementer les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. La sécurité publique peut justifier une mesure d'expulsion.

Ce projet, souligne M. ROBERT SCHWINT (P.S., Doubs), qui s'exprime en qualité de président de la commission des affaires sociales, tend en réalité à renforcer le contrôle sur les flux migratoires et les étrangers en situation irrégulière. *« Nous avons voulu*, précise-t-il, *garantir mieux que dans le texte qui nous est soumis, la situation des étrangers qui exercent une activité régulière mais ne possèdent pas de titre de séjour solide. D'autre part, il existe des étrangers en situation irrégulière qui concourent à l'activité économique. A leur égard, la France ne peut avoir une attitude purement négative. »*

M. CHARLES DE CUTTOLI (Gauche démocratique, Français de l'étranger) regrette *« l'obstination du gouvernement qui refuse une discussion conjointe de ce texte et du projet Boulin-Stoléru »*. Il s'inquiète des mesures de rétorsion que pourront prendre certains États, d'Afrique du Nord en particulier, envers nos compatriotes vivant sur leurs territoires. Il réclame enfin des garanties supplémentaires contre l'arbitraire de l'administration.

M. JEAN BERANGER (Gauche démocratique, M.R.G., Yvelines) considère que ce projet est rétrograde et qu'il ne deviendra acceptable que s'il ne porte plus atteinte aux principes fondamentaux du droit français.

L'extrême danger de ce projet, estime M. CHARLES LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), *ne peut* se mesurer qu'à la lumière du projet Stoléru. *La détention sans* jugement dans des locaux non précisés est, d'autre part, anticonstitutionnelle. *« Quand commenceront les premièeres rafles, après les dragonnades dans les foyers d'immigration, il sera trop tard »*, conclut-il. M. PIERRE GAMBOA (P.C., Essonne), reprenant le jugement d'un évêque, considère que ce projet conduira à une forme d'*« apartheid déguisé »*.

M. ANICET LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) évoque un rapport qu'il eut *« l'honneur de rédiger en 1975 après un travail collectif de fonctionnaires »*. *Aujourd'hui, comme alors*, souligne-t-il, *la croissance des transferts de fonds des immigrés demeure très inférieure à la croissance des salaires ouvriers. Impossible donc d'incriminer les immigrés d'être les auteurs du déséquilibre de notre balance extérieure. De même pour le coût social de l'aide à l'immigration : il est inférieur de moitié à l'avantage retiré par notre pays de l'arrivée de travailleurs adultes. Les allocations familiales servies aux travailleurs étrangers se traduisent, en effet, par un excédent pour les caisses dont le cinquième seulement est reversé au Fonds d'action sociale. Il y a, en fait, spoliation des quatre cinquièmes des cotisations. »*

M. HENRI GOETSCHY (Un. centr., Haut-Rhin), élu d'un département qui, chaque matin, voit partir dix-huit mille travailleurs frontaliens allant exercer leur métier en R.F.A. et en Suisse, demande que l'on ne donne pas de la France un visage répressif. Il estime excessif le rôle donné aux préfets dans les procédures d'expulsion.

M. MARCEL RUDLOFF (Un. cent., Bas-Rhin) pense qu'il est indispensable de donner à l'administration les moyens de sanctionner les situations irrégulières. Mais il réclame un régime assorti de garanties pour les libertés individuelles.

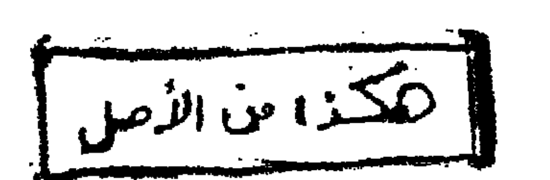
M. JEAN CHERIOUX (R.P.R., Paris) se déclare partisan d'un contrôle sérieux de l'immigration tout en estimant qu'il serait indigne de la France de renvoyer chez eux ceux qui ont concouru à sa prospérité.

M. ROLAND GRIMALDI (P.S., Nord) s'indigne du rapprochement qui est fait entre le nombre des chômeurs et celui des immigrés.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, rappelle l'objet du projet

En ce qui concerne le refoulement d'étrangers qui arriveraient *sur le territoire en situation* irrégulière, le ministre précise : *« Cette assignation [dans des* locaux qui peuvent ne pas relever de l'administration pénitentiaire] *se fera sous le contrôle de l'autorité judiciaire, puisqu'il est prévu qu'au bout de quarante-huit heures un juge appréciera la nécessité de sa prolongation. »* M. Christian Bonnet conclut : *« Notre commun devoir est de faire cesser le racket dont sont victimes ces malheureux lors du passage de la frontière, pour l'obtention de titres de séjour ou de travail, pour bénéficier d'un galetas chez des marchands de sommeil, pour obtenir un travail souvent au « noir », en dehors des règles concernant le salaire minimum ou les prestations sociales.*

Les sénateurs repoussent alors, par 187 voix contre 84, une « question préalable » communiste, défendue par M. LEDERMAN. Puis ils commencent l'examen des articles du projet et adoptent notamment un amendement de M. PILLET (Un. centr., Loire), qui tend à assurer une voie de recours aux étrangers qui font l'objet d'une interdiction d'entrée : la décision motivée devra être notifiée par écrit à l'intéressé, préalablement à son exécution. Un autre amendement adopté vise à favoriser les regroupements des familles. Par 179 voix contre 84, le Sénat a aussi voté un amendement de sa commission des lois qui renforce les garanties judiciaires en précisant le rôle de cette autorité : le juge devra vérifier si la prolongation de *détention* au-delà de quarante-huit heures est bien rendue nécessaire par l'impossibilité d'assurer rapidement le voyage de retour. — A. G.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'AIX-EN-PROVENCE

Le P.S. veut faire du scrutin un test de l'« union à la base »

Pour la troisième fois en deux ans et demi, les électeurs aixois retourneront aux urnes, le dimanche 21 octobre, pour désigner leur conseil municipal. Ce scrutin diffère des deux précédentes élections, de mars 1977 et de juin 1978 — toutes deux invalidées — par la présentation, inédite à Aix-en-Provence, d'une liste d'union de la gauche qui tentera de reconquérir la mairie perdue en juin 1978, par les socialistes, au bénéfice de la majorité. En ce sens, il est considéré par les états-majors politiques comme un test important de l'union à la base des forces de *gauche et de sa crédibilité dans l'électorat*, alors que les socialistes et les communistes ne cessent de se déchirer au niveau national.

Cannes. — Par rapport à l'an dernier, *la situation politique* à Aix-en-Provence a, d'une certaine manière, été inversée. En 1978, en effet, comme dans le passé, socialistes et communistes *partaient à la bataille divisés*, face à une liste unique de la majorité, conduite par un avocat radical valoisien de trente-six ans, Mᵉ Alain Joissains. Celui-ci *l'avait aisément emporté* au second tour de scrutin avec 52,37 % des suffrages exprimés, sur la *liste* du maire sortant, le sénateur socialiste Félix Ciccolini, lequel *dirigeait les affaires de la* ville depuis 1967.

Pour la troisième étape de ce marathon municipal, après l'annulation confirmée par le Conseil d'État le 3 octobre en raison de l'inéligibilité d'un membre de l'équipe de Mᵉ Joissains, Mme Andrée Chilini (C.D.S.), quatre listes ont été officiellement déposées. Trois seulement seront effectivement en présence, les responsables de la liste présentée par l'association homosexuelle aixoise Mouvance folle lesbienne, ayant annoncé que, faute de moyens financiers, ils ne feront pas imprimer de bulletins de vote. A gauche, la liste Aix pour tous, Aix pour vous, conduite par le docteur Jean-François Picheral, conseiller général socialiste d'Aix-Sud, ancien premier adjoint de M. Ciccolini, est composée de 20 P.S., 10 P.C., 4 *GAM*, 2 *écologistes* (membres de l'association Aix-Ecologie), ainsi que trois personnalités présentées par le P.S. et deux personnalités présentées par le P.C. *Absents de cette liste*, les radicaux de gauche de la section d'Aix ont donné liberté de vote à leurs électeurs. En revanche, le bureau de la fédération départementale et le comité d'Aix du Mouvement des jeunes radicaux de gauche appellent les électeurs à faire échec aux « listes réactionnaires » de MM. Joissains et Vidal.

De notre correspondant régional

Face à la gauche, on trouve cette fois deux listes. La première, Union pour le renouveau du pays d'Aix, conduite par le maire sortant, Mᵉ Joissains, comprend huit P.R., cinq R.P.R., cinq C.D.S., cinq radicaux valoisiens, quatre ex-P.S., deux ex-M.R.G. et douze personnalités sans étiquette. La seconde, Pour une vraie démocratie, a pour chef de file un chirurgien-dentiste appartenant à une vieille *famille* aixoise, le docteur Pierre Vidal. Bien qu'elle se veuille *« en dehors du jeu politicien »*, elle se situe dans la majorité : on y relève le nom de plusieurs personnalités connues pour leur option politique, en particulier celui de M. Jacques Bastide, co-tête de liste, vice-président départemental du C.D.S.

La principale inconnue du scrutin est l'impact sur l'électorat de la *liste d'union* de la *gauche*. En 1977 et 1978, M. Ciccolini considérait comme *« suicidaire »* une alliance avec les communistes dans une ville qui place régulièrement *en tête*, à *chaque consultation* nationale, les candidats de la majorité. *« Les événements nous ont démontré qu'il fallait changer de stratégie »*, explique aujourd'hui M. Picheral. *Privés de* l'apport des voix modérées après la rupture avec les centristes en 1977, les socialistes n'avaient, en fait, pas d'autre choix que celui d'*une liste commune* avec le P.C.

Un « virage à gauche »

Ce *« virage à gauche »*, difficilement accepté par certains militants — en particulier les syndicalistes F.O. — a cependant été ratifié par tous les courants représentés à la direction de la section socialiste aixoise. L'alliance avec le P.C. impliquait l'effacement de M. Ciccolini, qui se considère encore toutefois *« comme le meilleur candidat »*. Mais les conditions de la désignation comme tête de liste de M. Picheral, un médecin radiologue de 45 ans entré au P.S. en 1972, ont été contestées par une partie des militants, non hostiles au candidat, mais irrités par le fait qu'il ait été *« imposé »* sans vote par le maire de Marseille, M. Gaston Defferre.

Cette péripétie explique en partie la dissidence de quatre militants, dont un ancien secrétaire général de la section locale, M. André Filippi, et un ancien élu de la municipalité Ciccolini, M. Hubert Sauné, passés sur la liste de M. Joissains. Le P.C. se félicite, lui, d'un accord qu'il n'avait pas cessé d'appeler de ses vœux. Pour concrétiser, aux yeux de la population, leur volonté de gérer en commun les affaires de la ville, les différentes composantes de la liste ont élaboré un *« contrat municipal »* de trois ans.

Une partie des chances de la gauche réside dans la concurrence que se livrent les deux autres listes. La liste de M. Vidal est en effet constituée d'adversaires irréductibles du maire invalidé, qui font campagne contre l'*« affairisme »* de son équipe et réclament *« une gestion assainie »*. M. Vidal a reçu le renfort de son frère, également médecin, M. Jean-Claude Vidal, qui était en 1978 le président du comité *de soutien* de *M. Joissains* et qui déplore aujourd'hui *« de voir transformer la ville en galerie marchande et en terrains à bâtir »*. M. *Joissains, qui s'est fait* connaître des Aixois par un tempérament bouillant et son goût tout professionnel de la procédure, est accusé par les amis du *docteur* Vidal *d'être l'instigateur* d'une manœuvre tendant à faire capoter le dépôt de la liste Pour une vraie démocratie (un membre de cette liste, M. Michel Séguillon, appartenant au *P.F.N.*, a retiré à l'ultime seconde sa candidature à la sous-préfecture d'Aix). L'opération a cependant échoué.

M. Joissains s'est efforcé pendant toute la campagne de *« marginaliser »* la liste Vidal suscitée, selon lui, à la fois par M. Charles Debbasch, ancien président de *l'université d'Aix-Marseille-III*, aujourd'hui conseiller technique à l'Elysée, le docteur Jean Feraud, ancien candidat U.D.F. aux élections législatives d'Aix-en-Provence en *1978*, et le docteur Picheral. M. Debbasch avait, en effet, songé à se présenter et M. Vidal aurait été son colistier. Mais il y a finalement renoncé. *Il est vrai également que* l'un des membres de la liste Pour une vraie démocratie, M. Jean Capon, a appartenu au P.S. pendant quatre mois, de juin à septembre *1979*, après *avoir quitté le* parti radical-socialiste dont il avait défendu les couleurs aux élections cantonales de Gardanne en 1976. Autant de « preuves » retenues par *M. Joissains*, qui a affiché tout au long de la campagne un anticommunisme virulent, consistant en particulier à présenter la candidature de M. Picheral *comme celle d'un « clan marxiste ultra-minoritaire »*. Le bilan des quinze mois de gestion municipale de M. Joissains ne lui est, semble-t-il, pas défavorable, *bien* qu'il ait revendiqué la réalisation d'un certain nombre de projets lancés par l'ancienne municipalité.

GUY PORTE.

L'affaire des « *diamants de Bokassa* »

FALLAIT-IL LE DIRE ?

Sous le titre « Fallait-il le dire ? », « les Nouvelles littéraires » publient les réponses de dix-huit journalistes auxquels elles ont *posé* cette question au sujet de l'affaire des diamants de Bokassa. Elles publient en outre la chronique de M. Dominique Jamet, « les Croqueurs de diamants » que « l'Aurore » a refusé de publier (« le Monde » du 16 octobre).

Dans la présentation de leur **dossier, « les Nouvelles littéraires » écrivent, sous la signature de Jean-Christian Harvet, à propos de l'attitude du « *Monde* » : « Notre confrère avait agi comme l'aurait fait n'importe quel grand journal anglo-saxon... Mais il faut croire qu'une telle réaction, en France, *continue d'être considérée* comme non-ordinaire, voire anormale... Le seul fait d'informer fut aussitôt interprété, en effet, comme la preuve de l'existence d'un complot... Et chacun y alla de ses variations sur les impératifs d'une bonne « déontologie » journalistique. »**

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. BARRE

Le général Thomas, *médecin-chef* de l'hôpital du Val-de-Grâce, où M. Raymond Barre est soigné, a publié jeudi 18 octobre à 17 heures un premier bulletin *de santé faisant état d'une amélioration* sensible.

« Au cours de la journée, a-t-il déclaré, *les investigations nécessaires ont été poursuivies, qui confirment les impressions cliniques de la matinée.* » Le général Thomas a *précisé que les médecins* avaient interdit les visites à M. Raymond Barre qui, a-t-il ajouté, *« d'ailleurs ne les désire pas »*.

Le général Thomas n'a rien dit du mal dont souffre le premier ministre en invoquant le secret médical. De précédentes indications faisaient état d'un trouble de la tension consécutif au surmenage.

Mme Barre est restée auprès de son mari.

Outre les vœux de prompt rétablissement du président de la République, le premier ministre a reçu ceux de M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., de M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain. Le docteur Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a souhaité que *« le bilan de santé du premier ministre soit négatif »*.

Mme DE GAULLE EST DE NOUVEAU HOSPITALISÉE

Mme Yvonne de Gaulle, veuve du général, a été admise, jeudi 18 octobre, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Selon son entourage, son état inspirerait de vives inquiétudes. *Mme de Gaulle* avait subi une intervention chirurgicale et avait été hospitalisée au Val-de-Grâce du 4 juillet à la mi-août.

Les socialistes se donnent un délai supplémentaire pour surmonter leurs divergences

Le bureau exécutif national du P.S., réuni mercredi 17 octobre, a décidé de reporter la convention nationale consacrée au « projet socialiste », *initialement prévue à la mi-*décembre, aux 12 et 13 janvier. Ce *report* a pour but, selon M. Pierre Bérégovoy, de « permettre une discussion plus approfondie du projet par le parti ».

Mercredi soir, le *comité* de rédaction a poursuivi l'élaboration de ce texte. Une nouvelle réunion de cette instance (*présidée par M. Mitterrand*) qui regroupe le bureau exécutif et la commission spéciale chargée du « projet », sera nécessaire, d'une part, pour prendre connaissance de la *« contribution »* du premier secrétaire, et, d'autre part, pour examiner la troisième partie intitulée « agir ».

Le texte que M. Mitterrand présentera mercredi prochain sera décisif. De son contenu dépendra ou non la vérification de ce qui est aujourd'hui considéré comme une hypothèse raisonnable, à savoir le rapprochement de la majorité et de la minorité autour du « projet socialiste ». Le discours prononcé mardi (*le Monde* du 18 octobre) par le premier secrétaire conduit à penser que chacun trouvera son compte dans la contribution du chef de file des socialistes.

D'un côté, le CERES et les amis de M. Mitterrand *s'efforcent* de débusquer, au détour des amendements des minoritaires, une logique contraire à celle du texte initial de M. Chevènement.

De l'autre côté, les amis de MM. Mauroy et Rocard veulent éviter de mettre en avant tout ce qui pourrait évoquer un contre-projet, et recherchent des « majorités d'idées ».

Bien que tout le courant du premier secrétaire soit soudé (et d'accord en cela avec le *CERES*), lorsqu'il s'agit de faire obstacle à une éventuelle candidature de M. Rocard à l'élection présidentielle, ce courant est divisé lorsqu'il s'agit de la place qu'il faut accorder au CERES et à certaines *des thèses que défendent* les amis de M. Chevènement.

C'est ainsi que mercredi, le CERES, soutenu par certains membres du courant Mitterrand, *s'est trouvé mis en minorité* sur deux points importants. Il s'agissait d'abord d'examiner un amendement présenté au nom du CERES par M. Didier Motchane, afin *de* rajouter au projet la phrase suivante : *« En France, l'heure de la social-démocratie est passée avant d'avoir sonné. »* M. Mitterrand a indiqué qu'il ne saurait *souscrire* à une telle prise de position (*« Je suis moi-même social-démocrate »*, a-t-il dit), et a rejoint M. Mauroy pour refuser ce texte, qui a été repoussé par *dix-sept voix contre* huit et dix-neuf abstentions (celles des amis de M. Rocard et de certains proches du premier secrétaire), l'objection des rocardiers étant *que ce n'est pas* la social-démocratie qui doit être à l'ordre du jour, mais *« le socialisme autogestionnaire »*.

M. Jospin a précisé la position *des amis du premier secrétaire* et fait valoir que les socialistes ne sauraient saisir l'occasion du projet pour condamner la social-démocratie européenne, même si *si la voie social-démocrate* n'a pas leur faveur appliquée à la situation française. Dans un tel contexte, la phrase de M. Mitterrand leur est apparue comme une boutade.

Les courants Mitterrand, Mauroy et Rocard se sont également retrouvés pour préciser le rôle du P.S. Le texte de M. Chevènement *indiquait* : *« Le P.S. s'est construit avec et pour l'union de la gauche. »* M. Roger Fajardie, proche de M. Mauroy, a proposé de remplacer cette formule par : *« Le P.S. a choisi la stratégie de l'union de la gauche »* ; M. Mitterrand a approuvé cette proposition, au motif qu'il convient de distinguer la finalité du P.S., qui est le socialisme, des *moyens* d'y parvenir, qui sont l'union de la gauche. M. Chevènement s'est opposé à cette *modification*, estimant que l'utilisation du mot *« stratégie »* implique que l'on puisse en changer.

En revanche, la majorité du parti *a fait* preuve de cohésion sur d'autres sujets importants, qui concernent l'idéologie et ce qu'on appelle le courant *« libéral-libertaire »*. C'est ainsi que M. Mauroy souhaitait le retrait du *chapitre consacré* à la critique de certains thèmes, tels *que le régionalisme*, par exemple, classés par M. Chevènement comme ressortissant à une idéologie de droite. *Mais le maire de* Lille n'a pas été suivi.

Sur l'essentiel des deux premières parties *« Comprendre et vouloir »*, les amis de M. Mitterrand *et ceux de M. Chevènement* semblent désormais d'accord.

La discussion, mercredi prochain, devrait porter sur le choix d'une logique de développement, *le texte actuel préconisant* une croissance sociale forte et la reconquête du marché intérieur, les amis de M. Rocard plaidant pour une croissance plus douce ouvrant *la voie à une société* moins productiviste.

Une fois mis au point par le comité de rédaction, le texte, avec un préambule de M. Mitterrand, *sera adressé aux sections* du parti avant de remonter devant la convention nationale.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. MITTERRAND RÉAFFIRME QUE LES SONDAGES NE DÉCIDERONT PAS DU CHOIX DU CANDIDAT SOCIALISTE

M. Mitterrand a réaffirmé, jeudi soir 18 octobre, que les sondages ne feront pas la décision au *sein* du P.S. *dans* le choix de son candidat aux élections présidentielles de 1981. Au cours d'une discussion à bâtons rompus avec la presse, le premier secrétaire du P.S. a indiqué que son parti a *« la grande satisfaction »*, depuis deux ou trois mois, de voir chaque semaine, à plus d'un an de l'élection présidentielle, *« des gens dépenser des millions pour savoir quel serait le meilleur candidat socialiste »*. Selon M. Mitterrand, *le président* de la République est devenu le premier candidat et a commencé sa campagne depuis quelque temps ; *« une série de forces financières a commencé celle du P.S. »*, a-t-il précisé.

Il a rappelé que, pour sa part, il soutiendrait *« le meilleur candidat »* pour le P.S. et qu'un *congrès serait* réuni en temps voulu pour faire ce choix.

L'OUVERTURE DE « LA BOISSERIE » AU PUBLIC

C'était sa demeure

De notre envoyé spécial

Colombey-les-Deux-Eglises. — *Qui aurait pu jamais l'imaginer ?* Cinquante journalistes conviés d'un coup à faire le voyage de Colombey-les-Deux-Eglises pour y visiter la « simple maison » vers laquelle Charles de Gaulle, achevant la rédaction de ses *Mémoires de guerre*, sentait *« autant que jamais se tourner d'innombrables sollicitudes »*, autorisés à parcourir, avec leur *curiosité professionnelle*, la demeure dont la porte, de son vivant, ne s'ouvrait qu'à sa famille ou à des personnes du village, bref invités à faire savoir dès aujourd'hui à tous ceux qui, à partir du 9 novembre prochain, pourront à leur tour avoir accès ici, ce qu'ils y verront et y trouveront (1).

Rançon de la dureté des temps. *Le vice-amiral Philippe* de Gaulle, en les accueillant et *en les conduisant*, le leur a redit : *« Cette ouverture au public a été commandée par des raisons matérielles et financières, mais aussi pour répondre à une demande sentimentale. »* Et c'est vrai que ce parti n'a été pris qu'après l'émotion suscitée en avril dernier par l'annonce qu'avaient faite les héritiers du fondateur de la France *libre de la nécessité où ils se* trouvaient d'avoir à vendre aux *enchères, pour assurer* l'entretien de la propriété, trois cents objets et livres ayant appartenu au disparu.

Ainsi, les portes de la demeure aux murs gris sous la vigne vierge, aux fenêtres à petits carreaux, achetée en 1934, retrouvée en 1945 à demi ruinée par *les vicissitudes de la guerre* et de l'occupation, vont s'ouvrir *au plus grand nombre, neuf* ans tout juste après la mort de celui dont elle était le havre et le tremplin.

L'horizon de brumes

Tout n'y sera pas visible, mais seulement les quatre pièces du *rez-de-chaussée*. Elles ont conservé leur ordonnance, depuis la salle à manger, à gauche du petit vestibule d'entrée, jusque, tout à l'opposé, à la pièce d'angle hexagonale où il passait la plupart des heures *du jour, au-delà des deux* salons *qu'il faut traverser pour y parvenir*. Tout y est demeuré, ou presque, de ce que Malraux y vit un jour de neige de décembre 1969, et dont il a laissé témoignage dans *Les chênes qu'on abat*.

Dans la pièce où Charles de *Gaulle recevait ses visiteurs, les* fauteuils de cuir sont à leur *place, et il y flambe toujours un* feu de bois. Au-dessus des bibliothèques, les lampes de mineurs n'ont pas été déplacées, ni les photos jaunies des souverains et des chefs d'États régnants, morts ou déchus, comme Tchiang Kaï-chek, Roosevelt, Eisenhower, Kennedy, séparé de *Nixon par une statuette* de Mirabeau, Truman, Haïlé Selassié, le chah d'Iran, la reine d'Angleterre...

Les *livres* aussi sont en place, pour la plupart reliés ou brochés, œuvres de Barrès, Mémoires de Poincaré jouxtant Lucrèce et Virgile, Montaigne voisin de Hippocrate, Balzac proche de Hugo ; cependant, dans le cabinet de travail dont l'autre bibliothèque apparaît plus politique et plus contemporaine, il n'y a plus les œuvres *complètes de Bergson ni celles* de Malraux, que le général lui *montrait « d'un clignement »*. Derrière le grand bureau d'acajou qui en occupe le milieu, le fauteuil de cuir vert regarde la forêt mérovingienne et l'horizon de brumes.

Cependant, le chat des chartreux n'est plus là, qui sautait sur les guéridons, ni la table devant laquelle Charles de Gaulle devait s'affaisser soudain le soir du 9 novembre 1970.

Le décor s'est figé, insuffisamment pour qu'on se sente dans un musée, assez pour qu'on mesure aujourd'hui ce qu'il pouvait avoir de disparate et qui *tient au simple fait qu'en dehors* des meubles principaux, une belle armoire, deux ou trois fauteuils Louis XIV, il se trouva surtout composé par la juxtaposition de tableaux, de bibelots, tous offerts, mais d'origines trop diverses pour réaliser ici une unité, une harmonie.

Qu'importe. C'était sa demeure. Dès lors qu'on l'ouvre à tous, à chacun d'y consentir ou d'y retenir son émotion. Qu'on se *souvienne de Stendhal à qui la* visite d'un palais de roi n'inspirait que l'envie de se moquer mais qui, arrivant à La Brède avec toute la vénération qu'il portait à Montesquieu, s'y sentait soudain *« saisi d'un respect d'enfant »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) La Boisserie sera ouverte au public à partir du 9 novembre tous les jours, sauf le mardi. Gratuite pour les enfants de *moins de onze ans*, l'entrée coûtera 2 F aux moins de seize ans ; 6 F aux autres. Les recettes qui *en résulteront seront gérées par* l'Institut Charles-de-Gaulle, ainsi que le produit de la vente d'un album de textes et de photos que viennent d'éditer conjointement l'Institut et la *librairie Plon*.

POLITIQUE

M. Dijoud séjourne aux Antilles où le climat social est tendu

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a ouvert, jeudi après-midi 18 octobre, à Fort-de-France, la troisième conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane.

Deux sujets sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion : l'élaboration d'un calendrier d'application de la charte de développement économique et social défini en juillet dernier à la suite de la précédente conférence qui avait eu lieu, en mai, à la *Guadeloupe*, et la mise en œuvre des mesures arrêtées par le gouvernement pour réparer les dommages causés aux Antilles les 29 août et 2 septembre par les cyclones David et Frédéric.

La visite de M. Dijoud aux Antilles *survient* dans une période de tension sociale (« le Monde » du 13 octobre) provoquée par les difficultés économiques qu'amplifient les effets des cyclones, mais aussi par les déclarations du secrétaire d'Etat, dans son interview au « Monde » le 18 septembre, sur la nécessité de combattre outre-mer certaines « rentes de situation ». Les syndicats de la fonction publique de Martinique ont appelé les fonctionnaires à commencer, mardi, une grève illimitée pour protester contre la diminution annoncée de leur « prime de vie chère ».

***Mercredi soir, le secrétaire* d'Etat *a été accueilli par* plusieurs centaines de manifestants. Il a dû renoncer à quitter l'aéroport en voiture et s'est rendu en... canot automobile à l'hôtel où a eu lieu la conférence. Une autre manifestation a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans les rues de Fort-de-France.**

Sept semaines après David

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — Les cyclones ? Quels cyclones ? Pour le voyageur qui débarque, aujourd'hui, à *Pointe-à-Pitre, les cyclones David* et Frédéric qui ont frappé les îles Caraïbes à la fin de l'été n'ont pas laissé de traces visibles sur les *côtes* de la Grande-Terre. Il faut traverser la rivière Salée et parcourir les rives du sud de la Basse-Terre pour constater que là, en revanche, les deux cyclones — David *surtout* — ont profondément atteint la nature et les hommes. En bordure de la route nationale 1, entre Goyave et Trois-Rivières, toutes les bananeraies ont été anéanties, principalement dans la région de Capesterre, où se situent les domaines les plus importants. Par*tout* le sol *des plantations* est jonché de bananiers *morts*, englués dans la terre, et de régimes de bananes noircies par la pourriture. Sept mille cinq cents hectares ont été détruits, toute une récolte (100 000 tonnes) perdue, la principale richesse du département réduite à néant. La Guadeloupe n'exportera plus de bananes avant le mois de mars.

Entre la pointe du Vieux-Fort et Pointe-Noire, sur la côte sud-ouest de la Basse-Terre, ce sont les routes et les ports qui ont le plus souffert. La promenade du bord de mer qui reliait le chef-lieu, Basse-Terre, à la commune de Vieux-Fort n'existe plus. Elle a disparu en grande partie dès le début du raz-de-marée provoqué par David. Il n'en reste que quelques blocs de goudron baignant dérisoirement dans l'Océan au milieu des *rochers*.

Mais ce sont les ruines du port bananier de Basse-Terre (seize mille habitants) qui livrent les témoignages les plus saisissants sur les effets dévastateurs de David.

Les plaques de béton qui constituaient la plate-forme de chargement (100 mètres de longueur) n'ont pas résisté au déferlement des vagues. Elles ont explosé. La plate-forme repose toujours sur ses immenses plots, mais elle est trouée sur plus de quarante mètres carrés. Des six tours de chargement (chacune mesure une dizaine de mètres de hauteur et pèse plusieurs centaines de *tonnes*), deux seulement sont restées sur les rails de roulement. Trois ont été déplacées, *dont l'une à plus de 50 mètres* en arrière avec le remblai du port. Le remblai lui-même s'est affaissé. Le port de Basse-Terre ressemble aujourd'hui à un blockhaus détruit. Partout des rails descellés, brisés, des barres d'acier *tordues, entrelacées, des grilles* arrachées, des conteneurs fracassés. Toutefois, en faisant fonction de brise-lames, les installations portuaires ont un peu *protégé* la ville.

De Basse-Terre à Pointe-Noire la route nationale 2 a été endommagée en plusieurs endroits. Le raz de marée a emporté certaines des habitations légères situées sur le littoral. Cent soixante-deux cases ont été enlevées par l'Océan. David a également anéanti le port de plaisance de Rivières-Sens : trente-cinq bateaux ont coulé, il y a eu au total quatre cent quarante-cinq sinistrés. C'est miracle qu'il n'y ait eu à déplorer aucun mort parmi les victimes.

Pour l'ensemble de la Guadeloupe, les dégâts sont évalués à 396 300 000 francs.

Les conséquences économiques et sociales de ce cataclysme sont pour le département d'autant plus lourdes à supporter qu'il connaissait déjà une situation difficile. Aux douze mille demandeurs d'emploi enregistrés à la *fin septembre (soit 10 %* environ de la population) sont venus s'ajouter dans la liste des Antillais en difficulté les cinq mille ouvriers des bananeraies, les trois cent quarante-neuf dockers de Basse-Terre, et soixante et onze salariés de deux entreprises de conditionnement de bananes.

« Un maximum de rapidité »

Les mesures arrêtées le 19 septembre par le conseil des ministres ont été, en général, bien *accueillies* par *les élus locaux et* les professionnels, même si les membres de l'opposition se montrent quelque peu sceptiques et irrités par la présentation électoraliste *qui en a été donnée*.

Les dispositions retenues par le gouvernement sont de grande ampleur. La remise en état des voies de communication est prise en charge en totalité par l'Etat, *et* la reconstruction des installations portuaires le sera à 80 %. (Une inquiétude, toutefois, pour certains élus et en particulier pour M. Jérôme Cléry, maire communiste de Basse-Terre : que cette *catastrophe* « apporte de l'eau au moulin de la Compagnie générale maritime, qui ne veut plus assurer l'exportation de bananes à partir de Basse-Terre ». *Du côté des pouvoirs publics* la mobilisation a été générale pour que les dispositions les plus urgentes soient prises avec « *un maximum de rapidité* ».

Au titre de l'aide de première urgence, les familles les plus touchées ont reçu dès le début de septembre un secours financier sous la forme de chèques de 150 à 700 F pour les achats de produits alimentaires et de vêtements. Cent quatre-vingt-six chèques ont été établis pour une dépense globale de 73 600 F. Pour garantir l'efficacité de cette aide, un arrêté préfectoral a bloqué les prix des principales denrées *alimentaires. Chacun des sept* cent quatorze marins-pêcheurs sinistrés a reçu un chèque de 500 F à titre de pré-indemnisation pour acheter le matériel nécessaire à la reconstitution des filets, nasses et casiers perdus. *En attendant la parution au Journal officiel* du décret prévu pour l'attribution, à partir du 1er octobre, et pendant trois mois, d'une allocation de 700 F aux personnes privées d'emploi, les dockers de Basse-Terre ont été employés dans des chantiers publics de développement *local* ; 621 000 F ont été débloqués pour rémunérer leur travail.

Le gouvernement a également décidé d'aider les dirigeants des entreprises affectées par la destruction des bananeraies afin qu'ils évitent de licencier leur personnel. L'Etat prendra en charge 50 % des salaires payés, lesquels seront toutefois diminués.

Pour la première fois, les planteurs de bananes bénéficieront du régime d'indemnisation des calamités agricoles appliqué en métropole. En attendant de percevoir leur indemnité, ils peuvent obtenir des prêts-relais bancaires à six mois au taux de 4 %. La caisse régionale de Crédit agricole a débloqué une somme de *40 millions de francs*.

A la préfecture de Pointe-à-Pitre on souligne que la somme *actuellement employée ou en* cours d'utilisation représente au total 42 010 000 F.

L'empressement du gouvernement n'est évidemment pas dénué d'arrière-pensées électorales dans la mesure où il vise, avant *l'élection présidentielle de 1981*, à conforter la position des élus giscardiens, qui semblent avoir pris désormais en Guadeloupe un net ascendant sur les gaullistes. Les élus locaux de la majorité craignent cependant que ce cal*cul à long terme* ne soit *contrarié* dans l'immédiat par l'impopularité des mesures qui provoquent actuellement la colère des fonctionnaires et des contribuables.

Des Dominicains indésirables ?

La conséquence la plus inattendue des cyclones a été l'afflux à Pointe-à-Pitre de plusieurs centaines de Dominicains ayant quitté leur île située entre la Guadeloupe et la Martinique, après que *celle-ci* eut été entièrement ravagée par David. Démunis de ressources, ces réfugiés ont trouvé asile, pour la plupart, chez certains de leurs compatriotes installés en Guadeloupe depuis longtemps, ou en banlieue de *Pointe-à-Pitre dans des abris* de fortune. Ils vivent dans des conditions misérables et acceptent de travailler « au noir » pour presque rien. Parmi eux se trouvent des bandes d'adolescents dont le comportement « *tapageur et voyant* » — *selon une* expression du préfet, M. Guy Maillard — a commencé à défrayer la chronique locale peu de temps après leur arrivée.

Plusieurs de ces jeunes ayant *été mêlés à des larcins, des cam*briolages et à de minables trafics de marijuana, ces réfugiés dominicains ont eu très vite mauvaise réputation. Ces faits divers n'auraient peut-être pas engendré de sentiment de xénophobie dans une *partie de la population* si les adversaires politiques du maire de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou, membre du parti communiste guadeloupéen, n'avaient décidé de les exploiter. Au premier rang de ceux-ci figure M. Raymond Viviès (modéré, majorité), conseiller général de Pointe-à-Pitre, ancien dirigeant local de l'U.D.R., qui reproche à M. Bangou de se montrer trop complaisant à l'égard de la communauté dominicaine. Par exemple, de nombreux Dominicains exerçant la profession de marchands ambulants, M. Viviès accusait récemment dans un tract la municipalité de préférer créer au centre de la ville une voie piétonne « *qui ne servira qu'aux Dominicains et aux Haïtiens* » au lieu d'employer les fonds à construire... « *des toilettes au marché municipal* ». «*Il y a eu peu à peu un effet de psychose contre les Dominicains, et il n'est pas besoin de pousser les Guadeloupéens, hélas, pour qu'ils pratiquent la ratonade...* » explique le préfet. « Ratonade » il y a eu, en effet, dans la nuit *du 28 au 29 septembre pendant* laquelle plusieurs dizaines de Dominicains ont subi une chasse à l'homme dans les rues de Pointe-à-Pitre (*le Monde* du 3 octobre).

Au lendemain de ces incidents, l'éditorialiste de *France-Antilles*, le quotidien régional appartenant au groupe de M. Robert Hersant, comparait les marginaux dominicains à des « *rats* » ayant « *quitté leur navire en période de difficulté* » pour « *chercher chez nous pitance facile* ». « *L'ordre, la loi et la justice feront leur travail, et nous nous débarrasserons bientôt des indésirables* », ajoutait-il. « *En tant que Guadeloupéenne, j'ai honte de ce qui s'est passé cette nuit-là à Pointe-à-Pitre* », nous disait, mardi, une avocate, membre de la Ligue des droits de l'homme.

ALAIN ROLLAT.

Les gendarmes de Chamonix enquêtent sur les réseaux de drogue dans les hautes vallées des Alpes

Chamonix. — Quatre jeunes gens ont été arrêtés, dernièrement, à Sallanches et à Megève (Haute-Savoie), et inculpés de trafic de drogue. L'un d'eux revendait de l'huile de cannabis, rapportée cet été du Maroc. Chez un autre, on a retrouvé quelques dizaines de grammes d'héroïne.

Au cours de leur enquête, les gendarmes de Chamonix ont interpellé près de cinquante garçons et filles, âgés de quinze à vingt-cinq ans, les clients des inculpés. La plupart consommaient des drogues dures. Ils ont été remis en liberté. La même opération doit être menée, prochainement, à Chamonix. « Jusqu'à présent, expliquent les gendarmes, seuls les jeunes des villes de la plaine, par exemple d'Annecy, étaient concernés par la prise de drogue dure, de cocaïne, de morphine ou d'héroïne. On assiste désormais à un déplacement du mal vers les vallées hautes des Alpes. »

Un mini Népal

De notre envoyé spécial

Des stupéfiants dans la Mecque des sports de haute montagne ? Les Chamoniards, d'abord, étaient restés incrédules. Une telle histoire, avaient-ils pensé, ne pouvait avoir leur ville pour décor. Ils l'auraient su. Les cafetiers, les hôteliers, auraient eu des soupçons. Et puis, Sallanches, Megève, Saint-Gervais, Combloux... étaient des « vallées hautes » d'un autre genre. D'un genre légèrement inférieur même avec une ville plutôt pauvre où les jeunes devaient s'ennuyer, et des stations de ski plutôt orgueilleuses où les jeunes devaient être dévoyés. Comment comparer avec « Cham » ?

Puis étaient apparus les signes avant-coureurs : l'an dernier déjà il y avait eu une vague rumeur à propos d'un arrivage de L.S.D. Heureusement, personne n'avait été arrêté. Les gendarmes avaient su se montrer discrets. On avait regretté la création du tunnel sous le Mont-Blanc qui place Chamonix, la recluse, sur la route du trafic de drogue en provenance de l'Italie, et l'autoroute qui met la vallée, autrefois inaccessible, à trois quarts d'heure de Genève.

Même des guides

La mort, par surdose d'héroïne, la semaine passée, d'un jeune homme âgé de vingt-six ans, M. Patrick Olianti, dont le corps a été retrouvé sur un parking d'Annecy, a précipité la prise de conscience. Douze cents grammes de haschisch ont été retrouvés dans les affaires de la victime. L'un de ses amis, M. Christian Guérin, âgé de vingt ans, vient d'être inculpé d'usage de stupéfiants. Les deux garçons étaient originaires d'Annecy, mais ils étaient connus à Chamonix pour y avoir travaillé pendant plusieurs saisons et étaient considérés comme des jeunes de la ville.

Au fil des jours, les Chamoniards apprennent qu'on prise de la cocaïne près d'un restaurant ; que, cet été, de très jeunes Anglais ont payé leurs courses en montagne en revendant du haschisch ; que des cas de toxicomanie ont été signalés au lycée du Fayet, l'établissement scolaire des « vallées hautes ». Combien de jeunes risquent ainsi d'être interpellés, suspectés ? Les gendarmes ne cachent pas que, « cette fois, l'affaire est plus sérieuse ». Discrètement, des parents se renseignent. Encore plus discrètement, on arrache, dans les jardins, les plants de fleurs de pavots et d' « herbe du Népal » auxquels le micro-climat de la vallée donnait une bonne santé trop voyante...

Pourtant, les réactions, dans la cité du Mont-Blanc, sont plus gênées que scandalisées. La drogue effraie autant ici qu'ailleurs, mais elle ne provoque pas les sentences publiques habituelles. Avant même d'avoir achevé son enquête et interpellé les jeunes de Chamonix suspectés de trafiquer ou de consommer des substances toxiques, le commandant Mollaret, un ancien du P.G.H.M. (peloton de gendarmerie de haute montagne), qui dirige la compagnie chamoniarde, explique son désarroi, son sentiment d'échec « de n'avoir pas réussi à comprendre les motivations des toxicomanes de Sallanches » qu'il vient d'entendre.

Ce colosse barbu, qui ne se sépare pas, dans son bureau, de son matériel d'alpiniste, lit, sur le problème de la drogue, un livre après l'autre, depuis un mois. Il souhaite mettre sur pied un « comité d'information » associant tous les jeunes de la ville et prépare des propositions pour son commandant de groupement.

Pour inattendue qu'elle soit, cette attitude illustre le tempérament chamoniard. La ville des alpinistes met un point d'honneur à ne pas ressembler à une simple station de ski. Elle a pour particularité d'être ouverte aux jeunes.

Si la drogue ne provoque pas les réactions habituelles, c'est d'abord parce qu'il existe, à Chamonix, une certaine tradition d'usage des substances douces, comme le haschisch. « Plusieurs de mes amis guides fument de temps en temps », note le commandant Mollaret. Le « joint », la « petite fumette », font maintenant partie du « nouvel esprit alpin » qui remise, de plus en plus, la vieille morale des « conquérants de l'inutile » au rang des pièces de musée. Chamonix conserve quelque chose d'une cité hippie depuis l'arrivée, vers 1966, des premiers alpinistes américains. Gary Hemming, auteur, avec le guide René Desmaison, d'un sauvetage resté célèbre aux aiguilles du Dru, et quelques grimpeurs mystiques venus de Californie avaient montré que la drogue pouvait aller de pair avec la montagne. Quelques-unes des grandes premières du massif du Mont-Blanc, comme la face nord des Fous, ont été, à l'époque, « réalisées sous acide ».

Pas venus pour la montagne

Des jeunes Savoyards de la vallée trouvèrent ensuite que la décontraction américaine pouvait servir à la contestation des vieilles règles d'escalade, de l' « esprit guide ». On fuma d'abord par provocation, pour tourner en dérision les discours officiels sur le sens de l'effort et la jeunesse saine. Puis, autour de 1968, on fuma parce que le style de vie et les passions des jeunes alpinistes s'apparentaient aux recherches d'idéal menées sur la route de l'Inde ou à travers les expériences de retour à la terre.

Jean Afanassief, vainqueur de l'Everest en 1978 avec M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, les frères Bodin, membres de la compagnie indépendante des guides de Chamonix, plusieurs dizaines des meilleurs alpinistes qui ont trouvé le chemin des « treckings » au Népal ou des ascensions au Pérou, sont les héritiers de cette génération mystico-contestatrice.

Ce mariage entre montagne et drogue douce ne concerne qu'un milieu sportif, qui « cherche simplement de nouvelles sensations fortes ». Les véritables consommateurs de stupéfiants, ceux auxquels la gendarmerie s'intéresse, ne sont pas à Chamonix pour la montagne. Jeunes marginaux venus de toute la France, engagés durant les saisons d'été ou d'hiver pour cent petits métiers, « ils ont choisi Chamonix parce que c'est encore un mini-voyage dans un mini-Népal », comme l'explique un restaurateur. Ils vivent à plusieurs dans un studio, ont peu de rapports avec la population, restent six mois dans la vallée, parfois moins.

Chamonix, proclame-t-on ici, aime bien ses marginaux, ses jeunes gens tristes venus « vivre leurs inquiétudes au pied du mont Blanc comme on se cache dans un refuge ». L'an dernier, des affiches, à Paris et à Bordeaux, appelaient les jeunes à travailler ici « dans un cadre différent, dans un environnement naturel ». On n'avait pas prévu simplement qu' « ils auraient, en plus de l'air pur, besoin de leurs substances hallucinogènes ».

PHILIPPE BOGGIO.

Tout en admettant les nécessités d'une centralisation

La commission de l'informatique et des libertés émet certaines réserves sur la création d'un fichier national du casier judiciaire

La commission nationale de l'informatique et des libertés vient de rendre public son premier avis — elle a été créée au mois de décembre 1978 — en demandant au gouvernement de faire en sorte que la création d'un fichier national du casier judiciaire, prévue à Nantes pour les prochains mois, ne mette pas en péril les libertés individuelles.

Actuellement le casier judiciaire est géré manuellement par les greffes des tribunaux de grande instance. Cinq millions d'extraits du casier judiciaire sont délivrés chaque année, d'où une charge de travail considérable. Le remède imaginé par la chancellerie consiste à construire à Nantes, où est déjà centralisé le casier des Français nés à l'étranger, un centre informatique groupant les fichiers aujourd'hui dispersés. Ce fichier national pourra être interrogé à distance par les greffes. Un crédit de 28 millions de francs figure pour cela dans le projet de budget du ministère de la justice pour 1980. Une économie de deux cents emplois est escomptée. La chancellerie affirme en outre que l'informatisation permettra de raccourcir les délais de délivrance d'extraits du casier et qu'elle facilitera l'effacement de certaines condamnations prévues par le code de procédure pénale et les lois d'amnistie.

L'avis de la commission de l'informatique et des libertés est le premier, rendu en application de la loi du 6 janvier 1978, qui prévoit la consultation de cette commission sur tous les projets de loi relatifs aux « traitements automatisés d'informations nominatives opérés pour le compte de l'Etat » (1). Cet avis, émis le 8 août dernier, vient d'être rendu public. Il ne conteste pas l'opportunité d'une centralisation du casier judiciaire mais émet quelques réserves et suggère certaines précautions.

En premier lieu la commission estime que cette centralisation doit réserver la possibilité d'une décentralisation ultérieure, afin de limiter les risques d'appropriation de l'ensemble du fichier. La commission vise en filigrane une appropriation par un groupe particulier ou une puissance étrangère. Ce risque n'est pas pris à la légère : la commission suggère que soient indiquées précisément les conditions dans lesquelles une « appréhension illégitime » du casier pourrait être évitée, « au besoin par sa destruction ». Un tel système existe aux Pays-Bas où le registre de la population peut être détruit en quelques minutes.

Pour la commission, la liste — limitative — des personnes admises à interroger le fichier doit être précisée ainsi que les modalités pratiques de cette interrogation. En particulier, doit être exclue toute interrogation téléphonique de ce fichier, qui, à la différence d'un télex ou d'un télégramme, ne permet pas d'identifier l'interrogateur. Cette précision vise, parmi d'autres, les détectives privés qui usent parfois de ce stratagème pour accéder aux informations du casier.

Le danger essentiel relevé par la commission réside dans l'interconnexion ou le rapprochement entre le casier et d'autres fichiers informatisés, avec les risques d'atteinte à la vie privée qui en découlent. Une précaution existe déjà : le casier judiciaire ne comporte pas le numéro de Sécurité sociale du délinquant. Une des menaces d'interconnexion est ainsi écartée. Mais la trace de certaines condamnations figure dans d'autres fichiers, notamment ceux qu'établit la police. Rien n'indique que la loi remédiera à cette situation.

La commission estime que l'informatisation du casier judiciaire rend nécessaire l'harmonisation du code de procédure pénale avec la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés. Cette loi prévoit que tout individu peut avoir accès aux fichiers et en demander, le cas échéant, la rectification. Le code de procédure pénale précise au contraire que les greffes des tribunaux ne peuvent délivrer aux particuliers que le bulletin n° 3 du casier, celui où figurent les condamnations les plus graves. Pour la commission, cette restriction doit être levée. Elle suggère que la totalité du fichier du casier puisse être consultée par l'intéressé mais, pour éviter les fuites, qu'il ne soit pas délivré de bulletin écrit.

Parce qu'il est le premier, l'avis de la commission constitue un test. Celui-ci paraît positif dans la mesure où la chancellerie se déclare prête à le suivre « aveuglément ». Les premiers travaux de construction du centre de Nantes vont commencer. Le projet de loi autorisant la création du fichier doit être examiné par le Conseil d'Etat, puis soumis au Parlement, probablement au printemps prochain. Aux yeux du ministère les textes d'application doivent être prêts avant l'élection présidentielle de 1981. Celle-ci sera probablement suivie, comme les précédentes, d'une amnistie effaçant certaines condamnations. La saisie informatique du fichier des tribunaux de grande instance en sera allégée d'autant.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La commission est composée de dix-sept membres élus par le Parlement et les grand corps ou nommés par le gouvernement. Son premier président a été, jusqu'au mois d'août dernier, M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation. Le successeur de M. Bellet à la présidence n'a pas encore été désigné.

هكذا من الأصل

Un rassemblement des adversaires de l'avortement

Arrêtons le massacre !

« Dans notre pays autrefois civilisé... » Le professeur Jérôme Lejeune est interrompu par les applaudissements. « *Dans notre pays autrefois civilisé* », la mortalité régressait. Or, aujourd'hui, en raison de la « *loi de mort* » promulguée en 1975, « *un enfant conçu sur les bords de la Seine a beaucoup moins de chances de parvenir à l'âge adulte qu'un enfant conçu sur les bords de l'Amazone* ».

Ces propos nuancés — et quelques autres — ont été tenus, mercredi 17 octobre au soir, lors d'un débat qui a réuni, à la salle Wagram, plusieurs milliers de personnes hostiles à l'avortement.

Sous une grande photo de Jean-Paul II, MM. Jérôme Lejeune, professeur de génétique fondamentale à Paris, Pierre Chaunu, professeur d'histoire à la Sorbonne, Jean Foyer, député R.P.R. de Maine-et-Loire, Mgr Louis Simonneaux, évêque de Versailles, Mme de Bayser, mère de neuf enfants, et Mme Geneviève Poullot, responsable de S.O.S.-Futures mères, (Laissez-les vivre), ont exalté sous les ovations leur conception du respect de la vie.

Rien n'a manqué à la soirée. Ni le service d'ordre : jeunes gens bien mis, insigne à la boutonnière, ni les dames armées d'une pétition et d'un bulletin d'inscription des Associations *familiales catholiques (1)*, organisatrices de la soirée. Ni l'ombre de Mgr Lefebvre, aperçu en début de soirée. Ni les allusions répétées aux francs-maçons, qui œuvrent en sous main, font voter les parlementaires et manipulent secrètement les médias. Ni les couplets contre la contraception, « *qui conduit à l'avortement* ». Et le professeur Chaunu, historien, a fait ovationner sur ce thème la pharmacienne de Marnay (Doubs), qui a poussé l'héroïsme jusqu'à refuser de vendre des pilules, « *dont on sait que ce sont des produits toxiques* ».

Le professeur Chaunu ne s'est pas arrêté là. Dressant un tableau apocalyptique de la situation démographique de la France où, a-t-il prétendu, l'on ne comptait que cinquante mille avortements par an au temps de la clandestinité, il a évoqué la « *spirale implacable de notre anéantissement* », qui nous entraîne sur la voie de l'Allemagne voisine. « *On nous parle du Cambodge*, s'est-il écrié, *où il n'y a plus de jeunes enfants... Il y en a encore moins en Allemagne (...) qui dessine les contours de notre destin.* »

Le professeur Chaunu a estimé que si la situation actuelle se prolongeait, l'Allemagne fédérale ne compterait plus, en l'an 2278, que six mille quatre cents habitants, et ajouté : « *Arrêtons le massacre ! L'organisation de l'avortement est un mal absolu, un péché contre le Saint-Esprit, celui que Dieu lui-même ne peut pardonner.* »

Si l'avortement avait été permis aux temps évangéliques, a-t-il conclu, « *saint Jean-Baptiste, fils d'une femme âgée, aurait été victime d'un avortement thérapeutique* ».

M. Jean Foyer, pour sa part, a fait une analyse plus « politique ». Stigmatisant la « *coalition hétéroclite voulue de plus haut* », qui a abouti au vote de la loi de 1975, il a réaffirmé son intention de s'opposer, à l'Assemblée nationale, à ce texte, qui ouvre la voie « *d'un génocide à retardement* » et à un « *désastre bien plus grave que celui de juin 1940* ». « *Il y a un énorme courant satanique à remonter* », a-t-il conclu avant d'ajouter sous les applaudissements : « *C'est l'Elysée qui inspire certains religieux plutôt que le Saint-Esprit.* »

Une allusion aux courants libéraux qui se sont manifestés ces dernières années dans l'Eglise à l'égard de la sexualité, courants que Mgr Simonneaux, dès le début de la soirée, avait pourfendus, parlant « *au nom de l'Eglise de France* ». « *Les impies*, s'est écrié l'évêque de Versailles, *appellent la mort du geste et de la voix (...) Fruit de l'amour, parfois de la faiblesse, l'embryon humain n'est jamais un kyste à passer au scalpel.* »

Les organisateurs de la soirée ayant prié l'assistance « *d'excuser l'absence de M. Chirac retenu par d'autres obligations* », le maire de Paris eut droit à un concert de huées et de sifflets. Puis Mme Geneviève Poullot, responsable, a-t-elle dit, de deux cent vingt permanences téléphoniques organisées par Laissez-les vivre pour les femmes enceintes tentées de refuser leur maternité, a stigmatisé « *la grotesque cohorte des femmes* », qui ont défilé dans Paris, le 6 octobre, en « *une comédie burlesque* ». Certes, a-t-elle admis, les femmes célibataires enceintes peuvent se heurter à des problèmes sociaux. « *Je leur dis alors : un anneau de rideau s'enfile très bien à l'annulaire gauche.* »

CLAIRE BRISSET.

(1) 28, pl. Saint-Georges, Paris-9e.

● *Le maire de Burzet* (Ardèche) a déclaré, jeudi 18 octobre, que son village était prêt à héberger le centre d'accueil pour infirmes mentaux adultes, que le comité Perce-Neige, animé par l'acteur Lino Ventura, a le projet de construire et dont les habitants d'un quartier de Sèvres (Hauts-de-Seine) ont refusé l'implantation (*le Monde* du 17 octobre). « *Il appartient aux moins riches*, a dit le maire de Burzet, *de prouver qu'il est inadmissible de rejeter des hommes et des femmes dans un ghetto.* »

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Le *Journal officiel* du 18 octobre publie un décret du premier ministre citant à l'ordre de la nation Mlle Thérèse Vandevannet, pharmacienne à Haubourdin (Nord). Mlle Vandevannet avait été tuée par un toxicomane le 12 juin (*le Monde* du 15 juin). La citation indique notamment que Mlle Vandevannet « *a été mortellement blessée à son officine par un jeune toxicomane auquel elle refusait, à juste titre, de délivrer un stupéfiant. Victime du devoir, elle a donné le plus bel exemple de courage et de résolution.* »



JUSTICE

L'EXTRADITION DE M. FRANCESCO PIPERNO

Les principaux partis politiques italiens n'ont pas réagi

De notre correspondant

Rome. — L'extradition de M. Franco Piperno n'a pas provoqué de grande indignation dans les milieux politiques italiens. Aucun des principaux partis ne l'a condamnée ni même commentée. Aux prises de position de l'extrême gauche et des radicaux se sont ajoutées seulement les déclarations de quelques intellectuels, comme M. Stefano Rodota, député indépendant élu sur les listes communistes.

Les incidents provoqués par les autonomes à Rome, dans la matinée de jeudi (nos dernières éditions) ont été circonscrits à un quartier proche de l'université. Avec des gaz lacrymogènes, la police devait disperser les manifestants après que ceux-ci eurent incendié quatre autobus des transports urbains, vidés de leurs passagers. Simple baroud d'honneur dans une ville qui a connu à d'autres occasions des scènes de guérilla urbaine autrement plus graves.

Les juges romains qui enquêtent sur l'affaire Moro doivent commencer incessamment l'interrogatoire de M. Piperno. Celui-ci est détenu dans une aile spéciale de la prison de Rebibbia, et ne peut avoir aucun contact avec les intellectuels d'extrême gauche arrêtés au printemps dernier.

Un double obstacle attend les magistrats. D'une part, l'inculpé avait fait savoir récemment qu'en cas d'extradition il observerait le silence ; d'autre part, on ne peut l'interroger que sur les deux chefs d'accusation reconnus valables par la justice française : complicité dans la séquestration et l'assassinat d'Aldo Moro. D'autres procès peuvent lui être intentés. Mais pour rendre les sentences opératoires, il faudrait alors déposer une nouvelle demande d'extradition en démontrant, cette fois, la culpabilité de M. Piperno. — R. S.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : combattre le terrorisme.

« *Notre avis est que l'affaire Piperno est bien de nature politique, mais que l'extradition est néanmoins entièrement justifiée. Parce qu'il ne s'agit pas d'une affaire politique classique. Parce qu'il s'agit d'un phénomène d'une autre ampleur et d'une autre nature qui s'appelle le terrorisme. (...)* »

(MAX CLOS.)

LE MATIN : mépris du droit.

Dans *le Matin de Paris*, MM. Robert Badinter et Jean-Louis Bredin écrivent :

« *C'est une illusion d'imaginer que les personnes livrées par la France aux Etats « amis » sont protégées par les limites du décret d'extradition qui fixe les seuls faits pour lesquels, en théorie, la justice étrangère peut juger les extradés. Ceux-ci, une fois livrés, sont abandonnés à la bonne ou à la mauvaise volonté du pays qui les juge. Ainsi en est-il de Klaus Croissant. (...) Cette complicité des missions de police, ce mépris du droit, ce recul d'une liberté fondamentale seront bientôt codifiés à l'usage de l'Europe.* »

LIBERATION : qu'est-ce qu'un juge ?

L'un des avocats de M. Piperno, Me Georges Kieman, déclare dans un entretien publié par *Libération* : « *Au départ, la règle, c'est qu'on ne livre jamais un étranger à l'Etat qui le réclame. Tellement qu'une convention d'extradition est justement là pour dire dans quelles limites on va faire exception à l'asile. Il ne faut pas oublier ça. (...) La chambre d'accusation est là pour trouver les moyens* « techniques » *de faire plaisir au gouvernement. C'est ce qui s'est passé dans l'affaire Piperno. (...) C'est l'occasion de se poser cette question terrible : quelle est la place du juge ? Est-ce quelqu'un qui a un cœur, une conscience, une volonté autonome, ou bien est-ce un fonctionnaire de l'administration judiciaire comme il y a des fonctionnaires des impôts ?* »

RIPOSTE : sur ordre.

« *Tout cela, dira-t-on, c'est l'imbroglio italien* », écrit le bulletin du parti socialiste *Riposte*. « *Ce qui nous concerne directement, c'est la décision des juges français. Ils ont choisi la servilité aux décisions gouvernementales européennes, plutôt que la rigueur dans la défense des droits de l'homme. C'est la deuxième fois, après l'affaire Croissant. Ces magistrats, en agissant sur ordre au lieu d'obéir à la loi qu'ils auraient dû appliquer, montrent la gravité de la crise du système.* »

PASSION

Le commentaire, un tantinet rageur, que vient de publier la chancellerie à propos de *l'affaire Piperno* apparaît comme totalement superflu. Car il n'est pas nécessaire *d'avaliser une* décision de justice si son contenu et sa conclusion sont *à l'abri des critiques, voire des* simples interrogations. L'intervention de la place Vendôme *fait croire au contraire.*

Dans l'hypothèse même où *ce doute s'est largement manifesté* après le prononcé de la décision, le ministère de la justice n'est investi d'aucun rôle, *ni légal, ni moral, de « consolidation »* des jugements incertains. Ecrire, par exemple, qu'il *n'existait « aucun motif pour refuser l'extradition »* de M. Francesco Piperno, n'est qu'une *opinion parmi* d'autres, qui est surtout remarquable par ce qu'elle a d'inhabituel. Au plus, cette intervention témoigne-t-elle de la passion avec laquelle le ministère a suivi cette affaire jusqu'à son dénouement.

On voudrait enfin que cesse cette politique de l'appel à la *terreur par la référence « au risque de prises d'otages »*. L'argument avait déjà servi pour extrader Me Klaus Croissant avec la précipitation que l'on se rappelle. Il n'avait pas plus convaincu à l'époque qu'aujourd'hui. Sinon que le gouvernement s'est réfugié par deux fois derrière d'hypothétiques malfaiteurs pour justifier ses décisions.

Ph. B.

Des informations sur des risques de prise d'otages ont incité le gouvernement à agir vite

indique la chancellerie

Le ministère de la justice a publié, jeudi 18 octobre en fin de matinée, le communiqué suivant :

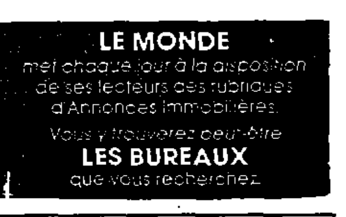
« *La chancellerie confirme qu'en exécution d'un décret pris conformément à l'arrêt rendu le 17 octobre par la cour d'appel de Paris, Francesco Piperno a été remis ce jour, à 7 heures, aux autorités italiennes. Contrairement à ce qui a pu être dit, il ne saurait y avoir de contradiction entre l'arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 31 août, défavorable à la première demande d'extradition, et celui du 17 octobre, partiellement favorable à la seconde. Les deux demandes étaient fondées sur des mandats d'arrêt distincts et articulées sur des inculpations différentes.*

» *Dans son arrêt du 17 octobre, la cour a éliminé, après un examen juridique minutieux, quarante-quatre inculpations, n'en retenant que deux, de droit commun. Le gouvernement français n'avait, dès lors, aucun motif pour refuser l'extradition. L'Italie est un pays libre et démocratique. Informé de risques sérieux de prise d'otages, le gouvernement a décidé de procéder rapidement à cette extradition. Il a agi ainsi conformément à la loi : l'arrêt rendu en toute indépendance par la cour n'est pas susceptible de recours. Le décret est immédiatement exécutoire. La Cour de cassation et le Conseil d'Etat ont confirmé ces principes, notamment à l'occasion de l'extradition de Klaus Croissant. La cour d'appel, saisie depuis le mois d'août, a assuré souverainement un contrôle préalable à l'extradition. En extradant Piperno, la France n'a nullement violé le droit d'asile. Il existe actuellement sur notre sol plus de 150 000 réfugiés politiques. Notre pays est celui au monde qui en accueille le plus. Il est, par excellence, une terre d'accueil pour tous, à l'exception des criminels de droit commun.* »

DES RÉACTIONS EN FRANCE

● *Le Syndicat des avocats de France* (SAF) fait remarquer que la chambre d'accusation « *est intervenue sur le même dossier — présenté autrement — que celui qui l'avait conduit à refuser l'extradition le 31 août* ». « *La démocratie*, ajoute le SAF, *n'a rien à gagner à voir plier les principes protecteurs des libertés et rogner les garanties judiciaires pour les besoins de l'efficacité de la répression.* »

● *La C.F.D.T.* estime que « *la décision de la chambre d'accusation va à l'encontre de la loi sur l'extradition* », qui interdit celle-ci si les faits reprochés, ou la demande, sont de nature politique. « *Dans le cadre européen*, ajoute la C.F.D.T., *l'extradition pour délits politiques a tendance à se multiplier. Cette situation comporte un risque réel contre les libertés et la démocratie.* »



ÉDUCATION

La C.G.T. va-t-elle créer des syndicats d'enseignants ?

La C.G.T. va-t-elle créer des syndicats d'enseignants ? La question posée depuis vingt-cinq ans avait r e s u r g i l'an dernier. Pour être aussitôt réglée lorsque M. Georges Séguy avait répondu par la négative au cours du quarantième congrès de la C.G.T. à Grenoble, en décembre. Deux mois plus tard, la confédération diffusait les sept cent mille exemplaires d'un tract dans lequel, tout en se déclarant décidée à « occuper le terrain de l'enseignement », elle confirmait son refus « d'ouvrir ses portes à ceux des enseignants qui le désirent » (« le Monde » du 6 février).

Le débat n'était pas clos pour autant. 21 mars : naissance à Rouen d'un syndicat d'institutrices, de professeurs de collèges qui demande son affiliation à la C.G.T. ; 15 juin : l'ancienne FEN-C.G.T., qui depuis 1954 est beaucoup C.G.T. et pas du tout FEN, change ses oripeaux pour s'intituler *d é s o r m a i s* Fédération C.G.T. de l'éducation, de la recherche et de la culture (FERC). Les coups répétés de la C.G.T., du parti communiste par « l'Humanité » interposée, en particulier contre la direction de la FEN et du syndicat des instituteurs, n'ont pas cessé depuis la rentrée. L'approche du congrès biennal de la FEN n'explique pas tout ; on rencontre aujourd'hui de plus en plus d'enseignants dont les idées cousinent avec celles de la C.G.T. et qui se *demandent ce qu'ils font encore* à la FEN.

La voie est tracée

Les paroles du secrétaire général de la C.G.T. tombées du haut de la tribune du quarantième congrès, reprises par le tract largement diffusé par la confédération, avaient pu rassurer : *« Il faut bien comprendre que les enseignants sont extrêmement attachés — et à juste titre — à l'unité dans leur organisation »* (sous-entendu la FEN). Elles avaient pu rassurer tous les syndicats de la FEN — à commencer par le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) dont la m a j o r i t é appartient, comme celle de la FEN elle-même, à la tendance Unité indépendance et démocratie (U.I.D.) proche des socialistes, — qui ne souhaitent guère que leur minorité très remuante se laisse tenter par une structure d'accueil au sein de la C.G.T.

Rassuré aussi le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) que domine la tendance Unité et action (U. et A.) où militent les enseignants communistes ; parce que, tout en étant pour la plupart d'une famille de pensée voisine de celle des militants cégétistes, ils savent que la « grande FEN » pèse d'un poids appréciable pour parler au nom des enseignants. Leurs problèmes catégoriels seraient-ils mieux compris par une centrale ouvrière ?

Tant que la C.G.T. manifeste avec une insistance croissante son intérêt pour les problèmes de l'enseignement, tant qu'elle incite ses adhérents à être présents ou même leaders dans des manifestations de défense de l'école, les dirigeants de la FEN, passé le premier agacement, s'en féliciteraient. Que la C.G.T. s'ouvre plus que verbalement aux instituteurs et aux professeurs, le pas est de taille.

Ainsi se réveillent de vieilles blessures. La plaie date de 1948. L'hiver précédent, Force ouvrière était née d'une scission de la C.G.T. dans un contexte de grandes grèves, de guerre froide, et d'influence américaine par le plan Marshall. Placés devant le choix : rester à la C.G.T., adhérer à F.O., ou devenir « autonomes », les militants du SNI — qui constituaient déjà le gros bataillon de la FEN — puis le congrès de la FEN se prononçaient pour la troisième formule : l'autonomie. Quelques syndicats restent alors à la C.G.T. sous la dénomination de FEN-C.G.T. : leurs militants sont affiliés simultanément aux deux organisations.

En 1954, le bureau politique du P.C. décide : *« La double affiliation créant beaucoup de confusion parmi les instituteurs, les instituteurs communistes l'abandonneront pour concentrer toute leur activité au SNI. »* La FEN-C.G.T. subsiste jusqu'en juin dernier où elle se transforme en FERC-C.G.T. Ses deux principaux syndicats sont le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.E.P.E.N.) qui revendique actuellement vingt-cinq mille adhérents : ouviers, agents de laboratoire, d'entretien, d'administration ; et le Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (S.N.E.T.P.) : vingt mille adhérents, exerçant surtout dans les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P., ex C.E.T.).

Par eux, la C.G.T. a donc un pied dans l'éducation. Mais elle ne recrute plus parmi les instituteurs ni parmi les professeurs de collège, de lycée ou d'université. Depuis 1954, les enseignants de ces secteurs, quand leurs convictions s'apparentent aux thèses cégétistes, ne peuvent militer qu'à la FEN, dans la tendance U. et A.

Cette distribution des cartes, certains la remettent en cause. De toutes parts, la scission de 1948 continue d'être proclamée comme maléfique. Ainsi le bureau politique du parti communiste en 1954 dans la déclaration citée plus haut : *« Le retour du SNI à la C.G.T. serait le plus sûr garant de la liaison intime du personnel enseignant du premier degré avec la masse des travailleurs. »* Ainsi, le bureau confédéral de la C.G.T., en juin dernier, affirmant qu'il considère *« le pluralisme syndical français comme néfaste au mouvement syndical* (1) ». Ainsi M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, écrivant dans *l'Ecole libératrice* du 6 octobre 1978 : *« Le pluralisme — c'est-à-dire la division érigée en doctrine* — [...] » Personne, cependant, n'entrevoit le début du commencement d'une quelconque réunification... mais la « division (le mot est approprié...) du travail », le partage du territoire « syndicalisable », sont peut-être insensiblement en train de se déstabiliser.

Longtemps, la tendance U. et A. a espéré conquérir la majorité à la FEN. Sa prise de pouvoir au SNES en 1967 et aussi celle — dans une moindre mesure eu égard au nombre d'adhérents nettement moins élevé — au SNE-Sup après 1968, pouvaient lui donner des assurances. Mais depuis : rien, ou presque. La majorité du SNI (celui qui tient le SNI tient la FEN) a conforté sa position lors de son congrès de Chambéry, en juillet, où U.I.D. a progressé au cours du vote du rapport d'activité (2). Quand un espoir s'amenuise, il est tentant de tourner son regard vers d'autres directions.

D'autant plus que le climat qui règne à la FEN, explicable en partie par l'approche du congrès qui aura lieu en janvier prochain à Toulouse, ne traduit guère un rapprochement entre majorité et minorité. Les escarmouches verbales se multiplient entre le SNES et la FEN, entre le P.C. et la direction du SNI. Dans les états-majors comme à la base. *L'Humanité* évoque la *« frileuse solidarité du SNI (3) »* dans la *« riposte d'ensemble »* organisée par U. et A. à la politique scolaire du gouvernement. Le SNES reproche à la direction fédérale sa *« collaboration avec le pouvoir »* qu'il illustre par la signature des accords FEN-Beullac et FEN-C.N.P.F. sur l'éducation concertée. Il réclame de la part de la FEN une globalisation des luttes, le lancement de grèves nationales ; il lui reproche une mollesse si ce n'est une trahison dans la défense des maîtres auxiliaires.

Sur le terrain, des militants du SNES, lecteurs ou non de *l'Humanité*, se demandent de plus en plus si, après tout, l'appartenance à la FEN, dont la direction est vilipendée chaque jour par leurs dirigeants, ne serait pas plus un frein qu'un accélérateur. Ils voient leurs c o l l è g u e s du SGEN-C.F.D.T côtoyer des ouvriers dans les actions décidées par la centrale cédétiste. Ils constatent ou apprennent que les effectifs de leur syndicat baissent — peut-être pas plus que ceux de toutes les grandes organisations syndicales il est vrai, encore que si la C.F.D.T. n'est pas épargnée, son syndicat d'enseignants ne résiste, lui, pas trop mal — et alors le doute s'insinue... Ils savent aussi que les problèmes de l'école dépendent plus que jamais de conditions économiques et sociales qui débordent le cadre de l'enseignement et touchent tous les travailleurs. Ils rencontrent des associations qui, telles la C.S.F. (Confédération syndicale des familles) ou la C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie), s'intéressent de plus en plus à l'école.

Autant de constats ou de raisons qui, se développant sur un fond d'animosité entre l'appareil du P.C. et celui du P.S., favorisent beaucoup d'interrogations.

Vernis révolutionnaire et corporatisme

La déstabilisation, pourtant, tous les partenaires se défendent de l'accepter. La C.G.T. d'abord. *« Ce serait affaiblir le mouvement s y n d i c a l enseignant »*, déclare M. Claude Michel, secrétaire de la commission enseignement. De même, le bureau départemental de la Seine-Maritime a-t-il désavoué la création en mars du Syndicat unitaire des personnels de l'éducation nationale (SUPEN), qui veut s'affilier à la C.G.T. M. André Allamy, secrétaire confédéral, a lui aussi condamné cette initiative qui *« tourne le dos aux intérêts des enseignants et des travailleurs »*. Le SUPEN, dont les effectifs sont encore infimes, serait implanté actuellement en Seine-Maritime, dans l'Ouest, à Bordeaux, Grenoble, Nice et dans la région parisienne.

Il n'en reste pas moins que l'organe bimensuel de la C.G.T. *(le Peuple)* a ouvert une tribune de discussions sur le sujet, et l'on peut lire dans le numéro du 15 au 30 septembre, sous la signature de M. Guy Dupré, secrétaire général de la FERC-C.G.T., cette phrase : *« La FERC-C.G.T. est directement confrontée dans l'enseignement et la recherche à la lutte contre le réformisme, si néfaste pour les travailleurs qu'il se teinte du « vernis révolutionnaire » du SGEN-C.F.D.T. ou qu'il s'enferme dans le corporatisme étroit de la FEN. »* L'auteur n'en conclut pas explicitement que la C.G.T. doit en conséquence ouvrir ses portes aux enseignants. Mais la voie est tracée.

Une part décisive de l'inconnue gît en fait dans la position du P.C. sur le problème. Devant le comité central réuni à Ivry, M. Georges Marchais n'a-t-il pas déclaré le 12 septembre : *« Il faut que les dirigeants de la FEN le sachent : sans l'encouragement permanent et insistant de la direction de notre parti auprès des enseignants communistes — en particulier les jeunes et les femmes — pour qu'ils adhèrent et militent à la FEN, nombre d'entre eux auraient depuis longtemps abandonné une organisation qui fait preuve de tiédeur pour la défense de l'école... »*

Aujourd'hui, et *« sans ambiguïté »*, dit l'un de ses dirigeants, le parti communiste assigne à ses militants enseignants de rester à la FEN. Qu'en sera-t-il selon l'évolution de sa stratégie à l'intérieur de la gauche ? On ne peut oublier que le P.S., dont les intérêts convergent avec ceux de la FEN, y compte une majorité d'amis ou de supporters. Il n'accepterait pas sans réagir la perspective d'une décomposition de la FEN, qui relève encore du syndicalisme-fiction. Notons pour l'instant le sujet que la C.G.T. a choisi pour son prochain comité confédéral national — instance équivalente à un congrès, — qui se réunira vraisemblablement fin novembre : « L'enseignement ».

CHARLES VIAL.

(1) *Le Peuple*, bimensuel de la C.G.T., n° 1066 du 1er au 15 août.
(2) Le rapport d'activité a progressé de 1,5 % par rapport au précédent congrès *(le Monde* daté 1er-2 juillet 1979).
(3) *L'Humanité* du 4 octobre 1979.

SCIENCES HUMAINES

Un rapport remis au ministre de la culture esquisse une politique du patrimoine ethnologique de la France

Un déjeuner de travail consacré à la mise en place d'une politique nationale du patrimoine ethnologique doit réunir ce vendredi 19 octobre, à l'Elysée, autour du président de la République et des ministres de la culture et de la communication et des universités, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, MM. Lévi-Strauss, professeur d'anthropologie sociale au Collège de France ; Benzaid et Chiva, respectivement inspecteur général des finances et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales — le premier était président et le second membre du groupe de travail qui vient de remettre à M. Jean-Philippe Lecat un rapport consacré aux « besoins » et aux « projets » de l'ethnologie de la France — et divers chercheurs et enseignants, historiens, anthropologues ou sociologues. Ces manifestations d'intérêt accru pour l'ethnologie de la France et les initiatives qui devraient en amorcer les développements, notamment au cours de l'année du patrimoine, en 1980, pourraient marquer le renouveau d'une discipline aussi pauvre en structures et en moyens cohérents qu'elle est riche de contenus multiples, significatifs et d'attentions individuelles ou de groupements divers plus ou moins soutenues, en tout cas éparses.

Urgence

« Urgence », « sauvetage », ces mots reviennent plusieurs fois sous la plume des auteurs du rapport qui constitue la première pierer d'une future politique possible du patrimoine ethnologique en France. Il y a fort à faire, en effet, dans les domaines de la formation des hommes, de la collecte et de la conservation des données pour parvenir à connaître, interpréter, systématiser quand c'est possible, les innombrables données, passées et présentes, en voie d'extinction ou en plein surgissement de la *culture* entendue dans son sens large et fort.

La tâche est immense en effet, et le domaine gigantesque, si l'on admet avec les auteurs du rapport que *« le patrimoine ethnologique d'un pays comprend les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leurs représentations du monde et, de façon générale, les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres. On y inclura donc : des agents : individus, groupes sociaux, institutions ; des biens matériels ou immatériels, œuvres virtuelles ou réalisées ; des savoirs organisés : techniques, sympoliques (magiques, religieux, ludiques), sociaux (étiquette, traditions de groupe), esthétiques... ; des moyens de communication : langues, parlers, systèmes de signes »*.

Il faut y ajouter : des objets et ensembles mobiliers et non, des biens fongibles (animaux et plantes comme base de savoirs et d'activités), des phénomènes (par exemple les fêtes) et les enregistrements, systématiques ou partiels, de toute sorte de ces savoirs et de ces pratiques : archives, dossiers, correspondances, carnets de notes, mémoires...

Une autre difficulté, et l'une des sources de l'urgence, est le caractère extraordinairement hétérogène, disparate et souvent insuffisant des moyens. Certes, les auteurs du rapport ont pu dresser une liste (provisoire) de quatre cents institutions et de trois cent cinquante personnes *« dont les activités touchent, à divers titres et avec des compétences inégales, au patrimoine ethnologique et à l'ethnologie de la France »*. Tous ont en commun la bonne volonté. Mais les compétences et le souci de rigueur sont très variables chez des amateurs plus ou moins éclairés et soucieux de méthode ou dont la formation (enseignement, connaissances linguistiques ou historiques) croit pouvoir s'adapter empiriquement à la discipline ethnologique.

« Le très faible nombre de spécialistes formés en matière de recherche, de conservation ou d'enseignement et diffusion des données » est *« alarmant »*, est-il constaté dans le rapport, qui souligne que les contributions moins « savantes » ont le mérite d'exister et sont parfois excellentes. Peu d'enseignements spécialisés substantiels, des hommes et des institutions inégalement répartis, une inexistence presque totale de coordination et de réflexion critique en sont les conséquences. Soixante-quinze chercheurs et ingénieurs ou techniciens du C.N.R.S. se consacrent plus ou moins à l'ethnologie de la France. Seuls une quinzaine de professeurs enseignent explicitement l'ethnologie de la France dans le supérieur. Vingt conservateurs spécialisés de musées et une cinquantaine d'ethnologues, souvent jeunes et sans statut, complètent ce tableau un peu court.

Quant aux institutions, les rapporteurs ont recensé 450 musées, dont 170 *« présentent une importance et offrent des ressources de quelque intérêt »*, et 160 organismes de droit privé (associations culturelles, académies, sociétés savantes, groupements divers). Ce dernier échantillon est sans doute le moins représentatif, concèdent les rapporteurs qui insistent sur le *« potentiel »* que représentent ces organismes et combien ils gagneraient à bénéficier *« d'un personnel scientifique compétent »* qui leur fournisse *« conseil et encadrement utiles »*.

Il faut encore indiquer d'autres lacunes. La « couverture » géographique du territoire par les institutions est inégale : le Centre et le Nord-Est sont particulièrement défavorisés. Beaucoup de domaines sont négligés, ne bénéficiant ni de la prédilection traditionnelle ni de *« l'effet de mode »* ou de *« l'attrait de l'archaïsme »* qui assurent le succès des autres. Le rapport énumère, au nombre de ces manques, l'absence d'investigations sur : *« les activités socio-culturelles naissantes (...), les formes sociales et culturelles urbaines, les problèmes d'identité collective et de pluralisme culturel ; l'économie et le droit des formes de production et d'échange précapitalistes (...) ; les pratiques juridiques coutumières (...) ; les savoirs populaires étudiés à la lumière de la science analytique : ethnobotanique et ethnozoologie, médecine populaire, écologie »*.

Des projets ambitieux

A besoins énormes, projets ambitieux. Pour appréhender les phénomènes *« en voie de disparition »* et ceux *« qui surgissent sous nos yeux »*, pour concrétiser *« l'opportunité d'une ethnologie d'urgence liée à l'irruption de l'histoire, génératrice de mutations fondamentales, et donc à la disparition rapide comme à l'émergence de modes de vie, de savoirs et de biens matériels ou symboliques »*, les rapporteurs proposent, bien sûr, de *« sensibiliser le grand public »* par l'intermédiaire de la presse, de la radio et de la télévision. Ils souhaitent aussi la formation à l'ethnologie des responsables directs du patrimoine (conservateurs, archivistes) d'enseignants et d'animateurs et aussi d'agents locaux qui pourraient ainsi devenir les têtes de pont efficaces de l'ethnologie de la France en tout lieu et en tout milieu.

Une des tâches les plus urgentes paraît aux rédacteurs du rapport la mise au point d'un manuel d'enquête ethnologique dont le manque se fait cruellement sentir. Ils déplorent l'absence d'une grande bibliothèque publique spécialisée en ethnologie (en plus de celle du Musée national des arts et traditions populaires qui n'est pas en mesure de jouer ce rôle). Pour les années *1979-1980*, les auteurs du rapport remis à M. Lecat appellent de leurs vœux deux types d'actions expérimentales : le sauvetage ordonné des données et des objets et *« l'aide à des démarches ethnologiques »* reconnues dignes d'encouragement selon des critères précis. Est aussi proposée la mise en place d'un réseau d'information, de collecte et de définition des tâches qui comprendrait : une instance consultative centrale (appelée « haut conseil du patrimoine ethnologique »), une structure parapublique régionale et nationale à créer dans le cadre de la loi de 1901 et un ensemble de correspondants locaux du patrimoine ethnologique.

Au total, ce sont donc beaucoup d'urgences qui se présentent à ceux qui veulent rendre possible l'urgent sauvetage du patrimoine ethnologique de la France, qui risque de s'engloutir dans l'oubli, la dispersion et la destruction, ne laissant subsister ici et là que des îlots épargnés par le seul fait de « bricolages » isolés, de la spéculation sur la valeur marchande des signes du passé ou d'une vague nostalgie peu soucieuse de rigueur scientifique.

MICHEL KAJMAN.

SCIENCES

DEUX MILLE SCIENTIFIQUES MANIFESTENT A PARIS

Les chercheurs du secteur public seront fortement incités à travailler sur des « thèmes prioritaires »

Deux mille personnes environ ont manifesté, jeudi 18 octobre, dans l'après-midi, à Paris, à l'appel des syndicats des personnels de recherche de la C.G.T., de la FEN et de la C.F.D.T., auxquels s'était joint, pour la première fois depuis de nombreuses années, le Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS) de la C.G.C.

Aux cris de « Ils cassent nos usines, ils ferment nos labos. Non à l'austérité », « La recherche publique au service des travailleurs », « La recherche sacrifiée, l'université massacrée, vous êtes tous concernés », et de « Giscard, des diamants pour la recherche », le cortège, parti du centre universitaire Jussieu, s'est successivement rendu au siège du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), quai Anatole-France, à celui de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), rue de Grenelle, avant de se disperser devant la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, rue Saint-Dominique.

Cette manifestation entrait dans le cadre d'une semaine nationale d'action par laquelle les syndicats entendent demander notamment l'abrogation des décrets du 10 septembre dernier réformant le C.N.R.S., et protester contre les nouvelles directives du gouvernement concernant l'emploi scientifique qui, selon eux, impliquent « politique de licenciements, mobilité autoritaire, servilité ».

Les discussions au sein des différents organismes publics de recherche sur l'emploi scientifique ont commencé le 17 septembre à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). A l'INRA, des discussions ont eu lieu à plusieurs reprises entre la direction et les instances représentatives du personnel, et la rédaction d'un nouveau statut des personnels semble pratiquement achevée, en dépit de l'opposition totale des syndicats. Ce texte prévoit notamment le remplacement du corps des assistants titulaires, par lequel se faisait l'embauche dans cet organisme, par un corps d'attachés scientifiques contractuels recrutés sur des contrats à durée déterminée.

Au C.N.R.S., l'évolution du statut des chercheurs sera à l'ordre du jour d'une rencontre prévue le 23 octobre prochain entre le nouveau directeur général, M. Ducuing, et l'intersyndicale.

Les négociations entre les chercheurs et les directions des différents organismes s'appuient sur un *« relevé des décisions relatives à l'emploi scientifique »* rédigé à la suite de plusieurs réunions interministérielles. Au secrétariat d'Etat à la recherche, on précise que ce texte, d'une demi-douzaine de pages, représente une *« grille commune »* et une *« base de négociations »* susceptible de déboucher sur des applications différentes selon les caractéristiques propres à chaque organisme.

Ce texte rappelle des dispositions annoncées depuis plus d'un an, concernant par exemple la limite d'âge au recrutement au grade d'attaché de recherche (vingt-sept ans en principe, trente ans pour les médecins). Des exceptions sont prévues, ainsi que des mesures transitoires ; aux grades supérieurs, des recrutements directs auront lieu, dans la proportion de 20% au C.N.R.S., de 60 % à l'INSERM et de 20 % pour l'Institut national de la recherche agronomique.

Le « décloisonnement »

La sélection s'opérera à la fois sur titres et sur épreuves orales. Les candidats seront entendus par un comité de scientifiques désignés par la direction de l'organisme au sein des instances consultatives compétentes. Après la période probatoire (au grade d'attaché de recherche) dans un laboratoire d'accueil et qui ne pourra excéder quatre ans (contre six à huit ans actuellement), le chercheur promu chargé de recherche sera affecté à un *« laboratoire de recrutement »* ; là encore, il subira une audition devant un *« comité d'affectation »* désigné par la direction au sein des instances compétentes.

Le texte arrête, pour le déroulement de la carrière des chercheurs, des règles volontaristes destinées à accroître leur mobilité et leur disponibilité. En particulier, *« sauf exception justifiée par le caractère particulier du domaine dans lequel il travaille »*, un chargé de recherche devra, pour être promu maître de recherche, être nécessairement docteur d'Etat et, en règle générale, travailler directement ou indirectement dans un domaine ou sur un thème de recherches « jugés prioritaires » (des exceptions sont prévues pour ceux qui auront travaillé moins un an *« sur le suivi ou l'application d'un programme de recherche »* dans une entreprise ou une administration, ou auront, pendant deux ans au moins, *« exercé des fonctions de responsabilité dans l'administration de la recherche »*). Au secrétariat d'Etat à la recherche on précise que ce sont les directions d'organismes qui désigneront les domaines et les thèmes *« prioritaires »*.

Le texte précise encore diverses dispositions destinées à accroître *« le décloisonnement de la carrière de chercheur »* : poste d'accueil, échanges, stages temporaires, qui devraient permettre des échanges de personnels d'un organisme de recherche à un autre, ou avec l'enseignement supérieur et même le secteur des entreprises.

MÉDECINE

Restriction de sel et prévention de l'hypertension

De notre correspondante

Copenhague. — Un symposium consacré à « la recherche sur l'hypertension et les soins de santé » vient de se réunir à Copenhague au siège du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

L'hypertension est un fléau qui frappe, aujourd'hui, dans de très larges proportions les pays industrialisés quels que soient leurs climats ou leurs modes de vie (pour nous en tenir à l'Europe, on retrouve à peu près le même taux de mortalité dû à l'hypertension : 10 à 15 % des décès annuels, de la Finlande au Portugal). Ce fléau coûte très cher à la société.

Aussi est-il très important pour tous les responsables soucieux d'organiser et de planifier leur budget santé : 1) de dépister le plus tôt possible les « sujets à risques », afin d'empêcher, grâce à une prévention efficace, leur état de s'aggraver ; 2) d'opter pour des traitements contre l'hypertension qui puissent donner des résultats maximaux pour des coûts minimaux.

La réunion de Copenhague a permis aux participants d'échanger des informations capables de les aider à avancer dans cette double voie.

S'il est apparu souvent que leurs opinions divergeaient au sujet des méthodes de traitement de l'hypertension, presque tous, en revanche, sont tombés d'accord sur le rôle capital que joue l'excès de sel dans la genèse et l'évolution de cette maladie. L'homme moderne, à leur avis, absorbe cinq fois plus de sel qu'il n'est nécessaire à son équilibre.

CAMILLE OLSEN.

RELIGION

Depuis la mort de Mgr Riobé le siège épiscopal reste vacant

De notre envoyé spécial

Orléans. — Depuis la mort accidentelle de Mgr Riobé, évêque d'Orléans, le 18 juillet 1978, le siège épiscopal est sans titulaire. Les prêtres et les fidèles du diocèse commencent à s'impatienter, et, après le chanoine Grillon, vicaire capitulaire responsable du diocèse par intérim, qui écrivait dans le bulletin de la vie diocésaine, le 8 octobre, « le diocèse ne peut se contenter de rester passivement dans l'expectative », ce sont maintenant des laïcs, des prêtres et des religieuses qui ont adressé une lettre au nouveau nonce en France, Mgr Felici.

Les nouvelles rumeurs d'Orléans

« Pourquoi n'y a-t-il pas encore d'évêque à Orléans ? » C'est sous ce titre que les membres de l'instance diocésaine de pastorale (1), dix-huit laïcs, trois prêtres et deux religieuses, expliquent dans une déclaration publiée le 16 octobre, *« les soucis que leur inspire la vacance prolongée du siège épiscopal »* et pourquoi ils ont décidé de rendre publique leur démarche auprès du nonce apostolique.

Ils estiment que les chrétiens du Loiret *« ont droit à un minimum d'informations, ne serait-ce que sur l'état des consultations préalables »*.

Après avoir rappelé *« l'importante et sérieuse participation »* des catholiques du Loiret à la consultation diocésaine organisée tout de suite après la mort de Mgr Riobé (2), et dont le texte définitif, d'une trentaine de pages, a été déposé à la nonciature en décembre, les signataires de la déclaration concluent : *« Ces mêmes catholiques éprouvent maintenant la fâcheuse impression d'être complètement tenus à l'écart. Les membres de l'instance diocésaine de pastorale estiment donc que ce silence mystérieux est inconciliable avec l'effort entrepris depuis Vatican II pour que les laïcs se sentent concrètement « adultes et coresponsables » dans l'Eglise, au titre de leur « sacerdoce commun ». Aussi en appellent-ils au représentant du pape en France. »*

Personne n'en veut ?

Malgré le malaise ressenti par les chrétiens orléanais, on reconnaît volontiers que des raisons valables peuvent expliquer cette longue attente — la mort de deux papes, la mort du secrétaire d'État, le cardinal Villot, le changement de nonce en France — mais on aimerait au moins être tenu au courant.

D'autant plus que la consultation diocésaine avait été menée rapidement et sérieusement il y a plus d'un an à partir de réponses provenant de six mille personnes — y compris quelques protestants et musulmans — qui montrent la diversité du diocèse. En réponse à trois questions — sur la réalité humaine et ecclésiale du diocèse et ce qu'on attend du nouvel évêque — la majorité des consultés ont émis deux souhaits : que le nouvel évêque soit avant tout un pasteur ; que les laïcs puissent participer pleinement à la vie de l'Eglise.

Ce deuxième point, du reste, est au centre de l'article publié par le chanoine Grillon dans le bulletin diocésain, qui, repris par la presse locale, avait été au point de départ des remous actuels. En signalant l'inquiétude de bien des chrétiens, le chanoine Grillon écrit : *« Depuis la mort du Père Riobé, plusieurs prêtres du diocèse ont cessé d'exercer le ministère. Il ne s'agit pas de faire leur procès : leur histoire, leurs forces et leur conscience les ont conduits à ce choix. Nous n'avons pas à juger leur décision. Mais ces nouveaux départs s'ajoutent à ceux des dix dernières années (3) : une telle hémorragie est de nature à décourager ceux qui restent. En 1979, le nombre des prêtres diocésains de moins de quarante ans est inférieur à vingt. »*

A partir de la constatation qu'*« il n'est plus possible d'envisager le devenir de l'Eglise à partir des seuls ministres ordonnés »* et sans *« imaginer une Eglise sans prêtres »*, le chanoine Grillon demande *« que les chrétiens soient l'Eglise pleinement : qu'ils en assument la vitalité et l'animation ; que ceci devienne pour eux une préoccupation aussi capitale que l'avenir de leurs enfants ou de leur travail ; que cesse cette trop large « remise-démission » entre les mains des prêtres »*.

On parle d'une reprise en main globale de l'Eglise en France par Jean-Paul II, à travers la nomination d'un nouveau nonce « à poigne », qui serait chargé de la politique des nominations épiscopales, dont la plus importante est évidemment celle de l'archevêché de Paris, l'année prochaine. On dit que le Vatican aurait essuyé de nombreux refus — certains précisent une trentaine, chiffre qualifié de ridicule à l'évêché, — de la part des candidats pressentis pour succéder à Mgr Riobé. *« Chaque jour apporte une nouvelle « révélation » »*, nous a dit un prêtre à l'évêché. *« Tous les jeunes évêques y passent : Gilson et Marcus de Paris, Frételière de Bordeaux, Jullien de Beauvais... Cela finit par nous donner une mauvaise réputation. On pense que personne ne veut de l'évêché d'Orléans. »*

Ce qui est indiscutable, cependant, c'est que l'héritage de Guy-Marie Riobé sera lourd. Si le diocèse d'Orléans n'est pas plus divisé qu'un autre ou plus difficile à gouverner — encore que les positions très tranchées de Mgr Riobé sur des questions controversées comme le pacifisme ou le mariage des prêtres ne lui ont pas valu que des amis, — l'ombre de cet évêque hors du commun plane toujours sur la ville.

On essaie de le « récupérer », de part et d'autre. M. André Chaine, maire communiste de Fleury-les-Aubrais, a déjà inauguré une rue Guy-Marie-Riobé, tandis que les milieux bourgeois de la ville couvrent sa mémoire de fleurs pour pouvoir s'en démarquer plus aisément. M. Jean-Pierre Perrin et son épouse, Marie-Bernadette, lui ancien prêtre, elle ancienne dirigeante de la JEC, mariés depuis dix ans, et des amis intimes de l'évêque ont refusé d'assister à ses obsèques.

La mort d'un prophète

« Nous ne pouvions supporter ce spectacle hypocrite de voir tous ceux qui l'avaient attaqué de son vivant se presser sur sa tombe, expliquent-ils. *Guy-Marie a été trouvé rejeté par la mer, nu — et sa mort symbolisait bien son isolement et son dépouillement — alors qu'on n'a eu de cesse de l'habiller de ses ornements épiscopaux et de le coiffer de sa mitre. »* Un autre ami de Mgr Riobé, le Père Pierre de Givenchy, nous dit la même chose : *« Toute la presse a célébré la mort d'un prophète alors que nous avons enterré un prélat. »*

M. Jean-Marie Muller, un des fondateurs de l'Association des amis du Père Riobé (4), veille aussi à ce que le message de celui-ci ne soit pas étouffé. *« Le danger est réel,* dit-il, *qu'en voulant rendre hommage au Père Riobé en le confinant dans son oratoire, on le réduise encore au silence. L'insistance avec laquelle on exalte ses vertus intérieures permet de ne rien dire de ses interventions publiques qui constituent pourtant l'essentiel de son message* (5).

On oublie trop vite le côté « contestataire malgré lui » de Mgr Riobé. Comme le disaient seize prêtres du Loiret qui détiennent des postes diocésains responsables, dans une lettre envoyée en octobre dernier à tous les évêques français : *« Vous allez vous retrouver à Lourdes dans votre assemblée. Vous n'entendrez plus la voix de Guy-Marie Riobé. Mais, d'ailleurs, il avait aussi confié à ses amis son intention de ne plus s'y rendre, tellement il s'y sentait isolé. »*

Voilà l'homme qu'il s'agit de remplacer à l'évêché d'Orléans.

ALAIN WOODROW.

(1) L'instance diocésaine de pastorale, organisme mis sur pied par Mgr Riobé, comprend des représentants de secteurs pastoraux, de paroisses, de mouvements d'action catholique, de communautés, de groupements ou de services du diocèse. Elle doit *« aider l'évêque à formuler des conclusions pratiques afin que la vie et l'activité des chrétiens du diocèse soient plus conformes à l'Evangile »*.

(2) La consultation diocésaine, lancée fin septembre 1978, a recueilli les réponses de quatre cent cinquante groupes et de quatre cent cinquante individus ou couples. La synthèse finale était intitulée *« Pour éclairer le futur évêque d'Orléans »*.

(3) On estime à une quarantaine le nombre de départs des prêtres depuis le concile.

(4) L'Association des amis du Père Riobé, 14, cloître Saint-Aignan, Orléans.

(5) *« Guy-Marie Riobé : la passion de l'Evangile, écrits et paroles »*, paru aux éditions du Cerf en 1978, est un recueil des principales déclarations de Mgr Riobé.

« LA PENSÉE DE LA NOUVELLE DROITE EST ANTICHRÉTIENNE » affirme le cardinal Marty

Dans son homélie, prononcée le 18 octobre à la messe de rentrée de l'Institut catholique de Paris, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a dit notamment :

« L'homme a besoin d'être libéré des fausses philosophies. Nous avons mission de faire éclater la vérité pour permettre à chacun de devenir un chercheur de Dieu. Et aujourd'hui, s'il faut rester vigilants par rapport aux marxismes athées, il faut l'être aussi par rapport à cette pensée que l'on reconnaît sous le nom ambigu de « nouvelle droite ». Cette pensée est antichrétienne ; elle croit pouvoir réveiller l'homme occidental et l'entraîner dans une nouvelle aventure prométhéenne. Ce serait l'enfermer au contraire. Cette philosophie païenne engendre le rejet de la fraternité humaine et cultive le racisme. »

POLICE

Le congrès du Syndicat des commissaires

Un salutaire souci de recentrage

De notre envoyé spécial

Biarritz. — A la veille de sa clôture, qui a lieu ce vendredi 19 octobre, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, le sixième congrès du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, réuni depuis le 16 octobre à Biarritz (*le Monde* du 18 octobre), a enfin abordé la trame de ce qui devrait être un véritable champ de réflexion d'une organisation prétendant regrouper les cadres conscients et responsables de la police.

M. Joseph Simon, secrétaire général adjoint, a longuement développé le rapport remarquablement documenté qu'il avait préparé pour ce congrès, sur le thème : « La police dans la nation ».

C'était le rapport d'un homme de terrain, *certes* — M. Simon est commissaire central du 13e arrondissement de Paris, — *sourcilleux*, voire intransigeant sur certains principes. Mais c'était aussi un travail courageux, replaçant sans complaisance le débat sur le terrain qu'une intolérance chronique l'avait parfois fait abandonner au cours des derniers jours.

Ainsi de la presse, *sortie étrillée* de quelques interventions des jours précédents. M. Simon s'est gardé d'en faire une coupable, se bornant à partir d'une considération tangible : elle existe. Or, de cette existence, nous n'avons pas pris conscience, a-t-il dit en *substance, admettant sans* ambages que le silence des policiers à l'égard des médias a souvent entraîné errements et incompréhensions.

La justice, elle aussi écornée au cours des débats, trouve *également gré aux yeux de M. Simon.* Subsiste, toutefois, l'épineux problème des poursuites judiciaires contre les fonctionnaires de police pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Là, la doctrine demeure ferme : pourquoi punir le commissaire qui n'a fait qu'obéir à la loi ?

Intransigeance encore à propos de la « légitime défense » des policiers : *« Ceux qui n'ont jamais arrêté un malfaiteur n'ont pas le droit de parler »*, a lâché l'orateur sous un tonnerre d'applaudissements.

Enfin, les bavures. M. Simon ne les a pas niées, il les a déplorées. Pour lui, le relief parfois *démesuré qu'elles* prennent dans la presse et dans l'opinion, provient, là encore, d'une mauvaise information. Et cet obstacle ne peut, dans son esprit, être éliminé que par *« la création d'un véritable service de relations publiques de la police, tenu par un vrai policier »*. La veille déjà, devant l'Association des journalistes d'information sur la police (AJIP), M. *Jean-Claude* Riquois, qui venait d'être réélu à l'unanimité secrétaire général du syndicat, avait jugé anormal le *« faux silence »* qui entoure une bavure et qui ne profite, expliqua-t-il, qu'à l'administration.

Deux textes importants ont été discutés au cours de cette journée. L'un ayant pour thème « La sécurité des Français » a dénoncé la concurrence, jugée trop souvent inutile, de la gendarmerie, principalement dans le domaine *criminel, ainsi que l'inclination* de celle-ci aux missions de « renseignements » dont, comme pour la sécurité militaire, les résultats n'ont qu'un seul destinataire : la hiérarchie militaire.

L'autre document se situait sur le plan strictement syndical. Approuvé à l'unanimité moins une voix (celle du délégué de Limoges), il concluait à la décision de l'*organisation de demeurer* au sein de l'intersyndicale de la police (avec la Fédération autonome des syndicats de police et le Syndicat national autonome des policiers en civil) à quatre conditions : neutralité politique absolue de l'intersyndicale, respect du principe hiérarchique, concertation obligatoire avant toute action et fin des attaques personnelles injustifiées entre dirigeants ou membres des différents syndicats participants. Le compromis, qui devra évidemment être ratifié par les deux autres composantes est une perspective délicate.

JAMES SARAZIN.

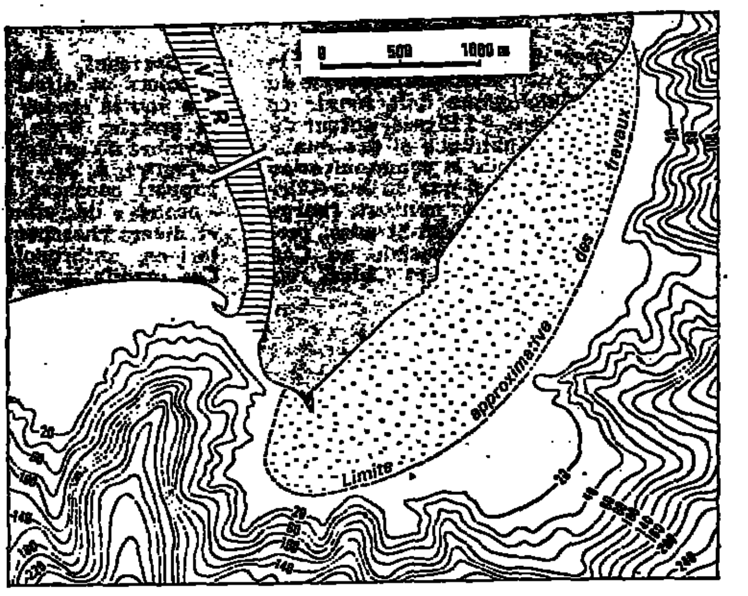
CATASTROPHES

L'achèvement du nouveau port de Nice sera-t-il remis en question ?

Après le *tsunami* (oscillation de la mer) qui a balayé le littoral méditerranéen, le 16 octobre, entre Nice et Antibes, la parole est maintenant aux *experts*. Les conséquences de la catastrophe sur le développement économique de la région pourront être appréciées avec précision lorsque la commission d'enquête nommée par M. Joël Le Theule, ministre des transports, déposera son rapport qui nécessitera de longues et minutieuses études.

Les travaux du futur port de commerce, prévu pour accueillir, à partir de 1981, un plus grand nombre de cargos *et car-ferries*, sont interrompus et on peut se demander si leur achèvement n'est pas, d'ores et déjà, remis en question.

La soucoup plongeante *Cyana*, qui peut descendre jusqu'à la profondeur de 3 000 mètres, sera-t-elle utilisée pour rechercher les causes du *tsunami* ? Au Centre national pour l'exploitation des océans(C.N.E.X.O.), on précise que l'engin, qui a été utilisé l'an dernier au large de la Crète, est actuellement en cours de révision à Toulon. Démontée, *Cyana* n'est donc pas utilisable avant le début de l'année prochaine. Mais, dès à présent, on précise au C.N.E.X.O. que les premières plongées d'essais de *Cyana* seront faites dans la zone de catastrophe. De toute manière, les volumes de sédiments déplacés sont probablement tels que l'eau ne devrait pas redevenir claire avant plusieurs semaines.



Cette carte bathymétrique des abords du delta sous-marin du Var montre clairement la rupture de pente à partir de l'isobathe 20 mètres. Toute la question est de savoir si les alluvions constituant ce delta ont supporté la surcharge qui leur a été imposée.

CARNET

Naissances

— M. Didier KESSLER et Mme, née Claude Moleux, Marie-Laure et Gaël, sont heureux d'annoncer la naissance de

Timothée.

Paris, le 14 août 1979.

Mariages

— **Martine GRIVEAU**
et
Jean-Louis BAVOUX
sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré en l'église Saint-Séverin, rue Saint-Séverin, Paris-5e, le samedi 20 octobre 1979, à 16 h. 30.

— Le docteur Michel REGIMBAUD et Mme, née Courdurier,
M. Yves TOURNEUR et Mme, née Léon,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Sophie et François,
célébré le 29 septembre, en la chapelle Sainte-Anne-du-Beausset (Var).
Hôpital militaire,
Tananarive (*République malgache*).
« Le Haut-Boutuen »,
Avenue du Soleil,
83160 La Valette-du-Var.

Décès

— M. G. Laane-Desvareilles,
Mme E. Beau de Lomenie,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme E. BEAU de LOMENIE,
leur mère.
Une messe de requiem sera célébrée le lundi 22 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
25, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.
132, rue du Bac, 75007 Paris.

— M. et Mme James Duret, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme John Falkenholm et leurs enfants,
M. et Mme Henri Cadier et leur fille,
M. et Mme Jean-Marc Bonnamy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Emilienne-Hélène CHAPELOU,
survenu à Longjumeau.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Etienne de Chilly-Mazarin, *le 15* octobre 1979.

— Lyon, Paris, Londres.
M. Maurice Ferriot,
M. et Mme Gilles Ferriot et leur fille,
M. et Mme Christian Berton et leurs enfants,
M. et Mme Michel Berton et leurs enfants,
Mlle Madeleine Ferriot,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
***Mme Maurice* FERRIOT,**
née Marie-Antoinette Ribeyrolles,
endormie dans la paix du Seigneur, le 15 octobre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
Les funérailles ont eu lieu à Lyon, le 18 octobre 1979.

— M. Jean-Philippe Herreman,
M. et Mme Jean-Michel Moles,
Virginie, Bénédicte et Jean-Didier Herreman,
Mme Gaston Herreman, ses enfants et petits-enfants,
Mme Robert Lesur,
M. et Mme Jacques Lesur, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Véronique HERREMAN,
née Lesur.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi, le samedi 20 octobre, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de
Jacques MANDRILLON,
directeur départemental de l'agence AIGLES du Jura,
décédé le jeudi 18 octobre, à Lons-le-Saunier, à l'âge de quarante-huit ans.
Ses obsèques se dérouleront samedi 20 octobre, à 10 h. 30, en l'église des Cordeliers, à *Lons-le-Saunier*.

[Né à *Moretz (Jura)*, Jacques Mandrillon collaborait au quotidien lyonnais *« le Progrès »*, comme *correspondant* départemental du Jura, lorsqu'il avait été chargé de mission au cabinet de M. Jacques Duhamel alors que ce *dernier était* ministre de l'agriculture. Il avait été nommé ensuite directeur départemental d'AIGLES *en* 1973.]

— On annonce la mort de
Mme Gaston MESSEAN,
née Saubade Fririon,
pieusement décédée le 9 octobre 1979, dans sa cent deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 octobre, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi.
Une messe sera célébrée le vendredi 26 octobre, à 18 heures, dans la chapelle des Auxiliatrices, 16, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris-6e.
De la part de :
Sœur *Marie Messean, auxiliatrice*,
M. et Mme Albert Girardon,
La famille Desclozeaux,
Du docteur Christian Baschet,
Ses trente-quatre petits-enfants,
Ses cinquante et un arrière-petits-enfants,
Ses onze arrière-arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
116, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
15, avenue Renoir,
78160 *Marly-le-Roi.*
52, rue de Varennes,
75007 Paris.
52, rue Madame,
75006 Paris.

— M. et Mme André Olibet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Tintorer,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert OLIBET,
survenu à Nay, dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 13 octobre, en l'église Saint-Vincent de Nay.
« Samadet »,
64800 Nay-Bourdettes.
Mme Tintorer,
Villa « Bel-Flor »,
Avenue Régina, 64000 Pau.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean PERRAUD,
survenu le 17 octobre 1979, en son domicile, 20, rue Marie-Stuart, 75002 Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, le samedi 20 octobre 1979, à 16 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de La Chapelle.
De la part de :
M. et Mme Francis Carratié et *leurs enfants*,
M. René Perraud,
ses enfants, petits-enfants et frère.
107, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— Mme Simone Ventre,
MM. Dominique et Jean-Claude Ventre,
M. Claude Ventre et ses enfants,
Mme Denise Ventre et ses enfants,
Les familles Mani, Ganem et Nataf,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre VENTRE,
architecte D.P.L.G.,
survenu accidentellement le 16 octobre 1979.
Les obsèques auront lieu le lundi 22 octobre, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
La famille ne reçoit pas.

Anniversaires

— Pour le seizième anniversaire du décès de l'
amiral Jean DECOUX,
ancien gouverneur général de l'Indochine 1940-1945,
grand officier
de la Légion d'honneur.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a un an, le 19 octobre,
Robert FRANC
nous quittait.
Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui, spécialement en ce jour, une pensée affectueuse.

— Le 19 octobre 1963, disparaissait
André RIBARD.
Sa compagne et ses amis le rappellent au bon souvenir de ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire, le 22 octobre, du décès de
***Mme Jean* STOETZEL,**
née Anne-Marie Sabatier,
une pieuse pensée est demandée à *ceux qui lui* gardent leur *souvenir*, en l'associant à celui de son fils
Antoine STOETZEL,
qui aurait dû *célébrer* le 28 octobre son *trente-septième* anniversaire.

Messes

— La messe des artistes sera célébrée le dimanche 21 octobre, à 12 heures, en l'église *Saint-Roch*, à la mémoire de
SAMSON-FRANÇOIS.

Communications diverses

— Dimanche 21 octobre 1979, à Orléans, en l'église *Saint-Euverte*, l'Association Saint-Pie-V de l'Orléanais invite tous ses amis et fidèles pour une *Grande Journée* d'action de grâce.

A 10 heures très précises, grand-messe solennelle, *réconciliation solennelle* de l'Église présidée par Son Excellence Mgr Lefebvre, profession *religieuse* des *Frères* de la fraternité sacerdotale Saint-Pie-X.

A 15 h. 30, vêpres solennelles, exercice du rosaire et salut du Très-Saint-Sacrement.

Nous lançons un dramatique appel pour la restauration de l'édifice qui menace ruine. Soyez généreux, très généreux.

Adressez tous vos dons : Association Saint-Pie-V de l'Orléanais, 6, passage du Cèdre, 45100 Orléans – C.C.P. La Source 134867 H.

— Conférence de M. J.-T. Decaris sur le thème : « Une certitude absolue ! Les habitants des autres mondes ne visiteront jamais la planète Terre. » Le dimanche 21 octobre, à 16 heures, salle de conférences, 20, passage du Mont-Cenis, (40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt, sortie rue *Championnet*). Entrée gratuite.

— *Deux réceptions ont eu lieu*, mercredi 17 et jeudi 18 octobre, à l'occasion de la remise des distinc*tions accordées à deux personnalités* de la presse :

M. Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne, s'est vu décerner les insignes de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication ;

M. Georges Montaron, président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, directeur de « Témoignage chrétien », a reçu des mains de M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, la croix de *chevalier de la* Légion d'honneur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Divorce au sein du groupe AIGLES ?

(Suite de la première page.)

Tout, sauf l'histoire. C'est là — pas à l'usine — que le nouveau P.-D. G. du *Progrès* fait l'inventaire du patrimoine. C'est là que les murs parlent et rappellent tout à trac la vieille ferveur républicaine contre les censeurs du Second Empire, la même ferveur qui déplut tant à M. Thiers, le combat dreyfusard et antiboulangiste, les sympathies avouées pour le radicalisme bon teint de M. Herriot et le courage d'un sabordage quand Hitler résolut d'occuper la zone libre... Un *Progrès « laïc et républicain »* que ne prisaient ni l'archevêque ni les grandes familles... Mais un *Progrès* réservé qui prenait volontiers la Croix-Rousse pour l'Aventin ; statue du *commandeur*, loin des clans et de leurs rivalités.

On n'achète pas — si cher — un tel passé pour brader l'héritage.

Pourtant, le Tout-Lyon a frémi et frissonne encore. A 115 millions de francs, le 19 mars dernier, Mme Hélène Brémond rendait les armes, battue par trop d'audace. 115 millions de francs : plus que le prix du journal tout entier... pour n'en racheter que la moitié. Et en finir avec dix années de guerre familiale. Stupeur des gens « bien informés » : le jeune loup ne courait-il pas la ville, la veille *même des dernières enchères*, en claironnant qu'il n'aurait bientôt plus, la mort dans l'âme, qu'à compter ses billets. Adieu *Progrès*... Joli bluff ! Et les beaux salons de s'émouvoir : Lignel, le « petit Lignel », dents longues et idées de gauche, a gagné au finish !

Mais pourquoi donc ferait-il si peur ? Il souhaitait que le journal prît parti pour François Mitterrand en 1974. Est-ce suffisant pour qu'on s'alarme encore ? Après tout, sa gauche à lui, ce serait plutôt l'« américaine », celle qu'on pourfend çà et là à grands coups de discours orthodoxes : libérale et libertaire, ouverte aux doutes et rétive aux dogmes. Mais c'est déjà beaucoup pour l'*establishment* lyonnais. Comment *ose-t-il diriger le* vieux *Progrès*, cet homme qui, il y a peu, faisait tout de go de *Charlie Hebdo « l'une des rares réussites originales de la presse ces dernières années »* et qui, loin de changer de registre, récidive, à peine dans la place, en embauchant le chef du bureau lyonnais de... *Libération* pour relancer ses éditions du soir !

En fait, seuls les naïfs se donneront des frayeurs : le *Progrès* n'a pas changé subitement de cap, maladresse trop grossière. Mais, peu à peu, le journal se raidit et s'affirme. Fini le flirt un peu poussé avec le défunt M. Pradel et ses descendants auxquels le quotidien, au fil des ans, avait bien volontiers cédé. Révolue l'époque où M. le maire répondait en personne... au courrier des lecteurs. Ni drames ni divorce : une simple séparation de corps. Une façon comme une autre de remettre le commandeur sur son socle.

La photo de M. le maire se fait de plus en plus rare, remplacée de temps à autre — insolente ironie — par celle de M. le président-directeur général, qu'un photographe maison suit pas à pas, de cocktail en inauguration... Et la rumeur gonfle : « *Le* Progrès *n'est qu'un tremplin, Lignel veut la mairie !* » L'intéressé dément, bien sûr. Sans convaincre tout à fait. Il n'y a là, dit-il, que marketing bien pensé : « *Le Progrès est une vieille dame, et le lecteur doit visualiser la jeunesse de son patron pour croire en son renouveau...* » Un P.-D.G. pour bain de jouvence !

Avec l'hôtel de ville, c'est encore l'heure des escarmouches. Respectant la tradition, *le Progrès* patronnait en juin le Festival de Lyon : réception au journal, buffet garni et toasts de rigueur quand, las de mondanités, M. Lignel lance sa première pique. « *Notre patronage*, dit-il, *ne doit pas être interprété comme une caution apportée à l'ensemble de la politique culturelle de la ville...* » Le lendemain, sur cinq colonnes, le quotidien marque l'événement : « *Un ton nouveau* », « *un discours sortant des suavités d'usage...* ».

Le grand patron de la ville n'en continue pas moins d'afficher une inaltérable sérénité. Son entourage admet, *mezzo voce*, que, « *avant*, le Progrès *était peut-être trop inconditionnel* ». Mais le maire, lui, affecte simplement de ne rien voir : « *Les Lyonnais savent que j'ai le courage et l'honnêteté d'un gestionnaire, rien d'un politicien. Alors les coups de griffe, ça les fait sourire.* »

Touché, M. Collomb, par la petite guerre antinotables ? Allons donc : « *Où est le notable ? Moi, je suis fils du peuple, né d'une famille de sept enfants et j'en ai bavé. Je n'ai pas eu la chance de naître dans le même berceau que M. Lignel...* »

Quelques adjoints ont tout de même la grogne plus franche : ainsi, Me Joannès Ambre, « ministre » lyonnais des affaires culturelles, semble avoir fort mal pris que *le Progrès* ait presque boycotté « son » festival Berlioz. « *A côté de ça*, lance l'avocat, *ils font des « unes » dignes de* Libération, *sur l'affaire Goldman, par exemple. M. Lignel s'est payé un jouet et peut s'amuser sans rendre de comptes. Mais faut-il pour autant ramper devant son journal ?...* »

Des édiles grincheux sous un masque serein, un patronat circonspect — « *M. Lignel est un entrepreneur et ses clients seront son juge de paix* », dit-on, pour tout commentaire, du côté des industriels, — une gauche prudemment satisfaite, les choses ont donc déjà changé, insensiblement. Pourtant, le grand public, celui qui fait la richesse du journal, *paraît encore s'en désintéresser*. A-t-il seulement « lu la différence » ? Sans doute pas. C'est que le nouveau patron, sous des allures de fonceur, sait aussi ménager les rythmes.

La guerre des clans

Prudence d'autant plus nécessaire que *le Progrès* ne cesse de perdre quelques milliers de lecteurs chaque année. Aussi, loin de « faire le ménage », M. Lignel n'avance qu'à pas comptés. L'embauche, très limitée — quatre « chargés de mission » et quatre journalistes, — doit seulement permettre de remettre un peu d'ordre et d'améliorer l'ordinaire. A la rédaction, qui a vécu, elle aussi, dans l'indifférence la guerre des clans pour le pouvoir, le « patron » n'a donné aucune véritable consigne. « *Existez* », a-t-il simplement demandé à ses journalistes.

Plutôt mince comme programme ? Gare ! M. Lignel sait qu'il touche ici l'un des nombreux obstacles — le premier, pas le moindre — qu'il devra surmonter s'il veut un jour parvenir à ses fins.

Car ces journalistes auxquels il demande, modestement, d'« *exister* », il ne les contrôle pas. Du moins pas tout à fait... ou pas tout seul. Ils « pointent » à AIGLES, cette Agence d'informations générales locales, économiques et sportives créée en 1967 au terme d'un accord global entre *le Progrès* et son voisin *le Dauphiné libéré*. C'est cet accord qui, depuis, détermine et conduit la marche des deux « grands » de la région. Cet accord qu'aujourd'hui M. Jean-Charles Lignel retrouve sur son chemin. Comme une entrave ?

Flash-back. Nous sommes en 1966. *Le « petit Lignel » est hors* du coup, loin du *Progrès* : il fait ses armes à Régie-Presse, après deux années d'enseignement. Sa mère, née Louise Delaroche, détient 50 % des parts de la société éditrice, mais les Lignel ne s'en occupent guère. Non, le seul maître, rue de la Ré, depuis plus de vingt ans, c'est Emile Brémond, mari d'Hélène Delaroche, l'autre fille du fondateur, qui a hérité, elle aussi, de la moitié des parts. Tout est encore limpide, et l'affaire tourne.

Mais la guerre fait rage avec le voisin de Grenoble, ce *Dauphiné libéré* que quelques patrons avisés ont habilement récupéré, lui faisant vite oublier son acte de naissance socialiste. Dix ans déjà que les deux journaux jettent l'essentiel de leurs forces dans une concurrence sauvage à coups d'éditions locales aux lisières de leurs fiefs respectifs, font main basse sur les « petits » qui survivent alentour et catapultent à grand fracas des « éditions kamikazes » au cœur même du territoire adverse.

Emile Brémond n'est guère enclin à composer, mais il arrive en fin de carrière. Son fils, Jean, paraît plus conciliant : d'accord avec les dirigeants du *Dauphiné*, il estime que tout le monde s'épuise dans cette bataille et qu'il vaut mieux cesser les hostilités « *pour bâtir quelque chose de plus raisonnable* ».

En fait, ce n'est pas un armistice, mais un véritable pacte qu'on scelle en cette fin de 1966. Loin du « chacun chez soi » traditionnel dans la presse de province pour clore les incidents de frontières, on décide, au contraire, entre Lyonnais et Grenoblois, de tout mettre en commun : les moyens techniques, les circuits commerciaux et de diffusion, les services de publicité... et les journalistes. Enfin, presque tous !

Huit quotidiens (1) couvrant à partir de trois centres — Lyon, Grenoble et Saint-Etienne — presque un quart du pays. Quelque deux cent mille cinq cents salariés, dont quatre cent cinquante journalistes. Un matériel qui, rapidement, se modernise à coups de lourds investissements. En 1966, nul n'en doute, c'est le début des « beaux jours ». A Lyon et à Grenoble, on ne parle plus que de mirifiques « cash-flow »...

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) *Le Progrès* (Lyon), *le Progrès-soir* (Lyon), *la Tribune* (Saint-Etienne), *l'Espoir* (Saint-Etienne) pour le groupe Progrès et *le Dauphiné libéré (Grenoble)*, *Dernière heure lyonnaise* (Lyon), *l'Echo liberté* (Lyon), *la Dépêche* (Saint-Etienne) pour le groupe Dauphiné. *L'Echo liberté* sera remplacé, en 1977, par *le Journal Rhône-Alpes*.

Prochain article :

« J'AI GAGNÉ »

LE SORT DU « TIMES »

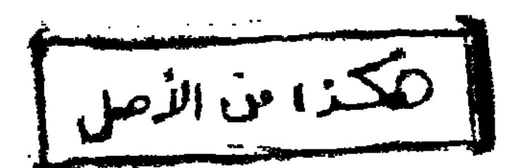
(De notre correspondant.)

Londres. — A la demande des syndicats, lord Thomson, P.-D. G. d'International Thomson, propriétaire du groupe de presse Times, ainsi que les directeurs de ses publications (*Times* et ses suppléments et *Sunday Times*), ont accepté de surseoir à leur décision concernant l'avenir de ces journaux. Ils ont concédé un nouveau délai-limite, fixé à dimanche 21 octobre, aux négociations, étant entendu qu'un accord éventuel devrait être entériné par les sept syndicats impliqués dans la discussion. La décision du groupe Times est intervenue dans la nuit de jeudi, à l'issue d'une journée très tendue où les syndicats et la direction ont tenu de longs conciliabules séparés. Les dirigeants du groupe de presse Apparemment, ils ont assoupli leur attitude d'extrême fermeté sous la pression de lord Thomson, venu spécialement du Canada.

De leur côté, les syndicats ont pris conscience que la menace de fermeture, trop souvent agitée dans le passé par la direction, était cette fois sérieuse. Aussi bien, dans l'après-midi de jeudi, leurs leaders multiplièrent les déclarations conciliantes. M. Brady, « père » de la « *chapelle* » *de* la Natsepa du *Sunday Times*, annonça qu'il était prêt à renoncer pour trois mois à l'application d'un accord déjà négocié avec la direction de ce journal et à l'origine des dernières difficultés. De son côté, le porte-parole du groupe de presse a déclaré : « *Nous avons une chance d'aboutir.* »

Les journalistes manifestent également un optimisme prudent.

Leur syndicat a obtenu une augmentation de 40 % pour ceux des journalistes dont le salaire s'établit, *en moyenne*, entre 5 500 et 7 800 livres par an. — H. P.


هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

UNE VILLE AMÉRICAINE POUR LES EUROPÉENS

Monte là-dessus et tu verras San-Francisco

IMPOSSIBLE d'avoir une idée des approches nocturnes de San-Francisco. Avec une volubile sympathie, cette petite et rondouillette retraitée en provenance de Miami s'enquiert de la climatisation de la navette entre l'aéroport et le centre-ville, de l'inflation en Europe, de la provenance et de l'âge de l'étranger. Au rythme de ce bavardage qui a endormi le mari, les faubourgs apparaissent plats et autoroutiers. La nuit sans néons hurlants semble bien peu américaine. Le bus quitte la « highway » impersonnelle et voilà le visiteur au cœur des collines. La Lune énorme qui se dilate tout en haut de Geary Boulevard explosé en mille morceaux dans les vitres des tours de bureaux de California Street. Un tramway ferraille. Une mouette crie. San-Francisco s'endort dans la douceur de ses 16 degrés traduits en Celsius et en Fahrenheit par une gigantesque enseigne lumineuse.

Pourquoi la capitale sentimentale de la Californie séduit-elle sans coup férir les Européens ? New-York, c'est le coup de poing architectural. On adore ou on déteste. Los Angeles, c'est la fadeur urbaine infestée de voitures. On déteste à tout coup, à moins d'être sociologue ou dingue de Sunset Boulevard et de Laurel Canyon à Hollywood. San-Francisco, tout au bout de sa péninsule entre la baie et l'océan, a su prendre le rythme et les atours d'une cité harmonieuse où il fait bon vivre.

Quasiment rasée par le tremblement de terre de 1906, elle a pourtant gardé la patine et les stratifications architecturales d'une ville historique. Bien sûr, seuls le Presidio et la Mission Dolores parlent de la colonisation espagnole. Il y a ensuite les maisons de bois victoriennes aux teintes pastel, les jardins en cascade avec vue sur le Golden Gate, les colonnes doritiques façon Wall Street de la Bank of California, la tour pyramidale de Transamerica, l'extraordinaire architecture intérieure de l'hôtel Hyatt Regency, conçu autour d'une place.

N'en déplaise aux derniers contestataires de Berkeley qui font signer des pétitions contre la « manhattanisation » du centre de San-Francisco, le mariage est heureux entre les bow-windows, les escaliers métalliques extérieurs d'une part, et les cascades de glaces et de béton de la cité financière, d'autre part. Les San-Franciscains ont vraiment réussi leur quartier de la Défense, dans le centre commercial d'Embarcadero Center notamment. Avec ses différents niveaux, ses placettes, ses sculptures, ses couleurs douces, ses nasses monumentales de macramé, celui-ci conserve sa dimension humaine et permet au promeneur de retrouver sans peine l'agitation de la rue. Il n'est pas jusqu'à une conserverie et une chocolaterie tout de briques vêtues qui ont été rénovées et transformées en magasins et en restauranst à deux pas de Fisherman's Wharf.

Verdure à profusion, patine victorienne et audaces verticales ne suffiraient pas à emporter les suffrages européens. De surcroît, il y a les San-Franciscains. Blancs, Noirs et même Jaunes, puisque les descendants des coolies de la ruée vers l'or ont fondé China Town toute proprette avec ses devantures de soie et d'ivoire. Un musée expose le remède souverain des mandarins contre l'asthme : un vin où macèrent des souriceaux nouveau-nés. Pas de dépaysement pour les Français : il trouvera chez le boulanger italien sa baguette habituelle.

Un « joggeur » dans l'orchestre

Les San-Franciscains ont tout inventé, ou, plutôt, tout popularisé. Le monokini et la planche à roulettes, la contestation étudiante et le phénomène hippy, l'écologie et la reconnaissance de l'homosexualité. Ils continuent de cultiver cet esprit de tolérance et de décontraction. Regardez la file d'attente qui se forme devant le port pour traverser la baie vers Sausalito. Pas deux vêtures identiques. Bandeaux dans la chevelure, shorts incroyables, boléros d'ailleurs, saris éclatants, jupes chasubles ou sacs, survêtements, tout est mettable. Un homme ou une femme passeraient-ils nus ou accoutrés en esquimau qu'il ne soulèverait pas plus de curiosité que cet homme allongé bras et jambes en croix, « éclaté » au soleil dans un carré de gazon cerné par la circulation automobile.

Imaginons des cyclistes dans le R.E.R. entre Auber et Etoile. Impossible à cause des tourniquets et des règlements. Dans le BART (Bay Area Rapid Transit), ce super métro régional, il est courant, le dimanche, de voir revenir les amoureux de la « petite reine », vélocipède à la main et en petite culotte. Il faut aussi avoir vu un amateur de jogging traverser en petite foulée, à Embarcadero, la répétition en plein air du Brown Bag Opera par le San-Francisco Opera.

On vous dira que la culture de l'« herbe » a quitté le campus de Berkeley pour prospérer dans d'honnêtes jardinets. On vous dira que San-Francisco est une ville dissolue où les « gays », homosexuels et lesbiennes, tiennent le haut du pavé à Castro Street, Noe Valley, Haight-Asbury. C'est vrai, mais les « gays » ne sont pas tout à fait comme ailleurs. A la suite de la condamnation à sept ans et huit mois de réclusion pour homicide involontaire des assassins d'un responsable de la communauté homosexuelle, cinq mille d'entre eux ont manifesté en mai dernier contre ce verdict trop clément à leur goût. Les cops — les flics — se sont-ils montrés maladroits ? La manifestation a tourné à l'émeute. Bilan : quinze voitures de la police municipale incendiées et cinquante-neuf policiers à l'hôpital. Non, vraiment, pas tout à fait comme ailleurs...

San-Francisco possède deux monuments. L'un est le pont du Golden Gate, inauguré en 1937. Cet ouvrage possède des mensurations de taille. Longueur: 1 965 mètres, hauteur des piliers : 227 mètres, diamètre des câbles: 92,5 centimètres.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 20.)

LE PADDAIR, UN TENNIS A QUATRE FILETS

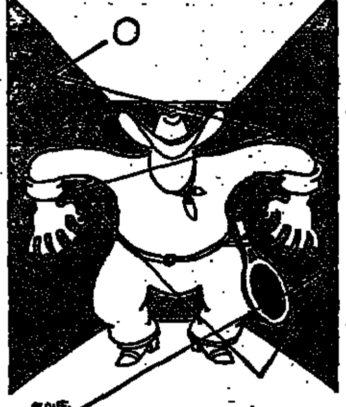
LE tennis, avec ses cent cinquante millions de pratiquants à travers le monde, a pris un formidable développement, mais l'intendance ne suit pas. Déjà, à la belle saison, il est devenu *extrêmement difficile* de jouer pour une « raquette moyenne » : les clubs s'enferment dans une hautaine défense de leurs enceintes, les courts municipaux nouvellement créés regorgent de monde, et les terrains suburbains d'autrefois disparaissent sous la pioche des démolisseurs, eux-mêmes constructeurs des grands ensembles.

Que dire du tennis sur courts couverts auquel il est devenu *quasiment* impossible de jouer l'hiver ? Les vieux clubs parisiens — Sporting Club de la rue Saussure, Racing Club de la rue Eblé, Tennis Club au Stade français de la porte de Saint-Cloud, refusent du monde, tandis que les derniers terrains privés qu'hébergent encore quelques garages sont pris d'assaut. Pour ne pas perdre la main, les amoureux de la raquette dont les surfaces telles que le parquet affutaient le jeu de volée en sont réduits à chercher ailleurs, c'est-à-dire à tourner leurs regards vers les succédanés du tennis. Nous avons parlé du squash l'hiver dernier (*le Monde* du 28 février 1979). Nous voudrions parler aujourd'hui du *paddair*.

Le paddair est le plus récent produit de remplacement « indoor ». Il nous vient des Etats-Unis. Fous de tennis depuis peu et ne sachant plus, eux aussi, où donner de la tête, mais pratiques avant tout, les Américains se sont aperçus qu'il était beaucoup moins onéreux de construire des courts en réduction où fût pratiqué un jeu similaire à *leur* sport favori, lui-même réduit et à la portée de toutes les constitutions, masculines comme féminines. Ils ont eu des hommes-sandwiches de taille en la personne des géants du tennis « pro » Stan Smith et Pat Dupré, et aussi d'un amateur de talent, Herb Fitzgibbon, qui eut son heure de notoriété à Wimbledon.

Un seul à Paris

Un paddair est quatre fois plus petit, en même temps que deux fois moins cher, qu'un court de tennis, mais son exiguïté n'empêche *nullement* à une « grande raquette » de s'entraîner : ainsi les réflexes de volée — on joue beaucoup au filet et, si l'on veut, avec les grillages — sont aiguisés par la vitesse des échanges sur le bois de papa. C'est dire qu'un joueur de tennis, toujours un peu dépaysé dans un trinquet ou



(Dessin de PLANTU.)

dans une fosse de squash, est ici de plain-pied chez lui avec les lignes, les couloirs et le filet central. Seule différence, on joue non plus sur un seul plan mais aussi sur les trois plans que constituent les grillages latéraux — ceux-ci très tendus, — soit quatre plans en tout. Il faut donc réfléchir quatre fois plus vite, penser aux « bandes avant » comme au billard (on se sert du grillage uniquement après que la balle eut touché le sol) et rechercher l'angle mort comme au squash. En ce sens, la stratégie et le coup d'œil comptent plus que la détente et la puissance. Il faut, en effet, très vite décider si on va renvoyer la balle avec ou sans l'aide du grillage, afin de mieux se placer au filet pour le coup suivant. Excellent entraînement, enfin, pour la régularité *du service, puisqu'il n'y a qu'une* seule balle et aucun droit à l'erreur.

Un seul club de paddair existe actuellement à Paris : celui du pont de Neuilly (1), qui présente l'avantage d'être d'un accès facile tant par le métro et l'autobus que par la voiture (stationnement sans problème à l'aplomb des terrains). Nous avons visité des installations modernes et aérées, leurs six courts blonds, en matériau synthétique, séparés par des vitres. Nous sommes mêmes descendus dans l'arène pour échanger des balles avec le professeur américain Curtis Davies (avec un « e » là aussi, pour différencier du créateur de la célèbre coupe de tennis), y prenant un vif plaisir et sans grand dépaysement. Le plus surprenant fut de jouer en tête à tête dans un environnement *de courts* déserts. L'heure — la fin de la matinée, un jour de semaine — ne suffisait pas à expliquer cette carence de clientèle.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 23.)

(1) Paddair Club du pont de Neuilly, 48, place des Saisons, Défense I, 92400 Courbevoie. Tél. : 774-63-39.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les voyages d'un attaché-case

QUELLE est l'importance des dépenses des entreprises quant aux voyages d'affaires à l'étranger de leurs personnels, et par rapport à leurs chiffres d'affaires « export » respectifs?... Cette question, le *MOCI (Moniteur du commerce international)* l'a posée à mille deux cent huit sociétés françaises, et publiera dans son prochain numéro (1) une analyse détaillée des réponses reçues.

Première constatation, les voyages d'affaires pèsent lourd : 1,242 milliard de francs en 1978 pour ce bon millier d'entreprises, dont le chiffre d'affaires export global a atteint durant le même exercice la somme de 148,91 milliards de francs. *Ainsi*, par rapport au chiffre d'affaires (export), les frais de voyages comptent-ils pour 0,84 %.

Le montant des frais de voyages varie de façon significative selon les activités des sociétés. Les secteurs les plus dépensiers sont, dans l'ordre, les bureaux d'études et d'entreprise générale, avec une moyenne générale de dépenses de 2 % du chiffre d'affaires export, la construction mécanique et les machines (1,35 % du C.A.E.) et les matériels de transport et d'équipement (0,41 % du C.A.E.). Parmi les plus économes, la chaussure (0,34 %), le caoutchouc manufacturé (0,83 %) et les produits pétroliers et le charbon (0,02 %).

Les auteurs de l'étude ont sélectionné vingt-six « voyageurs » de l'industrie française des biens d'équipements et des biens de consommation pour donner corps aux chiffres recueillis. Il apparaît ainsi que, d'abord, le nombre de personnes qui se rendent fréquemment à l'étranger varie considérablement d'une entreprise à l'autre. Chez Technip, ils sont cent (sur deux mille trois cents salariés), soixante-dix à la Sodeteg (sur deux mille huit cents), soixante à la Sagem (sur sept mille cinq cents), douze aux Chantiers Modernes (sur deux mille six cents), et trois chez Unicea (sur treize).

Un point commun à tous ces porteurs d'attaché-case, une bonne pratique de la langue anglaise, voire de plusieurs langues étrangères, certaines sociétés ayant *même indiqué* qu'elles exigeaient dans certains cas des tri et quadrilingues.

Les chaînes et leurs services

Pour ce qui concerne le choix de la compagnie aérienne, sur les vingt-six « leaders » retenus, quinze ont déclaré utiliser systématiquement les lignes d'Air France, puis celles d'U.T.A. lorsque la compagnie nationale ne dessert pas leur destination. Au chapitre des hôtels, dix d'entre eux avouent descendre toujours dans des établissements de grandes chaînes internationales, y étant assurés de trouver, outre le confort habituel, des services qu'ils estiment indispensables (téléphone, télex, assistance d'une secrétaire, salons pour recevoir, etc.).

A quel rythme voyagent-ils ? Là encore, les différences sont notables. De dix déplacements d'une semaine par année à *vingt* absences de huit à dix jours, en passant par cinquante voyages de deux jours dans la C.E.E., ou trois déplacements de plusieurs mois *chaque année*. A ce *propos*, on notera que, si le voyage à l'intérieur de l'Europe dure généralement une semaine environ, il atteint aisément les dix *jours quand il s'effectue* au Proche-Orient ou en Afrique et un mois en Amérique latine.

On pourra lire encore dans cette étude très complète du *MOCI* les analyses détaillées de plusieurs voyages d'affaires réalisés par des sociétés aux activités différentes et dans des pays différents, et même une note bibliographique recensant les cartes et atlas indispensables...

J.-M. D.-S.

★ *Moniteur du commerce international*, nº 369. En vente au prix de 12 F, à partir du 22 octobre, à la Librairie du Commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75016 Paris.

DÉBAT «LE MONT BLANC ASSASSINÉ»

QUELLE MONTAGNE POUR QUELS MONTAGNARDS ?

Qu'il soit vert, hippique, exotique, cycliste, sous-marin ou alpin, le tourisme tend par nature à devenir cancéreux. Les médias et les intérêts financiers font que les masses touristiques affluent aux mêmes endroits réputés. Nous illustrions ce principe dans un article intitulé « Le mont Blanc assassiné » (« le Monde » du 22 septembre) et consacré aux dégâts provoqués par l'alpinisme de masse incontrôlé dans la voie normale d'accès au sommet de l'Europe.

Nous publions ci-dessous trois réactions qui rappellent à juste titre les règles du jeu de la montagne : la liberté et le risque. Toutefois, elles sont un peu inquiétantes dans la mesure où elles plaident pour le statu quo. Evidemment, le mont Blanc ne peut *accueillir* Sarcelles. *Evidemment,* les refuges de haute montagne ne peuvent être transformés en hôtels, en hôpitaux ou en vestiaires aseptisés. Mais, entre cette extrémité que personne ne préconise et la « pétaudière » dont nous avons été *témoins,* n'existe-t-il *pas un terrain de recherche où l'intelligence et* l'expérience pourraient élaborer des solutions qui épargneraient à la montagne d'être massacrée ou empoisonnée ? — Al. F.

LE récit picaresque de l'as*cension du mont* Blanc au-delà du divertissement qu'il m'a procuré, me paraît appeler plusieurs remarques. L'extrapolation à partir de cette ascension du mont Blanc par la voie normale a conduit l'auteur à des conclusions contestables :

— Première remarque : le fond de l'article repose sur un postulat : l'alpinisme est devenu un sport de masse. Ce n'est pas exact. Pour des raisons diverses *(mode, rôle des médias...),* la concentration des alpinistes sur un nombre très limité d'itinéraires va s'accentuant. Si l'on excepte quelques abcès de fixation, très *localisés (mont* Blanc, Dru, barre des Ecrins, itinéaires situés à proximité immédiate de l'axe du téléphérique plan de l'Aiguille ; aiguille du Midi ; col *du Géant), il n'est pas évident* que la fréquentation de la haute montagne augmente beaucoup. Qui peut parler d'encombrement de l'arête nord du Dolent, à l'arête de *Costerouge* à l'Ailefroide, ou à l'éperon de l'Innominata au mont Blanc ? Ce sont des courses magnifiques, de difficulté moyenne. (...)

Les dirigeants du Club alpin qui tiennent compte de leurs nuitées le savent : pour un refuge du glacier Blanc en Oisans ou celui du Goûter à Chamonix dont la surfréquentation ne se dément pas, combien de refuges dans lesquels le nombre annuel des nuitées stagne ou régresse ? Hormis quelques points de congestion, l'Alpe reste donc quiète.

Pour ces abcès de fixation, la meilleure politique paraît être l'incitation à la dispersion, à la recherche de secteurs moins fréquentés et non pas l'aménage*ment et l'équipement, qui* se révéleront toujours en retard par rapport aux besoins. En matière de circulation automobile, une pénétration urbaine induit une circulation *accrue et aggrave* la congestion urbaine. On peut craindre le même processus en montagne.

— Deuxième remarque : après le diagnostic, l'article *suggère* une thérapeutique : la solution, lit-on, passe par une révision complète de la politique d'accueil, de réservation, d'hygiène et de sécurité. Et l'auteur s'en prend au *« scandaleux sous-équipement médical des refuges ».*

Le choix est clair : pour nous, la haute montagne est essentiellement un domaine de liberté dans lequel la cordée, autonome, s'assume totalement. La prise en *charge sociale du risque par* la collectivité (développement illimité de la présence du secours en montagne, refuges-hôtels avec médecins de permanence, contrôle *des heures de départ et de retour,* le tout pratiqué dans des zones précisément délimitées, véritables stades d'alpinisme), voilà l'une des voies possibles. Elle nous paraît *dénaturer la pratique de* l'alpinisme.

Nous déplorons que le mont Blanc *« sente la merde »,* mais refuserons, pour notre part, de *fréquenter des stades d'alpinisme* aux vestiaires aseptisés.

VINCENT RENARD,
guide de haute montagne, membre du bureau de la F.F.M.

∴

SI l'article cherche à dissuader quelques candidats à l'ascension du mont Blanc par la voie du Goûter, bravo ! Si ce texte a pour objet d'attirer l'attention sur les pollutions qu'engendre un alpinisme de masse dont le développement a été sans doute *mal* anticipé et régulé — bien qu'il conviendrait *de distinguer alpinisme et fré*quentation de la montagne — encore bravo ! Mais au-delà de *cette sensibilisation* dont l'intérêt n'est pas en cause, était-il nécessaire d'entrer au pas de charge dans le domaine des jugements et des imputations de *responsabilités par le biais de* conclusions hâtives qui font apparaître les alpinistes en général comme inconscients et indisciplinés, et le Club alpin français *comme étrangement désinvolte* ou incapable ?

Certes, il convient de relever l'« anomalie » que représente l'entassement, hélas ! trop fréquent, *de quatre cents personnes au* refuge du Goûter, avec tous les inconvénients et acrobaties qu'entraîne nécessairement une telle suroccupation. Le Club alpin *français, confronté à cette* situation anormale, n'a pas attendu le 22 septembre 1979 pour se poser le problème. Autre chose est de le résoudre.

Construire un *hyper-refuge ?* Cette solution, que la lecture de l'article inspire, ne peut être retenue. Le CAF refuse une « sarcellisation » qui conduirait à dévaloriser *l'itinéraire* menant au mont Blanc. De plus, suivant un processus classique, la réalisation d'un hébergement de quatre cents places aurait, presque certainement, pour résultat de provoquer une *fréquentation* accrue et, par conséquent, de ramener à la situation actuelle. Et, enfin, une telle réalisation n'apparaît pas techniquement possible dans les conditions très *haute montagne* du site considéré.

Supprimer purement et simplement le refuge du Goûter ? Il est certain que le nombre des candidats à l'ascension diminuerait singulièrement et que l'itinéraire y retrouverait son ampleur d'antan. Mais peut-on revenir en arrière ? L'existence du refuge constitue un fait qu'on ne supprime pas d'un trait de plume.

En fait, mettre de l'ordre dans cette « pétaudière » nécessite essentiellement de prendre en considération l'ensemble de la voie dont le refuge constitue un *point de passage privilégié et* d'agir de façon appropriée sur le flux d'alpinistes qui l'empruntent. Refuser l'entrée du refuge à des alpinistes arrivant *en surnombre est impossible, pour* des raisons humaines, en regard de la loi qui sanctionne la non-assistance à personne en danger.

Si la critique est aisée, l'art est *difficile.* Un *problème de* l'ampleur de celui que pose la fréquentation du mont Blanc, et plus particulièrement *le* point noir que constitue le refuge de l'aiguille du Goûter, ne peut être résolu que par une vaste concertation. Le Club alpin français, quant à lui, est ouvert aux propositions et prêt à mettre en œuvre toute solution qui aurait recueilli un large consensus et qui serait comprise et respectée par tous ceux qui parcourent les voies du plus haut sommet des Alpes.

JACQUES MALBOS,
membre du comité directeur du CAF, président de la section de Paris.

LE CAF a refusé de pousser jusqu'à son terme la logique de ses choix. Si l'on recherche l'alpinisme de masse, *ce qui est parfaitement* défendable, il faut en tirer les conséquences au plan des équipements d'hébergement et aussi du comportement en haute montagne. *Or l'article précité fait* justement apparaître les aberrations auxquelles ont est parvenu aujourd'hui avec des refuges qui éclatent littéralement et les graves *dangers* que *fait* courir la surfréquentation de certains itinéraires. Il *n'est* qu'à *rappeler* à cet égard les onze morts de la Tour-Ronde de cet été. On ne peut pas à la fois avoir une fréquentation de masse de la montagne et des équipements réduits ainsi qu'une *totale* liberté de comportement. Jusqu'ici, il était de bon ton de se hérisser contre la « caporalisation » de la montagne et de prêcher pour le libéralisme absolu de l'alpinisme. Il est à craindre que ce ne soit plus possible aujourd'hui (...).

YVES LAULAN,
membre du CAF.

LA NEIGE, CAPITALE PARIS

C'est Paris qu'a choisi le premier Salon Neige et Montagne pour présenter, du 20 au 28 octobre (1) non seulement des informations utiles sur les stations françaises et étrangères, mais aussi une revue générale des matériels et équipements nouveaux, des firmes assurant location ou vente de chalets, et un grand nombre d'attractions (pistes de ski alpin, de saut et de fond, rocher d'escalade, patinoire, curling, toboluge, etc.). Au total, une bonne centaine d'exposants qui se partageront quelque 12 000 m2 de stands...

Côté français, pas un massif ne *manquera* à l'appel, l'Association française des maires des stations françaises de sports d'hiver ayant personnellement veillé à rameuter tous les siens. Côté étranger, six offices de tourisme (Allemagne fédérale, Autriche, Finlande, Italie (Latium), Suisse et Tyrol) seront présents.

(1) Porte de Versailles, bâtiment 2. Tous les *jours, de 10* à 19 heures ; nocturnes les 23 et 26 jusqu'à 22 heures. Prix d'entrée : plein tarif, 10 F, tarif réduit, 7 F.

SAN FRANCISCO

(Suite de la page 19.)

Dans les tempêtes, le centre du pont peut osciller de 6,40 mètres ; les variations de température et de circulation font varier la hauteur du tablier de 5 mètres. Il prend un aspect surréaliste quand ses superstructures écarlates émergent seules des bancs de brumes venus du Pacifique.

Le deuxième monument, le seul qui soit à la fois classé et roulant, c'est le cable car, *fameux tramway-funiculaire, inventé en 1873 par Andrew Hallidie, fabricant de câbles et défenseur des malheureux chevaux qui tiraient les tramways de l'époque. Le* cable car *peut être défini, selon Webster, comme* « une voiture tractée sur des rails par un câble sans fin mû par un moteur stationnaire ». *Un* gripman *actionne une pince qui agrippe le câble et fait avancer le véhicule à 14,4 kilomètres-heure. Pour s'arrêter, il la relâche. Le câble est lubrifié avec la résine synthétique pour permettre un démarrage en douceur. Dans les descentes, le receveur donne un coup de main pour actionner les freins.*

Le cable car *a failli périr plusieurs fois pour cause de non-rentabilité. En 1947, Mme Hans Klussman avait fondé un corps de sauveteurs, le Citizen Commit*tee to save the cable car, *qui a créé le musée où se trouvent les moteurs des trois lignes survivantes. En 1965, l'opinion publique a définitivement tiré d'affaire ce monument roulant, où les passagers peuvent s'asseoir ou se percher sur les marchepieds en s'agrippant aux poignées. Ce mode de locomotion présente l'immense avantage de sillonner les collines abruptes de San-Francisco. Pour la somme de 60 cents par dimanche, on vogue de Nob-Hill au Wharf, via Russian-Hill. Et en toute sécurité. Il y a eu, certes, un accident consécutif à la rupture de freins, mais l'une des voyageuses a pu obtenir en dédommagement un nombre respectable de milliers de dollars. Elle a apporté au tribunal la preuve que le sinistre avait engendré chez elle une nymphomanie chronique.*

A l'aube, le câble recommence à siffler dans sa gorge métallique sertie dans la chaussée. La brume gomme les gratte-ciel. Une sirène résonne du côté de l'îlot d'Alcatraz. Un vigile noir colossal, menottes à la ceinture, prend son café du matin dans le snack qui jouxte la banque. Les patineurs à roulettes de Golden Gate Park ont mis leur casque radio pour ne pas perdre une miette de disco. Le soleil ne va pas tarder à boire les brumes océanes pour découvrir tous les Eldorado, qui, de monts en vaux, nichent à San-Francisco.

ALAIN FAUJAS.



هكذا من الأصل

LES AMÉNAGEMENTS NE SUIVENT PAS LE SUCCÈS

Toulon dépasse sa vitesse de croisière

LA croisière de papa — grand luxe, perlouzes, un serveur par passager, — c'est fini, on le sait. Mais la nouvelle ? Elle va bien, merci. *Nonobstant* la crise du pétrole (ça boit beaucoup un bateau) et la crise tout court, elle espère et vogue vers sa reconversion. Certes, Paquet, la dernière compagnie française sur ce « créneau », maintient le style prestige avec son *Mermoz*, mais se flatte aussi maintenant d'avoir dans son programme deux croisières Tourisme et Travail, notamment, parmi diverses locations de groupes et autres congrès. Le virage est pris, même si l'individuelle — très individualisme — domine l'été.

« *Cette année, le bilan dépasse nos espérances* », dit l'agent général Paquet de Toulon, d'où partent et arrivent toute l'année — hormis quelques départs de Calais pour le Grand-Nord — les trois seuls paquebots français, *Azur*, *Massalia* et *Mermoz*. Soixante mille passagers ont embarqué dans ce port, contre trente mille à peine en 1976 et quelques milliers en 1973, la première année, celle d'un « essai ». Une évolution expresse. En conséquence cent soixante « touchées » des trois paquebots sont déjà programmées ici pour le proche horizon 1980. Le succès, précisément, pose quelques problèmes.

« *Toulon-Côte d'Azur, premier port de croisière de la Méditerranée* » craque dans ses vêtements, pourtant tout neufs. Car, en saison, Paquet est loin d'être le seul à user de ce port récent. L'*Americanis*, de la compagnie Chandris, part et arrive chaque dimanche du 13 mai au 28 octobre, pour un circuit en Méditerranée occidentale. Trois (beaux) paquebots soviétiques ont fait cet été vingt « touchées » et d'autres pavillons sollicitent l'escale après qu'on eut vu se présenter l'énorme *Camberra* (45 000 tonnes). Parallèlement, les lignes S.N.C.M. pour la Sardaigne et la Corse connaissent un développement considérable. Avec les car-ferries *Provence*, *Cyrnos*, *Napoléon*, *Comté-de-Nice*, *Corse* et les cargos *Aude*, *Mulsanne*, *Monte-d'Oro*, *Ardèche*, *Isère* et *Anahita*, on est passé de 80 000 passagers en 1974 à plus de 150 000 en 1979 et de 26 000 voitures à 47 000.

« *Parfois quatre bateaux, voire cinq, quand actuellement trois postes à quai sont disponibles... Nous avons eu un été difficile* », reconnaît la chambre de commerce du Var, qui s'est attelée bravement à un programme « *pour agrandir et embellir* ». Paquet harcèle pour faire accélérer les travaux, arguant qu'étant le seul à maintenir l'activité du port, du « *1er janvier au 31 décembre* », il n'entend pas subir des encombrements de l'été (1). C'est là que le bât blesse.

Et pourtant le député, maire de Toulon harcèle à son tour le ministre des transports pour obtenir... un plus grand nombre de départs vers la Corse. La contradiction n'est qu'apparente. Alors que les installations demeurent disponibles toute l'année, et s'améliorent, Toulon se trouve privé de tout trafic avec la Corse de septembre à mars.

Durant ces longs mois, Marseille et Nice « *lui prennent tout, bien que l'agglomération toulonnaise soit la septième de France (quatre cent soixante-dix mille habitants) et comporte une importante population originaire de l'île* ». Le ministre vient de faire savoir par lettre au député, maire, que cette situation anormale allait être « *réexaminée à l'occasion de la prochaine révision du cahier des charges établi entre l'Etat et les sociétés maritimes intéressées* », dont acte. En attendant que les installations puissent ainsi être utilisées davantage au cours des mois creux, la chambre de commerce veut d'autant plus pousser son programme d'améliorations que le nouveau port de Nice va bientôt offrir un premier poste à quai, et fait entendre le chant des sirènes en direction de la croisière.

Le client-roi a dit « oui »

Querelles de voisins finalement ? Mais le point de vue du « client » ? Partir de Toulon ou de Nice, passagers de « ligne » ou croisiéristes, s'en inquiètent-ils ? « *Oui*, répond le président des usagers du port. Même s'il estime qu' « *il y a de la place pour trois* » (Marseille, Toulon, Nice), la réponse lui paraît donnée par le succès (statistique) de « Toulon-Côte d'Azur », et confirmée par les « propos recueillis » auprès des passagers. Ils apprécient « *le cadre rare des hautes collines de « Port-La-Montagne », la plus belle rade d'Europe », la situation du port au cœur même de la ville « différente », l'accueil à la fois bien organisé et bon enfant, la coquette gare maritime située entre l'attraction de l'escadre et la gaieté de la flottille de plaisance* ». Tout cela fait qu'au départ de Toulon, « *on se sent déjà en vacances* ».

A cela il faut ajouter « *la coopération permanente de la marine nationale avec ses moyens puissants : remorqueurs, services techniques, grands bassins* ». Enfin, la nouvelle autoroute et la « pénétrante » à travers la ville conduisent directement l'automobiliste au pied des bateaux tout comme le train-couchette arrivant de Paris, d'Amsterdam ou de Francfort, est dirigé par une voie spéciale sur le quai même. « *Finalement, c'est le client-roi qui a décidé de notre succès.* »

Alors ? Tout est pour le mieux *dans le meilleur des ports* ?

« *Justement pas ! Le succès, vous dis-je ! C'est du succès que viennent, non pas tout le mal, mais les problèmes que nous sommes en train de résoudre.* »

Bien des problèmes... Les quais très vite devenus insuffisants malgré les trois postes en eau profonde. La chambre de commerce en libère un quatrième (170 mètres) en créant à l'autre bout de la rade, à La Seyne-Brégaillon, un nouveau port de commerce, inauguré ce 19 octobre. La gare maritime, « *coquette* » mais déjà trop petite, sera déplacée et reconstruite « *dans le style aérogare* » pour 1981-1982. Dès la saison prochaine, des locaux provisoires, « *mais très accueillants* », soulageront la gare actuelle. Le parking : trop petit malgré ses mille quatre cents places actuelles. L'évacuation du port marchand libère 3 hectares. La sortie du port : arrivée très aisée grâce à la « pénétrante », mais sortie très engorgée quand le seul *Napoléon* débarque cinq cents voitures en même temps. (En 1982, un nouveau car-ferry de la S.N.C.M. en débarquera huit cent cinquante.) Dès la saison prochaine, un nouveau dégagement sera en place, en attendant, pour 1981-1982, l'échangeur et le tunnel financés pour moitié par la ville et l'Etat.

L'hôtellerie enfin, un « quatre étoiles » au centre, un Frantel surplombant la rade, un Novotel tout récent en bordure de l'autoroute, mais il manque surtout des « deux étoiles N.N. », malgré quelques modernisations. Le premier adjoint au maire assure : « *La ville veut faciliter la création d'un « deux étoiles » place d'Armes, et d'un autre sur les plages du Mourillon.* » On parle d'un troisième, sur le port, tout près des bateaux.

Les Américains débarquent !

Le dernier point : l'aéroport *de Toulon-Hyères.* (*Plus de* 150 000 passagers, progression de 56,8 % en un an.) A 18 kilomètres seulement, mais, de plus, une liaison ferroviaire spéciale est possible, surtout en fonction des charters. Une voie ancienne existe. Elle n'attend que la décision. La piste, dont la longueur a déjà été portée, en 1978, de 1 800 mètres à 2 120 mètres, reçoit les Caravelle, les Mercure, les Airbus et les DC-8. Mais il faut encore l'allonger car si DC 8 et 707 peuvent atterrir et décoller pour des vols européens, ils ne le peuvent pas à pleine charge de carburant quand ils mettent le cap sur les Etats-Unis. Alors, paradoxalement, quelque six cents médecins américains partis de New-York pour une croisière à bord de *Mermoz*, au départ de Toulon, viennent d'atterrir à Nice, à 160 kilomètres. Or, il y a du nouveau pour la croisière. Les Américains débarquent. « *Lassés de faire des ronds, ils veulent maintenant découvrir la Méditerranée.* » (A chacun son exotisme.) La France Paquet, Toulon-Côte d'Azur, sont admirablement placés pour ce nouveau marché (2). Le moment est venu d'appuyer sur l'accélarateur.

JEAN RAMBAUD.

(1) A plusieurs reprises durant cet été, 3 600 croisiéristes ont été embarqués et débarqués sur les trois paquebots, en même temps que se poursuivait le trafic Sardaigne et Corse.

(2) Clin d'œil à la « Navale » en crise : après la S.N.C.M., la croisière envisage elle aussi la commande d'un nouveau paquebot.

Le voilier de la milliardaire

Paschburg, c'est le nom du commandant de ce surprenant navire qu'un groupe d'armateurs allemands vient de retaper pour lui donner du service croisière sous les alizées des Antilles. Paschburg, avec sa tronche de manœuvrier nordique, qui aura 3 000 mètres carrés de toiles au-dessus de la tête et 6 000 ch sous les semelles, pour faire rêver quatre-vingts clients bouffeurs d'embruns. Paschburg à la barre du Sea-Cloud, *clipper construit à l'ancienne dans les chantiers de Kiel vers les années 30, sur le caprice d'une jeune Américaine trop amoureuse de son mari, Marjorie Hutton, née Post, héritière de la General Foods Corporation.*

Les anciens cap-horniers vont rigoler de cette tentation du retour à la marine à voiles, mais les embarqués n'auront sans doute pas à se plaindre des conditions d'hébergement que leur offre la Sea Cloud Line. Une quarantaine de cabines ont été aménagées ou réaménagées, dont certaines gardent encore les relents des fiestas de haute mer auxquelles se livraient les distingués invités du général Trujillo, à l'époque où ce « gentleman » était propriétaire de l'engin.

Premier départ le 27 octobre (Hambourg - Vigo-Lisbonne-Tenerife). Première transatlantique le 13 novembre (Tenerife-Fort-de-France). Jusqu'au mois de mai, le quatre-mâts patrouillera dans les Antilles. Ajoutons que le Sea-Cloud, *bateau de croisières, mais également voilier-école (trente hommes d'équipage et une vingtaine de cadets) pourra proposer à ses croisiéristes tombés amoureux des cordages des engagements de quatre mois ou d'un an, non rémunérés. Mais ils seront nourris...*

★ Mondovoile, 230, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Téléphone : 563-06-27.





SIMONE TROISGROS MÈNE LE COMBAT DEPUIS 1927

Propos d'une pasionaria

ELLE aurait voulu être institutrice, Simone Troisgros. Ses parents aussi auraient bien aimé. Seulement, ils n'avaient pas les moyens de laisser la petite à l'école. Alors, à quatorze ans — c'était juste à la fin de la première guerre mondiale, — elle a pris le chemin du boulot. Manutentionnaire dans la métallurgie, à Saint-Denis. Elle ne s'étend pas sur les petits matins glacés, les longues journées, le poids de la tâche quotidienne sur ses épaules de gamine. Elle est pudique. Et quand on lui demande si c'était « dur », elle répond dans un grand rire que, pour être dur, cela l'était...

A peine ouvrière, la voilà qui se syndique. Pourquoi ? *« Parce que mon beau-père, jardinier dans un château de Saint-Germain, était exploité par ses employeurs, et que cela me fendait le cœur de le voir rapporter à la maison une paie de misère... Personne ne m'avait poussée. Au contraire, on me trouvait trop jeune ! A la C.G.T., on m'a même traitée de gamine et ri au nez... »* Pour la décourager, il en eût fallu bien plus. Elle ira donc à la C.F.T.C. Et puisqu'elle est jeune, elle s'occupera des autres jeunes. Mais comme elle a déjà le désir de bien faire, elle suit des cours de formation dans une école normale sociale, le dimanche, quelque part dans le seizième arrondissement. Comme elle habite Saint-Germain et que l'argent est rare, elle fera à pied chaque fois le trajet gare Saint-Lazare - Passy dans les deux sens. Le peu de temps qui lui reste, elle le donne au scoutisme.

Son mariage, en 1927, ne va en rien changer la ligne qu'elle s'est tracée, bien au contraire : son mari, ouvrier électricien, l'encourage à militer toujours et encore. En ajoutant même une corde à son arc, celle des loisirs. Parce que « *les loisirs*, dit-elle, *j'ai toujours été pour, malgré le peu d'intérêt que les syndicats manifestaient pour la chose...* ». De 1927 à 1939, voilà Simone Troisgros plongée dans des commissions qui esquissent déjà une « politique » des loisirs pour tous. A ce propos, elle tient à souligner *« qu'avant 1936 il y avait, contrairement à ce qu'on croit, des congés payés dans certains secteurs, comme la haute couture, la parfumerie et quelques autres... »*

Inventer « autre chose »

Mais la guerre arrive, qui va reléguer les projets et les espérances et la mener tout naturellement à la Résistance. A la libération, elle est secrétaire générale adjointe de la C.F.T.C. (qui deviendra C.F.D.T. plus tard). Bon terrain pour reparler sérieusement loisirs, la C.F.T.C. étant partie prenante dans Tourisme et Travail, même si elle surprend de temps à autre, au hasard des conversations, des propos peu amènes, du genre *« la mère Troisgros, elle nous casse les pieds avec ses loisirs... »*.

Les titres (et les responsabilités) s'accumulent sur ses épaules. Membre du conseil de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, elle sera présidente du Conseil international des travailleuses de la C.I.S.C., puis membre du Conseil économique et social, déléguée à l'UNESCO de la Confédération mondiale du travail, présidente de la Fédération française du tourisme populaire, devenue depuis OCCAJ, vice-présidente, puis présidente, en 1974, du Bureau international du tourisme social, et membre de l'Association internationale des experts scientifiques du tourisme.

C'est vers 1950 qu'elle a su convaincre ses amis de la nécessité de trouver, pour le tourisme social, *« des formes nouvelles d'accueil »* : les maisons familiales de vacances de l'avant-guerre, elles les avait, très justement, jugées *« trop petites, trop enclines à la promiscuité »*. Il fallait inventer « autre chose ». Avec de jeunes architectes, on se met à la tâche, pour déboucher sur des projets satisfaisants, qui préfigurent le village de vacances d'aujourd'hui. Mais le projet, c'est une chose, la réalisation une autre : les 25 % de subvention que l'Etat veut bien allouer et la maigre part que les caisses d'allocations familiales proposent ne suffiraient pas.

En attendant, on va se bagarrer pour faire passer l'idée. Un jour, à Marseille, André Guignand expose le projet devant les participants d'une semaine sociale. Dans la salle, un monsieur qui... s'est trompé de colloque (le bâtiment abrite plusieurs salles de conférences) n'en est pas moins tout ouïe. Il s'appelle Pierre Pflimlin, et veut mettre en place, dans son département, le Bas-Rhin, des équipements à l'usage du tourisme social. Ainsi, le premier village de vacances populaires verra-t-il le jour à Obernai, la Caisse des dépôts ayant accepté de financer l'affaire à condition de siéger majoritairement au conseil d'administration d'une association où l'OCCAJ représentera, elle, les usagers. V.V.F. (où l'OCCAJ siège toujours) est né.

« Débrayer ? Pas possible... »

C'est bien joli tout cela, mais ce fameux « tourisme social » pour lequel elle se bat depuis maintenant plus de cinquante ans, qu'est-ce que c'est, comment peut-elle le définir, Simone la militante ? *« D'abord, évidemment, la possibilité pour les moins favorisés d'accéder aux vacances. Mais aussi, mais surtout, la provocation permanente de la rencontre, de toutes les rencontres entre l'individuel et la collectivité, dans des conditions d'accueil, d'ambiance et de confort — pas seulement physique mais aussi intellectuel — les plus proches possible de la perfection... Si vous préférez mettre tout en œuvre pour garantir l'épanouissement des êtres, leur expansion. »*

Aujourd'hui, à soixante-quinze ans (*« Je n'ai jamais autant travaillé que depuis le jour de ma retraite, il y a dix ans »*, dit-elle *dans un grand rire*), présidente d'honneur de l'OCCAJ (*« d'honneur, peut-être, mais croyez-moi, ce n'est pas un titre fictif ! »*), elle continue inlassablement. Un rapport à rédiger par-ci, une étude à entreprendre par-là, une session à Bruxelles, un comité à Paris, un congrès en province. Et elle trouve le temps — elle a toujours trouvé le temps — de s'occuper de sa maison par-dessus le marché. Rien à faire, elle est comme cela : il faut qu'elle bouge, qu'elle se passionne, qu'elle tape sur la table, qu'elle sache convaincre. *« J'ai bien essayé de débrayer un peu, mais cela n'est pas possible. »* Elle part d'un nouvel éclat de rire avant de confier son secret : *« Le troisième âge ? Connais pas... J'attends le... quatrième. »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

VACANCES RUSTIQUES

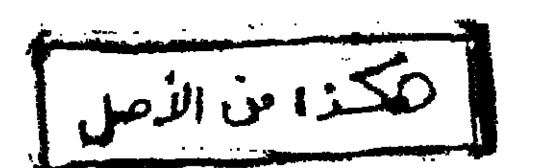
Certains ont choisi de retourner à la terre en se faisant agriculteurs. Claude Charrier a préféré devenir agent de voyages pour retrouver des racines. Et quelles racines ! La Lozère, les Cévennes, le foin des granges perdues dans le Tanargue, le goût des ceps dodus et des grives gavées de genièvre. Il a conçu des forfaits de six jours qui séduiront les amoureux de sensations rugueuses et essentielles.

Ainsi, en mettant bout à bout, le train (2e classe) et une mini-randonnée en ski nordique de ferme en ferme avec pension très complète, parvient-il au prix de 1 360 francs par personne. Préfère-t-on réveillonner chez des Cévenols ? Il en coûtera — train, randonnée, hébergement et nourriture compris — 1 680 F. Aime-t-on chevaucher sur le causse ? La randonnée équestre au bord des gorges du Tarn reviendra à 1 480 F.

Le dépliant édité par M. Charrier, avec la collaboration de la S.N.C.F., précise : « Attention ! La poésie de cette vie rustique n'est pas accessible aux amateurs de lits douillets, aux vacanciers qui ne peuvent se passer de la salle de bains. Le confort est rudimentaire et la toilette journalière est des plus sommaires »...

★ Errances, Lozère Voyages, 10, bd du Soubeyran, 48000 Mende, téléphone : (66) 65-00-02.





Paume, badminton et Cie...

● *Le jeu de paume*

La pratique de la paume, jeu des rois, remonte au quatorzième siècle et à Louis le Hutin (qui trépassa après y avoir attrapé un chaud et froid dans le bois de Vincennes). En 1600, il y avait deux cent cinquante terrains de longue paume en plein air à Paris. Les deux dernières grandes salles indoor de courte paume sont celle de Versailles, qui eut, en 1789, la notoriété révolutionnaire que l'on sait, et celle des Tuileries, qui date de 1853.

Aujourd'hui, la courte paume se pratique encore à Paris dans son cercle de la rue Lauriston, dont la première pierre fut posée en 1908. Le Club du jeu de paume (1) comprend quatre cent vingt membres. Là, sous une haute verrière, sur un terrain asymétrique séparé par un filet déclinant au milieu, trois des côtés de la salle, qui mesure environ 35 mètres sur 12, sont bordés par une galerie dont le toit est à 2,40 mètres de haut au faîtage. Les règles de déplacement et d'irrégularité sur cette surface sont à peu près aussi compliquées qu'au cricket ou au base-ball, c'est tout dire. La façon de compter les points a directement inspiré le tennis (2).

A la fin du dix-neuvième siècle, la paume sur courts couverts des rois anglais (Royal Tennis ou Real Tennis) se transforma en tennis proprement dit, joué en plein air et sur herbe : le lawn-tennis, dont les règles devaient être dictées par le major Wingfield en 1874, était né.

Le plus célèbre joueur de paume contemporain est Français : Pierre Etchebaster, qui fut champion du monde sans discontinuer de 1928 à 1956, avant de devenir « paumier » à New-York. Le dernier champion en date (1978) est Denis Grozdenovitch, excellent joueur de deuxième série au tennis et également champion de France de squash,

● *Le raquet-ball*

Une balle à peine plus lourde que celle du squash (50 grammes contre 30), une raquette courte en métal, un court de 11 mètres de long (squash 9,75 m), tous les coups permis, y compris au plafond : les Américains raffolent de cet exercice violent qui exige le port de gants et de lunettes spéciales. Le Squash Club du Front de Seine (3) possède parmi ses huit « fosses » un terrain de « raquet ».

● *Le badminton*

Le plus athlétique des jeux de raquette prit naissance en 1873 dans la propriété du duc de Beaufort, Badminton House, dans le Gloucestershire. Il se joue avec un matériel beaucoup plus léger que celui du tennis, raquette (manche long et fin) et volant (5 grammes, fait de plumes fixées à une embase de liège). Le badminton se joue à deux ou à quatre sur un terrain de 14 mètres de long sur 7 mètres de large. Les joueurs sont séparés par un filet haut environ de 1,60 m. Le charme principal du badminton provient du caprice du volant. Ce projectile empenné se freine et virevolte en l'air de la manière la plus imprévue ; les coups classiques doivent être appuyés vigoureusement d'un mouvement du poignet qui sera martelé, fouetté ou cinglé, tout se jouant en volée. La frappe au-dessus de la tête — le smash et le coup-roi, — la flexion continue des jambes, la rapidité des retours, rendent la compétition épuisante, bien que les matches soient limités à deux sets gagnants (ou au meilleur de trois sets), les sets étant joués normalement en 15 points.

En France, où quatre cent mille raquettes sont vendues chaque année, le badminton est pratiqué dans de nombreux gymnases parisiens. Son champion fut longtemps le joueur de tennis bien connu Henri Pellizza. Le premier championnat du monde officiel s'est déroulé en 1977 à Malmö (Suède). Il fut remporté par le Danois Flemming Delfs. La palme revient aujourd'hui aux Indonésiens.

O. M.

(1) 74 *ter*, rue Lauriston, 75016 Paris.

(2) Pourquoi 15, 30, 40 ? Mentionné dès 1439 dans une poésie de Charles d'Orléans, ce décompte a trouvé des explications astronomiques, monétaires et horaires. La plus plausible s'applique au terrain lui-même et à ses mesures. A la longue paume (jeu alors pratiqué en plein air), sur un terrain long de 80 mètres, large de 14 mètres, le serveur ayant marqué un point avançait de 15 pieds, puis pour le second point marqué, il avançait de 15 pieds, puis pour le troisième point marqué il avançait de 40 pieds, la distance de 45 pieds étant considérée comme une avancée concédant un trop gros avantage. Avantages de jeux, sets en six jeux : le tennis s'inspirera de tout cela.

(3) 21, rue Gaston-de-Caillavet 75015 Paris.

UN TENNIS A QUATRE FILETS

(Suite de la page 19.)

En réalité, la pratique du paddair est coûteuse. Les prix actuels (abonnement : 1 300 francs pour vingt heures ; 2 210 francs pour quarante heures) sont à décourager les bourses modestes. Mais M. Jean-Luc Mayer, qui au cours d'un voyage d'affaires a découvert le paddair aux Etats-Unis, et qui est promoteur de ce nouveau sport et responsable des installations du pont de Neuilly, veut absolument se détacher des tarifs pour P.-D.G. américains et parvenir à des conceptions plus démocratiques. « *A part les souliers, on s'habille comme on veut ici* (nous avons joué avec des souliers prêtés et en chemise de ville), *ce qui élimine les frais de vestiaire. L'idéal, s'il n'y avait l'impérieuse nécessité de rentabilité, serait de louer nos courts à l'heure « volante » pour deux ou quatre joueurs et de nous passer des locations fixes à l'heure. Pour le client venu seul, la leçon privée (40 F la demi-heure, tarif inférieur au tennis) peut procurer une bonne suée et vous faire réaliser des progrès grâce aux enseignements de François Lescuyer, professeur du club et orfèvre de la petite raquette perforée.* »

Reste à diffuser le paddair à travers l'Hexagone et à inciter les amateurs à grimper aux grilles. Cela ne sera pas une mince affaire...

OLIVIER MERLIN.

LES CARACTÉRISTIQUES DU PADDAIR

Superficie : 162 mètres carrés, soit le quart d'un terrain de tennis (9 mètres de large, 18 mètres de long).

Sol : toutes les surfaces utilisées pour le tennis, excepté la terre battue et l'herbe.

Grillage : le terrain est entouré d'un grillage de 3,5 m de haut, aux mailles hexagonales, tendu sur un cadre métallique.

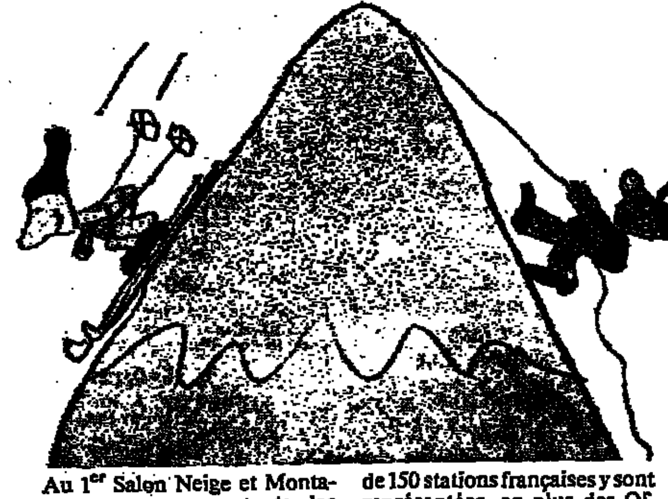
Raquettes : ovales, en bois cerclé d'aluminium perforé, manche court mais semblable à celui d'une raquette de tennis, ayant deux fois la taille d'une raquette de ping-pong et tenue au poignet par une dragonne. Poids : 380 à 470 grammes. Prix : de 200 à 400 F.

Balles : en mousse ; poids : 75 grammes.









Philatélie

N° 1607

T.A.A.F. : Douze timbres pour la campagne d'été 1979-1980.

Les prochaines émissions pour le compte des Terres australes et antarctiques françaises comportent sept timbres poste et cinq poste aérienne.

— « Faune et flore », pour 11,70 F, trois figurines :

0,70 F, « Gorfou de Schlegel » (manchot).

1,00 F, « Pétrel Soyeux » (palmipède), dessins et gravures de C. Andréotto.

10,00 F, « Phylica Nitida » (arbre de l'île d'Amsterdam, P.—, dessin et gravure de Gauthier, d'après Chaufriasse.

— « Navires et navigateurs », pour 11,10 F, six figurinis :

1,10 F, « Doudart-de-Lagrée » (aviso), dessins et gravure de Delpech.



1,20 F, « Amiral d'Entrecasteaux », dessin et gravure de P. Béquet.

1,40 F, « Sébastien de El Cano », dessin et gravure de C. Andréotto.

1,50 F, « Commandant - Bourdais » (aviso), dessin et gravure de Delpech.

1,90 F, « La recherche et l'espérance. Commandants d'Entrecasteaux et de Kermadec », dessin et gravure de P. Béquet, d'après Roux, P.A.

4,00 F, Le « Victoria-de-El-Cano » (voilier), dessin et gravure de C. Andréotto.

— « Sites », pour 3,60 F, deux figurines, P.A. :

0,90 F, « Rocher du Lion », dessin et gravure de P. Béquet.

2,70 F, « Le « Terror » (voilier) à Arched-Rock, Kerguelen », dessiné et gravé par P. Béquet, d'après Williams.

— Réimpression avec changement de valeur et de couleurs, P.A. :

0,50 F, « Télémesure de Kerguelen.

Impression en taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

● REMARQUE. — Si l'ensemble des sujets nous paraissent avoir été soigneusement choisis et bien réalisés, nous déplorons la lourdeur des inscript' ns — écrasant le sujet — particulièrement sur le 1,50 F.

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 14000 Caen (Parc des expositions), les 26 et 27 octobre. — Salon « La Fleur et le Papillon ».

⊙ 34500 Béziers (Palais des congrès), les 27 et 28 octobre. — XXV• Congrès philatéliques Languedoc-Roussillon.

⊙ 33000 Bordeaux, du 27 octobre au 4 novembre. — Expo Confort-ménager (cachet petit format).

21000 Dijon, du 31 octobre au 11 novembre. — Foire internationale et gastronomique.

⊙ 31000 Toulouse (42, rue du Languedoc), le 31 octobre. — Journée mondiale de l'épargne.

⊙ 61000 Alençon (parc Elan), du 31 octobre au 4 novembre. — Salon des antiquaires et cartophiles.

⊙ 59000 Lille (Foire internationale), du 31 oct. au 11 nov. — Vingt-huitième Salon du confort ménager.

⊙ 93100 Montreuil (Centre des expos, esplanade Benoît-Frachon), les 3 et 4 nov. — Trentième anniversaire de la R.D.A.

⊙ 69100 Villeurbanne (Centre culturel), le 4 nov. — Exposition philatélique (K.K.L.).

⊙ 59150 Wattrelos, du 9 au 12 novembre. — X• Fête commerciale.

Nouvelles brèves

● CAMEROUN : *Sir Rowland Hill, 1795-1879, 100 F (P.A.). Taille-douce, Périgueux. Dessin de Charles Bridoux, gravé par Larrivière.*

● COMORES : *Jeux olympiques de l'océan Indien, 200 F (basket). Offset, Edila. Dessin de J.-B.-E. Chesnot.*

● CONGO : *Port de pêche de Yoro (Brazzaville), 45 F (le jour) et 75 F (la nuit). Offset, Cartor S.A. Dessins d'A. Mango Ly.*

● COSTA-RICA : *série « Papillons », 0,60, 1, 1,80, 2,10, 2,60 et 4,05 colon.*

● COTE-D'IVOIRE : *3e Exposition mondiale des télécommunications, 60 F., Offset, Edila.*

● GABON : *3e Exposition mondiale des télécommunications, 80 F. Offset, Edila.*

● HAUTE-VOLTA : *« Journée mondiale de l'alphabétisation », 55 F et 250 F. Offset, Edila. Dessins de L. Kou et Sawadogo R.B.*

● MALAYSIA : *Inauguration de la station hydro-électrique de Temengor, 15, 25 et 50 cents.*

● NIGER : *Palais du Djermakoye (Dosso), 100 F. Offset, Edila. Maquette de J. Caffe.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *La flore du pays : 5 F, Agathis Ovata, et 34 F, Cyathea Intermedia. Hélio, Périgueux. Dessins d'Odette Baillais.*

● PAYS-BAS : *Tricentenaire de la mort du poète Joost Van den Vondel et du peintre Jan Steen, 40 et 45 cents.*

● POLYNESIE : *19e Conférence du Pacifique-sud, Tahiti, 6/12 octobre 1979, 23 F (P.A.). Hélio, Périgueux. Dessin de Christiane Bestelli.*

● PORTUGAL : *trente-cinquième anniversaire des Transports aériens portugais (TAP), deux valeurs, 16 et 19 escudos.*

● TAIWAN : *Anciennes poteries chinoises, 2, 5, 8 et 10 dollars et Année internationale de l'enfant, 2 et 10 dol.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Grande bouffe au Forum

UNIQUE objet de mon ressentiment, le Forum? Certes point ! De mon étonnement peut-être. Son immense succès est légitime, les faubourgs, la province et d'étranger s'y pressent et déambulent (le soir dès 20 heures devant les boutiques closes. Le dimanche aussi, du reste). Oui, il est normal que la grande bouffe y trouve son compte, le marchand de croissants y fait fortune ; brasseries, snacks ou pizzerias, de même, et le prêt-à-porter, les marchands d'oripeaux. Sans oublier la FNAC.

Non, mon étonnement vise le bon M. Traversac et ses quatre restaurants. Les boutiques de luxe aussi, perdues là-dedans (que diable Hediard allait-il faire en cette galère !). D'autres restaurateurs *ont été partants*, puis ont reculé à la recherche de victimes ? Et combien ont su partir à *temps* (il paraît que Gérard Vié, de Versailles, l'a fait au bon moment) ? M. Traversac, lui, courageux et même téméraire a persisté et signé. Il paraît (la presse l'affirme) qu'il vise avec son *Artigny* les « trois étoiles ».

Donc l'*Artigny* (niveau I) est le restaurant d'extrême luxe. *Décor d'une froideur inquiétante.* Carte effarante où les entrées vont de *42 à 60 F* (*plus* les 15 % de service, bien évidemment), les plats de 55 à 72 F (un simple *rognon* de veau en casserole), le fromage, 22 F et les desserts de 22 à 32 F. Alors demanderez-vous est-ce bon ? Oui. Sans plus. Mais surtout les portions sont du ridicule à la mode et mon assiette gourmande (terrine de melon, salade de jambon cru) ne comportait pas plus d'une tranche de melon (ô Bernardin de Saint-Pierre, tu le savais en assurant que Dieu l'avait fait ainsi côtelé pour être mangé en famille ou servir au Forum !) et le jambon ne pesait pas 20 grammes. Cela pour 42 F, soit, avec *le service, 48,30 F ! Et le* reste étant à l'avenant, il m'a fallu de l'héroïsme pour ne pas aller, en sortant, manger des tripes chez *Pharamond !*

Ajoutons que l'on est servi à l'assiette (sous ces cloches ridicules et à la mode, métal gonflé d'importance et de prétention pour abriter le néant). Voilà donc l'*Artigny*.

Indécemment cher !

Au second niveau, voici les trois restaurants annoncés comme régionalistes. Ils sont à peine moins cher. Mon étonnement, au demeurant, s'inquiète de voir aux *Tuffeaux* (cuisine de Touraine) de l'anguille au vert belgissime, à l'*Isenbourg* (cuisine alsacienne) un clafoutis aux pommes. Il est vrai que là j'ai aussi trouvé un « gouglopf » (orthographe qui, comme le clafoutis, doit nous venir *du Centre*). *Partout* des entrées à 25/28 F, des plats de 45 à 50 F, faisant des additions *qui peuvent* allégrement *atteindre* les 200 F. Chose bizarre encore, dans ces trois restaurants (*qui, me dit-on, n'ont qu'une* cuisine) le saumon fumé norvégien est à 60 F alors qu'il est compté 58 F à l'*Artigny*. Au *Castillon*, cuisine provençale, une soupe de favouilles vaut 28 F !

Tout cela est fort cher, trop cher, indécemment cher ! Je sais bien que M. Traversac, comme du reste les autres, doit payer à la société du Forum un pourcentage, mais tout de même...

Soyons francs. M. Bernard Renault, qui anime ces maisons, s'en est rendu compte. A l'heure où paraîtra ce « papier », le chef (premier ouvrier de France, mais *on sait ce qu'il faut* en *penser*, comme des lauréats de tous les concours) sera peut-être changé. En *tout cas les menus et les formules* le seront probablement. M. Renault, qui, lui, a les pieds *sur terre* (ou *sur ciment*) a vu tout de suite que cette « *carte de sensibilité et de cuisine allégée* », comme dit la publicité de M. Traversac, était une erreur.

En attendant, notez alentour le Forum (sera-t-il promis à la clochardisation autant que Beaubourg ?) de bonnes adresses. Vous les connaissez, du reste : *Pharamond* (34, rue de la Grande-Truanderie, tél. : 233-06-72), *Clovis* (33, rue Berger, tél. : 233-97-07), *Au Cochon d'Or* (*31, rue du Jour*, tél. : 236-38-31) et *Daumann Baltard* (9, rue Coquillère, tél. : 236-22-00).

LA REYNIÈRE.

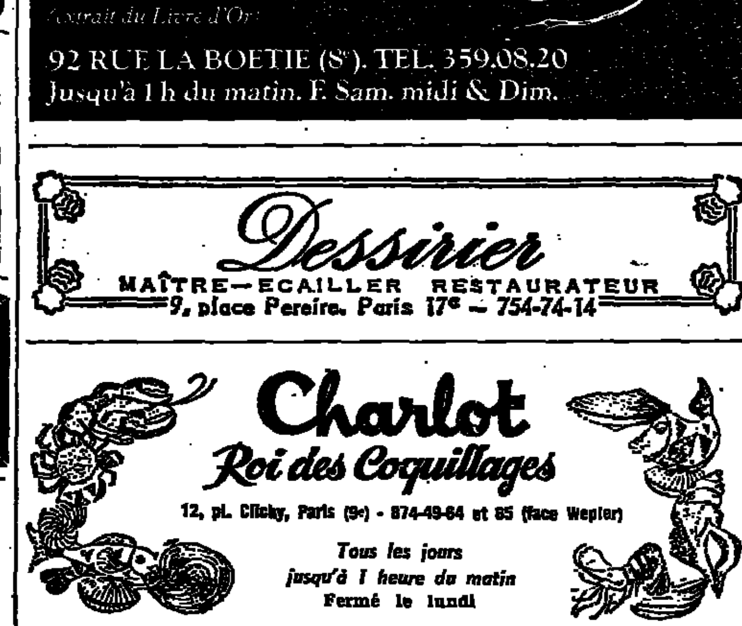
MIETTES

● *Deux jeunes cuisiniers qui « percent » en Suisse :* François Doyen à *l'Abricotier* (Mont-Moulin-Charrat) et Gérard Rabhey à *l'Auberge de Veytaux* (Veytaux-Montreux). Ce sont des élèves du bon Guillot, et c'est tout dire !

● *Pour les amateurs de bière* (chez eux ou au restaurant, car dans les brasseries il n'est de bière qu'à *la pression*), *signalons une* excellente bouteille d'une excellente marque : *Lutèce*, la bière de Paris. La brasserie de Lutèce travaille à partir d'une eau pure pulsée dans la nappe albienne, d'un choix de malts d'orge du Gâtinais et de Champagne et d'une sélection de houblons d'Alsace et de Bourgogne. Le résultat : *une bière d'une belle* teinte ambrée ressemblant quelque peu à la meilleure des anglaises, une bière à boire comme l'*ale* d'outre-Manche, l'une des meilleures bières qui soient, on le sait (*Brasserie nouvelle de Lutèce*, 106, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris).

● *Chez Grand-Mère*, le très bon bistrot de cuisine de femme (92, rue Broca (13e), tél. : 707-13-65) n'est désormais ouvert que le soir. Un menu à 38 francs net (sans la boisson) propose un *hors-d'œuvre, un* plat garni, le fromage et un dessert. Et Léonne, la patronne-cuisinière, ne lésine point : parmi les *hors-d'œuvre*, fromage blanc aux fines herbes, boudin au vinaigre, terrine de foie *volaille maison, etc. Parmi les* garnitures : beignets d'oignons, courgettes ou aubergines. Dans les desserts : *clafoutis, compote de pomme* à la cannelle, œufs au lait...

● *L'Hostellerie du Bas-Bréau*, à Barbizon (tél. : 066-40-05), *dont il* faut souligner au passage la bien belle carte des vins et eaux-de-vie *et, en cette saison, de gibier*, fermera désormais du début janvier à la mi-février.







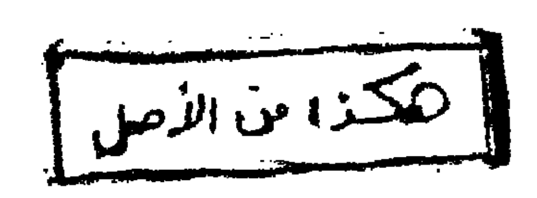












هكذا من الأصل

A LIRE VITE AVANT QU'IL NEIGE

L'automne c'est la saison idéale pour préparer les prochaines vacances d'hiver. C'est aussi le moment où l'on se pose le plus de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre : où et quand partir, où s'adresser, descendre à l'hôtel ou louer un appartement, quel budget prévoir? Suit un nombre impressionnant de coups de fil, de demandes de renseignements, de courrier, etc. Autant de démarches et de perte de temps que le guide Havas Voyages "vacances à la neige" peut vous épargner.

COMMENT CHOISIR ENTRE 40 STATIONS FRANÇAISES SANS FAIRE LE TOUR DE FRANCE?

De la Haute-Savoie aux Pyrénées, du Dauphiné au Massif Central en passant par la Savoie, vous trouverez dans le guide toutes les caractéristiques de chaque région et des stations qui y sont implantées.

Havas Voyages en a sélectionné quarante. Sans vous déplacer, vous connaîtrez tout de l'ambiance, du profil des habitués, de l'enneigement, jusqu'au prix des forfaits remontées mécaniques.

COMMENT FAIRE UN TOUR D'HORIZON DE 20 STATIONS À L'ÉTRANGER EN RESTANT CHEZ SOI?

En feuilletant le guide Havas Voyages, vous saurez tout du charme des villages autrichiens, de la douceur de vivre en Suisse, de la clémence du climat italien et de l'ensoleillement exceptionnel de l'Espagne. Vous trouverez aussi pour chacune des 20 stations sélectionnées une multitude d'informations sur les structures d'accueil et ce que l'on peut y vivre en dehors du ski.

COMMENT CHOISIR UN HÔTEL SANS LE CONNAÎTRE?

Dans le guide Havas Voyages "vacances à la neige", chaque hôtel est très largement décrit. A commencer par sa situation à l'intérieur de la station. Est-il près ou loin des pistes, peut-on sortir de l'hôtel skis aux pieds, à quelle distance de l'hôtel se trouvent les remontées mécaniques ou l'école de ski? Il y a-t-il une piscine, une terrasse ensoleillée, un coin-cheminée, une salle de jeux pour les enfants, un solarium? Peut-on avoir une chambre bien orientée à l'ouest ou au sud? Les chambres possèdent-elles le téléphone, une salle de bains ou une douche? Le prix des suppléments, s'il y en a. C'est sans prendre de risques que vous pourrez faire votre choix à l'intérieur de la sélection Havas Voyages.

COMMENT LOUER UN APPARTEMENT SANS JAMAIS L'AVOIR VISITÉ?

En consultant le guide, vous trouverez toutes les informations sur les appartements en location : la surface habitable, le nombre de lits, s'il y a le téléphone, une machine à laver la vaisselle, un coin cheminée, une douche ou une salle de bains, des balcons...

Si l'immeuble se trouve au cœur de la station ou à l'écart, si les télésièges sont à proximité, l'exposition de l'immeuble par rapport au soleil, etc.

Et enfin ce qui est compris dans le prix et ce qui ne l'est pas, par exemple la location du linge.

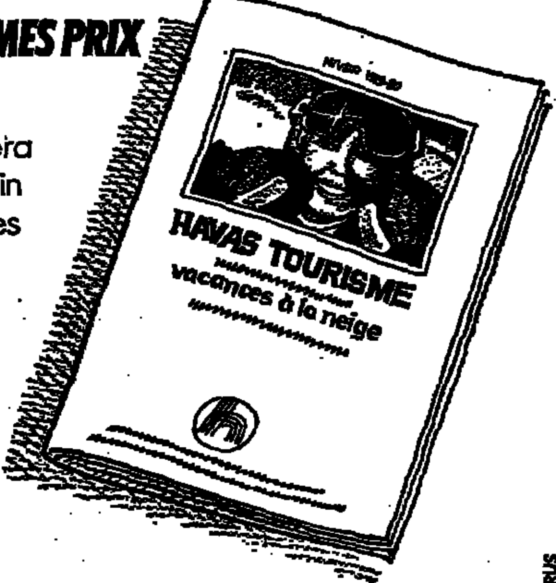
COMMENT ÉCONOMISER 40% SUR VOTRE BUDGET VACANCES?

En hiver comme en été, l'étalement des vacances fait des privilégiés. En effet, si vous choisissez de partir en dehors des périodes de pointe, par exemple du 12 janvier au début du mois de février, vous paierez presque 40% moins cher votre séjour. Les avantages ne s'arrêtent pas là, car vous constaterez avec plaisir qu'il n'y a plus de queue aux remontées, que les pistes vous sont largement ouvertes, que l'on trouve toujours de la place dans les restaurants et sur les terrasses et que les gens ont plus de temps à vous consacrer.

Avec le guide Havas Voyages "vacances à la neige", vous pourrez facilement calculer votre budget, en comparant les prix des différents hôtels ou appartements en location et la variation de ces prix en fonction de la date (basse saison, haute saison, Noël...).

HAVAS VOYAGES AUX MÊMES PRIX QU'À LA STATION.

Quand votre choix sera arrêté, que vous y alliez par le train ou avec votre voiture, Havas Voyages effectuera pour vous toutes les réservations et autres démarches fastidieuses qui freinent un peu la joie de partir. Avouez que le guide Havas Voyages "vacances à la neige" mérite le détour jusqu'à votre agence Havas Voyages. Bonne neige!



TAURUS

HAVAS VOYAGES

Licence 97

Proche de vous pour réussir vos vacances. 26 avenue de l'Opéra - Paris 1er et 240 agences à Paris, banlieue et province.

Jeux

échecs N° 835

ALEA JACTA EST

(Tournoi international de Sotchi, 1979)

Blancs : E. GUFELD
Noirs : B. IVANOVITCH
Défense sicilienne

1. é4	ç5	20. T×f5 ! ! (n)	g×f5
2. Cf3	Cç6	21. T×f5 (o)	h5
3. d4	ç×d4	22. ç5 ! ! (p)	Dh6 ! (q)
4. C×d4	Cf6	23. Fg5	Dg6 !
5. Cç3	é5 (a)	24. C×d6+ ! !	F×d6
6. Cd-b5 (b)	d6 (c)	25. Dé4+ ! (r)	Fé5 (s)
7. Cd5 (d)	C×d5	26. Fd3 ! ! (t)	Dg7
8. é×d5	Cb8 (é)	27. ç6	b×ç6
9. ç4	a6	28. d×ç6	Cç5
10. Cç3	Cd7 (f)	29. T×é5+	Cé6
11. Fé2	g6 (g)	30. Fç4 (u)	Da7+
12. 0-0	Fg7	31. Fé3	Db7
13. Cé4 ! (h)	Dé7	32. T×é6+ !	F×é6
14. Da4	f5 (i)	33. D×é6+	Dé7 (v)
15. Fg5	Df8	34. Dg6+	abandon (w)
16. f4 ! ! (j)	h6 (k)		
17. Fh4	é×f4		
18. T×f4	Fé5 (l)		
19. Ta-f1 ! (m)	Dg7		

NOTES

a) Une vieille idée, réhabilitée par Pilnik.

b) Toute autre continuation (6. C×ç6 ; 6. Cf5 ; 6. Cd-é2 ; 6. Cf3) donnerait aux Noirs un jeu actif.

c) Meilleur que 6..., Fç5 ; 7. Fé3 !, F×é3 ; 8. Cd6+, Rf8 ; 9. f×é3, Db6 ; 10. Cç4, Dç5 ; 11. Dd6+, D×d6 ; 12. C×d6 (Bischaw-Abramov, 1951) et que 6..., a6 ; 7. Cd6+, F×d6 ; 8. D×d6, Dé7 ; 9. Dd1.

d) La réponse est plus usitée, qui renforce le contrôle de la case d5, est 7. Fg5 avec la suite possible : 7..., a6 ; 8. Ca3, b5 ; 9. Cd5, Fé7 (ou 9..., Da5+ ; 10. Fd2, Dd8 ; 11. C+f6+, D×f6 ; 12. Fd3) ; 10. F×f6, F×f6 ; 11. ç3. Une autre idée est 7. a4, Fé6 ; 8. Fg5, a6 ; 9. Ca3, Tç8 ; 10. Cç4, Cd4 ; 11. Cé3, Fé7 ; 12. F×f6, F×f6 ; 13. Fd3, Fg5 ; 14. Cé-d5, 0-0. Après 7. Fé3, a6 ; 8. Ca3, b5 (si 8..., Fé6 ; 9. Cça, Fé7; 10. Cb6, Tb8; 11. Cb-d5); 9. Cd5, Tb8 ! ; 10. g3, C×d5 (si 10..., C×é4 ; 11. Fg2) ; 11. é×d5, Cé7 ; 12. Fg2, Cf5 ; 13. Fd2, Fé7 avec égalité (Ree-Langeweg, 1969).

e) 8..., Cé7 est à considérer : 9. ç4, Cg6 ; 10. Da4+, Fd7 ; 11. Db4, Db8 ; 12. Fé3, b6 ou 9 .ç4, Cf5 ; 10. Fd3, Fé7 ; 11. 0-0, 0-0.

f) 10..., Ff5 semble préférable : 11. Fd3, F×d3 ; 12. D×d3, Fé7 ; 13. 0-0, 0-0 ; 14. Fé3, Cd7 ; 15. b4, Tç8 ; 16. Tf-d1, f5 avec des chances égales (Veselovsky-Tchekov, 1978). Ou bien 10..., Fé7 ; 11. Fd3, 0-0 ; 12. 0-0, Cd7 ; 13. Dç2, g6 ; 14. Fh6, Té8 ; 15. Fé3, f5 ; 16. f3, Ff6 (Lein-Miniev, 1972).

g) Le fianchetto-R semble douteux, le F-R devant défendre le pion d6.

h) Menace 14. C×d6+.

i) 14..., 0-0 était moins dangereux, bien que les Blancs aient conservé l'initiative après 15. Da3, Cç5 ; 16. C×ç5, d×ç5 ; 17. Fd2 menaçant b2-b4.

j) Les dés sont jetés. Le Cé4 se maintient à la surprise des Noirs sur la case dominante é4. Le R noir est pris sous les feux de la Da4 et du Fg5.

k) Si 16..., f×é4 ; 17. f×é5, Dg8 ; 18. é6. Si 16..., Rf7 ; 17. f×é5 ; F×é5 ; 18. ç5, C×ç5 ; 19. C×ç5, d×ç5 ; 20. d6!.

l) Et non 18..., g5 ; 19. T×f5!, D×f5 ; 20. C×d6+ avec gain de la D.

m) Un sacrifice de qualité parfaitement justifié. Après 19..., F×f4; 20. T×f4 surgit la menace 21. Cf6+.

n) Ce beau sacrifice de T ouvre les lignes de manière efficace.

o) Menace 22. Fh5+ etc.

p) Cédant le passage sur é4 suivant la belle combinaison qui suit.

q) Une défense subtile du pion d6 qui vise Dé3+.

r) La pointe.

s) Si 25..., Cé5 ; 26. T×é5+, Rf7; 27. Df3+, Rg7 ; 28. ç×d6, Tf8 ; 29. Dç3, Db1+ ; 30. Fç1!.

t) Après 26. T×é5+, C×é5 ; 27. D×é5+, Rf7 : 28. D×h8, D×g5 ; 29. F×h5+, Rf6, les Blancs ont quatre pions de plus, mais T de moins.

u) Hallali.

v) Si 33..., Rf8 ; 34. Fh6+, D×h8 : 35. Df7 mat et si 33..., Rd8 ; 34. Fb6+.

w) Si 34..., Rf8 ; 35. Fh6+ et si 34..., Rd8 ; 35. Fg5.

ÉTUDE
J. FRITZ
1947

BLANCS (4) : Ra4, Th1, Ca5 et d2.
NOIRS (4) : Rd6, Fa7, Cd8 et é8.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 834
H. M. LOMMER
« Tidskrift for Schack », 1963.
(Blancs : Rh6, Db8, Tç4 et d4, Fg1, Cç8, Pf3. Noirs : Rf5, D1, Td5 et f4, Fa1, Pç7, ç6, a4, g5.)

1. T×d5+, ç×d5 ; 2. Cd6+, ç×d6 ; 3. Df8+, Ff6! ; 4. Dç8+, Dé6 ; 5. T×f4+, g×f4 ; 6. Dç2+, Ré5 ; 7. Dé2+, Rf5 ; 8. Dd3+, Ré5 ; 9. Fd4 mat.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 832

CHELEM OU PÉNALITÉ

Dans cette donne tirée d'un tournoi par paires à Tel-Aviv, le joueur qui était en Nord avait le choix entre un sévère contre de pénalité ou la demande d'un chelem. Mais, à cause de la vulnérabilité, le chelem pouvait rapporter beaucoup plus à condition de... le réussir. Or, même quand on regarde les quatre jeux, la solution n'est pas facile.

Nord : ♠ R ; ♥ A D 9 3 ; ♦ R V 5 4 ; ♣ V 10 7 4
Ouest : ♠ V 10 6 4 3 2 ; ♥ 5 ; ♦ D 10 7 ; ♣ D 8 5
Est : ♠ D ; ♥ R V 10 8 7 4 2 ; ♦ 6 3 ; ♣ 9 3 2
Sud : ♠ A 9 8 7 5 ; ♥ 6 ; ♦ A 9 8 2 ; ♣ A R 6

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	3 ♥	contre
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	5 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Ouest entama le 5 de cœur. Le déclarant mit l'as du mort et il tira le roi de pique, sur lequel il vit tomber la dame d'Est. Il entra dans sa main avec l'as de carreau et fit l'impasse à la dame de carreau, qui réussit. *Comment l'Israélien Hochzeit, en Sud, a-t-il ensuite gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant tira le roi de carreau et Est défaussa un cœur. Il pouvait maintenant reconstituer la distribution d'Est : sans doute un seul pique, sept cœurs, *deux carreaux* et *trois trèfles*. Il suffisait donc de réussir l'impasse à la dame de trèfle pour espérer faire quatre trèfles et gagner le *chelem (avec l'as de cœur,* trois piques, dont une coupe du mort, quatre atouts de la main et quatre trèfles). Or *Hochzeit renonça à cette impasse* (qui l'aurait condamné), et il trouva le moyen d'assurer ses douze levées.

Voici cette remarquable solution : Hochzeit tira as et roi de trèfle et *rejoua trèfle* : 1° Si Est prend (parce qu'il a la dame de trèfle, il n'a plus que du cœur à jouer et il affranchira la dame de cœur (la douzième levée) ; 2° Si Ouest a la dame de trèfle (ce qui est le cas), il ne peut que rejouer le valet de pique. Alors Sud prend avec l'as de pique et rejoue le 9 de pique. Ouest couvre, mais le mort coupe (avec son dernier atout), et *le 8 de carreau affranchi* permet de gagner le chelem...

LE VERDICT DE LATTÉS

L'ancien champion du monde Robert Lattès avait été consulté pour savoir si le chelem à carreau aurait pu être réussi à cartes sur table sur l'entame à carreau.

Nord : ♠ A D 9 ; ♥ 7 ; ♦ A R D V 10 5 ; ♣ R 5 2
Ouest : ♠ R 8 3 ; ♥ R V 10 9 ; ♦ 9 8 7 ; ♣ D 7 6
Est : ♠ 7 6 5 4 ; ♥ A 6 5 4 3 2 ; ♦ — ; ♣ 10 9 3
Sud : ♠ V 10 2 ; ♥ D 8 ; ♦ 6 4 3 2 ; ♣ A V 8 4

Avant de lire son verdict, quel est votre avis ?

Ouest ayant entamé le 9 de carreau, *comment Sud aurait-il pu gagner* le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Il peut sembler étonnant que Sud puisse être le déclarant alors que Nord a les carreaux. Mais c'est une situation qui est fréquente quand un *système artificiel* est utilisé avec l'ouverture conventionnelle de « 1 ♣ » et la réponse relais de « 1 ♦ ».

COURRIER DES LECTEURS

Grandes manœuvres (n° 825) : « *Je pense*, écrit R. B..., *que Coon avait jeté un trèfle sur l'as de pique, gardant ainsi un pique pour le coup final. Mais la première règle au bridge étant de fournir à la couleur, je considère ce chelem comme infaisable...* »

Il n'y a pas eu de renonce et *le coup fonctionne parfaitement*, à condition de chercher à comprendre le remarquable mécanisme du « squeeze par la coupe ».

Un autre lecteur, de Schaetzen, demande, à juste titre, pourquoi Coon avait estimé que l'as de pique était sec ?

La réponse est simple : Est n'aurait eu aucune raison de se précipiter sur l'as de pique s'il n'avait pas été sec.

Le choix de la meilleure chance (n° 819) :

Pour P. Gilbert, « *la meilleure ligne de jeu avait 42,08 % de chances, et c'est celle qui doit être employée si le cerveau du déclarant est suffisamment rapide pour cette approximation des pourcentages sans faire attendre exagérément les deux adversaires !* »

L'instinct et l'expérience technique des champions leur permettent, en général, de trouver la meilleure ligne de jeu en moins de trois minutes, et c'est ce qui s'est passé sur cette donne.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 70

DIOGÈNE TROUVE DES HOMMES

PALAIS DES CONGRES
22 SEPTEMBRE 1979, 21 h.

Un tout jeune Angevin, du nom de Diogène, a fait sensation en participant à un tournoi joué au palais des congrès le 25 septembre. En quelques secondes, il a trouvé les deux premiers scrabbles sur lesquels se sont cassé les dents bien des joueurs chevronnés. Par la suite, il s'est un peu déconcentré et a terminé cinquième sur cinquante-sept (il est vrai que les premières et deuxièmes séries nationales n'avaient pas accès à ce tournoi). Les défauts de ce scrabbleur surdoué, doté d'une mémoire prodigieuse, semblent être une certaine allergie aux rajouts, aux mots à appuis multiples, aux petits collages avec lettre chère en pivot.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	EIYFLTS			
2	FI+ICNOS	STYLE	H 4	30
3	PEEVORL	FICTIONS (a)	5 E	102
4	CEGIPBR	FEVEROLE (b)	8 A	95
5	—IIDLJNA	EPISTYLE (c)	H 1	57+10
6	ILN+AOUN	JADIS (d)	L 1	42
7	ALNO+IOS	JUIN	1 L	33
8	AEONPT?	FLORAISON (e)	E 5	74
9	EIUBMRV	PAVE(R)ONT (f)	C 6	78
10	BM+AEURL	VIDEUR (g)	3 J	20
11	GRSSTAU	FLAMBEUR (h)	A 8	120
12	—AAAOMNK	ARAS	9 E	30
13	AANO+THZ	KAMI (i)	F 2	34
14	ANOTZ+UB	HA (j)	6 J	28
15	UZ+EERSX	ROBANT	O 3	27
16	Z+GGRDSU	SEREUX (k)	14 E	50
17	GGS+EETC	DUREZ	H 11	48
18	EGGT+AN?	SEC	I 8	27
19	EEETTHM	GUN(I)TAGE (l)	12 G	68
20	EEMTT+EL	HE	N 6	28
21	EELTT+QU	MEC	G 3	18
22	LT+DIW	QUETEE	N 10	58
23		LIED	15 L	18
24				
25			TOTAL	1 076
26				
27				

Mais nous ne doutons pas que ses mentors de l'université d'Angers ne le corrigent rapidement de ces péchés de jeunesse.

Diogène est un tout petit ordinateur fabriqué par la compagnie C.I.I. — Honeywell-Bull.

NOTES

(a) trouvé par Diogène en 4 sec. *(b)* variété de fève. Inexplicablement, D. qui a trouvé ce mot en 7 sec., le place mal, malgré son goût immodéré pour le rouge. *(c)* solo de Colette Barraux. D. n'est programmé que pour les rajouts d'une lettre avec formation d'un mot à angle droit. *(d) D. : 2 mn 47 s. ! (e)* Incapable de trouver en neuf lettres, D. aurait dû faire ANIS ou SALON perpendiculairement à EPISTYLE ; la suite montrera qu'il répugne aux collages verticaux. *(f)* 11 sec. *(g)* 2 mn 44 s. pour trouver VIA (2 J, 14) ! *(h)* 15 sec. *(i)* plus de 2 mn : D. n'est pas assez motivé par les lettres chères (cf *JADIS*). *(j)* D. n'est programmé que pour les collages englobant l'initiale ou la finale d'un mot déjà posé. *(k)* D. a trouvé SUEREZ en 11 s. mais l'a placé en collage horizontal au-dessus de ROBANT. Il trouve in extremis USEZ en F 11 (39). *(l)* 25 s.

RESULTATS. 1. Muracciole 958. 2. Auscher 940. 3. F. Sorin 896. 4. Bimont 894. 5. Diogène 892 (83 %).

PANTASCRABBLE N° 70
de M. Chaupitre (Toulouse)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A D J K S O U - E E H O Q T U - E E N O R V Y - D E I I N X Z - A E F O S T W.

Solution proposée : plus de 1 000 points.

Solution du problème n° 68

ARGENTA, H 8, 68 - ETABLIRA, 11 H, 70 - DA(Z)IBAOS (affichettes manuscrites chinoises ; PLI 1979), M8, 72 - ANGLAISE, 15 G, 107 - ARNAQUEZ (PLI 1979), O 8, 395 - TOTAL 712.

● *Résultats du tournoi homologué du PLM* (30 sepetmbre 1979).

1. Pennec. 2. Yvonne Brulé. 3. Gelbart. 4. Caritey. 5. Desmoulins. 6. Pialat. 7. Gondelle et Langevin. 9. Sorin. 10. Auscher.

● *Championnats du monde francophone 1979*, Vichy. Open (ouvert à tous) et Double (licence obligatoire), à partir du *jeudi 1er novembre* à 10 h FFSc. tél. 370-15-73.

● *Dieppe, tournoi par paires* en deux manches le dimanche 18 novembre à 10 h, Hôtel de la Présidence.

● *Tournoi d'inauguration du Scrabble-club* de Joinville-le-Pont à la mairie (près du R.E.R.) le *vendredi 26 octobre à 20 h. 30.*

● *Le Scrabble 14*, 20, avenue Marc-Sangnier, 75014, a ouvert ses portes. Tournois le mercredi et les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

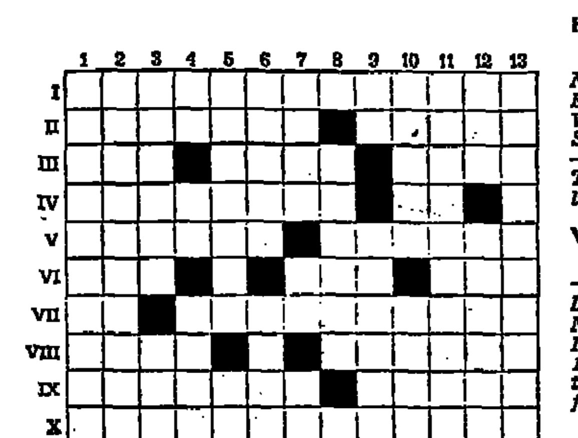
MOTS CROISÉS
N° 63

Horizontalement

I. Celui du Monde n'est pas honorable. — II. Saga familiale ; Fit avancer. — III. Quand il sortait de son lit, c'était la fête ou le deuil ; Terreur ; Conduit à regagner son lit. — IV. Font la circulation maritime ; Voyelles. — V. Floué ; Souvenir d'école. — VI. Donnait le signal du départ ; Sort de l'anonymat ; Sent le pétrole. — VII. Entre les bords ; Chez Socrate, elle n'était pourtant pas platonique. — VIII. On y allait le plus facilement du monde, c'est maintenant devenu plus difficile ; Laisser paraître. — IX. Vient de Calabar ; Une noire bouleversée. — X. Ici, parfaitement à sa place.

Verticalement

1. Ce n'est pas payer. — 2. Elle vous ouvre l'avenir. — 3. Dit ; Cap. — 4. Aux deux bouts d'une vieille chose ; Saint ; N'est pas en veine. — 5. Sans nuages ; Voyelles. — 6. Symbole ; Conjonction. — 7. Il ne l'est pas quand il est saint ; Négatif ; Appel. — 8. Tord. — 9. En noir ; S'enflamme. — 10. Soif ; Messieurs. — 11. Pour elles, on s'est trop vite enflammé. — 12. Fait des dégâts ; Distrait. — 13. Trop polie pour être honnête.



SOLUTION DU N° 62

Horizontalement

I. Croquemitaine. — II. Repu ; Napoléon. — III. Epées ; Rôti ; Et. — IV. Pur ; Animateur. — V. Italie ; Elejde. — VI. Tatin ; Seine. — VII. Atia ; Pô ; Stchi. — VIII. Niortaise ; Tol. — IX. Tondit ; Mémère. — X. Ensevelissent.

Verticalement

1. Crépitante. — 2. Réputation. — 3. Opérations. — 4. Que ; Liarde. — 5. Sain ; Tiv. — 6. En ; Ne ; Pâté. — 7. Mari ; Sol. — 8. Ipomée ; SMI. — 9. Totalisées. — 10. Aliten t; MS. — 11. IE ; Ejectée. — 12. Nœud ; Horn. — Entrefilet.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)
N° 63

Horizontalement

1. A A G I N S U V (+ 1). — 2. A E G L N O P S (+ 1). — 3. A E N O S T T (+ 1). — 4. E E E L M O P. — 5. A C E L O R R U (+ 1). — 6. E E I M Q R U. — 7. E E I L N R T U. — 8. E I R S S T U (+ 3). — 9. A A H M R S S. — 10. A E H M R U U X. — 11. A C E I L N T U (+ 1). — 12. A E I N R T T (+ 7). — 13. A E E I L N P. — 14. E E I L P S T Y. — 15. E E I R R T V (+ 2).

Verticalement

16. A L R S T U U. — 17. E H I N O R T (+ 1). — 18. A C I N R T T U. — 19. B E E I N O R T. — 20. A E E G L N S T (+ 1). — 21. A E E I L R S T (+ 8). — 22. E E G I L P S. — 23. A H I I L S W. — 24. E E G G L O U. — 25. E E H N R T U (+ 1). — 26. E E L M O R T. — 27. D E L O R S U (+ 2).

(*) Jeu déposé.

SOLUTION DU N° 62

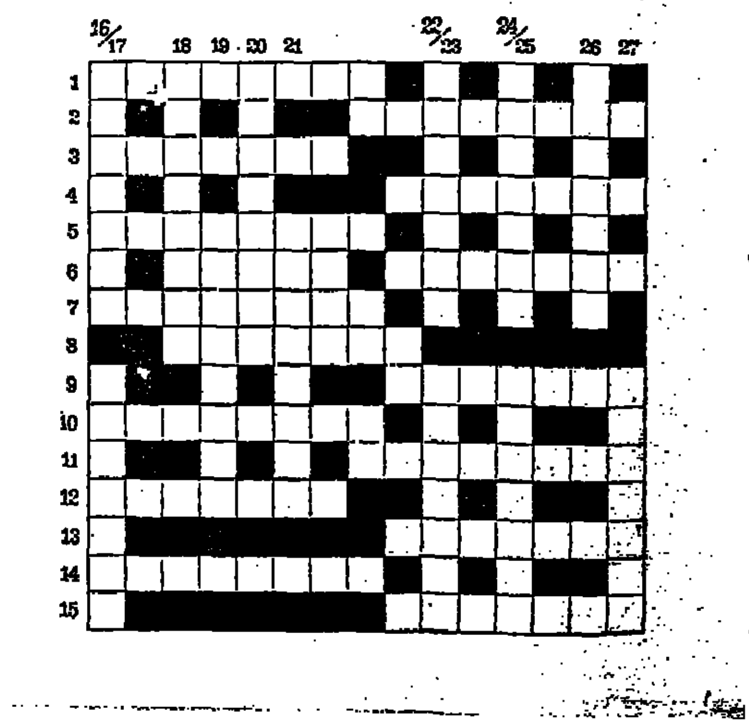
Horizontalement

1. PIRANHA. — 2. SCEPTRE (RESPECT, SPECTRE). — 3. ECOEURE (ECROUEE). — 4. ARCHIPEL. — 5. CYNISME. — 6. BLETTES. — 7. AVANCES (CANEVAS, ENCAVAS). — 8. BAISOTE. — 9. RESSEMA (SEMERAS). — 10. ABSTRUS. — 11. QUICHUA. — 12. RAFLEES (ERAFLES, FELERAS). — 13. FEMININ.

Verticalement

14. PALOMBE. — 15. FREEZER (REFEREZ). — 16. AETHUSA. 17. ACOLYTE. — 18. NONANTE (ENTONNA). — 19. FROUSSE (SOUFRES). — 20. ESSAIMS (ASSIMES, MISASSE). — 21. SERDEAU. — 22. RAMBARDE. — 23. ZAOUIAS. — 24. PRISONS. — 25. TAPIOCA (CAPOTAI). — 26. OURAGAN. — 27. ELLIPSE (PEILLES, PILLEES). — 28. EPSILON (PELIONS, SINOPLE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

THÉATRE

LES PROJETS D'ANTOINE VITEZ A CHAILLOT

La nostalgie de l'avenir

Antoine Vitez vient d'être chargé d'une mission exploratoire au terme de laquelle il succédera, en 1981, à l'actuel directeur du Théâtre national de Chaillot (« le Monde » daté 14-15 octobre). Professeur au Conservatoire national d'art dramatique, il fait passer actuellement les concours d'entrée. Directeur du Théâtre des Quartiers d'Ivry, il prépare la reprise (à partir du 9 novembre) de plusieurs spectacles du « printemps à Ivry » et la création de « la Sonate au clair de lune », de Ritsos, mise en scène d'Agnès Vanier.

Metteur en scène, il n'abandonne pas ses « Molière » de la Porte-Saint-Martin et répète à l'Odéon, avec les comédiens-français, « Dave au bord de la mer », de René Kalisky. Président de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), il prépare l'assemblée générale de cet organisme né du développement de la décentralisation et aujourd'hui menacé. Il ne craint pas de prendre en charge le lourd établissement public qu'est le Théâtre national de Chaillot. « Je suis parvenu, dit-il, à une situation de «marginalité confortable», je suis heureux de faire un saut dans un inconnu difficile. » — C. G.

Antoine Vitez a déjà présenté son projet de répertoire au ministre de la culture et de la communication : les tragédies grecques (*« Elles fondent notre culture et nous ne les comprenons pas »*), les classiques des autres (*« Je veux voir comment une compagnie d'acteurs français jouera le Nô »*), Molière, les « classiques de la bureaucratie » (Maïakovski, Gogol...), les clowneries et les farces, les variétés, les marionnettes (*« On fera écrire des opéras pour elles par des compositeurs contemporains »*), le théâtre lyrique (*« Avec l'Opéra de Paris ou d'ailleurs ou par nos propres forces »*), les poètes dramatiques contemporains, français ou pas. Ce programme *« ne sera pas le résultat d'un compromis ou d'une addition de tendances, mais la manifestation d'un parti pris »*. Parti pris exposé dans le document soumis au ministère.

« Il faut regarder la colline. On dit qu'elle est couverte d'ombres, et on pense à Jean Vilar ; il y en a d'autres, plus anciennes. C'est une nostalgie qui m'attire là, on pourrait dire : la nostalgie de l'avenir. L'endroit provoque à la recherche de formes nouvelles, comme d'autres endroits demandent l'exquis des formes anciennes et l'hommage (fût-il ironique) au passé.

» Ici, on rêve le monde moderne, ou plutôt — car nous sommes loin déjà de ce temps d'avant guerre — on peut rêver sur les lieux où d'autres gens, nos parents, rêvaient le monde moderne et l'avenir radieux. L'avenir de l'Exposition de 1937 ne fut pas du tout radieux, mais le simulacre du théâtre peut faire ce que la politique et l'histoire véritable manquent toujours : construire la cité idéale, donner aux hommes des modèles — c'est à cela que sert le théâtre, car son action directe est faible ; rarement efficace.

» Donc, on bâtira là une cité du théâtre, épousant ainsi l'utopie du bâtiment et de toute la colline, et ce grand théâtre national doit être utilisé dans l'entièreté de son volume et de ses fonctions. Nous ne pourrons avoir une conception modeste. Cela veut dire — si je me limite à la traduction dans l'espace de cette proposition — que tout doit être utilisé, animé, par l'esprit du théâtre : la petite salle, les foyers, les escaliers, la grande salle, l'esplanade au dehors ou le jardin.

» Là, plusieurs catégories de théâtre seront à la fois pratiquées : grand théâtre de répertoire, théâtre de recherche, théâtre pour les enfants, théâtre de marionnettes, théâtre lyrique, étude.

» Cette énumération ambitieuse n'est pas du tout irréaliste, et tout s'entrelace.

Les grands souvenirs

» Pour notre propre travail, nous emploierons de préférence la forme en couloir ou en carré, plutôt que la forme frontale, car celle-ci est la plus mauvaises des figures scéniques dans l'état actuel du Théâtre de Chaillot ; elle laissera toujours le regret de ce qu'était la salle « avant », et des grands souvenirs qu'on y a ou qu'on n'y a pas, ou qu'on feint d'y avoir : « Ah ! monsieur Vilar », dit-on, oubliant que Vilar lui-même souffrait de l'énormité du plateau et de la mauvaise qualité de l'acoustique. Il est vrai qu'il avait trouvé, lui, une solution scénographique admirable en reconstituant là l'espace nocturne d'Avignon. La figure du puits (en carré), celle de la vallée (en long), sont d'autres solutions, je les crois aussi bonnes. Elles ont, elles aussi, leur histoire.

» Le seul inconvénient grave de l'utilisation en carré ou en long est l'impossibilité des tournées dans n'importe quelle salle. Mais cet inconvénient est diminué du fait même que Chaillot est un grand théâtre national ; nous imposerons notre forme là où nous passerons, nous construirons, ou ferons construire, l'espace qu'il nous faudra, nous jouerons dans des halles.

» On bâtira un répertoire. Cela veut dire qu'on maintiendra en vie une partie des œuvres jouées. Le répertoire peut être la pire des choses et la meilleure. C'est de temps qu'on a besoin pour que les reprises ne soient pas des copies plus ou moins fidèles d'un original oublié, mais des répliques ou des critiques de cet original. La notion de répertoire, comme celle d'alternance, doit être retrouvée sous l'usure. L'alternance est un plaisir du théâtre, pour le public autant que pour les acteurs : il est agréable de retrouver les mêmes acteurs, d'un soir à l'autre, dans des rôles différents, de comparer, disputer, c'est la vie de l'art.

» Le répertoire et l'alternance appellent l'existence de la compagnie. »

Il reste à Antoine Vitez vingt et un mois avant de commencer à mettre en marche la cité du théâtre. Il lui reste aussi à obtenir les moyens de le faire, à ne pas avoir à entrer dans une entreprise démembrée, à rencontrer *Maurice Béjart* qui doit s'installer quelque part dans Chaillot...

« Ces notes sont écrites au futur. Tant pis pour la prudence du conditionnel, je préfère le futur, qui est, après tout, une des formes de l'irréel. Autrement dit : on verra bien. »

CINÉMA

Une mise à mort

(Suite de la première page.)

Cet homme, qui a eu trop de gloire *personnelle, qui s'exprime* avec trop d'anti-conformisme à la *télévision et dans* ses articles, est déboulonné, comme le fut, autrefois, Birkut, l'ouvrier de choc, « l'Homme de marbre ».

Les temps ont *changé depuis* les années 50, la fin du stalinisme. *Mais un système* bureaucratique secret, feutré, peut toujours mettre à *l'écart*, détruire, tout individu qui ne s'accorde pas exactement aux règles de ce système. « L'Homme de marbre » était un grand cri d'espoir, la liquidation, par l'intervention *d'une nouvelle génération*, des erreurs et des traumatismes du passé. « Sans anesthésie » est le film du doute, du découragement. L'histoire de Michalowski représente, au fond, l'allégorie de la condition de l'artiste qui ne peut être impunément *« subversif »*.

Wajda aime profondément son pays, dont il a creusé inlassablement l'histoire à diverses époques. Il n'est certes pas un dissident et ne le deviendra pas. Mais, cinéaste en renom (*l'un des plus grands* d'aujourd'hui), il n'en a pas moins affronté la *bureaucratie à cause de « l'Homme de marbre »*. « Sans anesthésie », c'est le choc en retour, une immense fatigue de l'artiste qui se sent vulnérable et *semble dire : « Voilà ce qui pourrait m'arriver. »*

Ewa, *femme énergique* et pleine de vitalité, est sincère lorsqu'elle *dit n'aimer plus son mari*, vouloir refaire une autre vie. Mais l'amant *qu'elle a choisi* est un jeune loup du journalisme, qui déteste Michalowski pour son succès, veut le vaincre sentimentalement, intellectuellement, socialement, l'accable, en *réunion, de ses jugements* rigoristes, s'acharne à le rendre suspect. Ainsi se déclenche le mécanisme. Il n'y a pas complot à proprement parler contre Michalowski, *mais mise en marche de rouages* qui le broieront forcément.

L'importance qu'a prise, depuis deux ans, Wajda en France a *incité un distributeur à sortir* « la Croisade maudite » (1967), dont il existait depuis douze ans à Paris une copie sous-titrée dont personne ne voulait. « La Croisade maudite » devait faire partie du cycle des treize inédits du « Cinéma de *minuit* » de FR 3, préparé, de longue date, par Patrick Brion. *Programmée le dimanche* 28 octobre à la télévision (l'annonce en avait été faite le mois dernier), « la Croisade maudite » vient *d'être, sous la pression* du distributeur qui a décidé brusquement sa sortie en salles le 24 octobre, *retirée du « Cinéma de minuit »*. C'est une œuvre étrange et troublante dont nous aurons à reparler.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« LA RACE D'EP » INTERDIT AUX MOINS DE DIX-HUIT ANS

La Race d'Ep, film de Lionel Soukaz et Guy Hocquenghem, qui traite de *l'homosexualité* masculine, sera interdit aux moins de dix-huit ans. La commission de contrôle, qui avait, dans un premier temps, proposé le classement X réservé aux films pornographiques (ce qui avait suscité une pétition de protestation signée de nombreux *intellectuels*), s'est prononcée finalement pour l'interdiction aux moins de dix-huit ans, proposition entérinée par M. Jean-Philippe Lecat, *ministre de la culture et de la* communication.

MORT DE S.J. PERELMAN
humoriste et scénariste des Marx Brothers

L'humoriste américain Sidney Joseph Perelman, collaborateur de longue date du *New Yorker Magazine*, a été découvert, mercredi 17 octobre, mort dans son appartement new-yorkais.

[Né à Brooklyn le 1er février 1904, écrivain, scénariste, il devint vite *célèbre pour son esprit et sa veine* comique ainsi que pour son style, qui faisait du jeu de mots une forme *d'art presque intraduisible*, il est vrai. Pourtant, la critique américaine le faisait figurer parmi les *grands maîtres de l'humour aux côtés* de Mark Twain, James Thurber ou Robert Benchley.

Parmi ses œuvres non traduites, signalons : *Swiss Family Perelman, Strictly from Hunger* et *The Rising Gorge*.

Il avait été également depuis le début des années 30, le scénariste de nombreux films des Marx Brothers. En 1956, il avait reçu le Prix du meilleur scénariste pour son retour à Hollywood avec *le Tour du monde en 80 jours*. Toutefois, cet homme, qui avait servi de modèle à *plusieurs écrivains américains* croyait que l'humour en littérature était en voie d'extinction : *« Ce genre est condamné »*, disait-il.]

EXPOSITIONS

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Concept, quand tu nous tiens

Depuis bientôt un an, le Centre Georges-Pompidou propose régulièrement des accrochages thématiques d'œuvres d'artistes contemporains entrées dans les collections nationales par les achats récents du Musée d'art moderne et du Service de la création artistique, qui disposent chacun d'un budget, l'un pour compléter les collections du Musée, l'autre pour enrichir le Fonds national d'art contemporain.

L'accrochage I, confié à Germain Viatte et Nathalie Brunet, portait sur des œuvres figuratives naviguant souvent dans les eaux de la subjectivité. L'accrochage II, dont le choix et la réalisation étaient dus à Alfred Pacquement et Marie-Odile Caussin, tournait au contraire autour de l'abstraction et de Support/Surface. L'accrochage III, qui vient d'être inauguré, peut être placé sous la bannière de l'art conceptuel. Un quatrième suivra, qui devrait porter sur la figuration narrative et, en principe, il y en aura d'autres.

Ces expositions font en fait d'une pierre plusieurs coups. Pour le public, elles prennent l'allure de mini-bilans de tendances tout en lui fournissant des informations sur ce qui s'achète aujourd'hui pour alimenter notre patrimoine artistique et en prévision de l'avenir. D'autre part, elles donnent leur chance à des œuvres de sortir des réserves-purgatoires où il faut bien les mettre faute de cimaises à rallonges, en attendant preneur pour des expositions, des musées de province, etc. Et, pour le Centre, c'est un moyen de garder le contact avec l'art au présent.

L'accrochage III, donc, réunit une trentaine d'artistes qui se sont signalés depuis une douzaine d'années dans les secteurs de l'avant-garde conceptuelle ; des artistes étrangers surtout (on le comprend, en France, ça ne va pas très fort de ce côté-là), dont les « pièces » — c'est le terme d'usage dans le milieu — ont été achetées pour la plus grande part par le musée, ce qui est tout à fait légitime même si lesdites pièces n'ont pas toujours a priori *(et* a posteriori*) de quoi faire trembler d'émoi.*

Il fallait donc y aller prudemment. Ce que fit notre sélectionneur-accrocheur, Jean-Hubert Martin, qui nous ménage un parcours du plus évident, et du presque spectaculaire (le petit mannequin de Dennis Oppenheim qui se cogne la tête contre une grosse cloche), au plus dur à avaler — une salle entière regroupant les « pièces » d'une exposition d'artistes invités par Ian Wilson, qui a eu lieu à Paris en juin dernier, et que le musée a acheté dans sa totalité. Jean-Hubert Martin, d'autre part, a pris soin, outre de donner une notice explicative des intentions de chacun — ce n'est pas du luxe — et de rappeler quelques bons principes de base : « S'il y a un message dans l'œuvre d'art, il peut être écrit sur le mur » ; « Depuis longtemps les artistes sont hantés par l'idée de privilégier l'esprit par rapport à la peinture » ; « Dire ou faire *voir le plus avec le moins* » ; « L'objet le plus anodin, la forme la plus banale, peuvent être le réceptacle soit d'une infinité de sens, soit d'une grande charge de vécu », *peut-on lire, en vrac, sur la plaquette qui accompagne l'exposition.*

Des écrits sur le mur, il y en a, ça oui ; Terry Atkinson et Michael Baldwin, les anglais de l'Art-langage, sont très forts pour cela, qui depuis 1967 usent de déclarations comme technique pour faire de l'art. De l'esprit — ou, en tout cas, de la cogitation — plutôt que de la peinture, aussi, à une ou deux exceptions près : des artistes qui détournent les toiles et la couleur de leur vocation habituelle, comme Daniel Buren et ses toiles rayées, Robert Ryman et ses surfaces blanches, ou Sarkis et son rapport avec la peinture en bâtiment.

Le plus avec le moins ? Pour le moins, c'est sûr, pour le plus, c'est moins sûr. Enfin, on peut méditer sur le tracé de deux lignes parallèles de Brouwn, qui met ainsi le paquet sur le phénomène fondamental qui consiste à mettre un pied devant l'autre...

Mais soyons sérieux. Il n'y a pas que des théoriciens, et des linguistes comme Kosuth ou On kawara dans cette exposition. Certains font des miracles : la quadrature du cercle est résolue simplement — il suffisait d'y penser — par Reiner Ruthenbeck, qui place une équerre de métal dans un anneau souple ; d'autres font de l'humour : Wegman, qui donne à voir des figures géométriques simples à son chien, Man Ray, ou Robert Filliou, qui a longtemps travaillé en collaboration avec le mouvement d'agitation Fluxus, et là, propose de faire un peu de « musique télépathique », avec trente-trois pupitres d'orchestres porteurs de cartes à jouer. Un autre présente des pages de chiffres, pas désagréables à regarder (Mel Bochner et ses vingt-quatre séries écrites à la main dans un ordre différent. Certains, comme Burgin, manipulent le langage photographique (série América).

Finalement, on trouve de tout dans cette exposition, notamment des environnements : un, ironique, de Vito Acconci, qui nous emplit la tête (par voie sonore) de bruits de vie américaine repris par les Européens — moutons, — un projet qui avait été fait pour l'exposition « Identité-identification », à Bordeaux en 1976 ; un autre, subtil et troublant, de Dan Graham, qui, avec une caméra vidéo et un jeu de glaces, nous renvoie simultanément plusieurs images de notre corps, au présent et en décalage « Présent passé (s) continu (s) ».

Finalement, on ne s'ennuie pas trop. Et, rassurez-vous, ce sont des pièces qui, généralement, ne coûtent pas très cher.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie contemporaines, Centre Pompidou, jusqu'au 19 novembre.

Manzu dessinateur

Manzu n'est *guère* connu en France. Sculpteur et peintre italien qui a défrayé la chronique lors de la réalisation de « la Porte de la mort » à Saint-Pierre de Rome, un an après avoir reçu le prix de la Biennale de Venise en 1948, auteur de grandes sculptures religieuses, dont la série des *« cardinaux »*, et d'une stèle pour Lénine, qui lui a valu le prix Lénine pour la paix en 1964, il a cherché son inspiration dans la l'art de la Renaissance italienne.

Fils d'un sacristain et ancien apprenti chez un doreur de Bergame, Giaccomo Manzu est l'illustration vivante du passage de l'artisan à l'artiste. Une galerie japonaise du faubourg Saint-Honoré — il a réalisé un bas-relief pour le musée de Hakone — *expose ses gravures* récentes, grandes comme des tableaux, où il apparaît avant tout comme un dessinateur.

Avant de sculpter, Manzu dessine. Dans son dessin, la ligne règne en maîtresse. Ces gravures sur papier à fond bistre, noir ou blanc, qui semblent prélevés dans d'antiques fresques, sont du dessin tout pur, tracé directement à la pointe sèche sur la plaque de cuivre, sur un thème familier : le peintre et son modèle. *C'est la part profane* de l'œuvre de Manzu qui, depuis des lustres, accompagne sa sculpture mystique. Le voici à soixante et onze ans, comme Picasso le grand âge venu, dans le dessin presque érotique. Dessin peut-être d'après nature, mais aussi d'après d'autres dessins. *Car on voit bien d'où vient* l'inspiration de ces vues plongeantes sur les corps enlacés et les draperies en fleurs, de ce dessin qui se suffit d'une ligne. De Picasso. Et aussi des dessins d'Utamaro que le maître de Mougins connaissait bien.

Manzu, lui, a vu et les dessins des *anciens Japonais et ceux* de Picasso. Mais il en a fait du Manzu, avec un savoir-faire et une élégance tout italienne. Et une maîtrise accomplie pour caractériser le mouvement des « Amanti », dix fois recommencés comme le buste altier d'Inge ou la tête de satyre barbu d'Ulysse. Le *dessin de Manzu est toujours* plaisant, toujours esthétique ; il a les qualités et les *défauts* du genre.

JACQUES MICHEL.

★ Manzu. Galerie Nichido, 61, rue d. *Faubourg-Saint-Honoré.*

■ L'assemblée générale de l'AIDA, association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde, créée en juillet 1979 à la suite du voyage d'Ariane Mnouchkine et de Claude Lelouch en Amérique latine, se tiendra le lundi 22 octobre, à 18 heures, à la Cartoucherie de Vincennes, route de la Pyramide.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Pain de ménage ; *Bérénice.*
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Odéon (325-70-32), *20 h. 30 : le Malade imaginaire.*
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T.E.P. (797-96-06), *20 h. 30 : A toi pour toujours ta Marie-Lou.*
Petit T.E.P., 20 h. 30 : la Pièce perdue.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : les Femmes et l'information ; 18 h. : Vidéo-information (Luttes féministes et ouvrières aux U.S.A. et au Canada) ; *18 h. : Vu en Chine* (témoignage d'Han Suyin).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : *le Charlatan.*
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Chapiteau (365-91-40), *20 h. 30 : Darling,* darling.
Théâtre du Soleil (374-88-50), 20 h. 30 : Méphisto.
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), *20 h. 30 : Pépé.*
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Danse de mort. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : Cervantès et Don Quichotte.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), *22 h. 30 : l'Ennemi public nº 1.*
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Wings.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : *le Tout pour le tout.*
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), *20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard* ; 22 h. : Escurial.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 19 octobre

Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : *Messagère pour un printemps.*
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : *Sylvie Joly.*
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), *20 h. 30 : Voltaire's Folies.*
Théâtre 13 (250-13-54), 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : *Comédie pour un meurtre.*
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), *20 h. 30 : la Vie en pièces.*

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; *22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.*
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 45 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Pantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Théophile ; 22 h. : Cl. Leroux.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; *20 h. 45 : le Nouveau Locataire* ; 22 h. 15 : Flic et Drack.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, *20 h. 30* : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : M. Vivier, R. Tabra.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition ; 22 h. 30 : Melodrambulant.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris, bonjour.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit *jaune* ; *20 h. 30 : Venez nombreux* ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
La Tanière (337-74-39), *20 h. 30* : P. Richeux ; 22 h. 15 : A Nobel.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), *20 h. 30* : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Pavillon de Paris (723-90-29), 21 h. : Johnny Hallyday.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Marcel Magnat.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 45 : Shalom Israël.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Caveau de la *Montagne*, 22 h. : P. Petit, D. Lemerle.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
Club 17, 21 h. : Texture.
Campagne-Première (322-75-93), *18 h. 30 : Varik ; 20 h. 30 : Oriental Wind* ; 22 h. 30 : Cheik Tidiane Fall.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Monochrome Set.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Riverbop (235-12-27), 22 h. : Yosper Van T'Hoff, D. Lockwood, A. Romano.
Théâtre Noir (797-85-14), 22 h. 30 : Josy Mass.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : Cerf-volant.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Troupe Pointepienu.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : *C. Heggen, Y. Marc* (Théâtre du Mouvement).
Galerie A. Oudin (271-63-65), 20 h. 30 : Karine Saporta.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Reach (Schubert, *Chopin*).
Lucernaire, 18 h. 30 : C. Valeix (musique des trouvères et troubadours) ; 21 h. 30 : M. Berkofsky (Liszt ; musique américaine pour piano du dix-septième au dix-neuvième siècle).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban (Farnaby, Grieg, Bach, Calvert). — Grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Gallois ; Chœurs de Radio-France (Delibes).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Debussy, Chopin, Verdi).
Salle Cortot (371-84-99), 21 h. : J. Bonjean, piano (Couperin, Franck, Fauré, Ravel, Debussy).
Petit Forum des Halles (297-53-47), *18 h. 30* : R. Oleg, P. Dumay (Beethoven, Mozart ou Brahms, Strauss, Debussy).

Festival d'automne

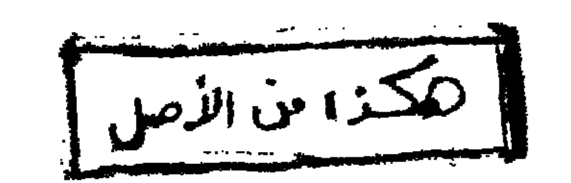
(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968-1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.
Centre Pompidou, Grand Foyer, de 12 h. à 22 h. : Autour de Merce Cunningham.

THEATRE
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : les Fausses Confidences.

DANSE
Centre Pompidou, Forum, 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

PERFORMANCES
MUSIQUE, ART, DANSE
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : P. de Marinis.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Inondation, de L. Delluc ; la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 18 h. : la Lumière bleue, de L. Riefenstahl ; 20 h., Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 22 h. : l'Arbre de Guernica, de F. Arrabal.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Under Strange Flags, de L. V. Willat ; 17 h. : Heaven on a barbed wire fence, de R. Cortez ; 19 h. : Un étranger frappe à la porte, de J. Jacobsen ; 21 h. : la Maison de la 92e Rue, de H. Hathaway.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : *Quartier Latin, 5e (326-84-65).* Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.o. : Mayfair 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), à partir du 19 en v.o. ; Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CORPS A CŒUR (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de Jorge Bodanzky — V.o : La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).

LE JUSTE DROIT, film français de M. Poljinsky. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; la Clef, 5e (337-90-90).

LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6e (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; *Caméo, 9e* (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois. — Le Seine, 5e (325-95-99).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de John Hough. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PIEGE A CONS, film français de J.-P Mocky. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Quintette, 5e (354-35-40).

LES LARMES DE SANG, film algérien de Ali Akika (parlé français). — La Clef, 5e (337-90-90).

COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hilette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e *(742-56-31)* ; *Paramount-Orléans,* 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (550-13-03); Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e *(329-42-62)* ; *Normandie, 8e* (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e 246-66-44).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHT HAWKS (A., v. o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-52) ; Normandie, 8e (359-41-18).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm); Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Mistral, *14e* (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70)
THE BIG FIX (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) :Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., *v.o.*) : *Vendôme, 2e* (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Pour des raisons techniques la représentation d'« EDISON », de Robert WILSON, présentée par le Festival d'Automne au Théâtre de Paris, est reportée au 25 octobre. Pour la validation des billets délivrés pour la soirée du 24 octobre, téléphoner aux points de vente : Festival d'Automne 296-12-27, FNAC Montparnasse 544-70-26 et Théâtre de Paris 874-10-75.

ARTS ET SPECTACLES

NOTES

Jazz

Anthony Davis et James Newton

La révélation du dernier Festival de Moers, en Allemagne fédérale, épreuve-test pour les groupes américains de nouvelle musique, aura été le quartet formé autour du pianiste *Anthony Davis* et du flûtiste James Newton. Le second a repris le flambeau d'un instrument tout à fait ingrat dans l'improvisation car peu propice au spectaculaire, mais auquel il ouvre un vaste champ de possibilités, lui rendant un pouvoir *d'émotion* multiple et une surprenante musicalité. Depuis Roland Kirk, il semble qu'aucun autre musicien ne soit arrivé à de tels effets.

Anthony Davis, lui aussi, représente un progrès pour la musique improvisée. D'abord parce que, techniquement, il défie les lois de la seule dextérité, ensuite parce qu'il compose et arrange merveilleusement. On lui reconnaîtra aisément des *liens* avec l'univers mélodique d'un Cecil Taylor, alors qu'il observe, surtout en accompagnement, les qualités de retenue d'un Ellington ou de Wynton Kelly, dont il vénère l'élégance. Habitué du Ali's Alley, un club de Soho, il a *dirigé* depuis quelques années plusieurs formations dans lesquelles on retrouve les noms de jazzmen au faîte de leur maturité comme Ed Blackwell ou Rashied Ali. L'association d'Anthony Davis avec James Newton est un jalon important dans l'histoire de la « créative music ».

PAUL-ETIENNE BAZOU.

★ Ce vendredi 19 octobre, 22 h. 30, au Bataclan.

Variétés

Michel Buhler

Il y a actuellement un petit événement à la Cour des Miracles, où l'auteur - compositeur - interprète Michel Buhler remplit tous les soirs une salle plus confortable, mieux sonorisée qu'autrefois.

En peu de temps, Michel Buhler a acquis une sorte de maturité. Il donne à ses chansons plus d'espace musical, plus de couleurs et de force, et il est parfaitement à l'aise sur scène, heureux *à l'évidence* avec quatre bons musiciens, chantant des ballades en forme d'histoires sur des gens *ordinaires*, avec une justesse dans les mots, une manière naturelle d'être attentif aux êtres, aux gestes, aux choses de la vie, un regard dur et tendre, une *infinie* pudeur, mais aussi parfois un humour ou une colère tranquilles.

Michel Buhler a gommé ce qu'il y avait de rugueux en lui, laisse couler sa générosité, reçoit tout ce qui peut enrichir son expression, accueille avec *bonheur une orchestration* « country » pour certaines de ses chansons, parodie le roman-photo, redonne de la vigueur à une certaine tradition, imagine une très belle ballade dédiée à l'immigré algérien. Vraiment, c'est un bon spectacle d'une *heure qu'il nous offre dans* la petite salle de deux cents places de l'avenue du Maine.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Cour des Miracles, 20 h. 30.

■ Les XIes Rencontres du cinéma des jeunes auteurs ont lieu du 17 au 23 octobre à Belfort. Six longs métrages et vingt et un courts métrages *de jeunes réalisateurs* sont présentés pendant ce festival.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 19 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Le loup dans la vallée.
19 h 10 Une minute pour les femmes : Ski, comment le pratiquer sans se ruiner.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 35 *Au théâtre ce soir : « Crime à la clef ».*
D'A. Bernier et R. Maridat, avec P. Pradier, A. Sinigalia, D. Grey, D. Nohain.
Une jeune femme arrive dans une auberge de montagne avec un nom qui ne correspond pas à ses papiers d'identité, et des affaires dans sa valise qu'elle n'avait jamais vues.
22 h 20 *Pleins feux.*
De José Artur, avec la participation de Thierry Le Luron.
23 h *Cinq jours en bourse.*
23 h 15 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Or du Transvaal.
Réalisation C. Boissol. Avec Yves Régnier.

21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
La sensibilité gastronomique. Bernard Pivot a invité MM. J.-F. Revel *(Un festin en paroles)* ; M. Detienne et J.-P. Vernant *(la Cuisine du sacrifice en pays grec)* ; B. Philippon *(Cuisine du Quercy et du Périgord)* ; H. Vincenot *(Cuisine de Bourgogne)* ; Mmes E. Tubiana et C. Anglade *(Recevoir sans en faire un plat)*, S. et J. de Rosnay *(la Malbouffe)*.
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Humphrey Bogart) : « African Queen ».
Film américain de J. Huston (1952), avec H. Bogart, K. Hepburn, R. Morley, P. Bull, T. Bikel, W. Cotell (v.o. sous-titrée). (Rediffusion.)
En 1914, au Congo allemand, la sœur d'un pasteur anglais, vieille fille puritaine rescapée de l'attaque d'un village noir, est recueillie par un Canadien alcoolique, propriétaire d'un rafiot. Elle l'oblige à descendre la rivière pour aller couler une canonnière allemande.
Un film d'aventures mouvementé, truculent, qui est aussi une des plus belles histoires d'amour du cinéma entre deux personnages profondément dissemblables, qui se découvrent dans l'action. Bogart et Hepburn, couple inoubliable.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le judo ; Des livres pour nous ; Boff et Tifuté.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 Le nouveau vendredi : Le réveil de l'islam en Afghanistan.
Reportage de Jérôme Ricardou. Commentaires de Philippe Alfonsi.
La guerre sainte des mudjahidin contre le régime actuellement au pouvoir.
21 h 30 Divertissement : Rue Paul-Colin.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Ariane et les laboratoires de l'espace.
20 h., « Bergers des Cévennes », par A.-M. Brisebarre.
21 h. 30, Black and blue : Jazz et cinéma.
22 h. 30, Nuits magnétiques : De bouche à oreille (une interview exclusive de l'écrivain William Burroughs).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30 : Jazz-Time).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Edo de Waart, avec T. Bruins, piano ; Aria de la « Folia Espanolia », de Henze, « *Concerto pour piano et orchestre* d'harmonie », de Stravinski, « Symphonie n° 2 en ut mineur », de Tchaïkovski.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, « le Voyage d'hiver », de Schubert, avec H. Hotter, baryton (enregistrement 1942 et 1943) ; 0 h. 5, Les musiciens du spectacle : La saison de Broadway.

Samedi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
Poulet au vinaigre de vin.
12 h 45 Devenir.
13 h *Journal.*
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 50, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, La vallée des dinosaures ; 15 h. 35, Série : Le soleil se lève à l'est ; 16 h. 30, Plume d'élan ; *16 h. 35, Temps X ; 17 h. 10, Berthe* aux grands pieds ; 17 h. 35, Mickey et compagnie.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine *auto-moto.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : Patrick Juvet.
21 h 35 Série : Los Angeles, années 30.
Avec Wayne Rogers.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La *vérité est au fond de la marmite.*
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
Cyclisme : Critérium des as ; football : Monaco - Saint-Etienne.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Belle Vie ».
De Jean Anouilh, avec Jacques François, Jean Le Poulain, Hélène Perdrière
Ou comment le fils du comte von Valançay obtient la permission d'épouser, au nom de la Révolution, sa femme de chambre, avant d'être digne de devenir ouvrier. Une satire de la notion de classes sociales signée spécialement pour la télévision par un auteur de théâtre qui connaît son métier. Méchanceté et humour garantis.
22 h 5 Variétés : Collaroshow.
23 h 5 Fenêtre sur...
L'œil de la nuit : Le vin des Carpathes, de Jean-Pierre Richard.
23 h 45 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la fronde ; La cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Repos à Baccoli.
De Pierre Moinot. Réal. J.-P. Sassy. Avec M. Lu Tolo et J.-P. Poron.
Grandes manœuvres et sentiment. Reconstitution d'un épisode de la seconde guerre mondiale.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Court métrage.
Dégustation maison.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'éducation.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole :
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Cuba.
16 h. 20, *Livre d'or* : Concert à l'abbaye de Sénanque par l'Ensemble Sequentia.
17 h. 30, Pour mémoire : Nuits magnétiques (le film noir).
19 h. 30, Carnets de notes en Irlande.
20 h., « Le Long Voyage » :
21 h. 22, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Musiciens pour demain : Muller ; Voitisek ; jeunes solistes tchèques ; I. Kanaky, *piano ; C. Pavlik, violon.*
9 h. 2, Et pourtant, ils tournent.
11 h. 30, Magazine des musiciens amateurs ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz *s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de son* : flûte et orgue à Strasbourg ; 14 h., Critiques-auditeurs : « Triple concerto BWV 1 044 », de J.-S. Bach.
16 h., Matinée lyrique : « Otello », de Rossini. Avec F. von Stade, J. Carreras, S. Pizichella, les chœurs Ambrosian et l'Orchestre philharmonia, dir. J. Lopez-Cobos.
19 h., Concert-lecture : Maurice Ohana-*Sibylle*, pour soprano, percussion et bande magnétique, avec M.-T. Foix, soprano, et V. Bauer, percussion
20 h. 5, Des notes sur la guitare : J. Rodrigo.
20 h. 30, Récital de piano Laurence Allix : « Etudes, livre II », de Debussy ; « Makrokosmos II », de Crumb ; « Études symphoniques », de Schumann ; « *Etudes posthumes* », de Schumann ; « Ce qu'a vu le vent d'Ouest », de Debussy.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; *Offmann, de M. Schneider ; 23 h., GRM-INA* : Qui dit quoi à qui ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 21 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 *Le jour du Seigneur.*
11 h Messe à l'Institut Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai.
Prédicateur : le Père Daniel Demacon.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les *rendez-vous* du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 35 Série : l'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
Spécial boxe.
18 h Cinéma : « la Rivière de nos amours ».
Film américain d'A. de Toth (1955), avec K. Douglas, E. Martinelli, E. Franz, W. Abel, W. Matthau (rediffusion).
En 1870, un éclaireur guidant un convoi de pionniers en territoire sioux s'oppose à deux bandits qui veulent provoquer une guerre.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Point de mire ».
Film français de J.-C. Tramont (1977), avec A. Girardot, J. Dutronc, M. Habich, J.-C. Brialy, F. Brion, P. Rouleau.
Un reporter photographe meurt dans d'étranges conditions. Sa femme, qui ne croit pas à la version officielle du suicide, mène une enquête sur ses activités. Elle est, en fait, manipulée, prise dans une machination. Excellent « thriller politique » à la française.
22 h 10 Concert.
Concertos brandebourgeois, de J.-S. Bach, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Cinquième concerto en sol majeur, Sixième concerto en si bémol majeur et Douzième concerto en la majeur).
23 h 5 Journal.

CHAINE II : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
« Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur » de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. B. Flavigny.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Tremplin 80.
Variétés
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 5 Des animaux et des hommes.
15 h 55 Majax : passe-passe.
16 h 40 Série : Un ours pas comme les autres.
17 h 45 Cirque demain.
18 h 25 Dessin animé.
18 h 40 Stade 2.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Retour du Saint.
Le voilier : le sixième homme.
21 h 30 Documentaire : Paris-Berlin.
De Teri Wehn Damisch
Troisième numéro de la série : « Un déjeuner au Bauhaus ». Etude d'un « renouveau » qui influença les architectes et aussi les peintres des années 30.
22 h 35 Il était un musicien : Monsieur Rossini.
23 h 15 Journal.

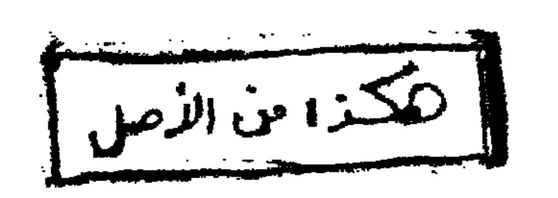
CHAINE III : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images de l'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Un Italien à Aix. Avec les Mismet Bayar (joueur de kaval, Turquie), le groupe Fromar do Nazaro (groupe folklorique portugais) et Los Calchakis (groupe argentin).
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Concert d'orgues à Notre-Dame de Paris : Pierre Cochereau interprète : F. Couperin, J.-S. Bach, L. Vierne, M. Dupré et P. Cochereau.
17 h 30 Alain Mottet lit « les Lettres persanes », de Montesquieu.
18 h 30 L'invité de FR 3 :
Jacques-Henri Lartigue.
Ou un photographe qui n'a pas fini — depuis le temps — d'avoir du succès.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Grande parade du jazz.
Stéphane Grapelli.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Montréal.
Anglaise et française, la capitale du Canada : ici, son histoire est raconté, de la fondation en 1642 à nos jours où Montréal compte près de 3 millions d'habitants.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma.
Le cinéma des dialoguistes.
22 h Ciné-regards.
Courage, fuyons, d'Y. Robert ; *le Soleil en face*, avec J.-P. Cassel et S. Audran ; *Sans anesthésie*, d'A. Wajda.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « The Baron of Arizona ».
Film américain de S. Fuller (1950), avec V. Price, E. Drew, B. Bondi, W. Sokoloff, R. Hadley, R. Barrat, R. Rome. (V.o. sous-titrée. N.)
A la fin du dix-neuvième siècle, pour s'emparer des territoires de l'Arizona (vendu par le Mexique aux Etats-Unis), un homme invente l'héritière d'un legs fait, autrefois, par le roi d'Espagne et falsifie des documents anciens pour réclamer les droits de la jeune femme qu'il a épousée.
Inspiré de l'histoire vraie du faussaire James Addison Reavis, Fuller a inventé des détails surprenants, dans le portrait d'un aventurier hors du commun, acharné à son entreprise démesurée, et touché par l'amour. Un style dramatique, elliptique, parfaitement efficace.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 21 OCTOBRE

— *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, participe à l'« interview-événement » sur R.T.L., à 13 h. 15.



هكذا من الأصل

LE PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE AU POÈTE GREC ODYSSEUS ELYTIS

Le prix Nobel de littérature a été décerné jeudi 18 octobre par l'Académie suédoise au poète grec Odysseus Elytis. Il n'y avait eu, *cette année, aucune fuite* en ce qui concernait le nom du lauréat possible. Elytis est le deuxième écrivain grec consacré à Stockholm. Avant lui, Georges Séféris, mort en 1971, avait, en 1963, reçu le prix. Le montant est de 800 000 couronnes suédoises, soit autant de francs français.

Comme dans l'Antiquité, la poésie grecque de ce siècle se partage entre le discours très ample, incarné par Anghelos Sikélianos puis par Nikos Kazantzakis, et l'impassible *vignette lyrique* ennemie des grands développements, telle que l'affectionnait cet autre prix Nobel, Georges Séféris. Ces deux tendances ne sont pas les seules : chez la plupart des *poètes grecs contemporains, on* devine aussi la nostalgie des médailles troubles, précieuses, pour tout dire alexandrines, qu'a laissées l'énigmatique Constantin Kavafis, le plus parfait des poètes de la décadence.

Alors qu'au sein de la même génération Yannis Ritsos fait figure de poète « engagé », pour qui la *vie moderne et le civisme n'ont* aucun secret, au contraire, Odysseus Elytis représente l'exploitation la plus radicale des richesses humaines détachées de l'actualité. D'abord baroque et surréalisant — il a traduit Eluard, Lautréamont, Pierre Jean Jouve. — il se met au diapason d'un *esprit où l'absurde et l'image, l'onirisme* et l'ébahissement devant le réel, forment un étrange et beau ménage. Quand il chante la mer Egée, thème favori, il ne parvient pas *seulement à la cerner, il la* réinvente. Le fabuleux chez lui naît de la contemplation assidue : nul poète aujourd'hui ne sait voir juste avec tant d'ardeur.

Traduit en France de manière plus que sporadique, Odysseus Elytis ne *figure que dans l'anthologie de* Dominique Grandmont, *Trente-sept poèt.s grecs de l'Indépendance à nos jours* (Pierre-Jean Oswald, 1972). C'est un devoir urgent désormais que *de nous le faire mieux connaître.*

ALAIN BOSQUET.

[*Né en 1911* en *Crète. Odysseus* Alepoudhelis prit le pseudonyme d'Elytis lorsqu'il publia, en 1935, ses *premiers poèmes dans la* revue grecque *Lettres nouvelles* qui, sous son influence et celle de Séféris, joua un rôle important dans le renouveau de la poésie grecque. Il a publié, en 1946, son *Chant héroïque et funèbre*, inspiré de la guerre gréco-italienne, et ne 1959 *To Axion Esti*, que Mikis Theodorakis a mis en musique. Ainsi que de nombreux autres recueils de poèmes. *Le seul* traduit en français s'intitule *Six plus un remords pour le ciel* (Fata Morgana, 1977). Dans *le Monde* du 9 janvier 1976, Vassilis Alexakis avait présenté cet auteur.]

« Une poésie imprégnée de sensualité et de luminosité »

Dans un communiqué extrêmement long et circonstancié, le jury du prix Nobel de littérature précise que ce prix a été décerné à Elytis « pour sa poésie qui, puisant au fond de la tradition grecque, met en scène, avec une sensualité puissante et une intelligence lucide, la lutte d'un homme moderne pour la liberté et l'activité créatrice ».

« Le nom d'Odysseus Elytis est chargé d'informations sur l'homme et sur le poète. Odysseus Ulysse, c'est le navigateur, le héros de l'épopée homérique caractérisé par sa soif de liberté et son indomptable obstination, par son esprit d'entreprise et son insatiable curiosité de toutes les aventures et expériences sensuelles que peuvent offrir l'archipel grec et la mer.

» *Odysseus, c'est le* nom que le poète reçut de ses parents. Il témoigne d'un sens du passé, et des liens avec les mythes et l'originalité profonde de la *tradition* grecque. La famille du poète est originaire de l'archipel égéen. Lui-même naquit en Crète *peu de temps avant que* l'île ne fût libérée de l'emprise turque.

» Elytis, c'est le nom qu'il *s'est donné lui-même tout au début de* sa carrière d'écrivain. Ce nom est une synthèse de plusieurs notions *chères au poète. C'est en quelque* sorte une profession de foi condensée. Les éléments qui la *composent doivent évoquer les mots* grecs pour Grèce (Ellas), espérance (Elpidha) et liberté (Elefteria) et la *femme* mythique qui personnifie la beauté, la sensualité érotique et un concentré de la séduction *féminine* Hélène (Eleni). Eros et Heros ont des liens très étroits dans l'univers poétique et mythique d'Elytis.

La résistance contre le fascisme

» La mer et *les îles, leur* flore et leur faune, les galets lisses des plages, le bruissement de la houle, le noir hérissement des oursins, l'air salin et la lumière jouant à la surface des flots... Ce sont des éléments qui réapparaissent sans cesse dans son œuvre. Ainsi que la lumière solaire aveuglante, mordant cet univers d'une clarté qui pénètre tout, et à la fois fertilise et purifie.

» *La poésie d'Elytis* est imprégnée de sensualité et de luminosité. (...) Mais, d'autre part, cet univers est *métamorphosé* en *une réalité allégorique*. Il devient une représentation idéale du monde véritable qui n'est pas toujours *aussi clair, aussi* vrai, aussi merveilleux mais qui devrait l'être et pourrait l'être. (...)

En exploitant l'existence, l'homme, ses capacités et sa vie, en accord avec le reste de la création, Elytis *ne s'évade pas vers un refuge idyllique — il accomplit une action* morale ou un exorcisme de la même nature que ceux que l'on peut si souvent *retrouver au cours de l'histoire grecque*, depuis les résistants contemporains en lutte contre l'op*pression fasciste ou* autre, et, en remontant de siècle en siècle, jusqu'à l'heure classique des hauts *faits héroïques. Il s'agit de ne pas* se soumettre, il s'agit de réfléchir constamment à ce que devrait être *l'existence et à ce que l'homme* en se rebellant contre tout ce qui peut créer en se rebellant contre tout ce qui *menace de le détruire* et de le souiller.

C'est tout autre chose qu'une *œuvre politique au sens restreint* du terme. C'est une sorte de poésie engagée, qui a pour ambition de sauvegarder *l'intégrité morale ou la* fierté indispensable à qui veut opposer une résistance aux fatigues *et aux dangers, aux violences et à la* misère. Ces aspects de l'œuvre d'Elytis s'affirmèrent puissamment *au début des années 1940*, *alors* que le poète participait à la campagne d'Albanie contre l'invasion *fasciste*. Il passa, alors, par ce qu'il appelle lui-même une crise. Tout devait être remis en question. Comment vivre ? A quoi peut *servir* la poésie ? Quel rôle la beauté du poème et de l'art peut jouer dans la lutte pour la dignité et la résistance humaine, sans perdre pour autant sa liberté en tant qu'art ?

L'œuvre poétique intitulée « Chant héroïque élégiaque pour l'enseigne tombé au cours de la campagne d'Albanie » a été écrite pendant cette guerre, basée en grande partie *sur les expériences* de l'auteur. Elle fut immédiatement très appréciée et devint pour les jeunes une sorte de *document représentatif d'une génération*. Elle est restée comme l'expression du caractère indompta*ble de la résistance grecque*. Le soldat tombé au combat est le représentant des Grecs qui ont succombé lors de cette guerre, mais aussi de tous ceux qui sont tombés au cours de la longue histoire des luttes grecques pour l'indépendance de la nation et son génie original. Peinture de la réalité et généralisation mythique s'unissent ici, comme si souvent, dans l'œuvre d'Elytis.

La campagne d'Albanie et le « Chant héroïque élégiaque » constituent en quelque sorte une char*nière dans la vie du poète*. Il avait débuté au milieu des années 30 dans une revue qui devint alors un point *de rencontre pour les jeunes poètes*, « Nea Gurammata », une sorte de banc d'essai. Les influences du surréalisme français s'y faisaient *sentir*, et, *dans le cas d'Elytis*, surtout celle de Paul Eluard. Le surréalisme agit en libérateur. Il aida *les jeunes poètes à trouver leur propre voie*, surtout vis-à-vis de la grande tradition grecque, la tradition *classique qui risquait* de devenir pesante et de stagner dans le conformisme et les formules réthoriques. *Les premiers recueils de* poèmes d'Elytis avant « le Chant héroïque élégiaque » ont une sen*sualité juvénile. Ils sont baignés* de lumière, pleins de virtuosité et très suggestifs dans leur captivante *fraîcheur visuelle. Ils ont vite fait* de lui l'un des premiers parmi les poètes grecs contemporains.

Hésiode, la Bible et les hymnes byzantins

Cependant, le « Chant héroïque élégiaque » mit au jour d'autres aspects du poète, aspects déjà présents dès le commencement, mais qui exigeaient maintenant plus de place, le tragique et l'héroïque. Ils s'épanouirent dans le recueil considéré par beaucoup comme l'œuvre primordiale d'Elytis « To Axion Esti » (Il est digne... »). *Ce cycle* poétique est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature du vingtième siècle pour sa densité et *la* richesse de ses multiples facettes. C'est une sorte de drame lyrique ou mythique avec, entre autres, des résonances d'Hésiode, de la Bible et des hymnes byzantins. D'une conception rigoureuse et polyphonique, il se rattache aussi à la poétique de l'avant-garde occidentale moderne. *Le* recueil commence par une sorte de drame de la création qui met en scène à la *fois le poète* et à travers lui nous tous, car, déclarait Elytis : « Je ne parle pas de moi, je parle de tous *ceux qui sentent* comme moi mais n'ont pas assez de naïveté pour l'avouer. »

La section *suivante* est composée selon un plan architectural très complexe *qui* introduit entre autres des descriptions de la guerre et d'autres calamités subies par la *Grèce et l'homme moderne*. C'est le cheminement de la souffrance, auquel fait suite dans la partie finale la louange elle-même, affermie et renforcée par les expériences de l'homme mûr, cette louange confirme l'indomptable et inflexible volonté de sauvegarder la vie et sa richesse sensuelle.

Dans l'un de ses courts essais, Elytis résume ainsi ses intentions : « *Je considère la poésie comme une* source d'innocence, pleine de force révolutionnaire. Ma mission est de diriger ces forces contre un univers que ma conscience ne peut pas accepter, pour rendre cet univers, par des métamorphoses continuelles, mieux en harmonie avec mes rêves. Je fais ici allusion à une sorte de magie contemporaine dont le mécanisme mène à la découverte de notre propre réalité. C'est pour cette raison que je crois jusqu'à la limite de l'idéalisme que je me déplace dans une direction inexplorée. Dans l'espoir d'atteindre un liberté libre de toute contrainte et la justice qui pourrait être identifiée à la lumière absolue... »

En faisant la synthèse d'une mobilité pleine d'ardeur et de sensualité et d'une rébellion constante et disciplinée à l'égard de toute contrainte, la poésie d'Elytis affirme son originalité, en même temps qu'elle est représentative des traditions du peuple grec.

MORT DE L'ÉCRIVAIN BELGE MAUD FRÈRE

L'écrivain belge de langue française, Maud Frère, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans.

Dans les années 50 et 60, les romans (1) de Maud Frère, en particulier Vacances secrètes *(1956)*, l'Herbe à moi *(1957)*, la Grenouille *(1959)*, la Délice *(1961)*, *et* Guido *(1965), ont joué un rôle émancipateur.*

Alors que le féminisme usait de manières ou fracassantes ou ostensibles, Maud Frère se contentait de faire évoluer ses personnages dans un cadre bourgeois convenu. Ces femmes admirablement profilées, sous des apparences banales, disaient leurs droits au désir, à l'amour physique, à la contestation sociale, sans pour autant crier sur les toits. Les hommes aussi succombaient soudain au doute et à la tentation de tout détruire. La faille psychique et l'angoisse prenaient des allures quotidiennes. Nous restions normaux, de connaître tous les jours l'enfer intérieur. S'écrouler en soi-même devenait une sorte d'hygiène indispensable.

La tragédie de l'interrogation Maud Frère a su lui donner une dimension plaisante et délicate. On peut la relire aujourd'hui comme une romancière classique. — A. B.

(1) Publiés par Gallimard.

LE DERNIER ROMAN D'ALBERTO MORAVIA EST SAISI POUR OBSCÉNITÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Massimo Dinato Bartolomei, procureur général de la cour d'appel de l'Aquila *(Abruzzes)*, vient *de franchir* un pas de plus dans la lutte impitoyable qu'il mène contre l'obscé*nité : le jeudi 18 octobre*, il a ordonné la saisie de *la Vita interiore* (traduit en français sous le titre *Desideria*), le roman publié l'année dernière par l'écrivain italien le plus connu à l'étranger Alberto Moravia.

Motif : « *C'est un ouvrage sans prétentions scientifiques et artistiques (...) dont l'obscénité dégoûtante offense profondément les bonnes mœurs, avec une collection illimitée de perversions sexuelles et de manies érotiques effrénées.* » Le magistrat de l'Aquila s'est fondé sur les plaintes de quatorze membres d'une association catholique. Il avait fait saisir précédemment plusieurs films et livres, ainsi que la revue *Play Boy*.

« *Ceci est mon dernier roman* », déclarait Moravia en juin 1978. Il affirmait avoir mis sept années pour écrire cette confession d'une jeune fille, Desideria, en révolte contre la société. — R. S.

[Françoise Wagemer a rendu compte de « Desidera » (« la Vie intérieure ») dans « le Monde » du 30 mars 1979.]

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Murs en toile

Il y a déjà plusieurs années que le tissu est utilisé pour revêtir les murs. Avec 26 millions de mètres carrés vendus en 1978, le vrai tissu (à tendre au mur) ne progresse pourtant plus ; il est concurrencé par les textiles montés sur papier, qui poursuivent leur expansion sur ce marché.

Fabriqués avec des fibres *naturelles et synthétiques*, les textiles muraux contrecollés sur du papier ont deux avantages appréciables : ils sont moins chers que le tissu à tendre (50 à 60 F environ le mètre carré) et ils sont plus faciles *à poser. On les colle au mur, comme du papier peint.* Leur faible largeur (généralement 70 centimètres) nécessite, en revanche, des *raccords* nombreux, et *ils ont* un aspect plus plat que le tissu véritable *ainsi qu'un toucher assez rêche*, dû à l'encollement des fibres sur le support en papier.

Les plus classiques des revêtements textiles à coller sont à base de lin ; leurs coloris « naturels » (de l'écru au *beige) permettent de les intégrer* aisément à tous les styles de mobilier. Parmi les nouveautés : une toile en lin, viscose et coton à tissage en relief (Salubra-textile) et, dans la collection Charles-Quint, un effet *de grille en deux tons.* De texture plus fine, une toile à trame mouchetée (« Bruxelles », Solintex) et un tissage soyeux dont la coloration blonde est obtenue par le mouillage du lin (Corona).

D'autres textiles sur papier ont un aspect plus fantaisie, se *rapprochant des tissus d'ameublement.* La collection Sari associe la texture et la couleur : les tissages de laine ressemblent à des tweeds moelleux (très réussis en rose), ceux de laine, fibranne et polyester imitent, par leurs *rayures colorées, les lirettes et* les bayadères. Les nouveaux textiles muraux de Sommer, de tons pastels, jouent sur les contrastes : alternance de bandes verticales à gros tissage et à fines rayures ; bandes d'inégales *largeurs tissées en relief* et disposées en diagonales.

Tout à fait nouveaux sont les revêtements textiles à décor romantique. Sur une fine toile de coton, blanche ou beige, sont imprimés en relief des petits bouquets de couleurs tendres (« Cottage », Pickhardt et Siebert). *Dans sa collection* « Escurial », Inaltéra a placé, sur un fond de grosses roses épanouies, un écran soyeux de fils verticaux. Même effet de décor voilé chez Nobilis, où du papier de couleur est imprimé, en blanc, d'un *vol de grues couronnées* ; une résille de tissu d'herbe de Corée en estompe le tracé.

Le papier peint, après une montée en flèche de ses ventes au cours des dix dernières années, connaît une certaine *stagnation. Ses fabricants n'en* continuent pas moins à faire preuve d'imagination pour renouveler le décor des murs.

Les fleurs sont toujours largement représentées dans toutes les collections, mais le feuillage apparaît comme une vedette à *part entière. Un nouveau style* « tonnelle » va ainsi égayer la maison, mêlant verdure et fleurs: pergolas encadrées dans des médaillons fleuris (Essef), grappes de roses en boutons sur un fond de feuillage (« Gipsy » *Crown*) ou *gros bouquets* disposés dans un damier de treillis, sur un papier métallisé de Mayfair. Suzanne Fontan a dessiné pour Nobilis une vigne vierge *s'enroulant sur des croisillons* de bois. Spécialement *conçu pour* tapisser un plafond, ce papier peint est construit en carrés de 45 centimètres de côté, *plus faciles* à poser que des lès. Cet original plafond de verdure *s'accompagne d'une frise* assortie, délimitant le haut des murs tendus de papier uni.

Retour des frises

Les *frises* connaissent un regain de faveur en *décoration.* Traitées, par les fabricants, dans *divers styles,* les frises se posent en haut des murs, mais *aussi* en encadrement d'une porte, d'une alcôve ou d'un panneau. Pour décorer une cuisine, *Inaltéra joint à un papier vinyl* uni parsemé de radis roses une *frise, très colorée, mêlant paniers* de légumes et de fruits. Dans des harmonies de rose, gris perle ou bleu percale, Primrose Bordier a créé, pour la collection Leroy-Express, des frises qui unissent plusieurs papiers : *bordure d'arbres boules et de moineaux* pour deux décors de feuillages ; guirlande d'angelots pour un semis en positif-négatif ; rayures et pointillés pour relier deux dessins géométriques.

La mode des coordonnés a pris un virage. On ne se contente plus d'assortir un papier *peint à un tissu. On ose revêtir* les murs d'une pièce de plusieurs papiers à fleurs, à motifs d'échelles différentes, ou associer des rayures et des pois de diverses couleurs. Avec les *conseils* d'un bon vendeur, la *cliente laissera exploser* sa fantaisie, tout en donnant à une *pièce,* ou à l'appartement, une cohésion harmonieuse. C'est un jeu qui exige une grande sûreté de goût, mais qui aboutit à un décor original. Plusieurs fabricants ont conçu leurs collections dans ce but.

Dans son Edition artisanale, Essef présente des semis de *fleurs,* des *bouquets,* des *petits* dessins géométriques et des unis qui se coordonnent dans des harmonies de tons sable, brun ou bleu nuit. Follot a choisi des fonds toilés de couleurs douces pour sa collection « Z 2 » *qui mêle des fleurs et des fruits* à des motifs géométriques. Les papiers Lutèce, avec leur album *le Carton à dessin*, associent en gaieté des herbiers, des bouquets rétro *et* des semis naïfs de mini-palmiers.

JANY AUJAME.

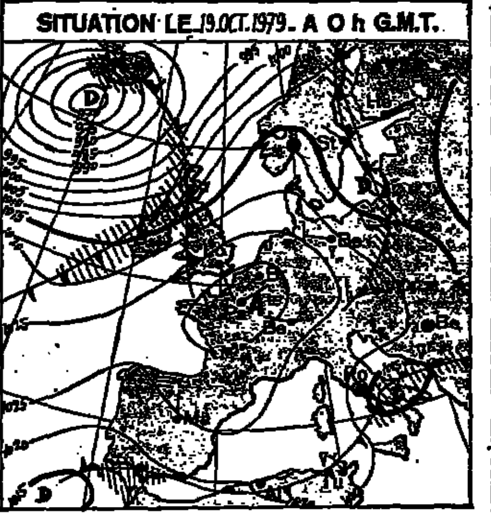
RADIATEURS AU MINIMUM. — De nouveaux convecteurs électriques ont la particularité de prendre *le minimum de place. Ces radiateurs* Noirot sont, en effet, les plus étroits qui existent : à partir de 15 centimètres de large seulement sur 50 centimètres de haut et 12 centimètres d'épaisseur. Dotés d'un thermostat à *régulation électronique* (au 1/10 de degré près), ils sont équipés d'une résistance à très basse température assurant une parfaite uniformité d'émission de chaleur. Ils sont bicolores : beige pour la façade et brun pour le corps de l'appareil et la grille de convection.

Ces radiateurs, conformes à la nouvelle norme de sécurité C 15100 (protection contre les chutes d'eau verticales), peuvent être installés dans une salle de bains ou une cuisine, pièces où la place est souvent restreinte. *Un convecteur* de 500 watts, largeur 15 centimètres, vaut 460 F environ ; en 1 000 watts *et* 26 centimètres de large, 485 F environ. La gamme va jusqu'à 2 000 watts.

★ Noirot, convecteurs super-étroits (série 7398) ; en vente dans les magasins spécialisés en chauffage électrique.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.OCT.1979. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20 oct 79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 octobre à 0 heure et le samedi 20 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent la France continueront à nous protéger de la zone active des perturbations circulant de l'Atlantique nord aux îles Britanniques et à la Scandinavie. Ces perturbations ne pénétreront que faiblement sur nos régions septentrionales ; elles se désagrégeront rapidement dans l'intérieur de notre pays.

Samedi 20 octobre, la zone de temps très nuageux et faiblement pluvieux, qui abordera les côtes de la Manche en fin de nuit, traversera le matin la Bretagne, la Normandie et les régions du Nord, mais elles se désagrégera progressivement en pénétrant dans l'intérieur ; elle sera suivie l'après-midi de très belles éclaircies. Sur les régions s'étendant de la Vendée au Bassin parisien et au Nord-Est, les formations brumeuses matinales seront moins nombreuses que vendredi et le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux. Sur les autres régions, le temps sera généralement ensoleillé après dissipation de bancs de brouillard matinaux, qui affecteront encore le Sud-Ouest et le Centre.

Les vents seront souvent faibles, parfois modérés, de secteur sud-ouest près de la Manche et de la mer du Nord, de secteur est dans les régions méridionales.

Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Vendredi 19 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,3 millibars, soit 772,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 21 et 9 degrés ; Biarritz, 20 et 8 ; Bordeaux, 19 et 6 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 2 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 19 et 4 ; Lille, 15 et 4 ; Lyon, 15 et 4 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 14 et 4 ; Nantes, 19 et 6 ; Nice, 21 et 14 ; Paris - Le Bourget, 19 et 6 ; Pau, 19 et 4 ; Perpignan, 22 et 6 ; Rennes, 19 et 6 ; Strasbourg, 17 et 3 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 19 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 16 degrés ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 27 et 22 ; Berlin, 12 et 8 ; Bonn, 15 et 2 ; Bruxelles, 15 et 5 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 11 et 7 ; Genève, 16 et 2 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 13 et 6 ; New-York, 23 et 8 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 8 et 5 ; Téhéran, 25 et 19.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 OCTOBRE

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Le siège du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.

« Le baroque », 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Hôtel d'Aumont », 15 h., 5, rue de Jouy (Arcus).

« La rue Visconti », 15 h. 15, 21, rue Visconti (Mme Barbier).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 h., 23, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Le palais du Luxembourg », 15 h., 10, rue de Tournon (Mme Hager).

« De l'hôtel de Rohan à l'hôtel d'Angoulême », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« L'hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Du collège de Navarre au collège des Irlandais », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. David Perrin : « Les techniques de génie génétique, leur contribution à la *recherche fondamentale et appliquée* ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Jacques d'Ares : « Malte et Sardaigne mystérieuses : mégalithes et nouragues cyclopéens » (Atlantis).

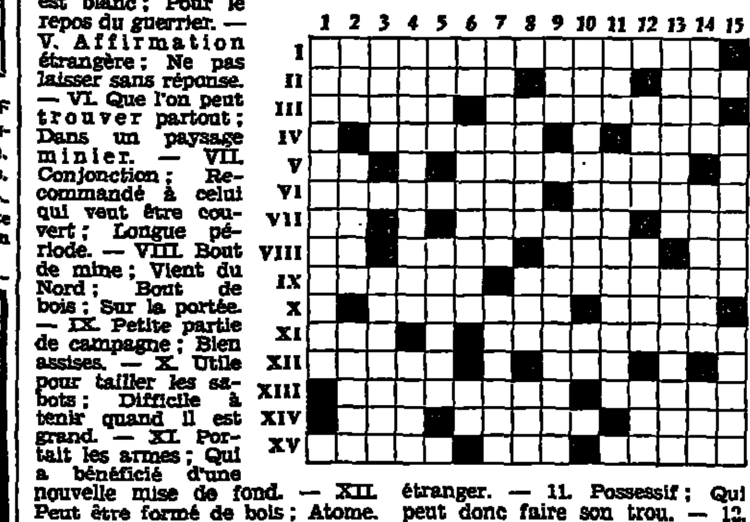
20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, M. Albert Slosman : « Les survivants de l'Atlantide » (Centre culturel de la Rose-Croix AMORC).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 519

HORIZONTALEMENT

I. S'ennuient quand ils n'ont rien à croquer. — II. Qui ne verra donc pas l'été ; Répond mal ; Récipient pour celui qui veut tourner. — III. Où il y a de la vie ; Pourra devenir claire. — IV. Vit en parasite quand il est blanc ; Pour le repos du guerrier. — V. Affirmation étrangère ; Ne pas laisser sans réponse. — VI. Que l'on peut trouver partout ; Dans un paysage minier. — VII. Conjonction ; Recommandé à celui qui veut être couvert ; Longue période. — VIII. Bout de mine ; Vient du Nord ; Bout de bois ; Sur la portée. — IX. Petite partie de campagne ; Bien assises. — X. Utile pour tailler les sabots ; Difficile à tenir quand il est grand. — XI. Portait les armes ; Qui a bénéficié d'une nouvelle mise de fond. — XII. Peut être formé de bois ; Atome. — XIII. *Présentés comme* des martyrs ; Où l'on voit beaucoup de mouches. — XIV. Ainsi, dans l'antiquité ; Crie comme un innocent ; Fournit du jus quand il est conducteur. — XV. Crient comme des bêtes sauvages ; D'un auxiliaire ; Moment de répit.



VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut *donner* à un grand tarin. — 2. Sort du Jura ; Partisan d'un prêtre d'Alexandrie ; Fournit de bons bâtons. — 3. Commande la madrague ; *Est beaucoup* plus condamnable quand elle est raffinée. — 4. Qu'on ne pourra donc pas caser ; Pays d'Asie. — 5. Chef-lieu en pleine campagne ; A une *odeur* de *violette.* — 6. Symbole pour un métal blanc ; Est parfois nécessaire ; Agrément d'autrefois. — 7. Torturé comme par le remords ; Se fait sur deux notes. — 8. Là où peuvent aller ceux qu'on envoie paître ; On ne peut pas noircir quand il est pourri ; Peut couler de source. — 9. Passe facilement sous la porte ; Forme primitive de la religion pour Durkheim. — 10. Ne se découragera pas ; Fleuve étranger. — 11. Possessif ; Qui peut donc faire son trou. — 12. *Pas facile* à *avaler* ; *Voulait voir* les choses du bon côté ; N'aura pas besoin de retouches. — 13. Fait un travail très utile avant de semer ; Qu'on ne peut pas faire sans être prévenu. — 14. Plus purs quand il y a un bon lecteur ; Pas vrai ; Imite un bossu. — 15. Capables de faire rougir ; Lu comme par un débutant.

Solution du problème n° 2 518

Horizontalement

I. Croupiers. — II. Harnachée. — III. Attire. — IV. Ré ; Le ; Dos. — V. Eloi ; Pesa. — VI. Ni ; Nelson. — VII. Teigne ; Iy. — VIII. Armurier. — IX. Peano. — X. Sou ; Genre. — XI. Ecrues ; Ur.

Verticalement

1. Charentaise (« aux pommes » = très joli). — 2. Râtelier ; Oc. — 3. Ort ; Impur. — 4. Unilingue. — 5. Paré ; Enragé. — 6. Ice ; Pleines. — 7. Eh ; Dés ; Eon. — 8. Reposoir ; Ru. — 9. Se ; Sang ; Mer.

GUY BROUTY.

BREF

TRANSPORTS

TARIFS JEUNES VERS NEW-YORK. — Air France vient de mettre en vigueur, sur la ligne Paris-New-York, un tarif jeunes destiné aux passagers âgés de douze ans à vingt et un ans inclus. L'aller et *le retour* coûte 1 975 F. La durée de séjour doit être comprise entre quatorze jours et un an. Le paiement du billet doit être fait au moment de la réservation. Il est possible de *laisser* « ouverte » la date du retour, *moyennant* un supplément de 150 F.

BONS GRATUITS POUR LES CHOMEURS D'ILE-DE-FRANCE. — *L'Agence nationale pour l'emploi* (A.N.P.E.) signale que les *chômeurs* de la région parisienne inscrits à l'Agence peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de bons de transport gratuits sur le R.E.R. et les autobus de banlieue, s'ils doivent effectuer plus de 10 kilomètres pour répondre *à une convocation* de l'Agence ou d'une entreprise.

CONSEILS DE CHAUFFAGE. — Selon l'Agence pour les économies d'énergie, dans toutes les zones d'altitude le chauffage peut être maintenu ou mis en service, sauf dans les Pyrénées et les Alpes-du-Sud. Il peut être arrêté dans le Nord, le Pas-de-*Calais*, la *Picardie*, *la Bretagne*, les pays de la Loire, le Midi toulousain, le Quercy, la vallée du Rhône et à Paris...



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 19 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Portant application de la loi du 3 janvier 1977 modifiant l'article 189 *bis* du code du commerce concernant la prescription en *matière commerciale* ;

● Fixant l'heure légale française et arrêté fixant la période d'heure d'été en 1980. Cette période commencera le dimanche *6 avril* à 2 heures et *s'achèvera* le dimanche 28 septembre à 3 heures dans les départements métropolitains et dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique.

LOTO

TIRAGE N° 42

DU 17 OCTOBRE 1979

7 — 22 — 25 — 27 — 39 — 41

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 5

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	926 934,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complementaire	61	60 782,60 F
5 BONS NUMEROS	2 028	5 484,80 F
4 BONS NUMEROS	108 444	102,50 F
3 BONS NUMEROS	1 851 207	8,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 24 OCTOBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 23 OCTOBRE 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Va-t-on manquer d'informaticiens?

Le formidable avenir promis à l'informatique risque, paradoxalement, de se trouver limité par la difficulté de recruter des collaborateurs formés et expérimentés.

Agissant très en amont des simples problèmes de fabrication et de parution d'offres d'emploi, HAVAS CONTACT, agence conseil en communication pour le recrutement, s'est donnée les moyens d'analyser les tensions du marché du travail dans l'informatique. Il était indispensable de connaître *les mécanismes de mobilité professionnelle*, et les motivations des différentes catégories d'informaticiens.

Comme pour les fonctions de vente et pour les ingénieurs, une étude a été réalisée (Juin 1979) qui permet de mieux "ajuster" les offres d'emploi des entreprises aux réalités *de ce marché*.

Les principaux résultats sont rassemblés dans notre bulletin "Gardez le Contact" de Septembre.

Demandez-le à
HAVAS CONTACT
Service Marketing
156, bd Haussmann
75008 PARIS.
Tél. 236.42.81 et
755.99.08 (poste 232).



USINE DE TRAITEMENT DE SURFACES
métalliques tous procédés
(région Nord, Paris 15 km.),
recherche

RESPONSABLE D'USINE

minimum 35 ans.
Expérience dans profession. - Ecrire avec C.V. et prétentions à numéro 78.264 M, BLEU Pub., 17, rue Lebel, 94-Vincennes. Discrétion assurée.

Ville de la grande banlieue sud recrute pour sa direction de l'ensemble du service Biblioth. et Discoth.

UNE BIBLIOTHÉCAIRE
1re catégorie

Références profession. exigées.

Envoyer curriculum vitae.
Ecr. n° 8.834 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

THOMSON-CSF

A la pointe de la technique des tubes électroniques de puissance

JEUNE INGÉNIEUR

ENSTA - ESPCI - MINES
Paris ou Nancy
options physique des solides ou matériaux
Pour la *mise en œuvre de techniques avancées* et suivi de la qualité de fabrication.

JEUNE INGÉNIEUR

SUPELEC (RADIOCOM-ELECTRONIQUE INDUS ou MATERIAUX)
Pour contrôle qualité des produits finis, contacts et liaisons commerciales.

Ecrire C.V. détaillé + photo au Chef du Personnel
THOMSON CSF
B.P. 84 - 74201 THONON

Vous savez vendre, c'est-à-dire conclure face à un acheteur. Vous pratiquez activement un sport ou, mieux, vous êtes un ancien sportif.
Nous recherchons pour PARIS et sa région l'homme nous permettant d'accélérer notre pénétration sur le marché des articles de sports.
Ce poste permet de mesurer très vite compétence et résult.
Rémunération :
fixe + frais + primes
Si vous n'aimez pas la vente, il est inutile d'écrire.
Sinon envoyer C.V. + photo + *prétentions à* :
HAVAS, 23, rue des Arènes, 39100 DOLE - N° 60240.

AGENCE DE PUBLICITE
7 personnes, solide, développement rapide, recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GESTION

Demandons :
- DECS complet et/ou Ecole supérieure de commerce ;
- Gde puissance de travail ;
- 2 à 3 ans expér. indispens.

Offrons :
- 72.000 F annuels ;
- Responsabilités ;
- Bonne ambiance de travail ;
- *Promotion possible.*

Envoyer lettre manusc. + C.V. à SEDIP, 39, r. d'Amsterdam-8e. DISCRÉTION ASSURÉE.

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets EN TEMPS REEL

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience IRIS 50-SIRIS 3 salaire 120 000 F par an

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11 IRIS 50 (SIRIS 3)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel - Untel 80/80 - Motorola
Postes à responsabilités pour éléments de valeur.
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

Importante Société siège social POLYNESIE FRANÇAISE recherche

CHEF COMPTABLE

- niveau DECS ;
- min. 10 ans d'expérience ;
- *langue anglaise souhaitée ;*
- notions juridiques impératives ;
- connaissances informatiques appréciées.

Il sera responsable de la totalité de la comptabilité et des services administratifs entouré d'une équipe de quatre personnes.
Il sera logé éventuellement en famille.
Rémunération envisagée annuelle 100 000 FF (ou +).
Voyages à la charge de la société.
Age 35 ans environ.

Première lettre manuscrite avec C.V., photo d'identité et photocopie des certificats *professionnels* à n° 32576 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Entreprise de bâtiment et T.P. recherche pour Banlieue Ouest

INGÉNIEUR DE TRAVAUX

5 ans d'expér. minimum
- Logements (gros œuvres et corps d'états secondaires), industrialisés ou non.
- Constructions industrielles et commerciales.

Adresser CV manuscrit s./réf. 1649 à :
P. LICHAU S.A. B.P. 220
75063 Paris Cedex 02
qui transmettra.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)





FLEETGUARD EUROPE, UNE SOCIETE CUMMINS

DES FONCTIONS A POURVOIR DANS LA DIRECTION DU MARKETING

Fleetguard Inc. est une filiale à 100% de la "Cummins Engine Company Inc", une société importante en matière de fabrication de moteurs Diesel, dont le siège se trouve aux Etats Unis et dont les activités s'exercent sur le plan international. Fleetguard se spécialise dans la production et la distribution dans le monde entier de filtres de haute qualité pour équipement lourd à traction Diesel. Nous fabriquons une gamme complète de filtres à air, à carburant, à lubrifiant, à agent de refroidissement ainsi que de filtres hydrauliques et nous sommes un leader dans le domaine de l'innovation aussi bien en matière de produits qu'en matière de commercialisation.

Fleetguard est en pleine expansion des ventes et sa rentabilité ainsi que sa gestion son excellentes. Un facteur important de notre réussite est notre environnement de travail, fécond et agréable.

Notre branche "Fleetguard Europe" recherche actuellement plusieurs responsables des ventes et du marketing possédant de bonnes qualifications. Les postes suivants sont à pourvoir:

DIRECTEUR DES VENTES – EUROPE OCCIDENTALE

Cette fonction sera désormais à pourvoir en France, dans une ville dont le choix n'a pas encore été retenu.

Le candidat retenu aura la responsabilité de la direction et du développement des ventes des produits Fleetguard en France, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce. Il sera responsable de la direction et *de l'expansion d'une petite équipe de vente et d'un réseau de distribution en France* ainsi que de l'expansion des ventes et de la mise au point de stratégies de distribution pour les autres pays; également de la mise en place d'une équipe de vente pour desservir ces marchés.

Le candidat idéal:

parle couramment français et anglais et de préférence également espagnol *et/ou italien*;
a obligatoirement de l'expérience en matière de direction des ventes et de supervision;
connaît le marché de l'équipement lourd à traction Diesel;
possède un diplôme universitaire, "MBA" ou équivalent;
a de bonnes connaissances pratiques dans les domaines de la conception et du planning;
a soit une formation technique/mécanique/scientifique soit de l'expérience dans ce domaine.

DIRECTEUR REGIONAL – BENELUX

Cette fonction est à pourvoir en nos bureaux d'Aartselaar, près d'Anvers.

Le candidat retenu sera responsable de la direction et du développement de nos ventes sur le *marché des pièces de rechange* en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Le candidat idéal:

parle couramment français, néerlandais et anglais;
possède de préférence un diplôme universitaire, "MBA" ou équivalent;
a de l'expérience de la vente dans *les marchés des pièces détachées: automobile, camion, matériel* de génie civil.

Si vous sentez motivé par une ambiance de *travail où l'accent est placé sur l'élément humain et si* votre bagage de connaissances et d'expérience correspond aux qualifications précitées, nous serions heureux de vous connaître. Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Mr. Charles D. Tenny III — Marketing Manager,
Fleetguard Europe, Boomsesteenweg 78/1 2530 Aartselaar-Belgique.

emplois régionaux



Pour région **SUD-OUEST**
Importante entreprise recherche
le RESPONSABLE
de son département
MENUISERIE - ALUMINIUM - MURS RIDEAUX
Envoyer C.V., photo et prétentions au N° 8 763 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Groupe Européen recherche ATTACHE DE DIRECTION A L'EXPORTATION en mesure de promouvoir les ventes de nos matériels d'équipement. Une implantation existe dans les cinq continents. Il faut disposer d'une autonomie totale et d'une formation d'électro - mécanicien. Etre capable de s'intégrer à une équipe dynamique au rythme de travail élevé. Anglais obligatoire. Allemand et espagnol souhaités. Très bon salaire à élément de valeur. C.V., référence 73 à : RADIANCE - B.P. 1068, 87501 LIMOGES Cedex qui tr.

secrétaires

OUI
Une embauche à Paris pour le 1er novembre est possible !
pour le poste d'une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
13 mois et demi + participation
Envoyer C.V. manuscrit et photo S.G.G.M. poste restante, annexe 2 93606 Aulnay-sous-Bois.

Organisme recherche
Excellentes Secrétaires
présentat. parf., capab. initiat. Env. C.V. + photo ASPROFORC 153, bd Haussmann, Paris (8e).

cours et leçons

Elève ingénieur A. M. donne cours math., physique, 6e à terminale. - Téléphone : 255-80-44.

capitaux ou proposit. comm.

Sommes acquéreurs
Entreprise Travail Temporaire
Préférences : Région Parisienne
Une ou plusieurs Agences
SPECIALISATIONS :
INFORMATIQUE - TECHNIQUE - PARA-MEDICAL - TELEX - ADMINISTRATIF - AUTRES
Discrétion strictement garantie.
Ecrire à No 30.445 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi demandes d'emploi

H. 39 a., dir. adjt d'une filiale de Cie (d'assur.) française en Afrique noire, 14 a. d'expér. ds plus. terr. pr la Cie, recherche : — En Afr. ou O.-M. poste sim. ou direction d'agence ; en Afr., O.-M. ou métropole, contrôle du dép. assurances de société. Ecr. n° 1 560 « le Monde » Publicité 5, r. des Ital. 75427 P. Cedex 09.

Disponibles après 20 mois de formation
AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS niveau IV
— *Connaiss. théor. et prat.* en systèmes :
- analogiques (ampli opérat.),
- logiques (TTL, microprocesseur 8080 et 8085).

— Anglais technique lu.
Centre formation pour adultes 41, av. du Dr-A.-Netter 75012 Paris. — *Tél. 340-23-46 poste 46.*

AGENT DE PROTECTION garde du corps trente-deux ans recherche contrat. T. OU36955.

Fille de salle, vingt-deux ans, cinq ans d'expérience qualifiée, libre imméd. Tél. (98) 06-80-03 *Préf. heures repas.*

Jne fme allem., sér. référ. secrét. de direction trilingue allem., franç., angl., reprendrait activités à domic. pour traductions et/ou coordon. et assurer liaisons entre sociétés *étrangères. Ecr.* : Publicité Moderne, 90000 Belfort, n° 10290.

Dame, *50 ans, excel. présent.* Bonne éduc., dipl. Perm. cond., *ch. empl. m.-tps dame de comp.* Ecr. n° 6.112 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H., 19 ans, niveau bac commercial, cherche place stable. Ecr. n° 6.111 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

INVENTEUR (formation universitaire économie, marketing, psychosociologie) recherche situation dans groupe important pour innover. Ecrire n° 820.672 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui tr.

H. 30 ans, responsable gestion du service vacances depuis 5 ans ds une impt association MAITRISE en SC ECO (gestion). Nombreuses expériences dans l'ANIMATION et ttes propos. Ecr. n° T 16 270 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collaborat. RNUR vd R 20 TS, *année 78, 25.000 km. Prix argus.* Téléphone : 982-50-85.

12 à 16 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
VEND A L'ANCIEN TARIF DE MARS
DERNIERES 604 - 1979 neuves, 0 km. et 1 coupé *504, V 6, blanc, neuf, 0 km.*
Conditions très avantageus.
Tél. à M. ROLLAND : 766-02-44.

+ de 16 C.V.

Vend SAAB TURBO modèle 80 toutes options. Prix très intéressant. Tél. 437-45-44, 452-42-48.

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES, Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

5e - CLAUDE-BERNARD 4e ETAGE, ASC., TRES BEAU **4 P.** cft, soleil, cuisine équipée. 860.000 F - 577-96-85

6e arrdt.

GD 6 PCES EXCEPTIONNEL
6, pl. ST-MICHEL. A rénover style Empire, *prof. libérale.* Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Prix 1.600.000 F - 567-84-76.

12e arrdt.

ST-MANDE PRES BOIS
Me SAINT-MANDE-TOURELLE Bon imm. pierre et brique **2 P.** sur rue, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., tél. PRIX INTERESSANT 8, villa MARCES, calme (angle 25, rue SACROT) Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

13e arrdt.

13e GLACIERE, récent, 6e asc., vue dég., 100 m2, livg 47 m2 + 2 chb., 750.000 F - 535-86-37.

Me CITÉ-UNIVERSITAIRE Bon imm., 4e étg., balcon s/rue, 1 pce, entrée, petite cuisine, PX INTERESS. Chff. central, 29, rue des ORCHIDEES (angle 33 r. A.-Lançon), sam., dimanche, lundi, 14 h. à 17 h.

14e arrdt.

Av. R.-COTY. *Part., charmant* 4 P., imm. pierre de taille, tout confort, 66 m2 + balcon, 5e ét., ascenseur possible, 490.000 F. Tél. : 327-64-65.

15e arrdt.

15e COQUET 2 P., sal. d'eau, wc. *Prix 170.000 F. Vis.* ce jour, 17-19 h : 104, rue de SEVRES - 322-70-12.

Me LA MOTTE-PICQUET **2 PCES** coin cuis., bon imm., 2e étage, calme. PRIX INTERESSANT *14, rue du COMMERCE* Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

16e arrdt.

Me MICHEL-ANGE
Imm. récent tt cft, bon stand. **3 P.** entrée, office, cuisine, bains, w.-c., tél., 5e étage, balcon s/rue, soleil. PRIX INTERESSANT 15, rue ERLANGER, samedi, *dim., lundi, 14 h 30 à 17 h 30.*

JASMIN BEL IMMEUBLE GD STUDIO, calme, original, clair, près du Bois. Vend., sam. 14-19 h. T. 233-62-46 14, RUE RAFFET

XVIe A PERTE DE VUE *SUR OUEST BOIS* et JARD., belle récept., 2-3 ch., 2 bains, 6e étage. Tél. 633-38-80.

18e arrdt.

200 M. SACRÉ-CŒUR
dans immeuble bourgeois, 4 p., *cuis., 2 wc, 2 bs, chauff.* cent., 690.000 F. Vis. lundi de 13 à 19 h., 1, RUE CORTOT (18e).

115.000 F avec 23.000 F
MAIRIE 18e, 2 pièces, cuis., wc. possibilité salle d'eau, bel imm., parfait état. - Propriétaire : Vendredi, sam., lundi, de 14 h. à 19 heures, 28, rue LETORT.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT Soleil, calme, 28, rue Ourcq, appt 2 p., entrée, cuis., bains, wc, 43 m2, libre, 135.000 F. *Mitoyen 51 m2 occupé, 95.000 F.* 224-02-86 ou sur place, 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
700 m R.E.R. Calme, vue impr. Ds imm. stand., récent, 100 m2, sé. dble, 3 chbres, bains, cab. toil., loggia 18 m2, box, park. Agence de la Mairie - 976-32-52

91 - Essonne

ORSAY-LES-ULIS
Résidence 1976, très beau 2 p., tout confort, loggia, cave, parking sous-sol, 205.000 F —
CPH IMMOBILIER
Agence de Vélizy 2
Tél. : 946-78-78.

92 Hauts-de-Seine

(92) ASNIÈRES
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 m. GARE ASNIERES *3 et 4 P., LOGGIAS* Très ensoleillé, vue très étendue. Sur place, vendredi, dimanche, de 14 heures à 19 h., renseignements : 359-63-63. Habitable immédiatement.

BOULOGNE Résidentiel Living + 3 CH. + box. - Tél. : 604-46-87.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
DANS PARC 3.200 M2, 1 BIS, RUE DE BEAUTE, près BOIS DE VINCENNES et R.E.R., dans petit immeuble
LUXE QUELQUES APPTS NEUFS
TRES HAUT STANDING, livrables sous un mois. Finitions personnalisées. Moquette laine, papiers au choix. Sur place vendredi et samedi, 14 h. à 17 h. Semaine 563-34-64 - 563-28-96.

SAINT-MAUR
Près BORD DE MARNE Bel appt, 3 pces, cuis., s. de bains, refait neuf, wc, penderies, GD BALCON, cave, box fermé, sous-sol. Excellent état. S/pl. SAMEDI, 14 h. à 18 h. 30, 66, avenue de la Libération.

LA VARENNE
EMPLACEMENT 1er ORDRE Splendide appt 135 m2 avec grand jardin privatif. Prix 950.000 F. LES IMMEUBLES. Tél. 883-14-22

CACHAN
24-26, rue Galliéni
LE FLORE
résidentiel, vue sur parc, plein centre, *ligne de Sceaux,* Me 500 m, immeuble 5 étages de grand luxe. Chambres ou 4-5 pces, appt témoin, samedi, dimanche lundi 11 h. à 18 h. 30

C.I.B.S., 137, av. Gal-Leclerc Bourg-la-Reine. 350-14-80

NOGENT Rare - Splendide APPT 110 m2, 2e et dernier *étage, balcon* et terrasse 42 m2 aménagée avec vue sur parc classé, cellier ou chambre de service, cave, 2 boxes fermés. Prix 1.100.000 F T.V.A. comprise. THUMAL - 883-12-11

LA VARENNE près R.E.R.
Résidence GD STANDING Beau living, chbre, cuis., salle de bains, w.-c., dressing, loggia, parking sous-sol 360.000 F.
886-45-60 **IMOVAL**

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX lisière forêt, proche golf et chevaux. 28 mn. Paris-Nord INVESTISSEMENT SUR ET SOLIDE
Petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité Appartements de 1 à 6 pièces, *duplex, 4 570 francs le m2.* Piscine en cours et 3 tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Tél. : (4) 457-32-62.

Province

DEAUVILLE
Propriétaire vend, près golf, ds luxueuse construction. Appart. 70 m2, parfait état. Téléph. : 16/31 88-04-06.

PAU, A vdre APPART. 5 P., bon état, asc., 9e étg., prox. centre ville, quart. calme. Disponible rapidem. Prix 260.000 F. *PIOT IMMOBILIER, 10, r. du Maréchal-Joffre,* 64000 PAU. - Tél. : 16 (59) 27-01-10. C.P. 158.

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX ETE-HIVER. Studios/appartem. av. 36 000 F compt + crédit. Gestion assurée.

ERIGE-VENTE
2, place de la Libération, 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Tél. : (50) 49-03-00.

locations non meublées Offre

Paris

R. du COMMANDEUR. Imm. neuf, 2 p., cuis., s. de bains, téléph., interphone, 1.800 F - Renseignements : 723-87-20.

CAULAINCOURT 2 P., tt conf, ascenseur, tél., 1.600 F + charges. 252-13-22.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing **2 PCES**, 60 m2, loyer 1.581 F, charges 432 F, park. 181 F. S'adresser : 220, rue du Fg-*Saint-Antoine, de 9 à 12 h* et de 14 à 18 h - 372-52-06.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PARIS ch. meublée, tt confort pour étudiant célibataire - Tél. : (22) 88-42-10.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. toute la journée, même le soir. 873-23-55.

INVESTISSEUR ACH. Compt. APPTS SUR RIVE GAUCHE. Réponse rapide - Tél 543-58-74.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS, préférence ds le 16e - T. 704-40-27.

bureaux

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX
CONSTITUTION DE SOCIETES
ASPAC : 281-18-18.

Domicil. Artis. et Commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts. Informations juridiques. Secrét. Tél. Telex. Bur. - A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. Tél. 355-70-80, 229-18-04.

LOCATIONS salles - bureaux TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES ET TELEX. Téléphone : 524-43-05.

Boutiques

NICE PRET-A-PORTER luxe, situat. 1er ordre. Excell. rapport Ecr. n° 1.560, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SPORTS

AUTOMOBILISME

Pironi chez Ligier

Considérée comme sûre depuis une quinzaine de jours, la venue dans l'écurie Ligier du pilote français Didier Pironi a été officiellement confirmée mercredi 17 octobre à Paris. Didier Pironi aura, en 1980, le rang de deuxième pilote, mais il disposera en principe du même matériel que Jacques Laffite, premier pilote du constructeur français vainqueur de deux grands prix en 1979 et classé quatrième du Championnat du monde.

La nouvelle recrue de Guy Ligier est âgée de vingt-huit ans. Son expérience en formule I repose sur deux années de courses passées chez Tyrrell. Jusqu'à présent, Didier Pironi était surtout connu pour avoir gagné en 1978 les Vingt-Quatre Heures du Mans avec Jean-Pierre Jaussaud sur un prototype Renault, mais il bénéficie aussi d'une très bonne réputation en formule 1. Outre Ligier, Pironi avait été pressenti par Lotus et Brabham.

Dans les premiers grands prix de 1980, Laffite et Pironi disposeront d'un type évolué de la JS-11, victorieuse à trois reprises en 1979. Il s'agira en fait d'une voiture préfigurant déjà la JS-15 (1), notamment pour la partie arrière et des éléments de carrosserie. La mise en service de la JS-15 est prévue pour le printemps.

L'avenir financier de l'écurie de Guy Ligier est assuré jusqu'à la fin de l'année prochaine, le contrat la liant avec le Service d'exploitation industriel des tabacs et allumettes (SEITA), son principal commanditaire, prenant fin en 1980. Il est cependant probable que le SEITA reconduira par la suite les accords passés avec Ligier, la collaboration ayant apparemment donné satisfaction. A cet égard Guy Ligier semble devoir bénéficier des modalités particulières des *lois anti-tabac de 1976*. Les amendements concernant la publicité en matière de sports mécaniques font, fort opportunément, *état de la seule possibilité* pour les sociétés de tabac comme le SEITA de prolonger les contrats existants. Si le SEITA *décidait de rompre son* association avec Ligier, ce serait du même coup renoncer définitivement à l'exploitation promotionnelle de ce « créneau ».

Pour l'heure, la principale préoccupation de Guy Ligier est de savoir ce que vont faire Talbot et Matra, *dont on dit que le retour* en formule 1 est désormais imminent. Dans cette hypothèse le risque est grand qu'un certain *nombre des principaux collaborateurs* de Ligier, précisément détachés depuis quatre ans par Matra, ne prennent la décision de regagner la maison mère.

(1) La superstition en sport automobile veut que l'on évite le chiffre 13 aussi bien pour les types de voitures que pour les numéros en course.

BASKET-BALL

Les équipes de France vont tenter de se qualifier pour les Jeux olympiques

Le directeur technique national du basket-ball français, Joe Jaunay, abandonnera, le 7 novembre, ses fonctions au sein de la Fédération française (F.F.B.B.). L'intérim sera assuré jusqu'à la prochaine assemblée générale de la F.F.B.B., en juin 1980, par le collège des entraineurs nationaux composé de Pierre *Dao, André Ostric*, Jean-Paul Cormy, Gérard Bosc, Jacques Paquet. Pendant cette période, l'objectif des dirigeants sera de qualifier les équipes de France masculine et *féminine* pour les Jeux olympiques de Moscou.

La dernière chance de l'équipe masculine de basket-ball de se *qualifier pour les Jeux olympiques* de Moscou est de terminer dans les trois premiers du tournoi préolympique qui se disputera, du *7 au 17 mai prochain*, en Suisse.

Pour atteindre cet objectif, Robert Founs, directeur des équipes de France, a indiqué qu'un programme rigoureux *de préparation* a été élaboré, un peu sur le modèle retenu par les volleyeurs pour préparer les derniers championnats d'Europe (*le Monde* du 16 octobre).

Après un court stage à Paris, l'équipe participera à un tournoi international organisé dans la capitale, du 28 au 30 décembre. Dans la première quinzaine d'avril elle effectuera un stage commun avec l'équipe américaine sur la côte est des Etats-Unis. A son retour, l'équipe de France disputera deux matches contre la Pologne et un tournoi à Palma de Majorque du 28 avril au 1er mai avant de rencontrer la Tchécoslovaquie. Quel que soit le résultat du tournoi préolympique en Suisse, les Français effectueront une tournée en Chine du 7 au 23 août.

L'équipe de France féminine, qui est dirigée par Jean-Paul Cormy, tentera aussi de se sélectionner pour Moscou au cours du tournoi préolympique de Sofia disputé du 4 au 17 mai 1980.

● *L'équipe autrichienne* de l'U.B.S.V. Vienne a battu, jeudi 18 octobre, sur son terrain, Le Mans 86-72 (39-37 à la mi-temps) en match comptant pour la Coupe d'Europe de basket-ball des clubs champions. Après une première défaite à Bruxelles, les Français *ont* perdu leurs chances d'accéder à la poule finale.

JEUX OLYMPIQUES

La chaîne A.B.C. achète 225 millions de dollars les droits pour les Jeux de Los Angeles

La chaîne de télévision américaine A.B.C. a gagné, aux enchères, et pour 225 *millions* de dollars (plus d'un milliard de francs), les droits de retransmission des Jeux olympiques de Los Angeles en *1984*.

A.B.C. avait obtenu les droits sur les Jeux de Montréal en 1976 pour 25 millions de dollars, *et la chaîne concurrente N.B.C.* a acquis les droits des Jeux de Moscou pour 87 millions de dollars. Trois autres chaînes étaient en compétition avec A.B.C.

A.B.C. qui a assuré la couverture de six Jeux olympiques sur huit depuis 1964 s'est engagée en tant qu'adjudicataire à payer 100 millions de dollars pour les droits de retransmission sur les Etats-Unis à fournir le « *signal universel de base* » aux autres chaînes de télévision, et à payer 125 millions de dollars au Comité Angeles (C.O.O.A.L.) pour couvrir les divers frais de production. L'importance de cette dernière somme tient au souci des organisateurs de ne pas subir de pertes qui seraient supportées par les d'organisation olympique de Los contribuables californiens. La ville de Los Angeles, mise en garde par l'expérience de Montréal, a obtenu en effet du Comité international olympique (C.I.O.), de ne pas avoir à prendre en charge un éventuel déficit.

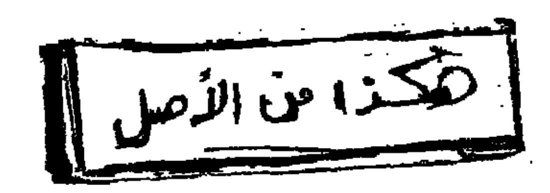
Le coût total de l'opération serait de l'ordre de 300 millions de dollars pour A.B.C. qui espère néanmoins en tirer quelques bénéfices, notamment en élargissant son audience sur la côte *ouest des Etats-Unis*, grâce à son exclusivité sur les premiers Jeux olympiques d'été disputés dans ce pays depuis 1932.

TENNIS. — Les Français Yannick Noah et Pascal Portes se sont qualifiés, le 18 octobre, par les quarts de finale du tournoi de Bâle, disputé en salle. Après une première victoire contre Kodès, l'ancien champion de Roland-Garros et de Wimbledon, le champion de France a finalement battu le numéro deux suisse Roland Stadler (6-0, 6-4), alignant ainsi sa dix-neuvième victoire consécutive. Le Suédois Bjorn Borg, qui semble en petite forme, a pour sa part peiné contre l'Allemand Peter Elter (6-4, 7-6).

RESULTATS

Huitièmes de finale. — Noah (F.) b. Stadler (Suisse), 6-0, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Bushning (E.-U.), 7-5, 6-3 ; Dibbs (E.-U.) b. Franulovic (Youg.), 6-4, 6-1 ; Portes (F.) b. Koch (Brésil), 6-7, 6-1, 6-3 ; Kriek (Afr. du Sud) b. Haillet (F.), 6-4, 6-1 ; Ramirez (Mex.) b. Schmid (Tch.), 7-5, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) b. Guenthardt (Suisse), 6-3, 6-1 ; Borg (Suède) b. Elter (R. F. A.), 6-4, 7-6.

هكذا من الأصل



Le Monde

économie

ÉNERGIE

L'Irak relèverait le prix de son pétrole de près de 10 %

L'Irak s'apprêterait à relever de près de 10 % le prix de son pétrole à compter du 20 octobre, apprend-on dans les milieux pétroliers new-yorkais. Ce pays ne dépasserait cependant pas la fourchette de l'OPEP. Les bruts lourd et médium seraient augmentés de 2 dollars par baril et atteindraient respectivement 20,65 et 21,30 dollars par baril. En revanche, le « *kirkouk* », livrable dans le Golfe, n'augmenterait que *de 18 cents* à 22,18 dollars, cette même qualité étant offerte en Méditerranée à 23,50 dollars.

Si elle n'est pas encore confirmée par Bagdad, cette hausse est dans la logique du mouvement de hausse amorcé depuis une semaine. Après la majoration des prix annoncée par l'Iran et le Koweït, une telle décision était attendue de l'Irak qui demande, en *outre, depuis plusieurs* semaines, une prime de quelques dollars par baril aux compagnies qui veulent renouveler pour 1980 leurs contrats de fourniture de pétrole.

L'Irak serait ainsi le quatrième pays membre de l'OPEP à annoncer un relèvement de ses prix après la Libye, le Koweït et l'Iran. 35 % de la production de l'organisation ont ainsi été augmentés — de 2 dollars en *moyenne — depuis huit jours*. Ce dernier mouvement va d'ailleurs toucher la France plus directement que les précédents car l'Irak est le second fournisseur de l'Hexagone et devrait livrer en 1979 25 millions de tonnes de pétrole, soit près du quart de notre approvisionnement.

A deux mois de la conférence de l'OPEP de Caracas, le 17 décembre, ces hausses viennent *conforter* l'idée que l'Organisation des pays exportateurs pourrait relever les prix de 10 % à 15 %. C'est désormais la fourchette re*tenue par les* compagnies pétrolières comme par les gouvernants de plusieurs pays occidentaux.

« A moins d'une réduction de la production iranienne, a d'ailleurs déclaré cheikh Yamani, le *18 octobre* aux Etats-Unis, *il y a peu d'éléments en faveur d'une forte augmentation de prix.* » Le ministre saoudien a cependant aussi affirmé que son pays était favorable à un retour à une grille unique des prix. Or un alignement de Ryad sur les prix moyens pratiqués dans le Golfe — soit le passage de l' « Arabian Light », le pétrole de référence, de 18 à 22 dollars le baril — correspondrait déjà à une hausse moyenne de près de 10 %.

En Iran, enfin, le vice-gouverneur de la principale province pétrolière — le Khouzistan — a annoncé le 18 octobre que trois attentats avaient été commis la veille contre des installations pétrolières. « *Des saboteurs*, a-t-il déclaré, *ont tenté vainement de provoquer des incendies dans les puits de pétrole. Ils ont, en revanche, réussi à interrompre pour quelques heures la fourniture de kérosène et de gaz des champs pétrolifères à Ahwaz, la capitale de la province.* »

LE RENCHÉRISSEMENT DU PÉTROLE DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE LA FRANCE

Arabie Saoudite	34,4 %	(42 %) *
Irak	17,8 %	(72 %)
Nigéria	7,9 %	(66 %)
Iran	*5,4 %*	*(72 %)*
Abou-Dhabi ...	5,4 %	(62 %)
Koweït	4,5 %	(69,5 %)
Algérie	*3,8 %*	*(66,8 %)*
Libye	3,8 %	(88 %)
U.R.S.S.	3,7 %	
Qatar	*3,3 %*	*(62,5 %)*
Divers autres ..	10 %	

Avant les dernières hausses, l'approvisionnement français en pétrole avait été renchéri de 57 % à 58 % depuis le 1er janvier. Les hausses de 10 % environ intervenues depuis huit jours (Irak, Iran, Koweït, Libye) concernent 31,5 % de notre approvisionnement. Son cours est maintenant supérieur d'environ 60 % — en dollar et en année pleine — à ce qu'il était en 1978. En année pleine toujours, les hausses de cette dernière semaine représentent un peu plus de 2 milliards de francs.

* Moyennes approximatives des hausses des diverses qualités de brut.

ÉTRANGER

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE BRITISH LEYLAND VA ÊTRE SOUMIS A UN VOTE DU PERSONNEL

Le plan de restructuration de la firme automobile britannique British Leyland, qui prévoit la suppression en deux ans de vingt-cinq mille emplois, va être soumis à un vote des cent soixante-cinq mille salariés du groupe, a indiqué, mercredi soir 17 octobre, son président, Sir Michael Edwardes. Après treize heures d'entretien avec les syndicats, celui-ci a déclaré que si les travailleurs votaient « oui » à cette consultation « *la direction chercherait de nouveaux fonds et ferait un dernier effort de redressement* ».

L'issue du scrutin est incertaine. En effet, si le Syndicat de la construction navale et des industries mécaniques (Confederation of Shipbuilding and Engineering Unions) a appelé ses adhérents à répondre favorablement, celui des transports *(Transport and General Workers Union)*, largement majoritaire chez British Leyland, continue de s'opposer au plan.

D'autre part, un *consortium* d'hommes d'affaires, dans lequel figurent les dirigeants de la firme Austin Martin, *se proposerait* de racheter au groupe British Leyland l'usine d'Abingdon (près d'Oxford), *où sont* assemblées les fameuses *MG*, et dont l'avenir était compromis.

● *Un consortium bancaire international* a accordé à la banque du commerce extérieur de la République démocratique allemande un prêt de 200 millions de dollars. Ce crédit, d'une durée de huit ans, porte un intérêt indexé sur le taux inter-bancaire de Londres (Libor), majoré de 0,5 % pendant les quatre premières années et de 5/8 % les quatre années suivantes. Le Crédit Lyonnais est le chef de file de l'opération, qui comprend aussi la Caisse nationale de crédit agricole.

COMMERCE

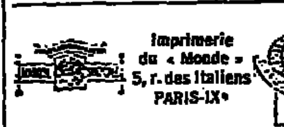
M. ROBERT BOULIN SE DÉCLARE HOSTILE A L'EXTENSION DE L'OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE

M. Boulin, ministre du travail et de la participation, vient de se déclarer opposé à une modification de la réglementation en ce qui concerne l'ouverture des magasins le dimanche. « *Je tiens le repos dominical pour un acquis social* », écrit le ministre au secrétaire général de la Fédération des employés et cadres F.O.

Cette réponse semble indiquer que le gouvernement abandonne le projet d'accroître les possibilités d'ouverture des magasins le dimanche, projet qui avait été formulé par M. Barrot, alors ministre du commerce et de l'artisanat, au cours du conseil des ministres du 4 juillet dernier. Les organisations représentatives des employeurs, des salariés et des consommateurs ont réagi avec vigueur contre ce projet, notamment les syndicats d'employés et de cadres du commerce. Vendredi 19 octobre, plusieurs milliers d'entre eux ont encore manifesté à Paris comme en province.

De son côté, le gouvernement a toujours affirmé, et M. Barre *l'a rappelé* récemment à M. Bergeron, qu'aucun texte n'avait été préparé pour réformer les lois en vigueur.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1977

Commission paritaire n° 57 437.

CONJONCTURE

Les prévisions des experts européens

(Suite de la première page.)

Quant aux structures, la Commission met l'accent sur la nécessité de préserver la compétitivité de l'industrie européenne, de ne pas faire l'erreur de croire qu'une baisse de productivité est favorable à l'emploi et peut être tolérée. Alors que « *l'industrie a besoin d'une adaptation constante* », *la progression ne peut résulter* que d'une confrontation avec la concurrence et d'un niveau de rentabilité *suffisant*. Les interventions en faveur des secteurs dans lesquels la demande est en déclin doivent se borner à assurer que la restructuration et la réduction des capacités s'effectuent de façon ordonnée et acceptable du point de vue social.

Le rôle essentiel pour obtenir en 1980 un taux de croissance modéré (2 % en moyenne) incombe « *à l'épargne des ménages et à l'investissement privé, y compris à la formation de stocks* ». Aux ménages, auxquels il est demandé de limiter leurs revendications salariales, on suggère d'épargner moins « *pour soutenir la demande en termes réels, sans augmenter les coûts et par conséquent les prix* ». Bref, ils sont invités, tout en gagnant moins, à dépenser plus !

Cependant, « *en 1975*, rappelle la *Commission, le volume des investissements a régressé de 5 % dans l'ensemble de la Communauté, tandis que le déstockage était à lui seul responsable d'une diminution de 2 % du produit intérieur brut. C'est ce type de comportement économique qu'il convient à présent de prévenir* ».

A cet égard, observe la Commission, le dynamisme actuellement constaté auprès des industriels est plutôt encourageant. Mais, souligne-t-elle bien vite, investissements et situation financière *des entreprises sont étroitement* liés. Le succès de la bataille dépend donc de la compréhension des ménages, qui doivent accepter une baisse de leurs revenus correspondant aux effets de la hausse des prix du pétrole.

Quelle réponse peut-on donner aux problèmes qui se posent à l'échelle de la C.E.E. ? La Commission note que l'existence du Système monétaire européen (S.M.E.) est précieuse : il contribue à la stabilisation des taux de change, et il « *fournit un cadre pour l'élaboration d'un ensemble de politiques à court terme et à moyen terme* ».

« *Le besoin prioritaire et immédiat est d'empêcher une augmentation secondaire de l'inflation.* » Cela signifie d'abord une politique rigoureuse des revenus incluant, le cas échéant, dans les pays où ils existent, une suspension partielle des mécanismes d'indexation, le maintien ou la réduction du pouvoir d'achat. Il est écrit : « *L'augmentation du revenu réel en moyenne dans la Communauté devrait être quasi nulle, c'est-à-dire être limitée au maintien du pouvoir d'achat sans guère aller au-delà.* »

Par ailleurs, « *la politique monétaire*, souligne la Commission, *constitue le principal rempart contre l'inflation* ». Alors qu'en 1978 on avait laissé la masse monétaire s'accroître (plus 13 %) plus vite que le produit intérieur brut, la progression sera, en 1979, ramenée à 11,5 %, ce qui correspond à peu près à celle en valeur du P.I.B. Pour illustrer la volonté de contrer l'inflation, cette politique de prudence monétaire devrait être poursuivie ou même accentuée en 1980 (la commission propose un accroissement de la masse monétaire de 10,5 %).

En matière budgétaire, après avoir conduit une politique expansionniste en 1978 et 1979, « *il serait souhaitable de s'engager en 1980 dans une phase de réduction des déficits publics par rapport au produit intérieur brut, de manière à favoriser l'orientation de l'épargne vers l'investissement privé et d'alléger la contribution des finances publiques à l'expansion monétaire* ».

Dans le courant de 1980, « *si les craintes en matière d'inflation sont atténuées* », la commission, qui à l'évidence redoute un affaiblissement des investissements et de la consommation, note que l'on pourrait envisager une relance contrôlée par une politique budgétaire plus active et, combinée avec celle-ci, une désescalade des taux d'intérêt. La commission souligne à plusieurs reprises que tout infléchissement constitue un cas exemplaire pour une action étroitement concertée des gouvernements membres.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *L'indice mensuel de la production industrielle en France* a progressé de 2,3 % en juillet-août par rapport à juin, passant de 132 à 135 sur la base 100 en 1970. En un an (juillet-août 1979, comparé à juillet-août 1978), la progression de la production industrielle a été de 5,5 %. Ce sont les secteurs énergétiques, la sidérurgie, l'automobile, qui ont beaucoup progressé (+ 10,6 % en juillet-août, par rapport à juin, + 12 % en un an), ainsi que la chimie, le cuir et le papier-carton.

AFFAIRES

● *La SEMES, une société de fabrication d'emballages industriels et d'articles de manutention*, qui emploie cent soixante-dix-huit personnes dans ses usines de Redon (Ille-et-Vilaine) et de Conches (Eure), a déposé son bilan. La société connaissait des difficultés depuis 1987, à la suite d'une reconversion de certaines de ses activités dictée par son client principal, la régie Renault. Un plan proposé par la direction il y a huit jours, qui prévoyait en particulier l'augmentation des prix de vente, le blocage des salaires, le licenciement de quarante-cinq employés, avait été refusé. Les concours financiers n'ont pas été maintenus.

● *Diminution des faillites d'entreprises en septembre.* — Le nombre de faillites a diminué de 4,6 % en septembre, selon des satistiques publiées le 17 octobre par l'INSEE. Le nombre d'entreprises concernées est en effet passé de 1 398 en août à 1 333 en septembre.

Toutefois, le nombre de jugements proconcés au cours des neuf premiers mois de l'année est passé de 11 623 en 1978 à 11 709 en 1979, soit une progression de 0,7 %. *Alors qu'ils diminuaient* dans l'industrie (—9,4 %), ils ont augmenté dans le commerce (+ 6,8 %). Une certaine *stabilité* étant observés dans le bâtiment-travaux publics.

TRANSPORTS

LA SURVEILLANCE DES PÉTROLIERS DANS LA MANCHE

Deux mille neuf cents infractions constatées en neuf mois

Brest. — Créée le 9 mars 1978, une semaine avant la catastrophe de l'« Amoco-Cadiz », la conférence maritime régionale s'est réunie pour la première fois à Brest le 17 octobre. Elle a pour objet d'assister le préfet maritime dans sa mission de coordination et d'intervention de l'Etat en mer. Il existe une conférence maritime régionale dans chaque région maritime.

Les participants à cette réunion, qui appartiennent à des administrations diverses, ont consacré leurs premiers travaux à une « clarification des différentes compétences et responsabilités ». Cette journée de réflexion a débouché sur la création de trois groupes de travail qui auront à se prononcer sur des problèmes urgents, à savoir les mouillages en mer, les liaisons radiophoniques entre bâtiments, et les épaves toxiques.

La réunion a permis, de plus, de souligner le rôle essentiel tenu par la marine nationale dans la prévention des catastrophes maritimes au large d'Ouessant.

De notre correspondant

Chaque jour, un bâtiment de guerre français monte la garde sur les lieux de passage des navires qui ravitaillent l'Europe ou transportent ses exportations. Ce « gendarme » veille à l'application du code de la route des mers. Depuis la marée noire provoquée par l'*Amoco-Cadiz* sur les côtes bretonnes, la circulation maritime est réglementée, on le sait, à la pointe de Bretagne. Le 1er janvier 1979, afin d'accroître la sécurité, le dispositif des sens uniques a été éloigné vers l'ouest, vers la haute mer. Ainsi, les pétroliers qui constituent un risque en raison de leur cargaison sont contraints de passer très loin des côtes.

Les sentinelles de la marine nationale ne chôment pas. Du 1er janvier au 1er septembre 1979, 2 964 infractions ont été constatées. En revanche, seulement 1 441 navires en faute ont pu être identifiés.

Pourquoi ce décalage ? Les couloirs de circulation au large d'Ouessant ne sont en rien comparables à une autoroute. Le navire de garde chargé de reconnaître le contrevenant est souvent moins rapide que celui-ci. Il ne lui est pas possible dans ces conditions de le rejoindre, surtout si le « délinquant » force l'allure pour échapper aux poursuites.

En fait, la Royale ne dispose pas toujours de bâtiments adaptés à la surveillance de la circulation maritime. Elle remplit sa mission avec... les moyens du bord. De plus, le secteur de surveillance est si vaste que le navire de garde ne peut pas être partout à la fois. Par la force des choses, la marine nationale se voit contrainte à ne dresser procès-verbal (820 en 1979) qu'en cas de délit caractérisé. De leur côté, les sémaphores et le centre d'observation de l'île d'Ouessant ont établi 46 comptes rendus d'infractions, et 15 navires ont été déroutés sur Brest pour des cas graves (refus d'obtempérer et récidives).

La nature des infractions ? La plus courante — 2 460 depuis le début de l'année — concerne la navigation dans la zone de séparation des axes de circulation, le terre-plein central de l'autoroute si l'on veut. On relève encore 246 infractions pour navigation près des côtes, 204 pour navigation à contre-sens, 11 pour passage sans autorisation dans les chenaux de l'Iroise (entre la côte du Finistère et l'archipel d'Ouessant), 25 pour infraction à la réglementation internationale sur le transport des hydrocarbures, 17 pour défaut de veille radiophonique sur le canal 16, et un dégazage.

Seulement neuf navires français fautifs

Quel pavillon est le plus souvent répréhensible ? Toujours depuis le 1er janvier, la Grèce a commis 292 infractions et 7 récidives ; la R.F.A., 147 et 9 récidives ; le Panama, 101 ; l'Espagne, 97 et une récidive ; les Pays-Bas, 93 ; le Libéria, 81 ; le Danemark, 68 ; l'U.R.S.S., 52 ; l'Italie, 46 ; Chypre, 41 ; la Pologne et la Grande-Bretagne, 31 ; la Chine et la Norvège, 20 ; la France, 9. En 1978, 32 récidives étaient à mettre au passif de la Grèce. Mais tous ces chiffres ont besoin d'être nuancés. Ils n'ont de valeur que s'ils sont rapportés au nombre de navires du pays en cause empruntant le rail.

Chaque jour, quelque 250 navires de toutes nationalités et un million de tonnes de pétrole transitent au large d'Ouessant. Une moyenne de six infractions par jour est maintenant constatée, au lieu de 30 au mois de janvier, au moment de la mise en place du nouveau dispositif de séparation du trafic. « *On arrive à une sorte d'asymptote*, fait-on remarquer à la marine nationale. *On ne peut sans doute pas faire mieux. L'efficacité du gendarme tend au maximum.* »

La surveillance est une chose, la sécurité en est une autre. La marine nationale dispose à Brest, depuis le 16 septembre, d'un nouveau remorqueur, l'*Abeille-Flandre*, loué à la société les Abeilles International. Avec une puissance totale de 23 000 ch et 160 tonnes de traction, l'*Abeille-Flandre* est nettement plus puissant que son prédécesseur, l'*Abeille-Normandie* (16 000 ch et 130 tonnes). Il lui est fait obligation, à lui aussi, d'être disponible à tout instant. Il doit prendre la mer sur-le-champ dès que le vent est supérieur à la force 5 (40 kilomètres à l'heure) et que la visibilité est réduite à 100 mètres à Ouessant.

Dans le contrat qui lie l'*Abeille-Flandre* à la marine nationale, une clause stipule que le remorqueur est destiné « *à assurer les missions normales aux navires en difficulté ainsi qu'une mission de surveillance et de police* ». Est-ce à dire qu'un jour ou l'autre il sera amené à se substituer aux bâtiments de la Royale ? « *Il n'est pas question*, répond-on à la préfecture maritime de Brest, *de confier la surveillance du rail à une unité civile. Toutefois, en cas de force majeure, l'indisponibilité des navires de guerre par exemple, le préfet maritime pourrait ordonner à l'*Abeille-Flandre *de patrouiller sur le rail. Il s'agirait alors de faire face à une situation de pénurie. Un détachement de marins commandés par un officier monterait à bord, à la fois pour représenter l'Etat et la marine nationale.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2150	4,2200	— 130	— 90	— 210	— 170	— 420	— 360
$ can. ...	3,5715	3,5755	— 70	— 20	— 120	— 65	— 140	— 70
Yen (100).	1,8235	1,8300	+ 40	+ 80	+ 95	+ 145	+ 370	+ 425
DM	2,3465	2,3505	+ 60	+ 95	+ 135	+ 195	+ 465	+ 540
Florin ...	2,1170	2,1200	+ 20	+ 50	+ 55	+ 85	+ 255	+ 320
F.B. (100).	14,5680	14,5860	— 425	— 205	— 660	— 400	— 785	— 650
F.S.	2,5730	2,5755	+ 200	+ 245	+ 440	+ 495	+1220	+1300
L. (1 000).	5,0850	5,0920	— 185	— 100	— 385	— 300	—1215	— 900
£	9,0560	9,0710	— 220	— 100	— 380	— 275	— 725	— 570

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 9/16	7 15/16	7 9/16	7 15/16	7 11/16	8 1/8	8	8 1/2
$ E.-U. ..	4 7/16	4 13/16	14 1/8	15	14 1/2	15	14 9/16	14 15/16
Florin	9 1/8	9 7/8	9 1/4	10	9 1/2	10 1/4	9 1/2	10 1/4
F.B. (100).	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	13 1/4	14
F.S.	5/16	11/16	1 9/16	1 15/16	1 11/16	2 1/8	2 7/8	3 1/8
L. (1 000).	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 3/4	11 3/4	12 3/4	13	14
£	12 1/4	13 1/4	13 1/2	14 1/2	13 1/4	14 3/4	14	14 1/2
Fr. franç..	11	11 3/4	12 1/8	12 7/8	12 7/8	13 1/2	13 1/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A PROPOS DE...

LES NÉGOCIATIONS AÉRIENNES FRANCO-ESPAGNOLES

Les nouvelles batailles de l'air

Des négociations délicates sur un nouvel accord aérien franco-espagnol viennent de commencer à Madrid. L'Espagne est favorable à une répartition du trafic ligne par ligne, tandis que la France souhaite une répartition globale du trafic.

Les relations aériennes entre les deux pays étaient, jusqu'à présent, régies par la convention du 30 août 1948. Ce texte, qui stipulait le partage du trafic, *ligne par ligne, a été dénoncé*, le 1er août dernier, par la France. Cette décision, qui prend effet au 1er décembre, oblige les deux pays à *trouver un nouveau* compromis.

A ce jour, Air France exploite onze lignes et Iberia vingt-sept (dont quinze au départ de la *province*). *Cette répartition du* trafic avantage la compagnie espagnole, qui assure actuellement environ 60 % du trafic. Cette situation résulte du fait qu'Iberia a ouvert des lignes au départ de *cinq villes de province* françaises (Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse et Nice) vers l'Espagne et les exploite avec des avions de cent places, dont *Air France est dépourvue*, ce qui la prive d'une exploitation *similaire*.

A la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.), comme au siège d'Air France à Paris, on se montre déterminé à *obtenir un partage équitable* du trafic global (50-50), comme cela a été fait avec d'autres pays, la Suisse et l'Allemagne fédérale, par exemple. Les Espagnols s'y opposent, faisant valoir que les « lignes de province » qu'ils *exploitent* ne leur ont apporté un avantage sur Air France qu'à partir de 1970, et qu'une telle desserte constitue un service public. Iberia estime *aussi que, si l'on procède à un* partage global du trafic, Air France, qui possède des avions gros porteurs, se verra allouer les lignes les plus rentables.

Cette querelle illustre les débats difficiles auxquels donnent lieu les négociations des droits aériens, qui tournent parfois à l'épreuve de force. Au-delà des arguties juridiques, *ce sont les arguments économiques* qui comptent le plus. Dans cette affaire, la France estime, sans le dire, que ce sont les Espagnols qui devraient être demandeurs. *L'essentiel du* trafic entre les deux pays est, en effet, composé des touristes français qui se rendent en Espagne et enrichissent ce pays.

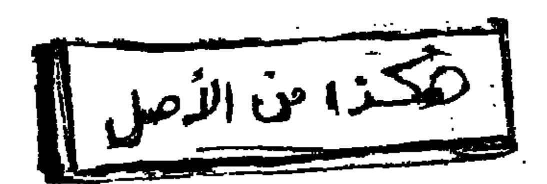
Il n'y a donc aucune raison pour que la compagnie nationale *française ne bénéficie pas*, dans des *proportions* convenables, de ce courant d'échanges. On se trouve dans une situation comparable à celle *qui a longtemps opposé* les autorités et les compagnies américaines, souhaitant participer davantage à l'acheminement des touristes venant des Etats-Unis et se rendant en vacances en Europe.

● *Paquebots : plainte de la C.F.D.T.* — La C.F.D.T. a déposé une plainte contre X... pour infraction au code du travail à la suite de l'embarquement à bord des navires de la nouvelle compagnie de paquebots (N.C.P.) de marins indonésiens. C'est en octobre 1978 que le N.C.P. (groupe des Chargeurs Réunis) avait décidé de faire appel au personnel étranger pour accomplir les tâches d'hôtellerie et de restauration, comme la quasi-totalité des armements étrangers qui effectuent des croisières. Cette décision avait provoqué une grève nationale dans la marine marchande du 13 octobre au 5 novembre.

● *Trafic aérien paralysé en Italie.* — Le gouvernement italien n'est pas hostile à un statut civil pour les contrôleurs aériens, actuellement militaires, a-t-on appris le jeudi soir 18 octobre à Rome, au terme d'une réunion extraordinaire du gouvernement.

Les contrôleurs avaient annoncé leur démission collective à partir du vendredi, 13 heures (12 heures G.M.T.). Cela signifie que tous les avions de lignes intérieures ou internationales seront cloués au sol, pour une durée indéterminée. Les compagnies aériennes ont déclaré qu'elles annuleront leurs vols tant que la sécurité ne sera pas assurée à 100 %.

هكذا من الأصل



SOCIAL

POLITIQUE ET ACTION REVENDICATIVE

La C.G.T. organise seule le 26 octobre une « journée de lutte » pour la défense du droit de grève

Les dirigeants des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des secteurs public et nationalisé se sont rencontrés jeudi 18 octobre, en fin de journée. Ils n'ont pu se mettre d'accord sur l'organisation, la semaine prochaine, d'une journée de protestation contre toute atteinte au droit de grève, proposée par la C.G.T.

Vendredi, en fin de matinée, la C.G.T. a annoncé qu'elle conduirait seule cette « journée de lutte », le 26 octobre. Les syndicats, dans les entreprises, précise la centrale, décideront des modalités d'action. Elles comporteront notamment l'envoi de délégations auprès des autorités préfectorales et des élus.

Il n'y a pas de rupture entre la C.G.T. et la C.F.D.T., déclare chacune des deux confédérations. Les cédétistes ajoutant qu'ils préfèrent ne pas « globaliser » l'action et s'en tenir aux termes de l'accord unitaire du 17 septembre. Il prévoit, on le sait, des actions portant sur des points précis, et notamment la revalorisation des bas salaires, la réduction de la durée du travail et l'expression des salariés dans l'entreprise.

D'autre part, les cégétistes proposent à la C.F.D.T. la coordination de l'action dans les secteurs public et nationalisé conduisant, à la mi-novembre, à une journée d'action avec arrêts de travail.

Jamais sans doute une grève des services publics, où les salariés *ont l'Etat pour employeur*, n'a manqué d'être qualifiée de politique par le gouvernement et le C.N.P.F. C'est coutumier aussi de la part de Force ouvrière. Mais il est beaucoup plus rare que la C.F.D.T. émette une telle appréciation, ce que vient de faire à mots couverts M. Tiersen, secrétaire de la fédération des électriciens.

Jamais peut-être le C.N.P.F. n'avait usé d'un langage aussi impérieux pour enjoindre au pouvoir de « *tirer toutes les conséquences de la situation actuelle* ». Mais la déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres du 17 octobre, n'a pu que décevoir ceux qui *réclament* une réglementation du droit de grève. Manifestement, MM. Giscard d'Estaing et Barre sont, eux, plus soucieux du démenti que les coupures de courant et l'immobilisation des trains apportent aux homélies quotidiennes sur le souhaitable consensus social. Le pouvoir rappelle que va être « *mis en œuvre sans délai le programme de concertations et de négociations arrêté le 10 octobre* », programme dont la « *timidité* » avait pourtant été dénoncée, dès le lendemain, par la C.F.D.T., qui déclarait en même temps indispensable d'intensifier l'action pour obtenir des résultats.

La C.G.T. n'attend rien des offres de M. Barre. En prenant l'initiative des arrêts de travail et des manifestations — attitude conforme à l'image de marque *qu'elle entend maintenir, conforme* à l'affirmation qu'elle a imposée, dès la première ligne de l'accord *unitaire du 17 septembre*, « *rien n'est plus urgent et important que l'action* » — la confédération veut *montrer que le dialogue proposé* n'est qu'un piège. Les cégétistes tiennent tellement à en *écarter la C.F.D.T. qu'ils n'ont* guère mis de sourdine à leurs critiques contre le « *recentrage* » de la *centrale de M. Maire, source*, selon eux, de ses ambiguïtés et de ses « *réticences devant l'action* ». M. Tiersen, pour sa part, *dit* clairement qu'au lieu de débattre de deux conceptions différentes de l'action à mener dans la *période présente*, « *les organisations de la C.G.T. et les cellules d'entreprises du parti communiste (...) ont pris le relais des attaques portées par ce parti à l'égard de la C.F.D.T., accusée de céder au consensus social* ».

Tels syndicats C.G.T. du Val-de-Marne ou du Nord disent à leurs partenaires C.F.D.T. : « *Vous êtes partisans du consensus social, l'action avec vous n'est pas possible* », rapporte l'organe officiel de la C.F.D.T., *Syndicalisme*, le 18 octobre.

Dans le secteur de la défense nationale, les cégétistes déclarent aussi nécessaire de « *condamner l'impérialisme allemand pour parvenir à un accord* »

A Rouen, *la C.G.T.*, à *l'occasion* de l'inculpation d'un de ses militants au titre de la loi anti-*casseurs*, a *écrit sur les murs* des usines : « *Le 6 octobre, la C.G.T. est dans la rue, le 12 décembre votez C.G.T.* »

Pour nombre de militants, en effet, plusieurs campagnes électorales sont engagées. Le 8 octobre, au niveau professionnel à E.G.F., le 12 décembre pour les élections prudhomales avec, à l'horizon 81, l'élection présidentielle.

Malgré ces querelles, l'accord C.G.T.-C.F.D.T. se révèle positif. C'est un fait que la combativité des travailleurs s'est nettement réveillée ces dernières semaines. La liste des grèves, des occupations d'usines s'allonge : Alsthom Atlantique, Renault-Véhicules industriels, Ducellier, Motobécane, Thomson-Brandt, Imprimerie et Emballage de France, Houillères de La Mure, débrayages chez Renault, etc. Dans le pétrole, le 11 octobre, treize raffineries sur seize ont été touchée par des arrêts de travail (C.F.D.T., C.G.T., F.O. et *SIP-U.C.T.*), *variant* de 80 à 95 %, dont treize arrêts de vingt-quatre à trente-deux heures. La *veille, dans la métallurgie*, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., de nombreux débrayages *avaient été enregistrés dans* le Rhône, la Loire-Atlantique, la Loire, et d'autres, pendant la *même semaine*, en Seine-Maritime, dans l'Oise, la Saône-et-Loire, la région parisienne, le Valenciennois (appel lancé avec F.O. et la C.G.C.). Toutefois, les métallos C.F.D.T. ont estimé *inopportun de relancer des actions* dans la semaine suivante, comme le voulait la CG.T.

Depuis septembre, la C.G.T. a recensé mille cent soixante-quatre actions revendicatives dans soixante-six départements. Selon elle, dans cette récapitulation partielle, la C.G.T. était présente dans huit cent soixante-deux de ces actions, la C.F.D.T. dans cent trois et Force ouvrière dans dix-sept. Les salaires, presque trois fois sur quatre (huit cent cinquante-cinq cas), étaient à l'origine des conflits.

Dans le secteur public et nationalisé, les dirigeants C.G.T., faisant le 18 octobre le point sur les actions en cours, se sont déclarés satisfaits, tout en estimant que l'attitude de la C.F.D.T. en avait limité la puissance. E.D.F., ont-ils dit, le mouvement aurait été beaucoup plus suivi (45 % de grévistes en moyenne, selon eux, et 70 % dans le Sud-Ouest, chiffres supérieurs de quinze points à ceux de la direction de l'entreprise nationale), avec la participation de la C.F.D.T. Toutefois, seize des syndicats de cette fédération, *dont Paris-Distribution*, ont rejoint les cégétistes, tandis que parmi ces derniers, à Laval et *Cherbourg*, les *électriciens* s'abstenaient de débrayer « *en raison de grèves récemment soutenues par eux* ».

Le mécontentement grandit

A la S.N.C.F., la fédération C.F.D.T. s'est associée aux consignes de grève, mais il y a eu des « bavures », notamment à Amiens « *ce qui est de tradition* ». Néanmoins, plus de 50 % des agents de conduite se sont croisé les bras et la grève a été suivie, selon la C.G.T., dans des conditions proches de celles de septembre, alors qu'à ce moment-là les autonomes avaient participé à l'arrêt de travail. D'autre part, les cégétistes font état de débrayages dans *les collectivités locales*, les services des finances, le C.N.R.S., etc., avec ou sans la *C.F.D.T.* et parfois avec d'autres organisations.

Le mécontentement grandit, comme le montre l'ordre de grève lancé pour le 25 octobre par la C.G.T. et la C.F.D.T. chez les postiers et, d'autre part, par la F.N.T. (autonome) et Force ouvrière, qui, elle aussi, s'est prononcée pour un arrêt de travail. C'est donc une coordination de l'action que le 18 octobre les cégétistes ont proposée à leurs homologues de la C.F.D.T., M. Buhl, secrétaire confédéral de la C.G.T., et M. Mercier, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., participaient à la réunion.

Il s'agirait de mettre sur pied, à la mi-novembre, une journée nationale de grande ampleur, avec arrêts de travail et défilés, rassemblant l'ensemble des salariés placés, *directement ou non*, sous l'autorité de l'Etat.

De fait, l'accord C.G.T.-C.F.D.T. prévoit que les deux centrales doivent, fin octobre, faire le point sur le développement des actions revendicatives pour envisager de les porter à un niveau plus élevé. Mais M. Maire avait bien spécifié qu'il ne passerait pas à un palier supérieur si la mobilisation de la base ne s'était fermement *montrée* partout. Pas question, disait-il, comme ce fut souvent le cas naguère, de « *grand-messes* », de « *fourre-tout* » où n'entrent en lice que des militants pour une *démonstration spectaculaire* sans lendemain ni résultat.

Le conseil national de la C.F.D.T. aura à se prononcer la semaine prochaine. Estimera-t-il que la pugnacité des salariés de la base a atteint un degré *suffisant* pour qu'une manifestation de masse soit efficace ?

Quoi qu'il en soit, la C.G.T. s'élève contre la conspiration du silence qui, selon elle, pèse sur les conflits sociaux en cours, en même temps que sont privés d'information les douze millions de salariés qui, dans moins de huit semaines, éliront les nouveaux conseils de prud'hommes après réforme de l'institution.

« *Frappés d'une interdiction d'expression,* écrivait M. Séguy *dans l'Humanité* du 18 octobre, *nous sommes en droit de nous considérer en état de légitime défense pour nous exprimer malgré tout.* » Après l'annonce du lancement d'une nouvelle « radio libre » dans le Nord, la C.G.T. prendra de nouvelles initiatives spectaculaires et originales pour se faire entendre, en province du moins, des auditeurs de la radio.

JOANINE ROY.

Après la grève du 18 octobre, nouvelle action lundi

Le mécontentement grandit parmi le personnel de l'ANPE, hostile au projet de réforme

Hostiles au projet de réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux, qui ont mené, ces derniers mois, une *série d'actions passées trop* inaperçues à leur goût, sont en train de coordonner et d'intensifier leurs *mouvements* revendicatifs, à l'approche de la publication du décret, prévue en novembre, qui *doit transformer* l'Agence en un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Après *l'occupation*, le 5 octobre, du centre régional de l'A.N.P.E. d'Ile-de-France, à l'initiative de la C.G.T. *et de* la C.F.D.T., les trois syndicats ont appelé, le jeudi 18 octobre, les quelque huit mille employés de l'Agence à observer une grève de vingt-quatre heures : cet arrêt de travail a été suivi, selon la direction, par 21,15 % du personnel, et, selon les syndicats, par 35,21 %, avec de grandes disparités selon les régions. Cette *différence* s'explique par le fait que la direction s'appuie, dans ses calculs, sur les effectifs théoriques de l'A.N.P.E. et les syndicats sur les effectifs réels. Selon ces mêmes critères, la dernière grève *nationale* du 24 avril avait été observée par 28,24 % des agents, selon la direction, et *46 % selon les syndicats.*

Jeudi, de nombreuses agences ont été occupées par leur personnel, à *Paris et en province*, et une délégation syndicale a été reçue, à Issy-les-Moulineaux, par le *secrétaire général* de l'A.N.P.E. Une autre action, dont les modalités sont à définir, est envisagée pour le lundi 22 octobre, date à laquelle le projet de décret doit être soumis au Comité supérieur de l'emploi, avant d'être examiné par le Conseil d'Etat.

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont expliqué, mercredi, devant la presse, leur opposition au texte ministériel, et F.O. assurait qu'elle ne siègerait pas au nouveau conseil d'administration, *désormais tripartite*, si *le projet de décret n'était pas modifié.* Pour les syndicats, le statut d'EPIC qui va être conféré à l'A.N.P.E. constitue un grand pas vers la privatisation. C'est simplement une « *astuce* », aurait dit M. Boulin à la délégation cédétiste qu'il a récemment reçue, pour améliorer la situation salariale du personnel...

Les trois organisations syndicales s'inquiètent aussi fortement de l'entrée du patronat qui, selon elles, va devenir une « *mainmise* » sur *l'A.N.P.E. L'emploi*, assurent-elles d'autre part, est menacé : le budget de 1980 prévoit *notamment la suppression* de 125 postes et la résorption de 645 emplois de vacataires. *Mais, dans le même temps*, il est procédé au recrutement (135 pour l'instant, selon les syndicats) de cadres du *secteur privé*, qui seront des chargés de relations avec les entreprises (C.R.E.). A ce sujet, M. Hervé d'Audancourt, prospecteur-placier, nous écrit que ces C.R.E. sont recrutés sur un simple entretien, avec un salaire variant de 4 600 F à 6 500 F, alors qu'un prospecteur-placier, « *fer de lance de l'Agence* », ne gagne que 4 000 F après trois ans d'expérience. Et ces C.R.E. sont formés souvent par... des prospecteurs-placiers.

Au cours de leur conférence de presse, les syndicats ont enfin dénoncé les « *multiples formes de répression* » actuellement en vigueur contre le personnel réfractaire au projet de réforme : interventions de la police en cas d'« occupation », sanctions administratives en tout genre, atteintes aux droits syndicaux, etc. A Angoulême, un conflit local aigu oppose la *direction, qui a fermé* l'agence depuis le 15 octobre, au personnel, qui continue son travail... *sur le trottoir* : le contrat de trois mois d'une vacataire, Mme Urbanski, militante communiste, n'a pas été renouvelé.

SOCIAL

Les Français dans la crise

II. — Rive-de-Gier : les tourments de la quarantaine

Trois lieux ont été choisis par Danielle Rouard pour analyser l'incidence de la *crise sur la vie quotidienne* des Français. A Laval, vaguement *insouciante*, le *chômage* n'a encore guère sévi (« le *Monde* » *du 19 octobre*). A Rive-de-Gier, les pertes *d'emplois* frappent *durement*. Un troisième article étudiera *le cas* d'Albi-Carmaux.

De notre envoyée spéciale DANIELLE ROUARD

Rive-de-Gier. — Dans la rue principale, long boyau noirci de fumée, les magasins de Rive-de-Gier (1) étalent des façades pauvres et usées. On ne fait plus de *rénovation*.

Dans cette ville tranquille au climat de « petit Nice », où l'on vivait depuis si longtemps des métaux, la crise s'est abattue en 1977. Depuis, l'usine Marell-Creusot-Loire, premier employeur sidérurgique, « dégraisse » ses effectifs. Arrêt d'un premier laminoir *puis d'un autre. L'année 1979* a été la deuxième passée à attendre de nouveaux licenciements.

En ville, les affaires marchent au *ralenti*. Des quatre cinémas d'antan, un seul subsiste, regroupant le samedi une vingtaine de personnes dans une salle triste et vide. Au relais trois-étoiles, un des rares hôtels de la ville, dont le parc cachait hier les abondantes fumées de l'usine proche, le patron attend la clientèle. *Les* touristes et les hommes d'affaires *remplaceront-ils les cadres* et les ingénieurs venus en visite chez Marell ? Plus loin, à la périphérie, la zone industrielle est restée aux trois quarts vide. Désormais, seules prospèrent les sociétés de cars transportant les ouvriers à *Lyon chez Berliet et ailleurs*. Un habitant sur deux est devenu un migrant journalier.

« Hier, il aurait fallu passer sur le corps de son voisin pour prendre sa place chez Marell. L'esprit maison, les avantages sociaux, c'est fini », constate, amer, M. Alphonse Audard, quarante-six ans, O.S. à l'usine depuis quinze ans. En casquette et bleu de travail, il attend son fils à la sortie de l'école, sur une hauteur d'où l'on aperçoit les neigeux sommets du Pilat et du Forest. Il hésite à parler. Il travaillait au laminoir ; *que fait-il depuis sa fermeture* voici deux ans ? Silence. Visage fermé, il finit par lâcher à voix basse : *« Je n'ai rien à dire. »* Ferait-il partie de « l'équipe de circonstance », dont tout le monde parle ici ?

« Equipe d'enterrement »

A ce mot, M. Audard jette un bref *coup d'œil alentour, puis* confirme. *« Equipe de circonstance... d'enterrement en fait. »* Celle-ci, mise en place par les dirigeants de Creusot-Loire lors de la fermeture du premier train de laminoir, a concerné plusieurs centaines d'O.S., à tour de rôle. Ils y faisaient vingt-quatre heures de présence par semaine. Avec l'indemnisation du chômage partiel, cela équivalait à trente heures — soit un salaire de 2 000 F, presque 1 000 F de moins chaque mois depuis janvier. Le travail ? *« Tondre les pelouses, balayer les ateliers, tailler les arbres à l'entrée. »*

Nouveau *silence*. A *travail* « *stupide* », moral à plat. On se *sent inutilisé, et donc inutile*. La vie de famille s'en ressent : tension nerveuse, disputes... La femme de M. Audard ne comprend pas. Dans la petite ferme qui leur appartient, il a fallu arrêter les gros travaux d'aménagement entrepris et faire des *cultures supplémentaires* sur le lopin de terre. Mais ce n'est pas assez pour vivre avec quatre enfants.

Honorablement connu dans le hameau, M. Audard ne fait pas de politique. Il fait grève à l'occasion, mais n'a pas participé aux manifestations syndicales de l'hiver *dernier sur le thème* : « Rive-de-Gier ville morte », « La Loire veut vivre ». Il laisse cela *« à ceux dont c'est le métier de parler »*. Et il ajoute : *« Nos grèves ont permis à l'usine de gagner un an. De toute façon, la fermeture viendra. Nous serons les premiers à sauter. Les autres suivront. Ils n'ont pas encore compris. Quand ils auront passé par l'équipe de circonstance, ce sera clair... »*

« Je n'ai rien à ajouter », conclut-il en montant dans sa vieille 4L. Son fils est pressé de retrouver la maison. Cette maison où désormais tout inconnu est indésirable : les questions ne font que remuer l'angoisse.

Depuis la mi-octobre, l'équipe de circonstance fait à nouveau quarante heures de présence. Si l'horaire est normal, le travail reste marginal, insécurisant, pour la quarantaine d'ouvriers concernés.

« S'il devait aller dans l'équipe de circonstance, il craquerait » : Mme Lot, quarante ans, mariée à un ouvrier professionnel de Creusot-Loire, avoue redouter la *« catastrophe ». Jusqu'à présent*, son époux n'a pas été licencié. Autrefois, il a connu à deux reprises le chômage. Aussi l'entrée chez Marell il y a six ans fut-elle le salut : la paie n'était pas très importante, mais c'était *enfin la sécurité*, croyait-on. Mme Lot fut, avant son mariage, ouvrière aux *verreries du* Marais, bâtisse aujourd'hui désertée et envahie par les ronces. L'aîné des deux enfants, vingt ans, est de retour à la maison, après deux années d'études supérieures. *« Il y a de la soupe ici, et il me donne ses 180 F de chômage »*, explique Mme Lot. Son mari n'est pas *content, lui qui avait de l'ambition* pour son fils et qui payait une partie de ses études. *« Mais un diplôme, aujourd'hui, ne donne pas un emploi »*, répond son fils, sans convaincre. Celui-ci, mal à l'aise dans le monde étudiant *de Lyon*, veut maintenant passer le concours des P.T.T., autant *gagner sa vie tout de suite*.

Mme Lot écoute son fils, émue. Elle joue avec quelques boucles de ses cheveux blonds décolorés. *« Je vais chez le coiffeur tous les quinze jours*, confie-t-elle, *il ne faut pas se laisser aller. »* Elle fait quelques heures de ménage « au noir ». Ayant tenté de passer un *examen de comptabilité*, elle s'est fait recaler : *« Après être restée si longtemps sans étudier, je suis devenue bête... »* Dans le coquet appartement soigneusement astiqué, avec ses bibelots et sa télé en couleurs, seule la machine à laver a été renouvelée cette année. A crédit, *« cela ne mange pas de sous »*. Il semble que bien d'autres gens en fassent autant, puisque le principal organisme de crédit à la consommation de la Loire a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'année précédente.

Au supermarché local, les *caddies sont toujours pleins*. Au passage, Mme Lot s'offre une gaufre, *« une petite fantaisie »*. Pas de restriction sur la viande, bien que plusieurs boucheries aient fermé en ville. Mais on achète moins de vêtements. On *revend les usagés — sans avouer* qu'on en achète aussi — à la bourse aux vêtements qui se tient deux fois par an à Rive-de-Gier.

A la veille de l'été 1979, comme celui qui précéda, la famille ne *savait toujours pas si elle partirait* en vacances. *« Ils nous tiennent en haleine »*, plaisante, narquoise, Mme Lot. Au début de l'année, la direction de Creusot-Loire avait, en effet, annoncé sa décision de licencier à la fin du *mois de mai la moitié des effectifs*. Il y eut ensuite des aménagements... La famille Lot a pu partir en camping, pour la septième fois consécutive. On se souvient qu'auparavant les moyens étaient trop faibles. Et l'année prochaine ? On envisage, s'il le faut, de ne plus partir.

M. Lot n'a pas la chance d'être propriétaire de son appartement. Il n'a pas non plus de famille dans la région, donc *« ni champs ni vaches »*. Il continuera de travailler coûte que coûte, mais ne veut pas faire de travail *« au noir »* pour le moment : même si celui-ci se développe, on n'aime *guère les « mange-marins »* à Rive-de-Gier, ville ouvrière de tradition. En attendant, *« c'est la vie au jour le jour, la fuite en avant, pour éviter de se rendre malade à force de soucis »*, ajoute Mme Lot. Derrière ces *confidences sur le quotidien perce l'in*quiétude. Même les enfants n'échappent pas à ce climat. A l'école aussi, on parle « licenciements » et « chômage ».

Les jeunes musiciens d'un groupe rock, qui fait ses premiers concerts dans la région, sont nés de ce chômage. Ils avaient le temps... *Il y a trois ans*, on les aurait traités de « paresseux ». Aujourd'hui, on est plus tolérant.

« Ils lèvent le pied, c'est normal », dit, à propos de ses anciens ouvriers, M. Dome, responsable pendant de longues années chez Marell. *Ce cadre a très mal* pris sa soudaine mise en préretraite, à cinquante-six ans. Voulant résister, il a subi des pressions et s'est retrouvé isolé. Alors il a abandonné la partie. Caustique à l'égard des nouveaux cadres venus de Paris, *« ces grands inaptes qui vont faire le malheur de tous »*. M. Dome a d'abord tenté de refaire l'histoire de Marell : c'était presque une obsession. Ah ! si l'on avait écouté des gens comme lui...

Dans le bureau de sa *belle villa*, il a aujourd'hui cessé de compulser ses dossiers. *Ce qui lui manque* le plus, c'est la responsabilité et le contact avec les hommes de l'usine. Mais il faut se faire une raison. *« Mieux vaut ce retrait, je n'aurais pas pu sélectionner les perdants, licencier l'un, garder l'autre. Selon quels critères ? »* Il a décidé d'aller rendre *visite* à ses *enfants*, dans d'autres régions de France, lui qui, jadis, avait été surpris de voir son fils devenir éleveur.

Dans la région, des cadres ont même fait des dépressions... Pour M. Patin, à cinquante ans il n'y a plus beaucoup d'espoir de retrouver du travail. Cadre *« maison », il avait gravi pas à pas* les échelons : après son enfance auprès de parents commerçants, il était devenu ouvrier, puis contremaître et enfin cadre supérieur. Il y a six mois, le voilà soudain sur la paille. Nulle part il ne retrouvera *la même* paie ni la même qualification ; il devra s'estimer très heureux s'il obtient un emploi à Lyon ou à Saint-Etienne. Et comment faire, quand on possède une maison et qu'on ne trouve personne à qui la vendre, comme c'est souvent le cas ?

« Quand il était temps... »

« Tu n'as pas voulu partir quand il était temps », lui reproche sa femme qui dirige une *petite société de services*. Face à un fils étudiant, au goût pour l'ordre très marqué, c'est le père qui se trouve en rupture de ban.

On garde toujours l'espoir que les activités redémarrent ; *« comme on croit au Père Noël »*, murmurent les plus touchés. Actuellement, un actif sur dix est au chômage à Rive-de-Gier, soit beaucoup plus qu'il y a cinq ans. Chez S.S.R. (quatre cents personnes environ) de nouveaux licenciements sont à craindre.

« Tout ferme, mais au moins on a les Verts », dit-on en guise de consolation. Ici, chaque village a *son équipe de football*. Saint-Etienne est l'orgueil de la région. Pour les grandes occasions, on se retrouve à son stade, qu'on appelle le « chaudron ». C'est aussi un outil de référence : lors des manifestations de février 1979, il y avait *« autant de monde qu'au stade Geoffroy-Guichard aux plus beaux soirs de la Coupe d'Europe »*.

De son côté, la mairie communiste de Rive-de-Gier cherche à *promouvoir le tennis et organise* des animations diverses : un carnaval pour les enfants, une semaine sportive, ainsi que des expositions. C'est ainsi que fut présentée une maquette au 1/10 *du plus gros marteau-pilon* existant en 1900. Lorsqu'il fonctionnait, un signal avertissait les habitants de Rive-de-Gier d'ouvrir les fenêtres pour éviter les bris de vitre... Tout cela est bien lointain à Rive-de-Gier. Le marteau-pilon est entré au musée des accessoires. La crise, elle, frappe en silence, vouant à une disgrâce subite ceux qui, la quarantaine passée, croyaient avoir droit enfin à une sécurité bien méritée.

En cette rentrée de septembre, des sept cents et quelques licenciements redoutés chez Marell au début de l'année il n'en reste... qu'un. Les autres ? Les mises en préretraite, les démissions « volontaires » assorties d'alléchants pécules, ont séduit les uns, forcé la main des autres...

Prochain article :

ALBI-CARMAUX : LES RETRAITÉS FONT LA LOI

(1) Rive-de-Gier (Loire) : dix-huit mille habitants.

هكذا من الأصل

SOCIAL

Les conflits sociaux dans le secteur privé

Séquestrations à Saint-Étienne et à Limoges

Salaires, emploi, liberté syndicale sont à l'origine de plusieurs conflits en province.

● *Aux bennes Marelle (Saint-Etienne)*, entreprise qui emploie 1 230 personnes à la fabrication de matériel hydraulique et de bennes basculantes, un conflit catégoriel s'est durci, le jeudi 18 octobre au point que, pendant cinq heures, des grévistes ont séquestré les représentants de la direction et leurs délégués, réunis pour discuter du cahier des revendications déposé par l'atelier de chaudronnerie. Celui-ci occupe cent soixante-trois salariés dont cent vingt ouvriers.

Une centaine d'ouvriers, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., débraient quotidiennement depuis le 6 septembre, réclamant des améliorations salariales et de conditions de travail. Ces arrêts, après avoir été d'une heure, sont passés à deux. Les grévistes avaient même occupé, le 9 octobre, le standard téléphonique de l'entreprise. A la suite de quoi ils auraient eu l'assurance de la direction que leurs revendications seraient discutées lors de la réunion mensuelle des délégués.

Celle-ci a débuté, comme prévu, jeudi à 14 heures. Quand elle prit fin à 16 heures, les grévistes s'opposèrent à la sortie des participants : une vingtaine de responsables syndicaux (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.), les trois cadres supérieurs représentant la direction. Estimant que les discussions n'avaient donné aucun résultat, ils entendaient qu'elles se poursuivent sur-le-champ ou que la promesse leur soit faite qu'elle reprendrait le lendemain. Une guerre des nerfs était engagée.

Elle prit fin vers 23 heures, les grévistes ayant libéré la sortie, sans pour autant qu'un rendez-vous ait été fixé pour les jours suivants. — (Corres.)

● *Chez Legrand (Limoges)*, fabrique d'appareillage électrique, le directeur du personnel a été retenu une partie de la journée, jeudi, par une délégation venue de la filiale de Pau (deux cents salariés). La délégation, comprenant vingt-cinq personnes, est arrivée le matin et a demandé une entrevue avec la direction. M. Rousseau, directeur du personnel, accepta de la recevoir à 10 heures. Les délégués présentèrent leurs revendications portant essentiellement sur la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Le directeur du personnel déclara s'en tenir à la position prise par le directeur de la filiale de Pau.

Il fut alors retenu dans la salle des conférences par les délégués, qui bloquèrent les portes. Au début de l'après-midi, M. Decoster, directeur, reçut les délégués de Pau ainsi que les délégués C.G.T. et C.F.D.T. de Limoges. A l'appel de ces derniers, une partie du personnel des établissements de Limoges s'était réunie dans la cour pour marquer sa solidarité avec la délégation des Pyrénées-Atlantiques. M. Decoster faisait alors savoir que les discussions ne pouvaient reprendre que si les délégués palois cessaient de retenir le chef du personnel. Ce qui fut finalement fait, M. Rousseau s'étant engagé à se rendre à Pau lundi pour assister à la réunion du comité d'entreprise. — (Corresp.)

Débrayages dans les usines d'Alsthom

A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., des débrayages de quelques heures à vingt-quatre heures ont été observés dans la plupart des usines Alsthom-Atlantique, alors que, à Belfort, la grève est entrée dans sa quatrième semaine. *« C'est la première fois*, souligne la C.G.T., *qu'une action se déroule avec une telle ampleur chez Alsthom et ses filiales. Cette importante journée crée les conditions pour l'organisation d'une nouvelle et puissante journée d'action unitaire ».*

A Belfort, indique notre correspondant, les grévistes ont à nouveau envahi, jeudi, l'aéroport de Fontaine (*le Monde* du 19 octobre).

Jeudi après-midi, les députés du Territoire, MM. Chevènement et Forni, ont été reçus par de proches collaborateurs du premier ministre. Ils ont à nouveau attiré l'attention des pouvoirs publics sur *« les risques graves que comporte la prolongation du conflit »*. Vendredi 19 octobre, à 14 h. 30, le P.-D.G., M. Schulz, doit recevoir une délégation intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O.), non point belfortaine mais fédérale. Cette réunion intervient à l'initiative des pouvoirs publics ; il devait y être question d'une *« méthodologie de reprise des négociations à Belfort »*. La C.G.C. sera représentée par son secrétaire général adjoint, M. Marchelli.

● *A Lyon, l'activité de l'aéroport de Satolas* a été fortement perturbée le jeudi matin 18 octobre par une manifestation du personnel de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.-Berliet) et par une grève des ravitailleurs en carburant. Quelque mille cinq cents ouvriers de R.V.I. venus en cars de Vénissieux ont occupé pendant deux heures les accès de l'aéroport dans le cadre de l'action entreprise depuis une douzaine de jours pour obtenir la réintégration de cinq délégués syndicaux. D'autre part, en raison d'une grève de vingt-quatre heures lancée par la C.F.D.T. pour des revendications de salaires, le personnel des antennes des compagnies pétrolières n'effectuait plus le plein en carburant des avions. De ce fait, plusieurs appareils ont été détournés sur l'aéroport de Grenoble-Saint-Geoirs.

● *A Saint-Quentin*, les grévistes de Motobécane ont bloqué, jeudi matin 18 octobre, pendant une heure quinze minutes, le trafic ferroviaire. Quatre trains, dont deux T.E.E., ont été immobilisés. L'après-midi, une réunion extraordinaire du conseil municipal (union de la gauche, à majorité communiste) a eu lieu dans l'une des trois usines Motobécane de la ville, occupées depuis le 3 octobre. Le directeur des unités locales, accompagné d'un huissier, est venu constater la « violation de propriété privée ». La municipalité a apporté *« son soutien aux travailleurs en lutte »*.

● *A Grenoble*, environ 2 200 ouvriers de la société Merlin-Gérin (estimation de la police) ont manifesté, jeudi matin 18 octobre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Les deux organisations avaient demandé au personnel des dix-sept usines du groupe, employant 7 000 salariés dans l'agglomération grenobloise, de cesser le travail pour protester contre la prochaine suppression de 300 emplois et contre le plan salarial prévu pour 1980, Merlin-Gérin étant, selon eux, *« la seule entreprise de Grenoble à ne plus garantir le pouvoir d'achat sur la base de l'indice INSEE »*.

● *A Issoire*, plus d'un millier de grévistes des usines Ducellier du Puy-de-Dôme ont manifesté, jeudi 18 octobre, dans la région, notamment à Sainte-Florine, pour appuyer les revendications soulevées depuis le début du conflit, qui perturbe depuis un mois les activités de cette entreprise d'équipements électriques pour automobiles : révision des classifications, 400 F d'augmentation de salaires, trente-cinq heures de travail hebdomadaire.

● *A La Mure (Isère)*, la grève qui paralyse depuis le 9 octobre le bassin des Houillères du Dauphiné a été reconduite le jeudi 18 octobre par les mineurs, qui, depuis trois jours, occupent les locaux pour une augmentation de 20 francs par jour et pour l'amélioration des conditions de travail.

● *A Saint-Nazaire*, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — comme dans les autres établissements d'Alsthom-Atlantique, — des débrayages et des manifestations ont eu lieu le jeudi 18 octobre aux anciens Chantiers de l'Atlantique. Depuis l'entrée de cette entreprise dans le groupe Althom-Atlantique, certains avantages ont été remis en cause, dont l'indexation des salaires sur ceux de la métallurgie parisienne.

● *Négociation avec les médecins.* — La Caisse nationale d'assurance-maladie, qui a réuni, le 17 octobre, son nouveau conseil d'administration, s'est prononcée pour une reprise rapide des discussions avec les médecins afin de *« remédier rapidement à la situation de blocage des honoraires »* et de négocier une nouvelle convention.

● *Un meeting contre les projets de loi « anti-immigrés »* a eu lieu jeudi 18 octobre à la Bourse du travail de Lyon, sur l'initiative des unions départementales C.G.T., C.F.D.T., FEN. Des représentants nationaux de ces trois organisations, ainsi que l'Union générale des travailleurs algériens et de l'Union marocaine du travail ont appelé à la mobilisation *« contre une attaque aux libertés individuelles, contre ces projets d'une véritable législation d'exception, d'apartheid juridique »*.

Avis financiers des sociétés

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE

Le bilan consolidé de l'exercice 1978, compte tenu de la réévaluation, fait apparaître une situation nette du groupe de 760 744 000 F, en augmentation de 12,8 % sur l'exercice précédent. Cette somme représente un montant de 558 F par action de la Compagnie industrielle de l'Abeille. Le bénéfice consolidé s'élève à 76 282 000 F (environ 56 F par action de la Compagnie industrielle de l'Abeille), contre 56 millions 845 000 F en 1977. Cette augmentation provient principalement de la croissance du résultat consolidé de la Compagnie financière du groupe Victoire.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES MÉTALLIQUES

Dans sa séance du 16 octobre 1979, le conseil d'administration de la Compagnie française d'entreprises métalliques, réuni sous la présidence de M. Deschênes, a décidé, sur proposition de celui-ci de confier à deux administrateurs, M. Jean-Laurens Delpech, vice-président de Sacilor, et M. Pierre Cordier, directeur général adjoint d'Usinor, conformément aux dispositions de l'article 90 du décret du 23 mars 1967, les mêmes pouvoirs que ceux délégués au président, pour M. Delpech en matières industrielle, commerciale et technique, pour M. Cordier en matières administrative, financière et sociale, avec, pour chacun d'eux, faculté de substituer.

Le conseil d'administration a approuvé la proposition de MM. Delpech et Cordier de s'adjoindre M. Alexandre Sorine en qualité d'ingénieur-conseil.

SOCIAL

L'intérim hors la loi

« La réglementation du travail temporaire a échoué » ; *« la situation des travailleurs temporaires reste précaire »* ; l'intérim *« perturbe profondément le fonctionnement du marché du travail et compromet l'efficacité du service public de l'emploi ».*

Ces appréciations du P.S. sur la loi du 3 janvier 1972 — qui figurent dans l'exposé des motifs de la proposition de loi socialiste sur le sujet — sont exactes.

Cette loi comporte bien des laxismes : n'importe qui peut *encore*, aujourd'hui, ouvrir une « boîte d'intérim », et la prolifération, en dix ans, des entreprises de travail temporaire (E.T.T.) prouve que personne ne s'est gêné pour le faire.

Le gouvernement s'en est inquiété en demandant à un député de la majorité, M. Pierre-Bernard Cousté (R.P.R., Rhône), d'établir un rapport sur la question (*le Monde* du 13 juin). M. Cousté a annoncé que le gouvernement allait *prendre « très prochainement »* des initiatives dans ce domaine. Lui-même a *formulé* diverses *propositions* législatives, et il a notamment préconisé que l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) se charge dorénavant du bébé, mais seulement à titre expérimental et localement. *Il* s'est gardé de heurter de front les gens de la profession.

La situation de l'intérimaire est *« précaire »* : même si le P.S. enfonce en l'occurrence une porte ouverte, il n'est pas superflu de redire que le travailleur temporaire *lambda* est sous-rémunéré, *remerciable à merci*, et qu'il ne bénéficie ni d'une correcte protection sociale ni *d'une défense syndicale adéquate*. Il est, par nature, isolé et les accords passés entre l'E.T.T. et l'entreprise utilisatrice lui échappent largement.

L'intérim *« perturbe profondément le marché du travail »*. Deux chiffres : il existe en France deux mille agences de travail *temporaire contre* six cents agences et antennes de l'A.N.P.E. Dans l'année, près *d'un million de personnes* transitent par les E.T.T. Encore s'agit-il là d'une évaluation, le *flou statistique* étant de mise dans ce domaine. Une chose est sûre : le travail temporaire a *cessé d'être un phénomène marginal*, comme le P.S. le note avec raison.

Les professionnels se récrient : le système d'intérim touche moins de 1 % des salariés. Il est malveillant de dire que les entreprises de ce secteur profitent de la crise économique. *Pourtant, le nombre de contrats* réalisés — appelés aussi « missions » — augmente d'année en *année et d'un mois (correspondant)* sur l'autre. Le chiffre d'affaires global de l'intérim — qui tourne officiellement autour de 8 milliards de francs par an — est en constante progression depuis trois ans. Une kyrielle d'entreprises, sceptiques sur l'avenir économique de la France, tambourinent à la porte des sociétés d'intérim ; jusqu'à 35 % du personnel sont, dans certaines grandes entreprises, constitués d'intérimaires, dit le P.S.

Après avoir fait cette analyse, le parti de M. Mitterrand se met soudain à rêver : il faut, dit-il, faire disparaître les intermédiaires du secteur privé, qui encombrent le marché du travail. Sa proposition de loi décrète que *« l'activité des entreprises de travail temporaire est interdite »* et que *« les entreprises de travail temporaire doivent être supprimées »*. Dans l'esprit du P.S. elles ne seront pas même nationalisées et encore moins indemnisées. Leur personnel permanent bénéficiera, c'est bien le moins, d'une *« priorité d'embauche »* à l'A.N.P.E. Un vaste et unique *« service public de l'emploi »* regroupera toutes les activités du travail, y compris l'intérim, forme d'emploi *nécessaire pour certaines catégories* de travailleurs.

Ce faisant, le parti socialiste *feint d'ignorer* la puissance du groupe de pression que représentent les E.T.T. Rayer d'un trait de plume Manpower-France, solide maillon d'une multinationale, Bis, première *société européenne* de travail temporaire, et les autres ? Le réalisme consisterait plutôt à donner à l'A.N.P.E. les réels moyens de prendre en charge le marché de l'intérim. Alors, la concurrence jouerait. Et qui sait...

M. C.



CONJONCTURE

Du rose au gris

● TRAVAUX PUBLICS : le rattrapage s'est poursuivi.

L'activité des travaux publics a été satisfaisante en juillet. En effet, contrairement à la baisse habituelle, le montant des travaux réalisés a été l'équivalent de celui de juin : 5 874 millions de francs, en données brutes et en francs courants. En données désaisonnalisées, cela correspond à une progression de 9,6 %, selon la dernière étude de conjoncture mensuelle de la Fédération nationale des travaux publics. Ainsi se poursuit le mouvement de rattrapage observé depuis février au rythme de 3 % par mois. Cependant, par rapport aux sept premiers mois de 1978, le retard à la fin de juillet restait de 2,1 %.

De juin à juillet, le total des heures de travail a peu diminué, en raison du nombre élevé de jours ouvrables et d'une absence « quasi totale d'intempéries ». Par rapport à 1978, les heures de travail de janvier à juillet sont en recul de 3,1 % et la main-d'œuvre productive de 2,3 %.

● INDUSTRIE : prudence persistante.

« La demande tant intérieure qu'extérieure a fait preuve de vigueur en septembre, et les ordres en carnet assurent le maintien de l'activité jusqu'à la fin de l'année à un niveau voisin de celui qu'elle connaît actuellement », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« La fermeté du courant des commandes observées en septembre, notamment en fin de mois, poursuit la Banque de France, *s'explique pour partie par la nécessité de reconstituer des stocks, assez faibles après les livraisons, souvent plus abondantes que prévu, effectuées en juillet et en août. L'importance de ces ordres est imputable aussi à l'orientation à la hausse des cours de nombreux produits de base et aux anticipations formulées généralement en matière de prix. Les acheteurs sont ainsi enclins, chaque fois que leur situation financière le permet, à se doter de quelques réserves en approvisionnements ou même à hâter un peu la mise en place de certains équipements.*

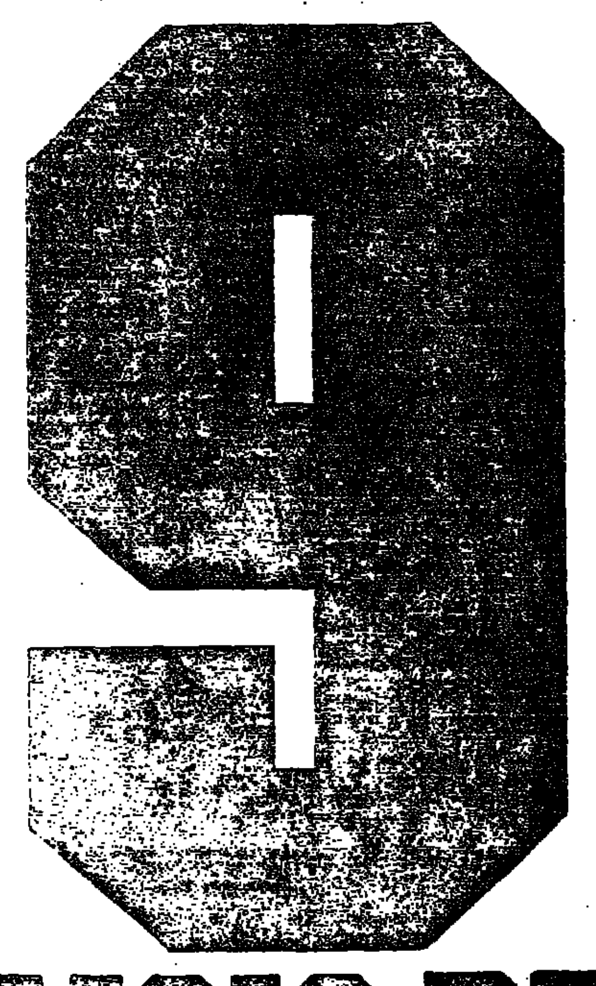
» L'augmentation des prix est cependant atténuée et retardée par la pression de la concurrence internationale que la clientèle française et étrangère fait jouer au maximum, s'efforçant même d'obtenir des garanties de tarif quelle que soit la durée du cycle de fabrication.

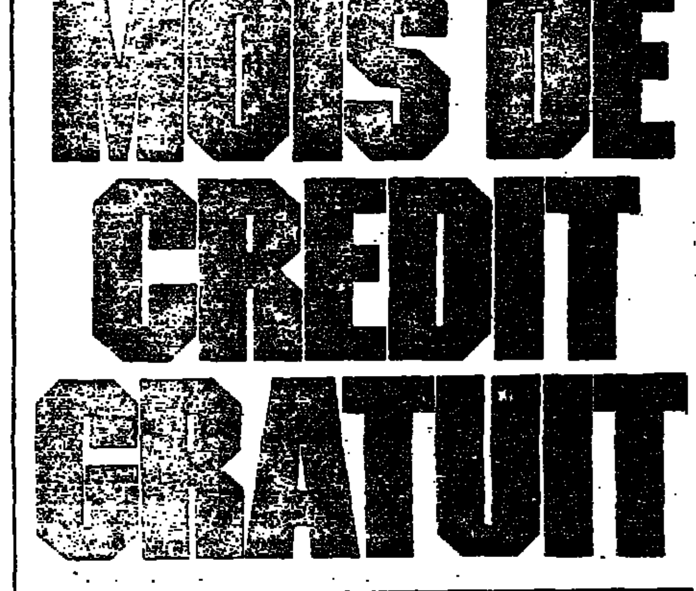
» Les incertitudes qui planent tout particulièrement sur les données de la conjoncture internationale incitent les industriels à faire preuve d'une prudence persistante et à limiter leurs prévisions pour l'exercice 1980 au domaine des investissements, conclut la Banque de France. *C'est ainsi que les projets qui se dessinent pour l'année prochaine conservent, en général, les mêmes caractéristiques que cette année : recherche toujours plus poussée d'une productivité accrue entraînant une politique d'embauche qui n'intéresserait guère que la main-d'œuvre qualifiée. »*

● COMMERCE : le pessimisme des commerçants s'accentue.

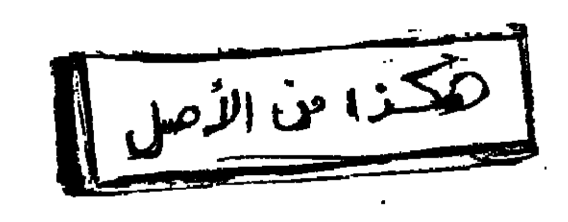
« Les ventes du commerce spécialisé en produits non alimentaires se sont maintenues en juillet-août à leur niveau de mai-juin, qui marquait une reprise sur celui du début de printemps », écrit l'INSEE dans son analyse mensuelle effectuée auprès des commerçants détaillants. Mais, ajoute l'Institut de la statistique, *« le pessimisme des détaillants quant à l'évolution future des affaires dans l'ensemble du commerce s'accentue ; aussi les intentions de commandes dénotent-elles un attentisme de plus en plus prononcé. Les prévisions de hausses de prix demeurent élevées ».*

En ce qui concerne le commerce en produits alimentaires, *« les ventes se sont stabilisées à un niveau moyen depuis six mois. Début septembre, les stocks étaient jugés normaux et les intentions de commandes soutenues. Les hausses des prix, quelque peu freinées en juillet-août, s'accéléreraient en fin d'année ».*









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 OCTOBRE

La baisse reprend modérément

Il a, bien entendu, été beaucoup question de la santé de M. Raymond Barre ce jeudi autour de la corbeille. Doit-on pour autant rapprocher le nouveau repli modéré des cours, de cette nouvelle ? Ce serait pour le moins hasardeux. Le mouvement de baisse des actions françaises que « l'on » s'est employé à freiner mercredi avait toutes chances de se poursuivre ce jeudi.

Dès l'ouverture de la séance, en effet, les ordres de ventes s'avéraient encore plus nombreux que les achats et, après avoir reculé jusqu'à — 0,7 %, l'indicateur instantané a terminé en repli de 0,4 % seulement.

Comme la veille, les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, Caisse des dépôts) sont intervenus pour limiter les dégâts dans une proportion « acceptable ».

Des valeurs comme Compagnie Mdi, Dollfus, Mérieux, Saunier-Duval, Prénatal, Nouvelles Galeries, ont alors pu tirer leur épingle du jeu et même s'adjuger des performances non négligeables (+ 2 % à 4 %).

Le nombre de baisses est cependant resté largement supérieur à celui des hausses (115 contre 62), les replis les plus sévères ayant été subis par Usinor, Chiers, Téléphones S.T.E., Martell, G.T.M., CEM et Poclain, dont la cotation a dû être retardée devant l'afflux des ventes (— 3 à 7 %).

Sur le marché de l'or, où le calme continue de régner, le lingot s'est encore effrité de 530 F (1 %) à 52470 F, soit 386,70 dollars pour une once contre 382 dollars pour la même once vendue à Londres.

Quant au napoléon, il s'est d'abord inscrit à 428 F, puis 425,50 F contre 432 F le 16 octobre.

LONDRES

Redressement des mines d'or

En liaison avec les cours du métal, les mines d'or se redressent vendredi matin au Stock Exchange. Les Fonds d'Etat et les industrielles s'effritent. Les pétrolières remontent.

Or (ouverture) (dollars) 388 75 contre 380 50

VALEURS	CLOTURE 17.10	COURS 19 10
Beecham	147 ..	145 ...
British Petroleum (1)	382 ...	384 ...
Courtaulds	88 ...	87 ..
De Beers	7 74	7 84
Imperial Chemical	365 ..	363 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	298 .	300 ...
Shell	364 ...	366 ...
Vickers	144	143 ..
War Loan 3 1/2 %	32 6/8	32 5/8
*West Driefontein	49 .	51 1/2
*Western Holdings	41 1/8	53 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Bénéfice net au 30 juin 1979 de la société holding : 198,88 millions de francs contre 190,92 millions au 30 juin 1978.

C.F.A.O. — Bénéfice net des six premiers mois de 1979 : 20,08 millions de francs contre 19,84 millions.

PIERREFITTE-AUBY. — Le bénéfice consolidé du groupe augmentera de 40 à 50 % en 1979. Le dividende global sera également supérieur à celui de l'exercice précédent (9,75 F).

FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — La compagnie a décidé de verser le 12 novembre prochain un acompte sur dividende de 6 F par action.

ROUGIER ET FILS. — Bénéfice net consolidé pour le premier semestre de 1979 : 9,03 millions de francs contre une perte de 9,19 millions au 30 juin 1978.

BIS. — Bénéfice net consolidé des six premiers mois de 1979 : 21,53 millions de francs contre 19,85 millions un an plus tôt.

PARIS - FRANCE. — Perte au 30 juin 1979 (six mois d'exercice) : 1,65 million de francs (avant encaissement des dividendes des filiales et provisions pour impôts, mais après amortissements), contre une perte de 1,82 million de francs au 30 juin 1978.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/4 %

NEW-YORK

Indécision persistante

Le marché se cherche toujours. Jeudi, après des échanges modérés portant sur 29,59 millions d'actions (contre 29,83 millions la veille), l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 5 points, a finalement terminé à 830,12 (— 0,00).

Sur 1 858 valeurs cotées au Big Board, 736 ont monté, 689 ont reculé et 433 sont restées inchangées.

La hausse des prix du « brut » décidée par l'Irak, l'attente des statistiques financières hebdomadaires, sont à l'origine de la défiance générale qui continue de régner outre-Atlantique.

Après la séance, la Réserve fédérale (Fed) a annoncé une nouvelle et forte augmentation de la demande de crédit, et ce en dépit du très haut niveau (record) des taux d'intérêt. M. Miller a beau annoncer que la récession à venir sera « brève et peu profonde », les opérateurs demeurent sur la défensive.

VALEURS	COURS 17/10	COURS 18 10
Alcoa	51 3/4	50 7/8
A.T.T.	52 7/8	53
Boeing	44 3/4	43 3/4
Chase Manhattan Bank	36 1/4	36 1/8
De Pont de Nemours	40 1/4	40 1/8
Eastman Kodak	51 1/2	51 ..
Exxon	57 1/8	58 1/8
Ford	38 7/8	38 3/4
General Electric	47 7/8	47 3/4
General Foods	34 ...	33 5/8
General Motors	59	58 3/8
Goodyear	14 1/2	14 3/8
I.B.M.	63 3/8	63 .
I.T.T.	26 1/4	25 3/8
Kennecott	24 3/4	24 5/8
Mobil Oil	47 3/4	48 1/2
Pfizer	34 ..	34 1/2
Schlumberger	82 ...	84 1/8
Texaco	29 1/4	29 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 3/4
Union Carbide	40 1/2	40 3/4
U.S. Steel	22 1/2	22 ..
Westinghouse	19 5/8	19 3/4
Xerox	60	53 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	118	117,6
Valeurs étrangères	128,5	129,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,7	101,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 10	19 10
1 dollar (en yens)	232 30	232 30

BOURSE DE PARIS - 18 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	...	8 148	S.P.E.G.	232 ..	230 ..	Locabail	233 ..	230 ..	Imminvest	141 20	142 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
34	De Beers (S.)	33 25	33	33 05	33 05
665	Deuts. Bank.	610	619	619	611
190	Dome Mines.	167	162 90	163 50	165 .
181	Du Pont Nem.	166 50	171 90	171 70	169
225	East Kodak.	212 90	215	216	215
46	East Rand	44	43 10	43 10	42 30
115	Ericsson	114	111 50	111 50	113 50
240	Exxon Corp.	240 50	244	243 80	242
177	Ford Motor.	167	162	162	161 60
139	Free State	139 .	133 90	138 90	138
210	Gen. Electric	202	202 50	203	201 80
36	Sony	30 75	32 60	32 20	32 ..
270	Unilever	261 .	251 60	251 50	...
34	Union Corp.	38 40	36 30	36 60	36 30
102	U. Min 1/10.	104 10	105 50	107 ..	107 .
172	Unit. Techn.	166	166	166	166
215	West Driet.	214 .	209 30	209 ..	209 90
80	West Deep.	88 50	86 ..	85 50	86
190	West Hold.	172 30	175 80	175 80	175
270	Xerox Corp.	252 50	251 ..	251 50	250 10
0 99	Zambie Corp.	... ..	... ..	.. ..	.. .

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 211	4 228	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 600	234 920	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 553	14 583	13 800	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 550	212 050	205	216
Danemark (100 krd)	80 530	80 720	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 680	84 970	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 058	9 069	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 081	5 095	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	257 580	258 590	254	267
Suède (100 krs)	99 600	100 130	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 585	32 620	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 381	6 388	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 450	8 460	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 582	3 579	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 802	1 820	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 10
Or fin (kilo en barre)	53000	52500
Or fin (en lingot)	53000	52470
Pièce française (20 fr.)	432 .	425 50
Pièce française (10 fr.)	307	306
Pièce suisse (20 fr.)	394 .	391
Union latine (20 fr.)	378 .	370
Souverain	459 .	456 80
Pièce de 20 dollars	1980 .	1982 .
Pièce de 10 dollars	815	1049
Pièce de 5 dollars	... .	720 50
Pièce de 50 pesos	990 .	2050 .
Pièce de 10 florins	3731 80	377 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1979 a été tiré à 576 394 exemplaires.

A B C D E F G

PENDANT UNE SOIRÉE

Le Tout-Moscou diplomatique a cru que M. Brejnev était mort

De notre correspondant

Moscou. — Pendant toute la soirée du jeudi 18 octobre, le Tout-Moscou étranger — diplomates et journalistes — a été en proie à une rumeur : M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste et chef de l'Etat soviétique, était décédé. Le bruit était d'abord venu de l'étranger, des Bourses de Londres et de Paris, puis il était arrivé à Moscou, amplifié par le phénomène bien connu du téléphone arabe.

En l'absence de toute information officielle sur l'état de santé, le lieu de séjour, les activités du numéro un soviétique, et surtout en l'absence de tout organisme habilité à fournir des informations certaines — sur quelque sujet que ce soit d'ailleurs, — chacun y allait de son « signe ». C'était à qui apporterait l'indice le plus convaincant, à défaut de preuve évidemment impossible à donner. Un médecin allemand venait d'arriver à Moscou : il est apparu par la suite que c'était le médecin traitant de la communauté allemande qui vient régulièrement en U.R.S.S. (1). Le journal télévisé du soir avait été annulé, rumeur qui revenait un peu plus tard sous une forme adoucie : on avait changé les horaires des informations. En fait, le journal télévisé Vremia avait eu lieu à l'heure et sous la forme habituelles. La confusion venait du fait que les Soviétiques avaient remandé un « canal » à l'Eurovision pour une émission spéciale, qui fut annulée par la suite...

Un seul fait est certain : M. Brejnev n'a pas participé aux entretiens avec le président syrien Assad, alors que le protocole et l'importance de la visite auraient exigé sa présence. Il semble donc que, comme l'avaient annoncé les journaux arabes avant l'arrivée de M. Assad à Moscou, le chef de l'Etat et du parti soviétiques ait été obligé de prendre du repos. C'est sans doute là qu'il faut chercher l'origine de ces rumeurs incontrôlées.

M. Brejnev est peut-être souffrant et même gravement malade. Ce n'est pas la première fois qu'il disparaît de la vie publique pendant quelque temps.

Rien dans la presse ou dans la vie des Moscovites n'indique en tout cas qu'une issue fatale soit proche. M. Andreï Kirilenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, est même parti mercredi pour Budapest. Si les jours du principal dirigeant soviétique étaient en danger, on voit mal un de ses adjoints, qui le remplace pour les tâches du parti pendant ses absences, entreprendre un voyage à l'étranger, d'autant que M. Kirilenko figure sur la liste des successeurs possibles. Quant le moment sera venu, il vaudra mieux, pour les prétendants, être présents à Moscou.

DANIEL VERNET.

(1) De plus, Newsweek avait annoncé, mercredi, que trois éminents chirurgiens américains s'étaient rendus à Moscou pour assister les médecins soviétiques qui devaient procéder à la clinique du Kremlin sur un patient non désigné à une opération délicate, une vitrectomie : enlever l'humeur vitrée, ce liquide qui remplit le globe de l'œil, en arrière du cristallin.

LE PRIMAT CATHOLIQUE DE HONGRIE A CÉLÉBRÉ DEUX MESSES, EN LITUANIE, DEVANT VINGT-CINQ MILLE PERSONNES.

Moscou (U.P.I.). — Le cardinal Lekai, primat catholique de Hongrie, a terminé, mercredi 17 octobre, la visite entreprise à l'invitation de l'Eglise orthodoxe russe. Durant son séjour, le cardinal s'est notamment rendu en Lituanie, où vivent environ un million et demi de catholiques. Les messes qu'il a célébrées à Vilnius et à Kaunas ont drainé des foules estimées à vingt-cinq mille personnes, ce qui constitue un événement sans précédent en Union soviétique. Mardi, Mgr Lekai a été reçu par le chef de l'Eglise orthodoxe, le patriarche Pimen, qu'il a invité à se rendre en Hongrie.

LÉGÈRE REMONTÉE DE L'OR

Le cours de l'once d'or (31,1 g) est légèrement remonté à la veille du week-end, passant de 380 dollars à 388,75 dollars. Il retrouve ainsi, ou à peu près, son niveau de l'avant-veille, tout en restant inférieur à celui du début de la semaine (400 dollars).

L'annonce d'une hausse de 18 % du prix du pétrole irakien a peu influencé la tenue du dollar, qui se maintient un peu au-dessous de 1,80 DM à Francfort et aux environs de 4,22 F à Paris.

A l'issue de leurs entretiens à Paris

Le M.R.G. et le parti radical italien vont entreprendre des actions communes

Les responsables du Mouvement des radicaux de gauche et du parti radical italien ont développé, jeudi matin 18 octobre, devant la presse, les points de convergence et les projets d'actions communes qui se sont dégagés après leurs deux jours d'entretiens à Paris.

Les deux délégations ont, en particulier, décidé d'« apporter une réponse commune » à diverses questions touchant aux libertés et aux droits de l'homme, au droit à l'information, au nucléaire et au problème de la faim dans le monde.

Pour riposter « à l'assaut contre les libertés et les droits fondamentaux » et à la mise en place « de lois et de tribunaux d'exception », les radicaux de gauche français et les radicaux italiens ont annoncé leur intention de déposer « simultanément devant leurs Parlements respectifs et devant l'Assemblée des Communautés européennes » des textes visant à « élargir et promouvoir les mêmes droits pour les citoyens d'Europe ».

M. Jean Fabre, secrétaire national du parti radical italien, a indiqué, de son côté, que les radicaux italiens allaient diffuser, depuis l'Italie, des émissions de radio libre en direction de la France. « Cela, a-t-il précisé, pour combattre le détournement de l'information et l'emprise croissante sur celle-ci des forces de l'argent et du pouvoir, en particulier en France ». De plus, les deux partis vont « agir en commun en faveur d'un moratoire et de l'organisation d'un référendum européen sur le nucléaire ».

Citoyen français et insoumis

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI RADICAL ITALIEN EST EMPRISONNÉ EN FRANCE

M. Jean Fabre, trente-deux ans, insoumis français et secrétaire général du parti radical italien, voulait être arrêté par la police française. C'est chose faite depuis le jeudi 18 octobre au soir. La police de l'air et des frontières de l'aéroport d'Orly l'a interpellé, vers 20 h. 40, alors qu'il s'apprêtait à regagner Rome, l'un de ses ports d'attache, en compagnie de sa femme.

Cet objecteur de conscience, antimilatariste convaincu, fait l'objet, il est vrai, de deux mandats d'arrêt et d'une condamnation prononcée par défaut, le 2 février 1977, par le tribunal permanent des forces armées de Paris : quatre mois d'emprisonnement. Plus légaliste qu'un magistrat, il s'étonnait de fouler le sol français sans encombre. Il n'est pas normal, nous disait-il quelques heures avant son arrestation, que je ne sois pas mis en prison alors que des dizaines d'insoumis y sont jetés chaque année. « La loi doit, devrait être égale pour tous... »

Le moins que l'on puisse dire est que M. Fabre sait payer de sa personne et ne met pas impunément le doigt sur les contradictions, apparentes ou non, des Etats. Lors des dernières élections en Italie, M. Fabre avait été transporté en piteux état dans un hôpital après six jours de grève de la faim et trois jours de grève de la soif. Tout cela pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils acceptent d'organiser des débats contradictoires à la télévision aux heures de grande écoute. Après avoir, comme il dit, « risqué sa peau » pour une cause, M. Fabre risque, aujourd'hui, la prison pour son premier idéal : la non-violence. La police de l'air et des frontières doit, en effet, « remettre » le secrétaire général du parti radical italien à la gendarmerie nationale.

Ingénieur informaticien, M. Fabre possède de toute évidence le sens inné de la provocation, à l'exemple de ses pairs italiens. Il laisse, cependant, le goût du « spectacle » aux politiciens. Les radicaux italiens, selon lui, font, eux, de la vraie politique. — L. G.

Les retombées des grèves à la S.N.C.F. et à E.G.F.

M. Jean Menu (C.G.C.) propose la création d'un « conseil des sages »

La grève des « roulants » C.G.T. et C.F.D.T. de la S.N.C.F., terminée le jeudi 18 octobre, a été prise en relais vendredi par celle des agents d'accompagnement des trains, et des perturbations en résulteront en fin de semaine. La grève de l'E.D.F. devait se poursuivre vendredi, avec des risques de coupures de courant sur toute la France, bien que le mouvement ait été engagé plus particulièrement dans l'Ouest et le Sud-Est. D'autre part, après la C.G.T. et la C.F.D.T. F.O. appelle le personnel des P.T.T. à cesser le travail le 25 octobre Les trois syndicats se retrouveront donc au coude à coude pour une grève de vingt-quatre heures, en vue d'augmentations de salaires et d'effectifs.

A propos des conflits dans la fonction publique, M. Menu, président de la C.G.C., s'est déclaré jeudi partisan d'une « commission des sages » : « Le droit de grève, a-t-il dit, reste un acquis intouchable, et je n'ai jamais demandé sa suppression. Mais il faudrait peut-être, dans les services d'utilité immédiate, interposer entre le moment de l'échec des négociations et la grève elle-même une nouvelle juridiction, une sorte de conseil des sages indépendant des syndicats et du gouvernement. Il s'agirait d'un garde-fou pour les usagers. »

Après la grève des « roulants » C.G.T. et C.F.D.T., les services des grandes lignes ont repris normalement vendredi matin 19 octobre dans les gares parisiennes, sauf à Montparnasse (trois trains sur quatre en fin de matinée). Ces perturbations résultaient d'arrêts de travail de certains agents d'accompagnement qui poursuivaient leur action vendredi. Ces arrêts de travail affectaient également la banlieue de Paris-Austerlitz, desservie vendredi matin par quatre trains sur cinq en moyenne, la ligne de Versailles à Juvisy étant la plus touchée.

JOURNÉE DU VENDREDI 19 OCTOBRE

GRANDES LIGNES

Service normal dans toutes les gares, sauf à Paris-Montparnasse, où certains trains supplémentaires du vendredi ont été supprimés. Ce sont, après 15 heures, les trains suivants : 16 h. 44, Le Croisic ; 17 h. 42, Granville ; 17 h. 47, Brest ; 21 h. 45, Quimper ; 23 h. 31, Brest et Quimper. Les autres trains devaient fonctionner normalement

BANLIEUE

Service normal dans toutes les gares, sauf à Paris-Montparnasse et à Austerlitz, où le trafic n'était assuré qu'à 50 %.

JOURNÉE DU SAMEDI 20 OCTOBRE

GRANDES LIGNES

Service normal à partir de 6 heures.

BANLIEUE

Service normal à partir de 6 heures.

***

Les coupures de courant dues à la grève des agents de l'E.D.F. devaient prendre fin vendredi 19 octobre vers midi. Les délestages pratiqués dans la matinée avaient entraîné une baisse de production de 10 % à 13 %, les fournitures de courant, pour l'ensemble du territoire, étant, à 9 h. 15, de 28 500 mégawatts au lieu de 32 000.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une nouvelle journée d'action* — le jeudi 18 octobre — a eu lieu dans le Loiret pour obtenir la levée des sanctions prises contre quarante-cinq directrices d'écoles maternelles du département, qui limitent les effectifs dans leurs écoles. La grève, déjà suivie par les adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) depuis le 11 octobre dernier, a été décidée aussi, pour la première fois, par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et la FEN. Elle a été suivie par 30 % à 50 % des enseignants dans les maternelles, et 50 % dans certains lycées et collèges. Au cours d'une manifestation à Orléans qui a réuni près de quinze cents personnes, des incidents ont opposé des militants du SNI et du SGEN-C.F.D.T.

En visite officielle dans le Loiret, M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, a reçu une délégation de la FEN et du SNI, qui a demandé la levée immédiate des sanctions. — (Corresp.)

● *Le typhon « Tip »* est passé, le 18 octobre, à proximité de l'île d'Okinawa, tuant une personne et coupant des lignes électriques. « Tip » s'est ensuite dirigé vers le Japon dont il a atteint les côtes méridionales tôt ce vendredi 19 octobre. Là aussi, le typhon a tué une personne. Cent soixante vols des lignes intérieures et deux cents trains ont été annulés. — (Reuter, A.P.)

● *Accident mortel dans une cour de récréation.* — Un garçon de neuf ans, Laurent Chevalier, est mort jeudi 18 octobre dans la cour de l'école, 11, rue Vigée-Lebrun, à Paris-15e, tué par le bras d'un treuil qui s'est brusquement détaché d'un engin de chantier. Le conseil local des parents d'élèves (Cornec) observe que les travaux entrepris dans la cour de l'école pour la modernisation du chauffage auraient dû être terminés depuis le 15 octobre, date normale de la mise en route de l'installation.

● *Le réalisateur Daniel Le Comte* a reçu un prix spécial qui lui a été attribué par le ministère des affaires étrangères du Japon pour sa série de cinq émissions « Imressions du Soleil-Levant ». Rappelons que ces documentaires, carnets de voyages et réflexions sur les réalités japonaises, sont diffusés au cours du magazine d'Antenne 2 « Fenêtre sur... ».